TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 061 — SAMEDI 23 AOUT 1980

EN S'INSTALLANT A BERBERA

Les États-Unis renforcent leur présence militaire dans l'océan Indien

LIRE PAGE 5



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM; Autriche, 14 sch.; Belgique, 17 fr.; Canada, $ 1,10; Côte-d'Ivoire, 255 CFA; Danemark, 4,75 kr; Espagne, 50 pes.; G.-B., 35 p.; Grèce, 40 dr.; Iran, 125 ris.; Irlande, 55 p.; Italie, 700 L.; Liban, 300 p.; Luxembourg, 17 f.; Norvège, 4 kr.; Pays-Bas, 1,50 fl.; Portugal, 35 esc.; Sénégal, 225 CFA; Suède, 2,75 kr.; Suisse, 1,20 fr.; E.-U., 85 cts; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 5

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La libéralisation au Maroc

Engagé, depuis les élections de 1977, sur la voie d'une certaine libéralisation, le Maroc peut se prévaloir d'une situation que ne connaissent pas la plupart des pays arabes. C'est ainsi que la consultation a marqué le retour à la légalité des partis socialiste (U.S.F.P.) et communiste (P.P.S.) et que la presse d'opposition peut paraître. La politique du souverain au Sahara, incontestablement populaire en dépit du poids du conflit et de l'absence d'un succès décisif, maintient l'opposition, qui s'y est ralliée, dans un jeu parlementaire dont elle dénonce pourtant les insuffisances. En effet, la majorité composée des députés indépendants (R.N.I.) et de l'Istiqlal doit en partie son succès aux pressions de l'administration, et le Parlement où sévit l'absentéisme a pourtant vu son mandat prolongé de deux ans au référendum de mai dernier.

La gravité des problèmes économiques, qui tiennent pour l'essentiel à une démographie galopante et à la lutte coûteuse contre le Polisario, vient d'amener le roi Hassan II à désavouer implicitement ses ministres de l'éducation et du logement et à annoncer des réformes en faveur des plus démunis. Le souverain, qui a su avec habileté et détermination affermir son régime autour de la « grande cause nationale » du Sahara « retrouvé », a également amélioré sa position sur le plan diplomatique. Prenant ses distances quand cela devint nécessaire à l'égard de l'allié égyptien et de la « paix séparée » de Camp David, il a vu sa politique couronnée par la présidence du « comité Jérusalem » et une autorité accrue dans le monde arabe.

Dans ces conditions, Hassan II a jugé l'heure venue de s'engager dans une réconciliation nationale marquée par la libération des détenus politiques. Mais si deux premiers groupes ont été élargis, *les 18 et 19 juillet dernier*, il s'agissait d'une très large majorité (74 sur 91) de détenus appartenant à l'Union socialiste des forces populaires (U.S.F.P.). L'anniversaire de la mort de Mohammed V, le 23 juillet, suscita l'espoir de mesures plus généreuses, d'ailleurs annoncées par « Maroc Soir », mais les familles attendirent en vain devant la porte des prisons. A l'échéance suivante, la fête de l'Aïd-El-Fitr, marquant la fin du Ramadan, qui est traditionnellement l'occasion de remises de peines en terre d'islam, la grâce royale ne s'exerça qu'au bénéfice de détenus de droit commun. Enfin, au dernier rendez-vous d'espoir qu'offrait le 20 août, anniversaire du départ de Mohammed V pour l'exil commémoré au Maroc sous le nom de « Révolution du roi et du peuple », les mesures de grâce concernèrent vingt-quatre exilés, dont certains n'avaient pas été condamnés.

Ces mesures partielles diminuent l'impact que pouvait avoir dans l'opinion internationale — outre sa valeur d'exemple au Maghreb — une large politique de réconciliation nationale.

Parmi les détenus politiques encore incarcérés — officieusement une cinquantaine, mais vraisemblablement le triple, — la clémence royale semble en effet distinguer entre les « militants » — notamment de l'U.S.F.P. — et les « comploteurs », en fait ceux qui — c'est notamment le cas des marxistes-léninistes — n'ont pas partagé les certitudes de l'immense majorité de leurs compatriotes à propos du Sahara. Pourtant, seule une amnistie générale et sans exclusive pourra parachever l'évolution amorcée en démontrant que le Maroc est vraiment entré dans une ère nouvelle.

La décision du Conseil de sécurité sur Jérusalem provoque amertume et colère en Israël

(Lire page 6.)

L'épreuve de force continue en Pologne après la nomination du nouveau négociateur

L'épreuve de force continue en Pologne entre les autorités et les grévistes : alors que de nouvelles interpellations de dissidents ont eu lieu jeudi 21 août à Varsovie, le président, nommé le même jour, de la commission gouvernementale de négociation, M. Jagielski, a fait des déclarations relativement conciliantes à son arrivée à Gdansk.

On ignore encore, cependant, s'il acceptera — contrairement à son prédécesseur, M. Pyka, relevé de ses fonctions de négociateur — d'ouvrir la discussion non seulement avec les comités de grève des différentes usines, mais aussi avec le comité inter-entreprises de la région, qui présente toujours vingt et une revendications communes à tous les grévistes et dont certaines sont nettement politiques.

Rumeurs, manœuvres et psychose

De notre envoyé spécial

Gdansk. — Trois petits riens : ce crachin glacé et brumeux qui a chassé le soleil ; ces voitures banalisées qui se rapprochent, de demi-journée en demi-journée, du chantier Lénine ; ces miliciens qui se détachent de l'ombre et contrôlent, vingt minutes durant, jusqu'au niveau d'huile. On a beau se dire que les grévistes sont toujours plus nombreux, on a beau voir les sourires, le malaise vous saisit.

Qu'ils semblent faibles, qu'ils semblent fragiles. Après tout, il suffirait d'un coup de force froid, déterminé, pour balayer cette fête, au petit matin, à l'heure où le tour de garde somnole. Bien sûr, cela ne résoudrait rien, ne ferait qu'aggraver la crise. Mais n'est-ce pas là trop logique, raisonné, naïf, en fin de compte ? Quand un pouvoir voit les leviers de commande lui échapper, et désespère de la patience, les « méthodes administratives » peuvent séduire.

Car, après huit jours de grève à Gdansk, les « méthodes politiques » n'ont toujours rien apporté au pouvoir — au contraire. On a brûlé pour rien deux grosses cartouches : le premier ministre, puis le premier secrétaire, dont les discours sont restés vains. M. Pyka, vice-premier ministre, vient d'être rappelé jeudi 21 août, à Varsovie, après avoir échoué à fractionner le mouvement. Un autre vice-premier ministre, M. Jagielski, lui a succédé jeudi, accompagné d'une quinzaine de ministres et de hauts fonctionnaires.

Il s'agit maintenant de tenter des négociations branche industrielle par branche industrielle, y compris, assure-t-on, en se rendant dans les usines occupées. Mais, pour l'instant, seuls une soixantaine de chantiers du bâtiment, petits, dispersés, ont été contactés, et, au bout d'une journée, les résultats ne sont guère convaincants. M. Jagielski est un homme habile, il l'a montré à la mi-juillet, à Lublin, mais personne ne croit vraiment au succès de l'entreprise, ni les grévistes, bien sûr, ni l'opposition, ni tous ces journalistes polonais venus faire des reportages dont l'essentiel ne sera jamais publié, ni même les officiels : leur ton manque de conviction, si détaché qu'il ne trompe pas.

Alors, parce que chacun sent approcher l'heure du choix, tous le simplifient : ce sera demain, tout de suite ou la reconnaissance du comité de grève inter-entreprises (M.K.S.) ou la force. On échafaude tout sur rien, on élucubre, on cède à la psychose parfois.

Jeudi, 20 heures, la réunion du M.K.S. La salle est pleine de nouveaux délégués, bondée. Au pied de l'estrade, des étudiants attentifs tapent les stencils. Au fond, dans l'angle opposé, les tartineuses empilent les sandwiches et courent les distribuer. Ça discute, bouillonne, plaisante. Le moral est d'acier, mais le présidium du comité est comme absent et ne dirige plus les débats.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 3.)

Lire page 4

L'ÉTÉ POLONAIS

par JEAN ELLEINSTEIN

L'intervention de la marine n'a pas entraîné l'extension du conflit des pêcheurs

Le mouvement des marins-pêcheurs semble se fragmenter selon les endroits et les circonstances, en une série d'actions locales dispersées et parfois contradictoires. Ici, le blocus tient, ailleurs il cède sous la pression de la marine nationale ou devant le mécontentement des plaisanciers.

L'intervention de la marine nationale à Fos n'a pas entraîné, vendredi 22 août au matin, d'extension du conflit. Contrairement à une déclaration du responsable des syndicats maritimes C.G.T. de Saint-Nazaire, les marins des remorqueurs n'ont pas immédiatement cessé le travail. La consigne de la C.G.T. reste en la matière de ne pas travailler « *sous la garde des militaires* » et de refuser de « *prendre les remorques d'éventuels remorqueurs militaires* ».

Les syndicats ne semblent pas en état de durcir le mouvement. Les responsables C.G.T. de la pêche devait de réunir, vendredi matin, pour débattre de la suite à donner à leur action. Ceux de la C.F.D.T. ont maintenu leurs consignes d'assouplissement du blocus « *pour faire un geste de bonne volonté* » avant les réunions qui doivent avoir lieu, samedi 23, dans les préfectures des départements maritimes.

(Lire nos informations pages 18 et 19.)

L'enlisement

De grandes centrales ouvrières prenant la défense de « patrons » ! L'affaire est originale. La marine de pêche est probablement la seule profession dans laquelle les artisans et leurs compagnons adhèrent au même syndicat, C.G.T. ou C.F.D.T. La tradition est ancienne. M. Charles Tillon a raconté comment, dans l'entre-deux-guerres, militant syndical en Bretagne, il avait été amené à défendre les petits patrons pêcheurs dont la situation était alors misérable. Pour éviter une « mainmise communiste », la C.F.T.C. a, elle aussi, dès 1933, syndiqué les pêcheurs artisans.

Les « terriens », ignorant la traditionnelle « solidarité des gens de mer », ont parfois des difficultés à comprendre cette situation. La C.F.D.T. doit ainsi dépenser quelque énergie à expliquer l'« enjeu » du conflit à ceux de ses militants qui ne sont pas directement concernés.

Cette « collusion » artisans-salariés motive en partie l'absence de grands mouvements de solidarité ouvrière autour des professionnels « en lutte ». En outre, l'intervention continuelle dans les réunions de marins-pêcheurs des militants du parti communiste agace certains grévistes. Enfin, les dissensions entre la C.G.T. et la C.F.D.T. ne sont plus un mystère. Car, si tout se passe bien à la base, il n'en va pas de même au sommet. Les deux fédérations nationales n'ont pas trouvé le temps de se rencontrer pour tenter de mettre au point une stratégie d'ensemble commune...

Voici donc un conflit qui, commencé il y a plus d'un mois, s'enlise, s'émiette et, s'il se raidit momentanément en certains points, cède sur d'autres. Asphyxié par la non-intervention des autres professions maritimes, affaibli par les divisions syndicales, au moins au sommet, on ne voit plus quel succès il peut espérer... Mais le sentiment de l'échec est mauvais conseiller. Il est temps que les pouvoirs publics fassent un geste pour réconcilier les Français avec leurs pêcheurs.

AU JOUR LE JOUR

L'égal de Suffren

Après s'être illustré dans la défense du franc, au point d'être présenté par M. Giscard d'Estaing comme le « Joffre de l'économie », M. Raymond Barre cherche maintenant la gloire sur les mers. Le voici l'égal du Suffren, *qui a servi sous les ordres de l'amiral d'Estaing lors de la guerre d'indépendance des Etats-Unis. Jusqu'où ce diable d'homme ira-t-il ?*

D'ores et déjà, le président de la République devrait penser à lui pour mener à bon port d'autres tâches délicates : la réduction du chômage ou celle de l'inflation, par exemple.

ANDRÉ LAURENS.

LES DIRIGEANTS DE PÉKIN DIVISÉS

Comment moderniser la Chine ?

Il se confirme à Pékin que l'Assemblée nationale chinoise, qui se réunira le 30 août, procédera à un vaste remaniement du gouvernement. M. Hua Guofeng, le chef du parti, céderait à cette occasion la fonction de chef de gouvernement à un homme plus jeune, M. Zhao Ziyang.

Cette nouvelle répartition des tâches gouvernementales refléterait des divergences concernant le programme de développement économique, connu sous le nom des « quatre modernisations ». Tandis que M. Deng et ses amis souhaitent mener fermement la réalisation de ce projet, d'autres dirigeants insisteraient sur les risques et les dangers d'une telle entreprise.

De notre correspondant
ALAIN JACOB

Pékin. — Le comité permanent de l'Assemblée nationale populaire, réuni jeudi 21 août à Pékin sous la présidence du maréchal Ye Jianying, a annoncé que le Parlement était convoqué le 30 août pour la trosième session de sa législature (*le Monde* du 22 août).

Cette session était prévue depuis avril. Le comité permanent de l'Assemblée avait alors indiqué que l'ordre du jour comporterait notamment un rapport sur les activités du gouvernement, l'examen de divers textes, dont deux projets de loi sur le mariage et sur la citoyenneté, ainsi que l'approbation d'une réforme de la Constitution. En ce qui concerne ce dernier point, il s'agit seulement pour les députés d'entériner un vœu formulé il y a six mois par le comité central du P.C. — sur proposition de M. Deng Xiaoping — visant à éliminer la référence aux « quatre grandes libertés » prévues à l'article 45 de la Loi fondamentale, en particulier le droit au libre affichage de dazibaos (grandes affiches murales). Ainsi l'exige, paraît-il, le développement harmonieux de la démocratie et, accessoirement, le renforcement de l'ordre public et politique.

L'intérêt principal se porte toutefois sur des points ne figurant pas à cet ordre du jour officiel. Et d'abord sur des mouvements de personnes que les dirigeants ont eux-mêmes laissé prévoir et qui s'annoncent comme l'un des remaniements les plus étendus jamais réalisés à l'occasion d'une session parlementaire.

Le changement le plus important doit être le remplacement de M. Hua Guofeng dans ses fonctions de premier ministre, par M. Zhao Ziyang, déjà vice-premier ministre et chargé depuis le printemps des affaires courantes du gouvernement.

(Lire la suite page 5.)

« Saïd et moi »

roman-reportage de Poirot-Delpech

Aujourd'hui

V. - Nuit blanche

(Lire page 9.)

« L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE », D'IRVIN KERSHNER

La succession de Walt Disney

Mesurons-nous bien à sa juste valeur l'importance du phénomène représenté par « la Guerre des étoiles », le film qui a précédé « L'empire contre-attaque », le succès considérable, aux États-Unis d'abord, et par ricochet, quoique à un bien moindre degré, dans le monde entier, de la saga inventée par George Lucas, cet éternel étudiant qu'on imagine encore arpentant les rues de sa ville natale comme les héros d'« American Graffiti », ou participant à une manif su rle campus de Berkeley ou de UCLA ? George Lucas casse la notion abusive d'auteur, ramène le cinéma à ses origines populaires, au temps de Pearl White et des « Mystères de New-York ». Sauf que ses spectateurs ne sont plus les simples émigrants en quête de plaisirs faciles, de frissons garantis, mais les enfants du miracle américain, de la réussite américaine, de toute une mythlogie du bonheur à portée de la main, incarnée dans un paradis de gadgets.

LOUIS MARCORELLES.

(Lire la suite page 15.)

Demain

LE MONDE DIMANCHE

Les dévoreurs des côtes bretonnes

Une enquête d'André Meury

Le Monde

idées

ANIMAUX

A bas le racisme !

par ALIKA LINDBERGH (*)

Les hommes ont à l'égard des animaux l'attitude des nazis : ils négligent leurs souffrances et encouragent l'extermination de certaines espèces, parce qu'ils les considèrent comme inférieurs. Tel est l'avis de l'écrivain Alika Lindbergh.
Point de vue que n'est pas loin de partager Mme Andrée Valadier, présidente de la Société nationale pour la défense des animaux, qui explique à Marc Ambroise-Rendu pourquoi elle a entrepris une vigoureuse campagne contre les corridas.
Mais les animaux, comme le souligne Claude Lamotte, ne sont pas menacés seulement par la méchanceté des hommes : ils sont aussi les victimes du progrès de l'agriculture moderne.

« *NOUS allons examiner votre offre d'acheter notre terre. Mais si nous décidons d'accepter, je poserai une condition : que l'homme blanc traite désormais les animaux de cette terre comme ses frères. Je suis un sauvage et je ne comprends aucune autre règle...*

» *(...) Qu'est-ce que l'homme sans les animaux ? Si toutes les bêtes disparaissaient, l'homme mourrait d'une grande solitude de l'âme, car tout ce qui advient aux bêtes advient bientôt à l'homme. Toutes les choses sont liées.* »

Cet extrait du discours fait en 1854 par le chef indien Seattle aux Blancs du gouvernement fédéral américain résume une pensée, qui, du début de l'ère chrétienne jusqu'à aujourd'hui, nous fit singulièrement défaut et eût été considérée par nos grands-pères comme propos de fillettes. On ne peut citer ici la totalité de ce chef-d'œuvre, mais il est évident, même dans ce court passage, que Seattle avait compris parfaitement où se trouve le défaut des morales occidentales, défaut qui nous permit à la fois d'être des colonisateurs féroces et d'assassiner sans vergogne les autres espèces vivantes.

Aujourd'hui, le racisme, bien que toujours vivace, est du moins jugé honteux, et quelque chose dans notre attitude envers l'animal est en train de changer, au moins chez les plus conscients (ou devrais-je dire les plus évolués ?) d'entre nous.

Je n'en veux pour preuve que les nombreuses manifestations contre la vivisection, l'abandon des animaux de compagnie, le massacre des phoques ou des « puants », etc., manifestations où l'on peut voir non seulement des adolescents et des femmes, mais aussi une majorité d'*hommes* (dont certains sont des grands patrons de la science ou de la médecine, voire des prix Nobel), qui ne craignent plus d'être accusés de « *sensiblerie* » (ce qui était, *me semble-t-il*, admettre que la caractéristique du mâle humain serait l'insensibilité !).

Les militants anonymes de Greenpeace, véritables héros romantiques de notre temps, risquent leur vie et leur liberté pour sauver celle des cétacés : voilà qui réconforte, car il est plus que temps, pour les hommes blancs, de rattraper le haut degré de sagesse et de civilisation de certains « sauvages » (comme ces Indiens d'Amérique, qu'ils traitèrent de vermine).

Il reste un long chemin à parcourir pour transformer radicalement notre morale, et le temps presse. Il y a quelques années, au département des affaires indigènes de Colombie, un fonctionnaire suggérait que la justice détermine enfin si les Indiens sont des êtres humains ou des animaux. Selon ce fonctionnaire, cela aurait permis de savoir si abattre les Indiens est un crime ou un acte de chasse.

C'est là que l'on touche le vrai problème : nous ne respectons que *la vie des nôtres*. Une philosophie d'un autre âge, d'inspiration religieuse naïve, nous a amenés à cette sorte de racisme au niveau des espèces : un « *spécisme* », en somme, qui fait de nous les nazis de la terre.

Nous serions, en effet, seuls faits à l'image de Dieu, seuls dotés d'une « âme » et d'une « raison ». Et tout le reste du monde vivant (quasiment dépourvu d'intelligence et de sensibilité) ne serait là que pour nous servir et nous nourrir. Les espèces animales ou végétales ne seraient, en somme, qu'outils, provisions, voire jouets. Et la nature ne serait que le confortable compte en banque d'*une sorte de « fils à papa »* de Dieu.

Cette idée, dont la puérilité crève les yeux, est encore très répandue et vaut le lot de souffrances que l'on sait aux animaux, nos frères, que certains « primitifs » plus évolués que nous, n'auraient jamais osé qualifier d'« inférieurs ».

Il est significatif d'écouter les justifications que se trouvent les trafiquants d'animaux ou les vivisecteurs, entre autres. Aussitôt, nous revient en mémoire l'écho des propos racistes les *plus* révoltants.

Lorsque tout récemment j'entendis, à la télévision, ceux qui avaient connu Joseph Mengele parler de lui comme d'un chercheur lunatique et non d'un sadique, je vis fort bien ce qu'ils entendaient par là. Car nous avons tous rencontré les Mengele du monde animal : des gens qui, pour la plupart, ne trouvent pas de *jouissance* dans la cruauté de leur recherche, mais sont atteints d'une sorte de blocage de la sensibilité à l'égard des douleurs non humaines, et cela au nom d'un intérêt « supérieur ». Les nazis voyaient de cette manière les souffrances infligées aux cobayes, juifs, tziganes ou polonais : ces êtres-là n'étaient (à leurs yeux atteints de cécité psychologique) que des *untermenschen*, des sous-hommes, dont la détresse était sans importance réelle en *fonction de leur infériorité*. On voit combien la notion d'infériorité est dangereuse dans la pensée occidentale.

Hiérarchie trompeuse

L'homme a construit une hiérarchie de valeur en prenant ses propres caractéristiques d'espèce comme critère de qualité : convention raciste type. Ensuite, il a décidé que l'intérêt du supérieur balayait celui de l'inférieur. Voilà qui était bien commode !

A la lumière des connaissances scientifiques non entachées de préjugés moraux ou religieux, peut-on dire que l'homme est supérieur aux autres mammifères, aux reptiles ou aux poissons, alors qu'on ne peut affirmer que le lion est « supérieur » à la gazelle ? Nous sommes *différents*. Mais *tous* respectables. L'homme et la femme, eux aussi, sont *différents* — mais non supérieur et inférieur : on l'a enfin compris, après avoir dénié son âme à la femme (et ne parlons pas de sa raison !) comme aux animaux.

Les connaissances actuelles en psychologie animale nous apprennent, *chaque jour davantage*, ce que certaines civilisations anciennes savaient déjà : que l'animal, dans le secret de son âme, détient de troublantes capacités. Nous n'avons pas le monopole de l'intelligence et de la raison. Nous n'avons jamais détenu celui de la sagesse.

Tant que celui qui va répétant : « *Ce ne sont que des bêtes !* » « *On ne peut quand même pas comparer la douleur d'une bête et celle d'un enfant !* » ne sentira pas sa parenté avec ceux qui ont dit : « *Ce ne sont que des sauvages, des nègres, des « untermenschen ». Ils n'ont pas la même sensibilité que nous. Ils ne sentent pas la douleur comme nous : leur système nerveux n'est pas aussi développé* », etc. Nous nous croirons autorisés à user des animaux comme de matériel. Ainsi des hommes l'ont-ils fait d'autres hommes en vertu des mêmes prétextes inqualifiables. Le respect de l'homme est indissoluble du respect de l'animal (et *vice versa*). L'enfant, habitué à comprendre la souffrance d'une hirondelle, d'une rate ou d'un crapaud, comprend *la souffrance* tout court — et, *a fortiori*, celle de son espèce !

Quand comprendrons-nous qu'il n'y a pas de priorité de la pitié ? Il y a *la* pitié, ou, si l'on préfère, *le respect d'autrui*, qui ne connaît de barrières ni nationales, ni raciales, ni spécifiques. Celui qui regarde sans réagir un cheval mourir de soif ou une brute battre son chien à mort pourra, si les circonstances s'y prêtent (une idéologie politique ou un fanatisme religieux par exemple), voir torturer *un homme sans sourciller. Il suffira* qu'on lui présente cet homme comme on lui a présenté l'animal.

Les amis des animaux s'entendent sans cesse reprocher de ne pas s'occuper plutôt des innombrables misères humaines. Les tartufes qui formulent ces éternels reproches semblent, entre autres, méconnaître l'importance de la survie des espèces et de la nature en général pour la survie de l'homme qui leur est soi-disant si cher. Mais, en ne nous plaçant que sur le seul plan moral, c'est à la racine même des misères humaines; communes à celles des animaux, que nous nous attaquons : l'indifférence méprisante, le blocage de l'altruisme, ce ciment naturel qui assure l'harmonie du monde vivant. L'indifférence méprisante est la grande plaie de l'humanité, et c'est d'elle qu'il faut venir à bout, qu'elle se croit justifiée par la caste, la religion, la race ou l'espèce. Celui qui ressent une profonde horreur devant un oiseau plumé vif, un chat assoiffé, un chien aux intestins cousus, une grenouille aux jambes arrachées, une biche aux abois, ne restera pas insensible à la détresse d'un petit enfant blessé. Je le sais personnellement fort bien : car ce ne sont pas les tartufes qui vous reprochent votre pitié pour les bêtes qu'on rencontre dans les rangs de Médecins sans frontières ou dans les camps de réfugiés. On trouve le même type d'homme sur tous les terrains où règne la souffrance. Et Saddrudim Aga Khan, haut commissaire aux réfugiés, manifeste dans la rue contre la vivisection, comme Albert Schweitzer se prononçait contre elle sans équivoque.

Nous pouvons changer vraiment la face du monde en extirpant des morales inculquées à nos enfants les notions selon lesquelles il n'est de véritablement respectable que l'homme. Il nous faut d'urgence trouver — ou retrouver — les voies de l'harmonie avec le reste du monde vivant.

(*) Ecrivain. Auteur de *Quand les singes hurleurs se tairont* et *Nous sommes deux dans l'arche*. Prix Grammont 1976.

Pourquoi il faut en finir avec les corridas

LES fervents de la tauromachie vont-ils descendre eux-mêmes dans l'arène ? La corrida, leur passion, est vigoureusement attaquée par les mouvements de protection animale. L'un d'entre eux, la Société nationale pour la défense des animaux (1), est particulièrement actif. Ses militants distribuent un tract en cinq langues incitant les touristes à boycotter toutes les courses de taureaux ou de vachettes sans exception. Nous avons demandé à Mme André Valadier, président de cette association de s'expliquer.

— *Sur le fond, que reprochez-vous à la corrida ?*

— A notre époque qui se veut civilisée, la torture ne peut pas être un spectacle. Or le spectacle de la corrida n'est autre qu'une succession de cruautés infligées à des êtres vivants. A coups de trident vous obligez des taureaux à grimper dans un camion. Vous les lâchez dans une arène, vous les lancez sur des chevaux aveuglés et terrorisés dont ils labourent les flancs ; pendant ce temps, le cavalier leur enfonce une lance dans le cou. Malgré leurs meuglements de douleur, vous leur plantez des crochets d'acier de 5 centimètres de long dans le corps — les banderilles.

Enfin, après s'être amusé à les épuiser, un matador les achève en les transperçant avec une épée, et, dans la plupart des cas, en leur plongeant une lame de poignard dans la tête.

Comment peut-on parler d'art ? Je ne vois là que la dégradation humaine la plus totale. Seule, une publicité mensongère qui trompe le spectateur sur la véritable nature du spectacle permet à la corrida de survivre.

— *La tauromachie est une pratique séculaire, une tradition populaire qui fait partie du bagage culturel des pays latins. Ses thèmes ont nourri la littérature, le cinéma, la peinture. Peut-on, du jour au lendemain, enlever aux peuples une part de leur quotidien ?*

— Absolument. Comme au siècle dernier on a pu retirer les esclaves aux négriers. Toute l'histoire de l'humanité est une longue lutte pour s'affranchir des coutumes néfastes. Le moment est venu d'amputer celle-ci. Même en Espagne, avec la « Sociedad protectora de animales » et au Pérou, ce mouvement de progrès est en marche : des citoyens commencent à se battre contre les corridas. Ils sont groupés dans des associations avec lesquelles nous marchons la main dans la main.

Ainsi l'« asociacion culturel antitaurina del Peru » vient d'adresser une requête au pape Jean-Paul II dans laquelle elle souligne le caractère inadmissible des corridas en pays catholique puisque ces spectacles sont la négation des principes d'amour et de bonté enseignés par le Christ.

Au siège de notre association, en France, nous recevons de nombreuses lettres d'Espagnols qui nous remercient de combattre la *corrida qu'ils qualifient de « honte* nationale ».

« L'Asociacion para la Defensa de los Derechos del Animal » de Barcelone, vient de nous informer qu'en Espagne, le conseiller de la ville de Olot (Gerona), qui possède une des plus anciennes arènes, a prohibé, en la déclarant une « sauvagerie », la corrida de toros célébrée traditionnellement pour les fêtes de la « Vierge de Tura ». Je le félicite chaleureusement.

Contrairement à une croyance soigneusement entretenue, les corridas ne font pas partie du quotidien des peuples, mais seulement d'un certain nombre d'individus ; elles n'apportent aux hommes que l'apprentissage de la violence, et sont une forme d'exploitation économique. Les pays concernés ont tous des richesses culturelles réelles que leurs visiteurs seront heureux de découvrir. Aucune nation ne sera ruinée du fait de l'arrêt de la tauromachie ; au contraire, elle fera preuve d'esprit humanitaire.

En ce qui concerne les peintres, les cinéastes, les littérateurs, qui ont présenté la tauromachie sous des couleurs folkloriques, à l'aide d'images sélectionnées, de mots très étudiés et d'artifices, il faut reconnaître, pour le moins, qu'ils n'ont rien fait contre l'obscurantisme. En ne les condamnant pas, ils ont contribué à la prolongation de pratiques tortionnaires.

— *Un spectacle aussi répandu est nécessairement une activité économique. La corrida fait vivre en grand nombre des professionnels de l'élevage, du spectacle, des transports. Peut-on négliger cet aspect des choses ?*

— Il est exact que la corrida est une affaire commerciale dans laquelle de gros intérêts sont en jeu. Mais j'affirme que s'il n'y avait pas les touristes qu'on appâte avec une publicité mensongère, la corrida serait condamnée à mort car, de plus en plus, les foules locales s'en détournent, même en Espagne et au Mexique. Pour en assurer la rentabilité, les organisateurs, qui se disputent à prix d'or les locations d'arènes, ne comptent plus que sur les touristes.

— *Quels sont les pays où la corrida se pratique ?*

— L'Espagne, au premier chef, le Portugal, le Mexique, des pays d'Amérique du Sud comme la Colombie, le Pérou, et le midi de la France. En revanche, des campagnes anti-corridas appuyées par la radio et la télévision se développent en Allemagne, en Italie et chez nous, bien entendu ; d'autres pays d'Europe et d'Amérique du Sud y participent aussi.

Vachettes ou taureaux, même combat

— *La corrida n'est pas seulement un spectacle, c'est aussi un sport de combat, un art martial pratiqué par des professionnels qui y risquent leur vie. Faut-il supprimer tous les sports de combat puisque tous s'exercent nécessairement dans la souffrance ?*

— Appeler la tauromachie un art martial est un abus de langage. D'un côté, vous avez des hommes qui s'exercent longuement, qui se font la main en martyrisant des animaux, et, de l'autre, des taureaux qui ne savent rien de ce qui va leur arriver et qui, brusquement tirés de leur milieu naturel, sont épouvantés, puis soumis à des tortures. Dans la notion de sport de combat, il y a une idée d'équivalence. Ici, les animaux n'ont aucune chance. Ce n'est pas un sport, mais un assassinat orchestré et monnayé.

— *Vous ne niez tout de même pas que les toreros y laissent parfois leur vie ?*

— C'est vrai, quelques-uns y laissent leur vie. Non comme des ouvriers victimes de leur travail, car aucune nécessité économique n'oblige un homme à se mettre devant le taureau. Les vrais responsables de la mort des toreros sont ceux qui organisent les corridas et tous ceux qui y assistent. Il y a là comme une sorte de complicité devant ce qu'on pourrait appeler un accident prémédité. Avec l'arrêt des corridas, finies les morts et les blessures de toreros : des vies humaines seront sauvées et cet aspect-là n'est pas à négliger. Nous sommes contre la souffrance, sous quelque forme que ce soit.

— *Vous parlez ici des corridas avec mise à mort. On connaît aussi des courses de taureaux ou de vachettes sans mise à mort et qui ne paraissent pas entraîner de souffrance particulière. Qu'en pensez-vous ?*

— Voilà un beau mensonge. Au Portugal, par exemple, on organise des corridas dans lesquelles les toreros sont à cheval et ne pratiquent pas la mise à mort. Ce genre de spectacle a lieu également en France. Nous y sommes allés avec des membres de notre association. C'est vrai qu'on ne tue pas les taureaux devant le public : mais ces animaux que l'on a fait souffrir, à qui on a planté des banderilles, donc blessés, sont exécutés en catimini, à la fin de la corrida. N'est-ce pas le comble de l'hypocrisie ? Contrairement à ce qui est parfois prétendu, ils ne sont pas graciés. Les taureaux qui ont subi une fois les supplices de l'arène ont appris que l'homme est dangereux ; réutilisés, ils sauraient se défendre et même attaquer.

Avez-vous vu des banderilles ? sont des crochets d'acier fixés sur des bâtons de bois, camouflés sous des rubans de papier bariolé. Par la douleur, on provoque l'agressivité d'animaux domestiques, les taureaux : leur réaction est donc simplement un réflexe défensif. Et les chevaux ! Eperonnés, le mors leur sciant la bouche, ils tremblent de peur. Leur dressage dure des années et c'est eux qui reçoivent les coups de corne à la place du cavalier.

Dans les courses dites libres, à la cocarde, etc., les taureaux ou les vachettes sont contraints à faire du spectacle. Il n'y a pas, en général, d'effusion de sang, mais les animaux, transformés en jouets souffre-douleur, ont à subir de nombreuses brutalités. Certaines fois pourtant, blessés avec le crochet utilisé pour attraper le ruban posé entre leurs cornes, ils rentrent au toril le museau en sang. Dans d'autres courses, les vachettes sont manœuvrées avec une corde et c'est à coups de gourdin et à coups de poing sur la tête qu'elles sont obligées de courir dans l'arène.

— *Pouvez-vous vous appuyer sur une législation spécifique concernant les corridas ?*

— L'article 453 du code pénal est formel : quiconque aura, sans nécessité, publiquement ou non, exercé des sévices ou commis un acte de cruauté envers un animal domestique, apprivoisé ou tenu en captivité sera puni. Exception à cette règle : les courses de taureaux lorsqu'une tradition locale ininterrompue peut être invoquée.

» C'est en application du code pénal que notre association a obtenu en 1978 la condamnation d'un organisateur de spectacles qui avait présenté une corrida avec simulacre de mise à mort dans les arènes de Lutèce, à Paris, trois ans auparavant. Nous avons convaincu le tribunal en expliquant ce qui se passait réellement. Nous attirons l'attention de tous les maires de France qui laissent venir chez eux des spectacles de ce genre. Ils tombent immanquablement sous le coup de la loi. Il faut le dire et le répéter, il n'y a pas de corrida sans cruauté. Nous demandons donc l'application du code penal partout où il s'applique, c'est-à-dire sur la plus grande partie du territoire.

— *Lors de l'élection présidentielle, demanderez-vous aux candidats de prendre position sur les corridas ?*

— Certainement. Avec toutes les personnes sensées, révoltées par ces spectacles infamants et sans noblesse, nous demanderons aux candidats s'ils sont d'accord ou non pour que toutes les corridas, avec ou sans mise à mort, cessent définitivement en France.

Propos recueillis par
MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Société nationale pour la défense des animaux, mairie de Vincennes, B.P. 105, 94300 Vincennes.

L'ANE ET LES LAPINS

par
CLAUDE LAMOTTE

ON raconte qu'un défenseur de la nature, qui faisait naguère avec foi campagne contre la chasse, parce que son âne au bout du pré avait pris un jour du plomb dans la croupe (effet d'un coup de fusil destiné à une alouette), demanda, l'an dernier, aux chasseurs de sa commune d'intervenir contre les lapins qui mettaient à mal les salades de son jardin.

Cette histoire — authentique — est exemplaire à bien des égards. D'abord, elle reflète l'image de deux comportements : celui du chasseur qui peut à l'occasion et au nom de son bon droit tirer sur n'importe quoi — à preuve l'arrière-train emplombé de l'équidé — et celui de l'écologiste prêt à passer, ici par personnes interposées, dans ce qu'il appelait, la veille, le camp des « tueurs », pour peu que les fruits d'un retour récent à la nature soient menacés, en l'occurrence quelques salades.

Il y a aussi dans l'anecdote, et d'autres protagonistes pourraient y succomber, toutes les données du malentendu qui a séparé depuis des années les malades de la quête dans une nature vivante et les apôtres de la seule vie libre et inviolable.

Ainsi, triturant dans sa passion l'argument à l'avantage de sa seule cause, l'un dira que tous les chasseurs tirent dans la croupe des animaux de compagnie si une pauvre alouette se trouve sur la trajectoire. L'autre, inspiré par les mêmes aberrations passionnelles, accusera les défenseurs de la nature de vouloir, à seule fin de détruire la société dans laquelle nous vivons, contester un droit acquis de la Révolution, la grande, en refusant aux chasseurs la moindre ponction sur une faune qui appartient à tous, mais avant tout à ceux qui consacrent une fortune à l'entretenir. Et les experts des deux bords de faire assaut de discours et de science pour étayer leurs thèses.

Tandis que ces querelles, que l'on dit calmées, se poursuivent ou couvent (les proches ouvertures de la chasse donneront sous peu l'occasion de faire le point), un drame que certains observateurs pressentent se joue sous nos yeux : la nature se « dénature » au point qu'il ne sera plus temps bientôt de s'interroger sur la façon de préserver les espèces pour les sauver ou les tuer, car elles auront brusquement et totalement disparu de nos champs et de nos bois : l'agriculture moderne ne pourra bientôt plus tolérer la moindre vie animale en son royaume. Celle des insectes, petits maillons de la chaîne alimentaire de la petite faune, qui compromettent l'épanouissement des espèces végétales, et celle des grands animaux, grands prédateurs des cultures super-sophistiquées que les agriculteurs d'aujourd'hui mettent au point et exploitent comme des chefs de laboratoire. Le rendement intensif a de plus en plus d'exigences.

Les indemnités énormes versées par les chasseurs chaque année en compensation des dégâts dus au gibier que l'on laisse vaquer en attendant la récolte ne suffiront plus à retarder un grand mouvement qui aboutira, si l'on n'y prend garde, à la naissance d'un désert paradoxal où le végétal robotisé aura éteint toute vie et où l'on immolera scientifiquement ceux qui convoiteraient impunément l'épi roi. L'heure du vrai et grand massacre aura sonné, et ce que le béton et l'asphalte avaient épargné n'y résistera pas.

Ni les chasseurs ni les écologistes n'y pourront plus rien qui, tout juste si la mémoire leur reste, raconteront à leurs petits enfants l'histoire de l'âne qui avait pris un jour du plomb dans les fesses et celle de ces petits rongeurs, si bons en cocotte, qui aimaient tant les salades et que l'on appelait lapins.

Mais il sera alors trop tard.

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

EUROPE

L'épreuve de force en Pologne

Les événements en Pologne continuent de susciter de nombreuses réactions internationales :

● A WASHINGTON, le département d'Etat, qui s'était jusqu'alors abstenu de tout commentaire sur les événements de Pologne, a fait part de son « inquiétude » à propos des arrestations de dissidents. Dans une déclaration publiée jeudi 21 août, il indique que l'administration américaine « espère qu'ils seront rapidement remis en liberté ». Il ajoute : « Nous continuons à soutenir fermement tous les principes de l'accord final d'Helsinki, y compris le non-recours à la menace ou à l'usage de la force, et la non-intervention dans les affaires intérieures des autres Etats. »

● A MOSCOU, la « Pravda » fait à nouveau mention, ce vendredi matin, des événements de Pologne, en citant « Tribuna Ludu », organe du parti polonais, et en indiquant que les ouvriers polonais « suivent avec une grande préoccupation le développement des complications économiques » dans leur pays. « Seul un travail acharné et un rythme soutenu de production peuvent être bénéfiques à la patrie », ajoute le quotidien soviétique.

● A GENEVE, le directeur général du Bureau international du travail, M. Blanchard, a indiqué que cette organisation était prête à aider les autorités polonaises à mettre au point « une législation assurant le libre exercice des droits syndicaux », nous signale notre correspondante, Isabelle Vichniac. Le B.I.T. avait été saisi de différentes demandes émanant de personnalités et d'associations pour qu'il intervienne auprès de Varsovie en faveur des grévistes polonais.

● A BONN, le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Genscher, a estimé qu'il *fallait accorder à la Pologne* une assistance économique accrue pour éviter que le conflit aboutisse à une issue violente. Un des dirigeants chrétiens-démocrates de la Basse-Saxe, M. Hasselmann, a préconisé jeudi que les surplus agricoles de la C.E.E. soient envoyés dans les régions de Pologne touchées par les grèves, en signe de solidarité avec les ouvriers.

● A ROME, les trois principales confédérations syndicales (dont la C.G.I.L., proche du P.C.I.), ont décidé d'envoyer en Pologne une délégation commune de six membres pour rencontrer les autorités, les dirigeants syndicaux et les grévistes.

● A CORFOU, les dirigeants des partis socialistes d'Europe méridionale ont exprimé jeudi leur solidarité avec les ouvriers en grève et les dissidents polonais arrêtés. Dans une déclaration publiée à l'issue de leur réunion, ils ont souhaité que la réponse aux revendications des grévistes « ne se traduise pas par l'oppression ».

De nombreuses organisations politiques et syndicales continuent de publier des messages de soutien aux ouvriers polonais et aux dissidents. C'est le cas, notamment, du syndicat américain des ouvriers de l'industrie automobile, du comité international Sakharov, du groupe des travailleurs chrétiens autrichiens, de la seconde confédération syndicale japonaise Domei du parti radical italien, de l'Union générale des travailleurs espagnols (U.G.T., proche du P.S.O.E.) et du comité suisse pour l'aide aux personnes persécutées en Pologne. A Chicago, le président de l'Association internationale des dockers a toutefois précisé jeudi que le boycottage des navires polonais, décidé en signe de solidarité avec les grévistes, ne prendrait effet au plus tôt que ce vendredi.

Enfin, le brouillage des émissions de radio occidentales en langue russe, commencé mercredi, a provoqué jeudi une protestation de l'ambassade des Etats-Unis à Moscou. Jeudi, à Boston, le président Carter a dénoncé ce brouillage, « destiné à cacher aux citoyens soviétiques les informations sur les grèves polonaises ». Le gouvernement de Bonn s'est pour sa part élevé contre le fait que les émissions de la Deutsche Welle aient été rendues inaudibles et a souligné l'atteinte ainsi portée par Moscou à la résolution finale d'Helsinki sur l'échange d'informations. Le gouvernement britannique, qui n'a pas adressé de protestation à Moscou, espère que les autorités soviétiques reviendront sur leur décision de brouiller les émissions de la B.B.C. à destination de l'U.R.S.S. Notre correspondant à Londres, Henri Pierre, nous signale que la B.B.C. continue d'émettre, sur d'autres longueurs d'onde et en fréquences plus hautes et plus basses, pour tenter d'échapper au brouillage.

Le nouveau président de la commission gouvernementale de négociation promet de satisfaire sur-le-champ certaines revendications des grévistes

M. Mieczyslaw Jagielski, vice-premier ministre et membre du bureau politique du parti ouvrier unifié, qui a remplacé, le jeudi 21 août, M. Tadeusz Pyka à la tête de la commission gouvernementale, créée samedi dernier, s'est aussitôt rendu à Gdansk.

Il a déclaré à la radio locale, au milieu de l'après-midi, que sa commission était prête à se rendre dans les entreprises pour y engager des pourparlers. Les revendications qui peuvent être satisfaites le seront sur-le-champ, a-t-il dit. Quant à celles qui nous paraissent impossibles à satisfaire, nous expliquerons pourquoi, a-t-il ajouté.

M. Jagielski n'a rien dit, en revanche, de ce qu'il pensait de l'exigence du M.K.S. (Comité de grève inter-entreprises) créé à Gdansk et avec lequel le précédent négociateur, M. Pyka, avait catégoriquement refusé de négocier les vingt et un points présentés en commun par les grévistes du port de la Baltique, avant de convoquer à la préfecture, individuellement, les représentants de chaque entreprise.

A Varsovie, l'agence de presse officielle PAP a annoncé jeudi que des réunions des organisations de base du parti avaient lieu, « *dans toute la Pologne, pour étudier la situation socio-économique du pays sur la base des recommandations* » découlant des déclarations de MM. Gierek et Babiuch « *et de la lettre adressée à ces organisations par le secrétariat du parti ouvrier unifié* (le P.C. polonais ».

« *Les participants,* affirme PAP, *soulignent que des éléments antisocialistes développent leurs activités ces jours-ci, lançant leurs slogans qui touchent aux structures mêmes du pays, à sa sécurité et au bien suprême : l'unité du pays. C'est pourquoi il est indispensable de donner un coup d'arrêt aux forces qui veulent exploiter à leurs fins le mécontentement des ouvriers en grève.* »

Citant toujours les « *participants aux réunions qui ont défini les tâches des organisations locales du parti* », PAP précise que « *les temps morts et les interruptions dans la production sont les moyens les plus coûteux pour la collectivité de défendre ses intérêts. Même si les revendications avancées devaient être considérées favorablement, les pertes seraient supportées par le peuple entier* ».

M. Mieczyslaw Rakowski, rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Polityka*, dont les commentaires ont souvent un accent libéral, écrit : « *Si nous ne parvenons pas à faire reprendre le travail d'ici quelques jours (...) alors le pays pourrait avoir à faire face à une période d'instabilité dont les conséquences pourraient être dangereuses pour tous.* » Et d'affirmer que l'Occident a tout intérêt de voir la Pologne « *conserver son équilibre pour éviter une situation qui pourrait amener en Europe une nouvelle phase, aiguë, de la guerre froide* ».

En revanche, M. Ryszard Woyna, membre du comité central du parti et commentateur de son organe *Trybuna Ludu*, a déclaré jeudi à une radio ouest-allemande que « *la Pologne peut maîtriser la crise elle-même. Monis l'étranger s'en mêlera et mieux cela vaudra. C'est notre propre problème, nous devons le résoudre nous-mêmes* ».

Nouvelles interpellations

Se montrant convaincu qu'une solution sera trouvée, M. Woyna a déclaré que « *l'important était que le gouvernement reconnaisse l'irritation et l'insatisfaction des travailleurs. Cela permettrait la poursuite des négociations avec lse grévistes, même si certaines de leurs revendications — y compris économiques — vont trop loin* ».

« *La loi en vigueur sur les syndicats polonais ne correspond plus au niveau actuel des libertés et de la démocratie socialistes* », a-t-il dit avant de saluer le rôle de l'Eglise catholique, « *un important facteur de stabilisation* ». « *Le parti a accepté définitivement la composante catholique,* a-t-il conclu, *c'est nouveau dans un pays socialiste et incroyablement important pour la Pologne.* »

Le KOR (Comité d'autodéfense sociale) a communiqué les noms des dix-huit activistes arrêtés mercredi soir ; ce sont MM. Jacek Kuron, Adam Michnik, Miroslaw Chojecki, Jan Litynski, Henryk Wujec, Dariusz Kupiecki, Zbigniew Romaszewski, Josef Sreniowski, Marek Beylin, Wojcech Celinski, Jan Cywinski, Witold LuczyWo, Mme Zenobia Lukasiewicz, MM. Wojciech Ostrowski, Waclaw Mikulski, Mme Malgorzata Pawlicka, MM. Jan Sek, Maciej Stroj.

Jeudi soir, la police a interpellé aussi M. Leszek Moczulski, président du K.P.N. (Confédération de la Pologne indépendante), créé le 1er septembre 1979. Auparavant, l'historien était l'un des animateurs du ROPCIO (Mouvement pour la défense des droits de l'homme et du citoyen), créé en mars 1977, de tendance nationaliste. Plusieurs personnes ont été arrêtées avec lui dans son appartement, dont MM. Tadeusz Mstanski et Grzegorz Rosa.

D'autres dissidents auraient été arrêtés à Varsovie, MM. Wieslaw Kecik, Sergiusz Kowalski et Mmes Ulla Droszewska, Aleksandra Serata, et M. Jan Walc, ainsi que, à Cracovie, Mme Anka Szwed. Celle-ci devait être libérée, de même que Krystyna Iwaszkiewicz, petite-fille du défunt président de l'Union des écrivains, qui avait été emmenée par la police lors de la rafle dans l'appartement de Jacek Kuron.

D'autre part, M. Peter Knopp, photographe de l'agence suédoise de photographie de l'*Aftonbladet*, et Mme Mika Larsson, envoyée spéciale du *Svenska Dagbladet*, qui s'étaient rendus à Szczecin voir les chantiers navals Adolp Warsky en grève ont été retenus par la police, qui a confisqué douze bandes magnétiques d'interviews avant de les relâcher. Il leur était reproché de ne pas être munis d'une autorisation spéciale de l'agence Interpress

Parmi les rumeurs invérifiables qui courent à Varsovie, le *Daily Telegraph* rapporte celle concernant un voyage éclair à Moscou, mercredi, de M. Gierek, qui aurait reçu la consigne de se « *montrer plus ferme à l'égard des ouvriers grévistes* ».

Enfin, à Stockholm, un groupe d'émigrés polonais disant être les représentants du KOR ont présenté jeudi à la presse un appel demandant *aux dirigeants occidentaux* d'user de leur influence pour faire comprendre aux dirigeants soviétiques et polonais le « *caractère légitime des revendications des travailleurs polonais* ».

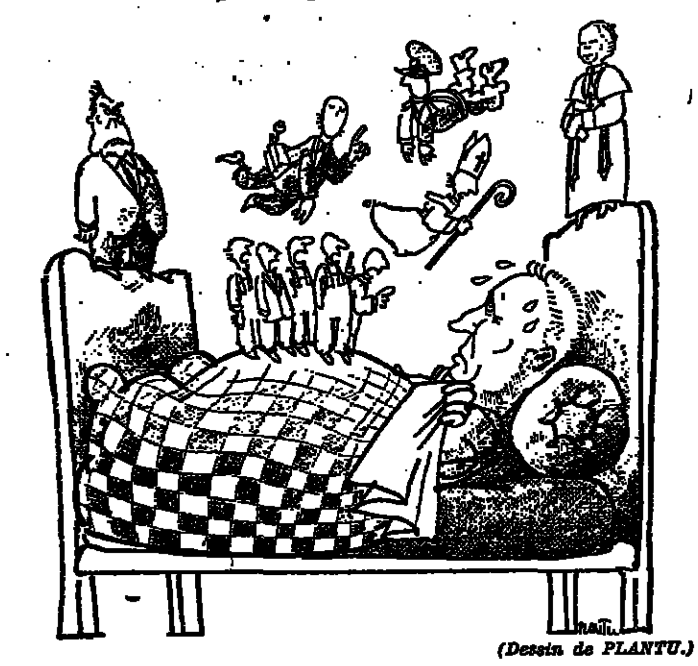
« *Personne en Pologne n'attend autre chose des pays occidentaux qu'un soutien moral et éventuellement économique (...) ni ne nourrit d'illusions sur une éventuelle intervention militaire occidentale. Le peuple polonais a parfaitement conscience de ce que cela signifierait et le refuse avec fermeté* », concluent-ils.

● *M. Bernard Stasi*, président-délégué du C.D.S., a déclaré vendredi 22 août qu'il fallait que la France et les pays occidentaux « *disent très clairement qu'ils ne sauraient accepter que des interventions extérieures viennent s'opposer à l'effort de libéralisation et de libération* » des Polonais.

M. Stasi, qui parlait à France-Inter, a ajouté : « *Il faut que nous fassions clairement savoir que nous formons des vœux pour le succès de ce mouvement.* »

● *M. Michel Charzat*, membre du secrétariat national du P.S., a estimé jeudi 21 août que, en France, « *la véritable solidarité à l'égard de la lutte des travailleurs polonais passe par le combat pour le socialisme autogestionnaire* ». « *Cette solidarité n'a rien à voir avec les positions des partisans du statu quo, qui exaltent hypocritement les grévistes polonais pour mieux conserver leurs privilèges de classe* », a-t-il ajouté. « *Elle ne se reconnaît pas non plus dans les positions de ceux qui soutiennent désormais les aspects les plus négatifs des régimes de l'Est pour tenter d'approfondir la cassure de la gauche.* »

● *Le mouvement la Nouvelle droite française* (extrême droite) a estimé mercredi 20 août que « *la stratégie non violente* » des ouvriers polonais en grève « *correspond parfaitement à un mode d'action politique défini de longue date par la Nouvelle droite française* ».


(Dessin de PLANTU.)

Rumeurs, manœuvres et psychose

(Suite de la première page.)

Un homme un peu mou, jeune, théâtral, s'impose au micro, brandissant un papier. Il se présente : « *Numéro deux des services sociaux du chantier* », et déclare sans rire : « *Je me joins à vous : c'est un moment historique. Je ne peux plus rester les bras croisés. Tout ce que vous avez le courage de dire publiquement, tous les Polonais le pensent...* »

Il se flatte, flatte la salle, gênant de veulerie, servile, mais le verbe ronfle, mélodramatique, et on l'applaudit. Il lit *toujours*, s'adresse aux journalistes étrangers pour leur signaler l'importance de ce qu'il va dire, et lance un appel à M. Gierek, le seul qui, le seul que, le seul, à part le pape, en qui l'on puisse avoir confiance : venez, sauvez-nous ! Les applaudissements ne sont plus que polis, et la perplexité tourne à la consternation, quand, *toute frémissante* de dégoût, la voix étranglée, Anna Walentynowicz, l'ouvrière licenciée en faveur de laquelle la grève avait éclaté la semaine dernière, raconte comment ce même homme l'a persécutée pendant des années, elle et tant d'autres contestataires.

Quand on demande à ce triste héros dostoïevskien qui lui a rédigé son texte, il bredouille, se frappe la poitrine. Il est raccompagné à la *grille du chantier, protégé* par une vingtaine de délégués. Mais cela a sali l'atmosphère, on a honte de s'être laissé berner, peur en découvrant la facilité avec laquelle on peut l'être.

Et, maintenant, c'est au tour d'une militante du parti communiste marxiste-léniniste de Norvège de débiter des fadaises et de lancer une harangue contre l'intervention en Afghanistan. C'en est trop, alors que les responsables du M.K.S. viennent de passer la journée — contre-offensive contre la propagande du pouvoir — à expliquer qu'il constituait un mouvement syndical et non politique, qu'il n'était pas un cache-sexe de l'opposition, pas hostile à l'U.R.S.S., pas favorable à un renversement des alliances de la Pologne.

Ils se sont durcis mais sur leur terrain — en déchirant leur carte syndicale pour bien montrer qu'ils n'étaient pas disposés à accepter le compromis qui flotte dans l'air : l'intégration dans les structures du syndicat officiel, « *démocratisé* ». Mais, dans le domaine politique, ils sont d'une prudence de chat. Et voilà maintenant un énergumène qui vient tout fausser. Quelque chose, décidément cafouille, et la réunion est levée sans que l'on sache trop pourquoi, sans que l'ordre du jour ait été épuisé, loin de là.

Explication ? Un tel tenait d'un tel qui tenait d'un tel qu'un commando de paras de l'armée allait tenter d'enlever dans la nuit les principaux animateurs du mouvement. Ceux-ci en avaient été avertis et étaient tombés dans le piège, perdant la première escarmouche de la guerre des nerfs.

BERNARD GUETTA.

EUROPE

LE RÉGIME DE VARSOVIE FACE AU MOUVEMENT SOCIAL

L'appel de soixante-deux intellectuels en faveur de la liberté syndicale

L'appel lancé mercredi 20 août par soixante-deux intellectuels à Varsovie proclame : « Une fois encore, il est apparu que l'on ne peut pas gouverner le peuple polonais si l'on n'écoute pas sa voix. Des ouvriers polonais, avec maturité et détermination, luttent aujourd'hui pour leurs droits et notre droit à tous d'une vie meilleure et plus digne. Dans ce combat, toute l'intelligentsia progressiste est de leur côté.

» Tout dépend, désormais, de la voie qui sera choisie pour sortir de la situation présente. Nous en appelons au pouvoir politique et aux ouvriers en grève pour que ce soit la voie des discussions. Pour que ce soit la voie du compromis. Personne n'a le droit de risquer le sort du pays, ni, par légèreté, de laisser passer l'espoir d'un avenir meilleur. Personne n'a le droit de recourir à tout acte que ce soit d'illégalité ou de violence, ni à l'épreuve de force. On ne peut laisser se répéter la tragédie d'il y a dix ans. On ne peut permettre que le sang coule de nouveau.

» L'exigence suprême de la raison d'Etat consiste aujourd'hui à commencer immédiatement des conversations entre la commission gouvernementale et le comité de grève élu par les travailleurs des entreprises dans les villes de la côte. On ne peut se permettre une seule heure de délai qui pourrait entraîner des faits menaçants irréversibles. En dehors de l'examen des revendications matérielles et de la garantie de la sécurité de tous ceux qui participent aux grèves, il est indispensable de reconnaître les droits des travailleurs à mettre sur pied des représentations syndicales authentiques par la voie d'élections. La liberté d'association syndicale sans ingérence extérieure est un droit fondamental des travailleurs qui doit être respecté dans tout système social.

» En conjurant les effets les plus dangereux de la situation qui s'est créée, on ne peut pas ajourner la présentation à toute la population d'une information complète sur l'état du pays, l'ouverture d'une authentique discussion nationale et la création de conditions pour la recherche commune des moyens du renouveau.

» Pour sortir de la crise actuelle, il est nécessaire d'abandonner les schémas qui portent à considérer toute revendication de réforme politique indispensable comme contraire à la raison d'Etat et menaçant les fondements du régime. »

Le texte a été signé par :

Stefan Amsterdamski, philosophe ; Nina Assorodebraj, professeur de sociologie ; Wladyslaw Bartoszewski, historien ; Wladyslaw Bienkowski, sociologue ; Maryan Brandys, écrivain ; Roman Bratny, écrivain ; Anatol Brzoza, professeur d'économie ; Bogdan Cywinski, historien ; Kazimierz Dziewanowski, journaliste ; Maria Dziewicka, économiste ; Waclaw Gajewski, professeur de biologie ; Jan Garewicz, philosophe ; Bronislaw Geremek, historien ; Aleksander Gieysztor, professeur d'histoire ; Michal Glowinski, professeur d'histoire de la littérature ; Jan Gorski, historien ; Barbara Grochulska, historien ; Artur Hajnicz, journaliste ; Anna Hochfeldowa, philosophe ; Maryla Hopfinger, historien ; Szymon Jakubowicz, économiste ; Maria Janion, professeur d'histoire de la littérature ; Jerzy Jiedlicki historien ; Anna Kamienska, écrivain ; Adam Kersten, professeur d'histoire ; Stefan Kieniewicz, professeur d'histoire ; Andrzej Kijowski, écrivain ; Tadeusz Konwicki, écrivain ; Tadeusz Kowalik, économiste (dont le domicile a été perquisitionné) ; Andrzej Krasinski, journaliste ; Martin Krol, historien ; Waldemar Kuczynski, économiste ; Vitold Kula, professeur d'histoire ; Jacek Kurczewski, sociologue ; Zdzislaw Lapinksi, historien ; Tadeusz Lepkowski, professeur d'histoire ; Marian Malowist, professeur d'histoire ; Tadeusz Mazowiecki, journaliste ; Artur Mietzirzecki, écrivain ; Stella Niemierko, professeur de biochimie ; Wlodzimierz Niemierko, professeur de biochimie ; Wisla Pankiewicz, sociologue ; Jacik Salij ; Zygmunt Skorzynski, sociologue ; Jan Strzelecki, sociologue ; Barbara Szacka, sociologue ; Jerzy Szacki, professeur de sociologie ; Szaniawski, professeur de philosophie ; Alina Szeminska, psychologue ; Zdzislaw Sztakowski, historien ; Pawel Spiewak, sociologue ; Andrzej Swiecicki, professeur de sociologie ; Jan Turnau, journaliste ; Jecek Wejroch, journaliste ; Wojciech Wieczorek, journaliste ; Eugeniusz Wierzbiski, architecte ; Zbigniew Wierzbiski, professeur de sociologie ; Kazimierz Woycieski, journaliste ; Wlodzimierz Zawadzki, professeur de physique ; Jerzy Zielenski ; Stefan Zolkiewski, professeur d'histoire de la littérature ; Juliusz Zulawski, écrivain.

POINT DE VUE

L'été polonais

par JEAN ELLEINSTEIN

CE qui se passe au Salvador, en Corée du Sud ou en Bolivie nous indigne légitimement. Confronté à des difficultés grandissantes, l'impérialisme recourt à des méthodes de terreur de plus en plus sanglantes contre les militants ouvriers, paysans et intellectuels. Les exemples argentin et chilien font tache d'huile de façon systématique. Il s'agit très certainement d'une nouvelle stratégie mise en place contre le mouvement de libération des peuples en Amérique centrale, en Amérique du Sud, en Asie, voire en Afrique. En Pologne c'est de toute autre chose qu'il s'agit, mais d'une dimension historique considérable. Trente-cinq ans après la fin de la deuxième guerre mondiale et la naissance de la Pologne « socialiste », un mouvement ouvrier se constitue dans des conditions historiques tout à fait nouvelles, sur la base de la propriété collective des moyens de production et d'échange, dans un Etat qui se réclame du socialisme.

Ce n'est pas un mouvement classique d'intellectuels auquel nous avons à faire, ni à une action spontanée d'ouvriers confrontés à des difficultés économiques ou sociales ponctuelles. Les revendications des ouvriers polonais portent sur des problèmes économiques et sociaux et sur les questions fondamentales du droit de grève, de la liberté syndicale, de la liberté de la presse. Elles ont le mérite de mettre l'accent sur la grande question du socialisme, qui est celle de la démocratie. Les ouvriers polonais, en réclamant ce droit, ne mettent pas en cause le système de propriété de la Pologne, mais la gestion économique, la domination de la bureaucratie et le refus de la démocratie politique. Parler d'éléments antisocialistes à leur propos, c'est bien évidemment reconnaître que le « socialisme réel » n'est pas réellement socialiste puisqu'il refuse la démocratie politique.

Les autorités polonaises ont eu jusqu'à maintenant le mérite de ne pas utiliser directement la répression contre les ouvriers, contrairement à ce qui s'était passé en 1970 à Gdansk, mais cela ne suffit pas. La distinction entre luttes syndicales, sociales et politiques est assez étrange de la part de dirigeants marxistes. Il est vrai qu'accepter le droit de grève, la liberté syndicale et la liberté de presse en Pologne, ce serait menacer le système politique existant en U.R.S.S. et dans les autres pays de ce type et, de ce point de vue, les grévistes polonais constituent un précédent formidable que les autorités soviétiques, compte tenu de ce qu'elles sont, ont à juste titre à craindre. Ce qui est vrai en Pologne l'est à plus forte raison en Union soviétique, en République démocratique allemande, en Tchécoslovaquie, etc.

Une logique implacable

La démocratie a une logique implacable. Dans un article récent, Gérard Molina (1) avait raison d'observer que ce mouvement pose aux dirigeants communistes français des problèmes redoutables puisque leurs propres contradictions sont mises en évidence. S'ils ne désapprouvent pas les grévistes, ils sont en même temps amenés à soutenir Gierek. Or, celui-ci utilise les méthodes traditionnelles du patronat et de l'Etat en France : diviser les grévistes, dénoncer les grèves comme politiques, insister sur le coût économique des grèves... On croit entendre les arguments utilisés en France par les pouvoirs publics et le C.N.P.F. Mais il y a une différence. En France, le droit de grève existe depuis 1864, la liberté syndicale depuis 1884, la liberté de la presse depuis 1881. Ces libertés sont des conquêtes ouvrières et c'est grâce aux organisations ouvrières qu'elles subsistent. Cela est vrai, mais elles existent *de jure* et *de facto*. Elles n'existent en Pologne, ni *de jure* ni *de facto*. C'est pourquoi les ouvriers polonais les réclament et ils ont raison de les réclamer. Dire cela clairement et fermement, ce ne serait pas désespérer Billancourt. Bien au contraire, ce serait lui donner des raisons d'espérer. Quand, au vingt-deuxième congrès du parti communiste français, Georges Marchais déclarait que la démocratie est le moyen et le but du socialisme, il avait raison. Ce qui était vrai en 1976 l'est à plus forte raison aujourd'hui. Hélas ! Cent fois hélas ! C'est lui et la direction du parti communiste français qui ont abandonné aujourd'hui le terrain de la démocratie politique. Il faut effectivement, cher Fiterman, mettre les points sur les i. Or, c'est le contraire que fait la direction du P.C.F. Après avoir approuvé l'intervention soviétique en Afghanistan, elle soutient aujourd'hui Gierek en faisant porter sa critique principale contre François Mitterrand ! Comme si l'attitude de tel ou tel dirigeant socialiste de 1956, voilà vingt-quatre ans, était en cause aujourd'hui. Qu'ils aient alors eu tort sur l'Algérie, sur Suez, ne leur donne pas nécessairement tort aujourd'hui. Cessons ce jeu absurde et dangereux qui désespère Billancourt et réjouit l'Elysée !

Il existe dans le parti communiste français un puissant courant démocratique aux composantes très diverses. Le fait qu'il ne soit pas organisé, et cela volontairement, empêche son existence d'être perçue par les observateurs extérieurs. Mais il existe, même si cela déplaît à beaucoup qui se satisfont d'un parti communiste prosoviétique anti-unitaire et antidémocratique dans son fonctionnement intérieur. La solidarité des communistes français avec les grévistes polonais doit s'exprimer dans la clarté politique et l'indépendance vis-à-vis de l'Etat polonais et du parti ouvrier polonais.

L'été polonais constitue tout autant que le printemps de Prague une raison d'espérer pour toute la gauche européenne. Quel que soit l'avenir immédiat de ce mouvement, il est l'annonce de temps nouveaux qui ne se limitent pas à la Pologne, mais qui intéressent en premier lieu l'Union soviétique elle-même, et personne ne pourra venir à bout de ce mouvement parce qu'il est l'expression profonde du sentiment de tout un peuple. Les grévistes, les intellectuels polonais, ont un sens aigu de leurs responsabilités et des possibilités que leur donne une situation géopolitique difficile. Les Soviétiques n'ont pas besoin d'envahir la Pologne, ils l'occupent déjà. Le tout est de savoir s'ils interviendront contre les grévistes. Ils le feront assurément si les dirigeants polonais ne sont pas capables de mettre fin à des grèves qui constituent pour tout le monde soviétique et proche de l'Union soviétique un exemple redoutable.

Exprimons donc notre solidarité avec les ouvriers polonais. S'excusant de ne pouvoir assister à l'anniversaire de l'insurrection polonaise de 1830 contre la Russie, Marx écrivait, le 3 décembre 1875, à Pietr Lavrov : « *L'émancipation de la Pologne est une des conditions de l'émancipation de la classe ouvrière en Europe.* » Et, le 4 décembre 1875, Engels teminait son message à Wroblewski, un ancien communard parisien d'origine polonaise, par ces mots : « *Vive la Pologne !* » Plus que jamais, ces mots restent d'actualité.

(1) *Le Monde* daté 17-18 août.

LA C.F.D.T. LANCE UN APPEL A LA SOLIDARITÉ FINANCIÈRE

La C.F.D.T. a publié un communiqué dans lequel elle déclare : « *L'aboutissement des revendications des grévistes polonais est de nature à montrer la voie pour sortir un pays communiste de l'impasse où il se trouve, notamment dans le domaine des libertés. Sans démocratie, sans liberté syndicale, il n'est pas de socialisme.*

» *Pour soutenir le combat déterminé des travailleurs polonais, et devant les difficultés matérielles rencontrées par leurs familles, la C.F.D.T. lance un appel à la solidarité et au soutien financier. Tous ceux qui se retrouvent dans le combat fondamental mené par les travailleurs polonais pour les libertés, et un mouvement syndical autonome auront à cœur de répondre à cet appel.* »

La C.F.D.T. fera parvenir aux grévistes les messages reçus et les fonds versés à l'ordre de la C.F.D.T. : Paris C.C.P. 283/24 avec la mention « solidarité Pologne ».

● *La commission exécutive de la C.F.D.T.* affirme sa solidarité avec les grévistes polonais et se déclare « *consciente des risques et périls qu'encourt un mouvement ouvrier authentique dans un pays dont le premier responsable vient de rappeler que la souveraineté est limitée* ». Pour la C.F.D.T., « *la lutte des travailleurs polonais, loin de mettre en péril le socialisme, concourt à sa construction sur des bases démocratiques. En apportant sa solidarité totale aux travailleurs polonais en grève, la C.F.D.T. n'entend exercer aucune ingérence. Les actions en cours sont de la responsabilité des grévistes et de leurs responsables.* »

Espagne

ENLEVÉE AU PÉROU PAR DES AGENTS DE BUENOS-AIRES

Une Argentine, opposante au régime Videla aurait été assassinée à Madrid

De notre correspondant

Madrid. — La découverte d'un cadavre de femme, le 21 juillet, dans un hôtel de Madrid suscite, depuis un mois, une violente polémique où sont impliqués les autorités et la police espagnoles, les services secrets militaires argentins et péruviens et, enfin, la communauté des exilés argentins en Espagne.

Selon l'ambassadeur à Madrid du gouvernement Videla, ce cadavre est celui de Mme Noemi Esther Gianetti de Molfino, Argentine de cinquante-quatre ans, dont la presse et plusieurs organisations politiques péruviennes avaient dénoncé l'enlèvement, en juin, à Lima au cours d'une opération menée conjointement par des officiers argentins et péruviens (*le Monde* du 22 avril.)

Mme de Molfino avait été séquestrée et probablement torturée en même temps que deux militants du mouvement Montenero, exilés comme elle au Pérou. Elle était l'une des « folles de la place de Mai » et également l'une des responsables de la Commision des parents de prisonniers et disparus en Argentine. On avait perdu sa trace depuis le 12 juin. C'est le 1er août que l'ambassade argentine en Espagne a annoncé sa mort dans la capitale. Le même jour, la Commission argentine des droits de l'homme affirmait qu'en fait Mme de Molfino avait été emmenée à Madrid par des agents argentins pour y être assassinée.

Déjà embrouillée, l'affaire vient de se compliquer davantage : la fille de la victime, Mme Alejandra de Molfino, est venue de Grenoble pour reconnaître sa mère d'après des photographies du cadavre. Or elle en a été incapable. Le corps a été retrouvé, en effet, deux jours après le décès, alors qu'il était en état de décomposition avancée. Le visage était gonflé et déformé. Une exhumation du cadavre pourrait aider à son identification. Mais seule la justice pourrait en décider. La police déclare, en effet, que son enquête est close.

Le triple rapt avait provoqué un scandale au Pérou. Huit officiers des services secrets argentins s'étaient rendus, le 7 juin, de Buenos-Aires à Lima pour monter l'opération. Ils avaient tiré de prison un détenu politique et l'avait emmené avec eux pour reconnaître sur place leurs futures victimes. Les services secrets péruviens leur avaient fourni une aide logistique. Selon la presse de Lima, le premier ministre du gouvernement Morales Bermudez, le général Pedro Richter, avait donné son feu vert. Ce n'est pas la première fois que les armées péruvienne et argentine travaillent ensemble dans la répression du « terrorisme international ».

Des contradictions

Trois personnes, Mme Julia Santos de Acebal, Mme de Molfino et M. Julio Cesar Ramirez, avaient déjà été séquestrées, quand un journal de Lima ébruita l'affaire. Les protestations fusèrent de partout contre cette violation du territoire péruvien par des agents étrangers. L'opération qui devait s'étendre à d'autres exilés fut bloquée. Le ministère de l'intérieur de Lima crut sortir de l'embarras en affirmant que les trois Argentins disparus avaient été, en fait, expulsés vers la Bolivie car ils étaient en situation irrégulière. Le gouvernement de Mme Lidia Geiler opposa un démenti. Le haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés fit son enquête et ne trouva aucune trace en Bolivie des trois Argentins séquestrés.

Surviennent les événements de Madrid. La police découvre le cadavre d'une femme en sous-vêtements, allongée sur son lit. Celle-ci a débarqué quatre jours auparavant à l'aéroport de Barajas venant de Rio-de-Janeiro, et est entrée dans l'hôtel-résidence en compagnie de deux hommes. A aucun moment elle n'est sortie de son appartement. Les deux hommes ont disparu, et les policiers constatent que les empreintes ont été effacées. En revanche, des documents ont été laissés sur place : un passeport avec la photo de Mme de Molfino et un nom qui n'est pas le sien ; un autre passeport avec la photo de M. Julio Cesar Ramirez, l'un des trois séquestrés de Lima, au nom duquel l'appartement a été loué.

Des coups de téléphone anonymes à des rédactions madrilènes, puis un article paru dans le quotidien de Buenos-Aires précèdent les « révélations » que l'ambassade d'Argentine à Madrid fait le 1er août sur un ton triomphant : « *La découverte du corps sans vie, à Madrid, de Mme de Molfino dans un appartement loué par Julio Cesar Ramirez, l'un et l'autre prétendument séquestrés au Pérou (...) montre à l'évidence la fausseté de la campagne de dénigrement montée contre les autorités péruviennes et argentines, et le danger que représente la subversion internationale dans ses tentatives pour miner les bases de notre société occidentale.* »

La police madrilène affirme que les empreintes digitales de Mme de Molfino fournies par la police argentine correspondent à celles du cadavre. Pourtant, il y a un élément troublant dans cette affaire : la femme retrouvée morte avait indiqué, sur sa fiche de débarquement à Barajas, qu'elle était âgée de soixante-seize ans. Soit vingt-deux ans de plus que Mme de Molfino, ce qui est beaucoup, surtout quand on prétend tromper la police en utilisant un faux nom...

Si la morte n'est pas la séquestrée de Lima, faut-il conclure qu'elle a été tuée au Pérou par ses tortionnaires, conformément aux premières informations qui ont circulé et que l'affaire de Madrid a été montée pour tirer les autorités péruviennes de l'embarras ?

Socialistes et communistes ont réagi. Ils ont dénoncé la façon dont les services de sécurité argentins ou les polices parallèles semblaient opérer en toute impunité en Espagne. Le P.S.O.E. a déposé une demande d'information au Parlement.

CHARLES VANHECKE.

● *Quarante réfugiés cubains* sur les cinq cents accueillis en mai dernier par l'Espagne suite aux événements de l'ambassade du Pérou, à La Havane, ont commencé mardi une grève de la faim dans une église de Madrid située en face de l'ambassade des Etats-Unis. Les grévistes demandent qu'on leur permette de rejoindre leurs parents exilés aux Etats-Unis. — (*A.F.P.*)

LE MOUVEMENT DE GRÈVE DE LA FAIM DES PAYSANS S'ÉTEND AUX PROVINCES DE MALAGA ET DE CORDOUE

Séville (*A.F.P.*). — Le mouvement de grève de la faim entamé le 12 août à Marinaleda, à 100 km de Séville, et circonscrit jusqu'à mercredi à la province de Séville s'est étendu jeudi 21 août à des villages de la province de Malaga et de Cordoue.

Les grévistes demandent une augmentation des fonds pour l'emploi communal alloués par le gouvernement pour employer les chômeurs à des travaux d'utilité publique. Dans quelques-uns de ces villages, les grévistes de la faim se sont enfermés dans les mairies ou dans les églises. Cinq d'entre eux ont dû être hospitalisés à la suite d'évanouissements dus à la forte chaleur.

Le secrétaire général du syndicat des ouvriers agricoles (SOC), M. Francisco Casero, qui appuie cette grève, a insisté sur le fait que « *tous les ouvriers agricoles de l'Andalousie et que tous les Andalous doivent suivre la grève afin que Madrid négocie un compromis sérieux avec le peuple andalou.* »

De son côté, le président du SOC, M. Diamantino Garcia, a affirmé : « *Si la grève ne suffit pas, nous irons labourer les propriétés abandonnées afin que l'opinion publique sache où sont les racines de nos maux.* »

Les grévistes de Marinaleda ont décidé de continuer la grève jusqu'à ce qu'ils soient reçus par le président du gouvernement ou un ministre.

Grèce

Le PASOK opère un rapprochement avec les autres socialistes d'Europe du Sud

De notre correspondant

Athènes. — M. André Papandréou, président du PASOK, parti socialiste grec, s'est entretenu à Corfou, les 20 et 21 août, avec MM. Mario Soarez, Felippe Gonzales, Charles Hernu et Bettino Craxi, qui, sur son invitation, représentaient les partis socialistes portugais, espagnol, français et italien.

Les conversations ont donné lieu à un complet tour d'horizon portant sur la sécurité, la détente, le désarmement, les rapports entre le Nord et le Sud de l'Europe, les moyens pratiques de coordonner l'action des partis socialistes. Les échanges de vues ont aussi porté sur des problèmes dont les retombées touchent plus spécialement, directement ou indirectement, les pays méditerranéens : Afghanistan, Iran, Proche-Orient. M. Papandréou a exposé la position de son parti sur la question chypriote, l'armement de la Turquie par les Etats-Unis et les problèmes de l'Egée.

Les cinq interlocuteurs ont évité toute discussion par trop dogmatique, par exemple sur l'authenticité du socialisme de tel ou tel parti européen, les divergences demeurant profondes dans le domaine de la politique étrangère, les échanges de vues sur l'intégration européenne et les problèmes de défense ont surtout été exploratoires. En effet, alors que l'Espagne et le Portugal tiennent à entrer dans la C.E.E., le PASOK, tout en reconnaissant les nouvelles réalités européennes, se propose toujours de soumettre au corps électoral la ratification de l'adhésion de la Grèce à la C.E.E.

De même, alors que le PASOK se déclare hostile au retour de la Grèce à l'OTAN et aux bases américaines, les socialistes portugais et italiens se prononcent en faveur de l'OTAN tant qu'existera le pacte de Varsovie, et les socialistes espagnols considèrent que les bases américaines répondent aux impératifs de défense de leur pays. Enfin, les violons grecs et français sont loin d'être accordés en ce qui concerne l'intégration européenne et les problèmes de défense.

Cependant, en dépit des divergences résultant des réalités propres à chaque pays, la rencontre de Corfou illustre une volonté commune d'entretenir des liens plus étroits et d'assurer des contacts plus fréquents.

Un calcul électoral

Le PASOK peut se féliciter du succès de la rencontre. Le choix de cette île était déjà significatif, car elle est la première étape maritime entre l'Europe méridionale et la Grèce. Or le PASOK, qui fut longtemps fasciné par les expériences algérienne, yougoslave et libyenne, et qui tient à maintenir des relations privilégiées avec les partis socialistes du tiers-monde, entend, tout en boudant une internationale jugée par trop inféodée aux intérêts anglo-saxons, se rapprocher du mouvement socialiste européen.

Même si les élections générales ne doivent avoir lieu qu'en 1981, le PASOK est engagé dans une âpre bataille pré-électorale. S'il a le vent en poupe, il se trouve bloqué sur sa gauche par un parti communiste particulièrement dynamique. Ce dernier, qui obtint 9,29 % des voix en 1977 et onze sièges au Parlement, escompte atteindre les 17 % imposés par la loi électorale pour pouvoir participer à la seconde répartition des sièges (les élections ont lieu à la proportionnelle renforcée) et se retrouver avec cinquante à cinquante-cinq députés. A Athènes, lors des élections municipales de 1978, il a atteint le score de 16 %.

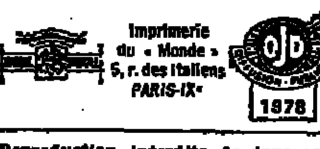
Le PASOK peut donc difficilement progresser sur sa gauche, et il doit essayer de rallier la fraction de la gauche démocratique encore hésitante mais, surtout, la masse électorale désemparée par l'éclatement du centre. Il peut espérer bénéficier du phénomène embryonnaire qui, lors des élections de 1977, dans plusieurs circonscriptions rurales fit que des électeurs de droite lui apportèrent leurs voix par hostilité envers M. Caramanlis et la Nouvelle Démocratie. Encore faut-il, pour attirer ces masses électorales disponibles, que le PASOK se présente comme plus européen. En précisant cette vocation quelque peu tardive, il renforce ses chances de devenir le premier parti du pays. Dans cette optique, la rencontre de Corfou se présente comme une heureuse opération pour le PASOK.

MARC MARCEAU.

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
O.J.D. 1978

Commission paritaire n° 57 437.



AFRIQUE

Ouganda

Les hélicoptères français ont commencé leurs largages de vivres

De notre envoyée spéciale

Soroti. — *M. Jean-Xavier Clément*, ambassadeur de France en Ouganda, profitant de la mise en place définitive de la mission humanitaire française, qui porte le nom de code *« Menthe »*, s'est rendu, pour la première fois dans le Karamoja, où il a pu constater les besoins des populations et la situation des ressortissants français travaillant à Namalu.

Une vingtaine de Français appartenant à différentes organisations — *Médecins du monde*, Médecins sans frontières, Ordre de Malte, Hôpital sans frontières, Croix-Rouge — opèrent, en effet, dans plusieurs villages du Karamoja.

C'est en priorité pour les aider que les deux Puma de l'ALAT (aviation légère de l'armée de terre) ont commencé leurs rotations ce vendredi 22 août. Toute organisation caritative pourra faire appel à l'aide militaire française. La deuxième mission du Puma a d'ailleurs été en faveur des enfants les plus déshérités de Kaabong, dans l'extrême nord de Karamoja, où travaillent des infirmières de l'organisation britannique Save the Children Fund.

Les *quarante-deux hommes* de la mission, installés tant bien que mal dans l'école de pilotage, mise en place par l'ONU à Soroti, sont, pour leur part, prêts à répondre à toute *demande*.

Le manque de coordination au niveau de toutes les associations opérant en Ouganda crée cependant des difficultés et comme le reconnaît M. Clément : *« Nous sommes en improvisation permanente. »*

« L'ALAT peut aujourd'hui, dit le lieutenant-colonel Pfister, responsable militaire de l'opération, *transporter quotidiennement dix tonnes de nourriture ou de médicaments là où les besoins se feront sentir, en particulier dans les endroits inaccessibles où l'on ignore encore parfois l'ampleur du mal. Encore faut-il avoir des stocks et pour l'instant certaines organisations se montrent réticentes à faire distribuer leurs dons par l'intermédiaire de l'armée française. »*

D'autre part, si au niveau des états-majors l'entente est totale entre *Français et Ougandais, sur le terrain* quelques problèmes de liaisons avec les responsables des centres éloignés demeurent. Les communications entre les villages sont parfois difficiles et *les chefs de garnison ne sont pas* toujours prévenus de l'arrivée des hélicoptères, ce qui risque de créer des incidents comme celui de mercredi à Kaabong où des soldats *ougandais ont tenu sous la menace* de leurs armes pendant trois quarts d'heure le « Puma » français. L'officier de liaison ougandais, promis par les autorités, n'est arrivé que le 22 août.

Enfin, malgré le feu vert de Dar-Es-Salaam à *l'opération française*, les soldats tanzaniens, à Soroti, se sont montrés quelque peu nerveux à l'arrivée des troupes françaises. Tout semble maintenant rentrer dans *l'ordre, mais à part les cuisiniers* qui sortent faire le marché à Soroti où, à trois heures de piste du Karamoja ils trouvent viande, légumes et fruits, les soldats sont pour l'instant *consignés à la base*.

Ceux qui espéraient participer de près au sauvetage des Karamojong se montrent quelque peu déçus de constater que leurs seuls contacts avec les Ougandais se limitent pour l'instant aux rapports avec les *« boys » de l'école de pilotage*.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Angola

NEUF CONDAMNATIONS A MORT A HUAMBO

Neuf membres d'un réseau de l'UNITA, reconnus coupables d'avoir posé des bombes qui ont fait des victimes, ont été condamnés à mort, jeudi 21 août, par un tribunal *révolutionnaire siégeant* à Huambo. Le tribunal a également prononcé deux peines de vingt ans de prison, une de douze ans et une de deux ans. Enfin, cinq prévenus ont été acquittés faute de preuve a précisé la radio angolaise. Le 5 août dernier, le même tribunal avait condamné à mort seize autres *« contre-révolutionnaires »* coupables d'attentat. — *(A.F.P., U.P.I., Reuter.)*

Somalie

LES ÉTATS-UNIS SONT AUTORISÉS A UTILISER LA BASE DE BERBERA

Le département d'Etat américain devait annoncer ce vendredi 21 août la signature d'un accord avec la Somalie, permettant aux forces des Etats-Unis d'utiliser la base de Berbera sur le golfe d'Aden. La Somalie, qui avait initialement demandé une contrepartie financière de 2 milliards de dollars, sous forme d'aide militaire, ne recevrait que 25 *millions* de dollars pour l'année en cours. Cet accord négocié entre le général Ahmed Suleiman Abdullah, conseiller du président Syaad Barre pour les affaires de sécurité, et le secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires africaines, M. Moose, s'inscrit dans le cadre du renforcement du dispositif militaire américain dans la région de l'océan Indien décidé par M. Carter après l'invasion soviétique de l'Afghanistan. Deux accords similaires ont été conclus dans les derniers mois, avec le Kenya *et le sultanat d'Oman*. — *(A.F.P., U.P.I.)*

[La base de Berbera, située au au nord-ouest du pays face à Aden, a été construite et utilisée par les *Soviétiques* jusqu'en novembre 1977, date à laquelle la Somalie a dénoncé le traité de coopération conclu avec Moscou trois ans plus tôt. La base dispose d'un aéroport pouvant notamment accueillir des bombardiers stratégiques B-52, et d'importantes facilités pour le mouillage et la réparation de navires, ainsi que de grandes capacités de logement.]

● *L'attentat à la bombe*, commis dans les bureaux de l'université de Pretoria, dans la nuit du 15 au 16 août *(le Monde* daté 17-18 août), a été revendiqué par une organisation d'extrême droite, le Wit Kommando, a indiqué le 20 août, la police sud-africaine.

Tunisie

TROIS PERSONNALITÉS DU PARTI SOCIALISTE DESTOURIEN FONT L'OBJET DE POURSUITES JUDICIAIRES

(De notre correspondant.)

Tunis. — L'Assemblée nationale a voté, jeudi 21 août, la levée de l'immunité parlementaire de M. Hassen Kacem, impliqué dans un trafic de marchandises. *Il* n'avait pas été inquiété lorsque l'affaire avait été appelée devant la justice voilà trois ans.

Au cours de cette même séance, M. Ameur Ben Aïcha, ancien directeur adjoint du parti socialiste destourien, exclu du parti *pour « s'être ingéré dans les affaires de la justice » (le Monde* daté 10-11 août), a été officiellement déchu de son mandat. Depuis plusieurs années, MM. Kassem et Ben Aïcha passaient pour être parmi les plus sérieux partisans, au sein du parti, des méthodes autoritaires qui n'excluaient pas toujours la violence.

Une troisième personnalité du parti, M. Mohamed Troudi, ancien secrétaire général du comité de coordination de *la région* de Bizerte, a été arrêtée jeudi. M. Troudi est accusé d'avoir détruit des documents officiels appartenant au comité de coordination, avant d'être évincé de celui-ci depuis trois semaines.

M. D.

ASIE

Chine

Comment moderniser le pays ?

(Suite de la première page.)

Cinq vice-premiers ministres, tous âgés de plus de soixante-dix ans, abandonneront leurs fonctions gouvernementales.

Ce sont MM. Deng Xiaoping, Chen Yun, Li Xiannian, Xu Xiangqian et Wang Zhen. Un sixième vice-premier ministre, *M. Chen Yonggui*, qui est aussi membre du bureau politique, perdrait son poste, mais pour des raisons différentes : il était le paysan venu de la brigade de Dazhai, reniée comme « modèle » pour l'agriculture et critiquée pour sa mauvaise gestion. Survivance d'un autre âge, ce personnage symbolique n'avait plus sa place depuis longtemps dans l'équipe *dirigeante, et sa chute* ne devrait pas entraîner de conséquences politiques notables.

Le rajeunissement des cadres

Exception faite du cas de M. Chen Yonggui, ce remaniement, explique-t-on, à deux objectifs. D'une part, mieux marquer la distinction entre l'Etat et le parti : *il est anormal en effet* que M. Hua Guofeng soit président du P.C. et chef du gouvernement. Ce cumul de fonctions est sans précédent dans l'histoire du régime et ne saurait se prolonger. Un rajeunissement des cadres dirigeants est d'autre part souhaitable : c'est à des hommes dans leur soixantaine, comme MM. Zhao Ziyang et Wan Li, *vice-premiers ministres depuis* avril, qu'il revient de prendre progressivement en main les destinées du pays.

Il est bon, ajoute-t-on, qu'un terme soit mis à un système dans lequel les dirigeants ne peuvent être mis à la retraite quel que soit leur âge, y compris lorsque leurs facultés commencent à décliner — comme ce fut le cas *pour Mao, — circonstance dont* profitèrent, paraît-il, sa femme, Mme Jiang Qing, et ses amis de la *« bande des quatre »* pour exercer une influence aussi néfaste qu'incontrôlée.

La position de M. Hua affaiblie

Tout cela ne rend compte que de façon très incomplète de l'opération en cours. *D'abord* parce que la réalité du pouvoir réside dans les organes dirigeants du parti beaucoup plus que dans ceux de l'Etat ; ensuite parce que divers postes-clés vont être logiquement libérés par certains des vice-premiers ministres sortants *et que l'on ignore encore à qui* ils seront confiés.

En ce qui concerne le parti, M. Hua Guofeng conserve, en principe, son poste de président, mais MM. Deng Xiaoping, Chen Yun, Li Xiannian et Wang Zhen gardent eux aussi leur siège au bureau politique. La notion de limite d'âge ne s'applique donc pas au sein de cet organisme, où *l'équilibre des forces reste, en* apparence, inchangé. En apparence seulement, car il va de soi que les fonctions gouvernementales exercées par tel ou tel membre du bureau politique contribuent à lui donner du poids. En ce sens, M. Hua Guofeng perd *des points en cessant d'être chef* du gouvernement, et cela au profit de M. Deng Xiaoping, qui *obtient la nomination* à ce poste d'un personnage qui lui est proche, M. Zhao Ziyang.

S'agissant toujours des rapports de force au sein du parti, l'autorité de M. Hua Guofeng est loin d'être sans partage depuis le rétablissement, en février dernier, du *secrétariat du comité central*, dirigé par M. Hu Yaobang, autre personnage proche de M. Deng. *Ainsi ce dernier renforcerait* encore sa position en isolant un peu plus l'homme qui avait été désigné par Mao comme son successeur.

Les jeux ne semblent pas entièrement faits cependant si l'on considère les questions encore en suspens en ce qui concerne les organes de l'Etat et du gouvernement. Trois postes, principalement, *devraient être libérés* par les vice-premiers ministres sortants et semblent poser des problèmes : celui de président de la puissante commission d'Etat pour les finances et l'économie, actuellement occupé par M. Chen Yun. D'importants mouvements *ont déjà* eu lieu dans l'appareil économique de l'Etat avec la nomination de M. Yao Yilin (un *ancien collaborateur de M. Chen* Yun) à la tête de la commission de planification, en remplacement de M. Yun Qiuli, qui prend en charge une commission, nouvellement créée, de l'énergie. Les interprétations ne sont pas unanimes sur ce récent changement, *mais on y voit en général* le signe qu'un débat se poursuit sur plusieurs aspects fondamentaux de *la politique économique, en* particulier sur le rythme et l'orientation des investissements, ainsi que sur les méthodes de travail dans l'industrie. L'homme qui remplacera M. Chen Yun peut jouer un rôle déterminant dans ce débat.

L'insatisfaction de l'armée

Le poste de ministre de la défense, que détient le vieux maréchal Xu Xiangqian, est peut-être plus difficile encore à pourvoir. Les plus hautes personnalités *militaires* se *font*, depuis quelque temps, remarquer par leur silence, et il n'est pas évident que les *orientations* les *plus récentes* du régime soient volontiers acceptées dans l'armée, moins encore l'idée d'une retraite obligatoire à partir d'un certain âge, chez des cadres peu préparés à ce genre de traitement. L'armée, d'une manière générale, a reçu *peu de satisfactions de la part de* la nouvelle direction, et la politique dite de réajustement n'a guère *favorisé* les industries d'armement — lorsque celles-ci n'ont pas dû se reconvertir vers des productions civiles. L'homme qui aura à la fois la confiance de l'armée *et celle de la direction* du parti est à découvrir.

La magistrature suprême, enfin, doit-elle être renouvelée ? Il semble avoir été un moment question de rétablir le titre de président de la République, prévu par la Constitution de 1954, occupé par Liu Shaoqi et supprimé depuis la révolution culturelle. On n'en parle plus, et le bruit court que le *maréchal* Ye Jianying n'a pas l'intention d'abandonner ses fonctions de président du comité permanent de l'Assemblée nationale populaire — dans lesquelles il est d'ailleurs encore apparu jeudi à Pékin — et qui équivalent pour l'instant à celles de chef de l'Etat. Son maintien à ce poste, à quatre-vingt-un ans, peut paraître surprenant dans le cadre d'une opération générale de rajeunissement. D'aucuns y voient des motifs politiques : le vieux maréchal, encouragé par quelques vétérans de la vieille garde, n'apprécierait que modérément les *audaces iconoclastes inspirées par* M. Deng Xiaoping et serait résolu à rester, aussi longtemps qu'il le pourrait, le gardien des grandes traditions.

Austérité

On interpréterait à tort ces mouvements politiques comme le simple jeu de rivalités entre des hommes. Les principaux protagonistes du remaniement en cours *représentent des forces politiques* différentes, dont les intérêts ne coïncident pas, et qui, si elles ne sont pas nécessairement antagonistes, ne marchent pas toujours du même pas sur la même voie. M. Deng Xiaoping a voulu aller très vite en besogne depuis son retour au pouvoir en 1977. Plusieurs fois il s'est heurté à des résistances, a opéré des retraites tactiques et a même, sans la moindre vergogne, purement et simplement changé son fusil *d'épaule. Moyennant quoi*, le chemin qu'il a accompli en trois ans est considérable, et ses ennemis ont pratiquement disparu aujourd'hui de la scène politique. Il lui reste maintenant à mettre en place une équipe de véritables alliés, capable de lui survivre. Cela suppose la mise au pas d'hommes incarnant des tendances, des courants différents du *sien, au sein du parti et de l'Etat*, que leur attachement à certains aspects du maoïsme soit historique ou date au contraire de la révolution culturelle. La tâche serait plus aisée si les politiques dont M. Deng Xiaoping s'est fait le promoteur avaient obtenu des *succès plus clairs, si de nouveaux* sacrifices ne s'annonçaient pas au nom du réajustement de projets économiques formés à l'origine avec un peu trop d'optimisme et de volontarisme.

Sur ce point aussi, la prochaine session de l'Assemblée devrait apporter quelques lumières. La présentation du plan de dix ans n'est pas attendue avant le congrès du parti, cet hiver, *mais* on prévoit que le rapport sur les activités du gouvernement fixera dans ce domaine quelques directives à court et moyen terme. Une prolongation de la période de réajustement, c'est-à-dire d'austérité, serait notamment à prévoir, au moins jusqu'en 1983.

ALAIN JACOB.

LES PORTRAITS DE MARX ENGELS, LÉNINE ET STALINE SONT ENLEVÉS DE LA PLACE TIAN-AN-MEN

(De notre correspondant.)

Pékin. — *La phobie des portraits « politiques » vient de faire de nouvelles victimes à Pékin. Les travaux de démolition — car on travaille dans le dur — ont commencé, jeudi 21 août, sur les effigies de Marx, Engels, Lénine et Staline, qui s'érigeaient de part et d'autre de la place Tian-An-Men, face à l'ancien palais impérial. Commentaire d'un porte-parole de la municipalité pékinoise :* « L'usage ancien était que ces portraits soient dressés sur la place Tian-An-Men *pour les grandes* occasions et retirés ensuite. Mais ils furent mis en place durant la révolution culturelle et y restèrent. »

Ces quatre personnages historiques se voient réduits au rang de vestiges d'une époque révolue, lourde de mauvais souvenirs. On les ressortira, paraît-il, « lorsque ce sera nécessaire ». *L'occasion pourrait être bonne d'opérer alors une sélection. Les paris sont ouverts sur le sort qui sera réservé, dans l'avenir, au portrait de Staline. Les travaux avaient lieu jeudi dans l'indifférence totale des passants. Du haut de la porte Tian-An-Men, la dernière image de Mao, encore en place au cœur de Pékin, paraissait contempler la scène avec une égale sérénité.* — A. J.

Corée du Sud

Le général Chon Too-hwan sera élu président de la République le 27 août

De notre envoyé spécial

Kwangtan. — C'est au quartier *général* de la 1re division, à 4 kilomètres au sud de la zone démilitarisée qui divise la péninsule en *deux*, et à *40 kilomètres* de Séoul, que le général Chon Too-hwan, le nouveau maître du pays, a renoncé à ses étoiles, ce vendredi 22 août. Ce retrait de l'armée, mettant fin à un carrière de vingt-neuf ans, est la condition nécessaire pour qu'il *puisse accéder* au pouvoir avec toutes les apparences de la légalité. Aux termes de la Constitution en vigueur, faite à sa mesure par le président Park, le chef de l'Etat doit en effet être un civil. Le général Chon, seul candidat, sera élu le 27 août par un collège des grands électeurs. Ce choix est appelé à être confirmé par une seconde élection, *probablement fin octobre, selon* les dispositions de la nouvelle Constitution qui aura été adoptée entre-temps.

En présence de plusieurs membres du cabinet, de parlementaires et d'un grand nombre de généraux, dont les cinq qui l'entourent à des postes-clés, des attachés militaires accrédités à Séoul et de trois généraux américains, le général Chon a passé en revue deux bataillons de cette 1re division qu'il commanda en 1978. A ce poste, il découvrit le *troisième des tunnels « creusés sous le 38e parallèle par la Corée du Nord »*, affirme-t-on à Séoul. Ce fut son dernier commandement : en 1979 il prenait en effet la tête des services secrets de l'armée.

« Nouvelle histoire », « nouvelle génération », « nouvelle détermination ». Ces mots en énormes caractères tracés sur d'immenses pancartes plantées sur la colline faisant face à la tribune au bas de laquelle sont alignés des chars, canons pointés vers le ciel, sont apparemment les slogans du régime en train de naître. *« J'ai choisi la voie de la justice difficile et non pas celle de l'injustice facile »*, devait déclarer le général Chon dans son message d'adieu à l'armée. Le nouveau maître de la Corée du Sud a troqué son uniforme pour un *costume civil*. A-t-il pour autant changé un état d'esprit qui ne fait assurément pas de lui un homme prêt au *compromis* ?

PHILIPPE PONS.

En perdition au large du Japon

UN SOUS-MARIN SOVIÉTIQUE EST PRIS EN REMORQUE

Tokyo *(Reuter)*. — La marine soviétique s'apprêtait, ce vendredi matin 22 août, à prendre en remorque le sous-marin nucléaire d'attaque de la classe *Echo-I*, à *bord duquel a éclaté un incendie*, au large d'Okinawa, dans le Pacifique.

Selon les autorités maritimes japonaises, le bâtiment, privé de toute propulsion, a été rejoint à l'aube par un remorqueur et par un pétrolier battant tous deux *pavillon soviétique*. Les préparatifs de remorquage ont alors immédiatement commencé. Le *sous-marin* a été gardé *toute* la nuit par le navire soviétique *Meridyan* qui a recueilli cinquante-cinq membres de l'équipage.

Il est vraisemblable que le bâtiment sera remorqué sur Vladivostok, ce qui représente un voyage de 2 100 kilomètres environ, échelonné sur une dizaine de jours.

Le ministère japonais des affaires étrangères a présenté une demande d'explications à l'Union soviétique par l'intermédiaire de l'ambassade d'U.R.S.S. à Tokyo, notamment à propos de l'éventualité d'une fuite radioactive (qui n'a pas été constatée à ce jour).

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	202 F	331 F	461 F	590 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	367 F	661 F	956 F	1 250 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	234 F	396 F	558 F	720 F
II. — SUISSE - TUNISIE	289 F	505 F	723 F	940 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

AMÉRIQUES

Devant la commission d'enquête

M. BILLY CARTER AFFIRME QU'IL N'EST PAS INTERVENU EN FAVEUR DES LIBYENS

Washington *(A.F.P.)*. — M. Billy Carter, le frère du président, a affirmé sous serment, jeudi 21 août, que jamais la Libye ne lui avait demandé d'intervenir auprès du chef de la Maison Blanche ni d'aucun membre du gouvernement américain.

Interrogé par la commission sénatoriale d'enquête sur ses activités libyennes, il a également affirmé qu'il avait prévenu, dès le début, les Libyens qu'il n'avait aucune influence sur la politique américaine. « *Je n'ai jamais demandé à mon frère de faire quelque chose pour la Libye*, a-t-il affirmé, *je savais aussi qu'il n'aurait rien fait même si j'avais été assez stupide pour lui demander*. »

M. Billy Carter a encore soutenu que jamais son frère ne lui avait révélé d'informations confidentielles de la Maison Blanche, pas plus que l'état de l'enquête secrète sur le prêt de 220 000 dollars accordé par Tripoli. Il a également souligné que cette somme était un prêt et non une « redevance » pour services rendus à la Libye.

Le département de la justice soutient, pour sa part, qu'il ne s'agit pas d'un prêt et a, en conséquence réclamé l'inscription de M. Billy Carter comme agent d'un pays étranger.

Au sujet de l'utilisation de cet argent, M. Billy Carter a de nouveau affirmé qu'il avait servi à rembourser des dettes et à régler ses retards d'impôts. Dans une déclaration liminaire, le frère du président, qui semblait très mal à l'aise sous les flashes des photographes, avait demandé à la commission de le considérer comme « *un homme ordinaire ayant des problèmes financiers et familiaux hors du commun* ».

« *J'espère*, avait-il ajouté, *que ce témoignage montrera que Billy Carter n'est pas un bouffon ou un dingue comme certaines personnes haut placées l'ont décrit.* »

● *Deux personnes* ayant participé aux négociations sur le prêt accordé par la Libye à M. Billy Carter font l'objet d'une enquête de la justice fédérale américaine, qui les soupçonne de trafic de cocaïne et de marijuana. — *(A.F.P.)*

États-Unis

LE CONGRÈS DE L'AMERICAN LEGION

M. Carter justifie une politique de défense « prudente et réaliste »

De notre correspondante

New-York. — Les problèmes de la défense vont jouer un rôle important dans la campagne qui va opposer MM. Carter et Reagan, si l'on en croit les discours des candidats cette semaine devant le congrès de l'American Legion, à Boston.

Après MM. Reagan et Anderson, M. Carter a pris la parole, le jeudi 21 août, devant la plus importante des organisations d'anciens combattants américains qui compte deux millions six cent mille adhérents et constitue un bastion du conservatisme.

Mardi, M. Reagan avait repris quelques-uns des thèmes abordés la veille devant les anciens combattant des guerres étrangères : la nécessité d'un réarmement intensif en raison des menaces soviétiques et des carences des démocraties dans ce domaine.

M. Carter, qui s'adressait peut-être autant aux Soviétiques qu'à son adversaire, a mis l'accent sur la nécessité de préserver la paix et sur les choix difficiles qu'il doit faire en tant que commandant en chef des armées.

« *La plus sûre garantie de la paix est la force militaire*, a-t-il dit, *nos buts sont simples : nous voulons la sécurité dans l'honneur et la paix.* » Et il a défini quatre objectifs : prévenir la guerre, partager avec les alliés des Etats-Unis la protection des démocraties industrielles, protéger les sources d'énergie, en particulier celles du Proche-Orient et enfin, protéger les citoyens américains partout dans le monde.

S'opposant aux vues « *simplistes* » et « *bellicistes* » de M. Reagan, M. Carter a affirmé qu'il était partisan d'une « *diplomatie courageuse ayant le sens de ses responsabilités* ». Il a rappelé les décisions prises depuis son entrée à la Maison Blanche, en particulier le remplacement du bombardier B-1 par le missile de croisière plus maniable et plus précis, et le projet de mise en place des missiles MX.

M. Carter a évoqué la nouvelle stratégie nucléaire et l'abandon des objectifs civils pour des cibles militaires et politiques. Il a assuré que le secrétaire d'Etat, M. Muskie, et le secrétaire à la défense, M. Brown, avaient été tenus au courant de cette décision. On a fait état, ces derniers jours, de la mauvaise humeur de M. Muskie, qui aurait appris par la presse la décision prise par M. Carter et son conseiller pour les affaires de sécurité, M. Brzezinski.

Réfutant un autre argument de M. Reagan, qui est hostile à la ratification de l'accord SALT 2, il a réaffirmé la nécessité de parvenir à un contrôle bilatéral des armes nucléaires. Il a assuré que la puissance de destruction des arsenaux stratégiques qui existent dans le monde suffirait à provoquer une « *dévastation totale* ». « *Si on nous force à nous lancer dans une course aux armes nucléaires, nous serons à même d'y faire face et de la gagner, mais sachons le bien*, a insisté le président, *nous lancer les premiers dans une course aussi dangereuse et aussi coûteuse serait la preuve d'une absence totale du sens des responsabilités.* » Et toujours à l'adresse de M. Reagan, qui promet des réductions spectaculaires d'impôts, M. Carter a poursuivi : « *Notre pays a le courage de rejeter l'illusion qu'il est possible d'obtenir quelque chose pour rien, 'objectif fantaisiste d'une puissance sans sacrifices, la promesse irresponsable d'une politique économique à bon compte et d'une politique de défense à coup de poing.* »

« *La stratégie américaine*, a dit M. Carter, *se veut prudente et à long terme* », elle tient compte « *de l'évolution de la politique et de l'attitude soviétique* ». Il a abordé alors la question des armements conventionnels. « *Il est grand temps*, a-t-il dit, *de les remettre à l'honneur après les années de désaffection qui ont suivi la guerre du Vietnam.* » Il a déclaré que l'OTAN allait connaître un renouveau grâce à un programme de reconstruction de ses forces sur quinze ans, qui rendra l'alliance atlantique capable de faire face à n'importe quelle menace en Europe. Il a passé en revue les autres théâtres d'opérations éventuels, soulignant, pour l'Asie, l'importance des nouvelles relations avec la Chine.

M. Carter a souligné l'importance stratégique et économique du golfe Persique, assurant que la force d'intervention américaine de l'océan Indien serait bientôt « *plus que symbolique* ».

A propos du Proche-Orient, il a redit sa confiance dans les accords de Camp David et s'est déclaré assuré que « *les Israéliens, les Egyptiens, mais aussi les populations de Jordanie, du Liban, de Syrie, ainsi que les Palestiniens, veulent la paix* ».

Il a enfin souligné l'importance du programme d'aide à l'étranger, autre bête noire de M. Reagan, rappelé le rôle que son administration assigne à la défense des droits de l'homme dans le monde, et fait applaudir, sans difficulté, son projet de recensement militaire des jeunes gens de dix-huit à vingt ans, qui continue à susciter une vive opposition.

Moins applaudi que M. Reagan, M. Carter a cependant été chaleureusement reçu par un auditoire qui a paru sensible à ses appels au bon sens, au réalisme et à l'esprit de sacrifice.

NICOLE BERNHEIM.

Bolivie

Selon Amnesty International

L'ARMÉE AURAIT COMMIS DES ATROCITÉS DANS UNE VILLE MINIÈRE

Amnesty International a publié le jeudi 21 août à Londres un rapport accusant l'armée bolivienne de pillage, viols, assassinats et enlèvements dans la ville minière de Caracoles, le 4 août. L'organisation internationale précise que son rapport, qui repose sur les déclarations de nombreux témoins, est l'exemple le mieux documenté des agissements de l'armée bolivienne depuis le coup d'Etat du 17 juillet.

L'attaque de Caracoles, à 266 kilomètres au sud-est de La Paz, a comencé par un pilonnage d'artillerie effectué par le régiment Max-Toledo. L'aviation et les chars sont ensuite intervenus. Lorsque l'infanterie a pénétré dans la ville, les mineurs ont cependant tenté de résister avec des armes de fortune. Ceux qui tentaient d'échapper à la troupe ont été poursuivis et exécutés. Les soldats ont rempli la bouche de l'un d'entre eux de poudre à canon puis l'ont fait sauter sur la place principale de la ville. Ils se sont ensuite répandus dans les rues de Caracoles, pillant les maisons une par une et violant les femmes et les jeunes filles.

Neuf cents habitants de la ville ont disparu, indique Amnesty International, mais on ignore combien ont été tués, sont en prison ou ont réussi à prendre la fuite.

● *A La Paz*, l'épiscopat a publié, le mercredi 21 août, un communiqué très sec condamnant « *la campagne de discrédit lancée par l'armée contre Mgr Manrique, archevêque de la capitale* ». L'assemblée épiscopale renouvelle son soutien et sa complète solidarité avec le prélat. De son côté, le ministre de l'intérieur, le colonel Arce Gomez, a déclaré, mercredi, que Mgr Manrique « *devait seulement à son âge de ne pas avoir encore été arrêté* » et que la patience du gouvernement « *avait des limites* ». — *(Reuter, U.P.I.)*.

● *Le gouvernement clandestin de M. Hernan Siles Zuazo* a publié jeudi 21 août à La Paz son premier « décret », qui a été distribué dans les rues de la capitale bolivienne sous forme de tracts. Imprimé sur des feuilles portant l'emblème national, ce document « rétablit toutes les libertés politiques, syndicales et de presse ». Le gouvernement clandestin d'Union nationale affirme avoir reçu le soutien des milieux syndicaux et démocratiques dans les villes, les mines et les campagnes et appelle à la « résistance nationale et populaire » contre le gouvernement de « destruction nationale ». — *(A.F.P.)*

● *Force ouvrière réclame le boycottage du commerce avec la Bolivie* et se joint au mouvement syndical libre (C.I.S.L.) qui a lancé un appel dans ce sens. De son côté, la Confédération universitaire bolivienne (CUB) demande à « tous les régimes démocratiques du monde » de reconnaître le gouvernement clandestin de M. Siles Suazo, seul représentant légitime du peuple bolivien. Dans un communiqué publié jeudi 21 août à Paris, la CUB exhorte « le ministre français des affaires étrangères, les ministres de l'éducation de France, des pays de la C.E.E., du pacte andin et de tous les pays démocratiques à suspendre toute aide et assistance technique à la junte militaire bolivienne ». Elle souligne que la junte qui s'est emparée du pouvoir le 17 juillet est dirigée par « des trafiquants de drogue connus tant au niveau national qu'au niveau international ».

Suriname

Le chef d'état-major confirme l'orientation pro-occidentale du nouveau gouvernement

Paramaribo *(A.P.)*. — Le commandant Bouterse, chef d'état-major et auteur du coup d'Etat du 13 août, a proposé le jeudi 21 août la mise en place d'un conseil parlementaire provisoire, et précise qu'il ne prévoyait pas d'élections générales dans les deux années à venir. Il a estimé que les militaires continueront d'exercer le pouvoir aux côtés du gouvernement civil qu'ils ont mis en place au mois de mars, et réorganisé la semaine dernière.

Le commandant Bouterse a déclaré qu'il fallait mobiliser les énergies et accroître la productivité, afin de remédier à la stagnation économique due, selon lui, à l'inefficacité et à la corruption du dernier gouvernement élu. Il s'est déclaré opopsé à tout « *système d'extrême gauche* », en particulier à un système calqué sur celui de Cuba, et a confirmé les informations selon lesquelles la réorganisation de la semaine dernière avait été provoquée par la menace d'une prise du pouvoir par des conspirateurs de gauche.

Le commandant a déclaré qu'il s'attendait à une aide des Pays-Bas et des Etats-Unis pour la formation d'un nouveau corps d'officiers et a révélé que les Néerlandais avaient déjà commencé l'entraînement des soldats. Il a encore confirmé que l'ancien premier ministre élu, M. Henck Arron, figurait parmi plusieurs hommes politiques arrêtés pour « *corruption* ». Un tirbunal spécial doit les juger.

En mai, M. Henk Chin Sen, le premier ministre installé avec l'appui des militaires, avait déclaré que de nouvelles élections seraient organisées, en octobre 1982. Le commandant Bouterse a enfin accusé le gouvernement de M. Arron d'être responsable de l'aggravation du problème de l'émigration des habitants du Suriname vers les Pays-Bas [où cent cinquante mille d'entre eux vivent aujourd'hui]. Il a déclaré qu'il fallait, à présent, rendre le pays « *plus vivable* » afin d'inciter les exilés à revenir.

PROCHE-ORIENT

Après la résolution du Conseil de sécurité sur Jérusalem

Amertume et colère en Israël

L'Egypte a qualifié jeudi 21 août de « positive et constructive » la résolution adoptée la veille par le Conseil de sécurité des Nations unies condamnant l'annexion de Jérusalem-Est par Israël et invitant les pays membres de l'ONU à retirer leurs ambassades de Jérusalem.

En revanche, le ministère israélien des affaires étrangères a rejeté officiellement jeudi la résolution de l'ONU affirmant qu'elle ne modifiera en rien le fait que « Jérusalem demeure la capitale d'Israël et que la Ville sainte ne sera plus jamais divisée ».

De notre correspondant

Jérusalem. — « *Israël vient de subir l'une de ses plus graves défaites au Conseil de sécurité des Nations unies, car plusieurs pays trouveront, dans la résolution qui vient d'être approuvée, une excuse légale pour transférer leur ambassade à Tel-Aviv, sans avouer ouvertement qu'ils agissent sous la pression arabe.* » L'éditorial du quotidien du soir, *Yediot Aharonot*, résumait ainsi, le 21 août, les craintes des milieux politiques.

Les dirigeants n'ont pas pu traiter cette affaire par le mépris, comme ils l'ont souvent fait après les nombreuses condamnations qui avaient précédé celle-ci. Ils ont réagi avec amertume et colère, car ils ne doivent plus seulement faire face à des déclarations sans effet immédiat. Le texte adopté le 20 août est assorti d'une réelle sanction. Tous les observateurs israéliens craignent que le mouvement lancé par quatre pays (le Chili, le Venezuela, l'Equateur et l'Uruguay), qui ont déjà décidé de fermer leur ambassade à Jérusalem, et seront bientôt suivis par les Pays-Bas, ne se transforme en véritable exode diplomatique.

Avant l'adoption, le 30 juillet, de la loi fondamentale sur « *Jérusalem réunifié* », treize pays avaient le siège de leur ambassade à Jérusalem et non à Tel-Aviv, comme tous les autres représentés en Israël : les Pays-Bas et douze pays d'Amérique latine : la Bolivie, le Chili, la Colombie, le Costa-Rica, la République Dominicaine, l'Equateur, le Guatemala, Haïti, Panama, El Salvador, l'Uruguay et le Venezuela.

Tous les commentateurs de la presse le soulignent : Israël mesure davantage son isolement sur la scène internationale. Et cela ne fait que renforcer l'irritation que le gouvernement de M. Begin vient de manifester à l'encontre des Etats-Unis, qui se sont abstenus lors du dernier vote au Conseil de sécurité. Dans un communiqué dénonçant en termes virulents la résolution, le ministère israélien des affaires étrangères a déclaré : « *Nous sommes particulièrement déçus par le fait que des pays très importants du monde libre ont prêté la main à des décisions dont ils savent très bien qu'elles n'ont aucun rapport avec la réalité qui prévaut à Jérusalem.* » Cette phrase ne s'adresse pas seulement à la France et à la Grande-Bretagne mais aussi aux Etats-Unis. Jeudi, M. Itzhak Shamir, chef de la diplomatie israélienne, a reçu M. Samuel Lewis, ambassadeur des Etats-Unis en Israël, pour lui faire part des « *regrets* » du gouvernement et il a souligné que la position américaine au Conseil de sécurité était « *illogique* ».

FRANCIS CORNU.

Les Pays-Bas s'apprêtent à transférer leur ambassade à Tel-Aviv

De notre correspondant

La Haye. — L'annonce, désormais imminente, que l'ambassade néerlandaise va quitter Jérusalem pour Tel-Aviv est présentée ici comme une « *formalité découlant de l'application normale d'une résolution du Conseil de sécurité* ».

Ainsi se termine un épisode mouvementé de la vie politique aux Pays-Bas où, traditionnellement, des décisions pouvant être interprétées comme hostiles envers Israël ne manque jamais de soulever les passions. Le très influent « lobby juif » avait mobilisé ses troupes ces dernières semaines pour empêcher l'inévitable.

Le vote du Conseil de sécurité a offert au gouvernement l'occasion de se tirer sans perdre la face d'une affaire où les accusations de « *ramper* » devant les producteurs arabes de pétrole n'ont pas manqué. Les pressions de la part du monde arabe et islamique sur les Pays-Bas à propos de l'ambassade de Jérusalem s'étaient, en effet, considérablement accrues ces derniers temps.

Le ministère des affaires étrangères à La Haye avait reçu à deux reprises la visite des ambassadeurs d'Irak et d'Arabie Saoudite venus plaider la fermeture de l'ambassade. La menace d'un boycottage économique ou politique, au cas où les Pays-Bas refuseraient d'obtempérer n'avaient pas été brandie, disent les officiels, qui ont fait état cependant de la « fermeté » du langage utilisé par les ambassadeurs.

Pour maintenir le *statu quo* tout en soulignant que cela ne signifiait nullement la reconnaissance de Jérusalem comme capitale d'Israël, les Pays-Bas ont toujours invoqué des « *raisons historiques* » remontant aux années 1920. Ils disposaient alors d'une représentation diplomatique à Jérusalem pendant le mandat britannique en Palestine. La Haye n'avait pas jugé nécessaire, contrairement à la grande majorité des pays occidentaux, de transférer son ambassade hors de Jérusalem après la création de l'Etat d'Israël en 1948, malgré les nombreux appels des Nations unies. La diplomatie néerlandaise avait aussi évoqué « *les difficultés de logement à Tel-Aviv après l'indépendance et le mauvais état de santé de l'ambassadeur de l'époque* ».

Les industriels et hommes d'affaires néerlandais, pour leur part, souhaitaient l'élimination d'un obstacle qui les privait de fructueuses affaires, notamment en Arabie Saoudite.

C'est chose faite grâce au Conseil de sécurité. Dans un pays traditionnellement aussi pro-israélien que les Pays-Bas, il ne peut être question de vive satisfaction. On y constate plutôt un soulagement teinté d'un certain malaise. Les souvenirs sont encore vifs ici de l'embargo pétrolier dont le monde arabe avait frappé les Pays-Bas après la guerre du Kippour, en 1973.

RENÉ TER STEEGE.

La tension entre la Syrie et l'Irak

DAMAS EXPULSE A SON TOUR LE PERSONNEL DIPLOMATIQUE IRAKIEN

L'ambassadeur d'Irak à Damas, et l'ensemble du personnel diplomatique irakien ont été déclarés *personae non gratae* et ont regagné Bagdad jeudi soir 21 août. Cette mesure fait suite à l'expulsion, lundi, de l'ambassadeur de Syrie à Damas et de tous ses collaborateurs accusés d'« *activités subversives* » contre le régime irakien.

A Bagdad, le ministère irakien des affaires étrangères a protesté contre ces mesures, affirmant que ses diplomates à Damas n'avaient commis aucune violation de la loi internationale. — *(A.F.P., U.P.I.)*

● *A Téhéran*, quatre généraux accusés de collaboration avec la SAVAK et l'ancien régime ont été arrêtés mercredi. L'un d'entre eux, le général Adbolah Najmi Naeeni, est un ancien chef d'état-major de l'armée. Les trois autres sont les généraux Ali Ashraf Saeedi, ancien inspecteur général de la SAVAK, Mohammed Vazir Hamedani, chef des tribunaux militaires de 1975 à 1977, et Hashem Najaei-Nazhad, qui avait été directeur adjoint des industries militaires.

D'autre part, trois « trafiquants de drogue » ont été exécutés mercredi à Téhéran et cinq autres mardi à Machad. — *(A.F.P.)*.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● MGR MARCEL LEFEBVRE, l'archevèque traditionaliste français, a violement attaqué, le jeudi 21 août, à Buenos-Aires, les syndicats français. Les syndicats français « *n'obéissent qu'aux ordres de Moscou* » et il existe en France « *une avance considérable du communisme* », estime le prélat qui, après un séjour en Uruguay, est en Argentine pour y ordonner de nouveaux prêtres. A propos des critiques formulées en France contre le gouvernement argentin, Mgr Lefebvre a affirmé qu'elles « *ne correspondaient ni à l'esprit ni à la conception du peuple français. Il y a beaucoup de Français qui sont d'accord avec la politique menée en Argentine, mais il y a des organes de presse qui sont aux mains de personnes intéressées et qui répètent sans cesse les mêmes consignes* ». — *(A.F.P.)*

Autriche

● LE PARLEMENT AUTRICHIEN a repoussé, jeudi 22 août, une motion de censure déposée par le parti populiste, principale formation de l'opposition, contre le ministre des finances, M. Androsch. Ce dernier était accusé d'être compromis dans une affaire de pots-de-vin relative à la construction du nouvel hôpital de Vienne (*le Monde* du 15 août). Une autre motion de censure déposée par le petit parti de la Liberté contre l'ensemble du gouvernement a été rejetée. — *(A.P., Reuter.)*

Colombie

● TROIS SOLDATS ET TROIS GUERILLEROS des forces armées révolutionnaires de Colombie ont trouvé la mort au cours d'affrontements, lundi 18 août, dans la région du fleuve Guayabero, à 300 km au sud-est de Bogota, a annoncé mardi le ministère de la défense. Six autres soldats sont portés disparus. — *(A.F.P.)*

El Salvador

● TRENTE-TROIS MORTS : tel est le bilan de la violence politique au Salvador au cours des dernières vingt-quatre heures. Une fusillade opposant des patrouilles de l'armée et des guérilleros dans l'est du pays a fait, mercredi, dix-sept morts parmi les guérilleros, ont déclaré, jeudi 21 août, les forces de sécurité sans précision sur le nombre de victimes dans leurs propres rangs. Selon la police, des attentats ont fait seize autres morts. Les corps de onze des victimes ont été découverts sur une autoroute proche de la ville de Santa-Ana, avec à leurs côtés une pancarte portant l'inscription « *Escadron de la mort* ». — *(Reuter.)*

Haïti

● QUATRE PRISONNIERS POLITIQUES HAITIENS ont été condamnés jeudi à neuf ans de prison pour atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, au terme du premier procès politique public depuis près de vingt ans, qui s'est déroulé au tribunal de Port-au-Prince. Les inculpés, MM. Ulrich Desire, Robert Jacques Thelusma, Gustave Colas et Emmanuel Noël, qui ont déjà été détenus pendant deux ans à titre préventif, effectueront encore sept ans de prison. Les quatre hommes, contre lesquels la peine de mort avait été requise, étaient accusés d'avoir introduit des armes dans le pays en vue de renverser le gouvernement pour le compte d'un ancien député duvaliériste, M. Alphonse Lahens, exilé aux Etats-Unis. — *(A.F.P.)*

Namibie

● L'ARMEE SUD-AFRICAINE a tué quinze maquisards de la SWAPO au cours de la semaine dernière en Namibie, portant — selon Pretoria — le total des pertes des guérilleros à cent dix-sept morts depuis le début de l'année, a annoncé le jeudi 20 août un porte-parole militaire sud-africain. Au cours de la même période, quatre Sud-Africains ont été tués lors d'opérations. — *(Reuter.)*

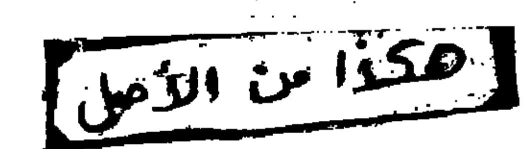
Vanuatu

● UN JOURNALISTE FRANÇAIS ET UN DEPUTE DE L'OPPOSITION seraient détenus à Luganville, dans l'île d'Espiritu-Santo, selon des sources informées de Port-Vila. Il s'agirait de M. Alain Bigard, directeur de la *Jeune Mélanésie*, journal francophone de droite de Port-Vila, et ancien militaire en Indochine, et de M. Georges Cronsteadt, secrétaire général du Vemarana, mouvement séparatiste dirigé par M. Jimmy Stevens. — *(A.F.P.)*

Yougoslavie

● UNE CINQUANTAINE DE JEUNES GENS, originaires de différents pays d'Europe occidentale, ont manifesté, le 19 août, à Ljubljana, en faveur du « *désarmement unilatéral* ». Les manifestants, qui participaient à la « *marche internationale de coordination des marches antimilitaristes* », ont distribué des tracts rédigés en slovène. — *(A.F.P.)*





Le Monde

société

POLICE

EN SEINE-ET-MARNE

Les gendarmes surveillent les résidences secondaires

Le département de Seine-et-Marne possède environ trente mille résidences secondaires. Il se range juste après le Var et les Alpes-Maritimes, devançant les Bouches-du-Rhône, les Yvelines et la Gironde. C'est par conséquent un des départements les plus « visités » par les cambrioleurs, et le premier de la région parisienne.

Pour cette raison, un règlement en date du 8 mars 1972 enjoint à la gendarmerie nationale de procéder à une sorte de mise en fiches des résidences secondaires, de manière à connaître l'identité des propriétaires, leur adresse habituelle et tous les renseignements utiles pour les prévenir en cas d'anomalie. Malgré le caractère facultatif de cette mesure, le groupement de gendarmerie de Seine-et-Marne y a recours depuis deux ans.

Il n'est que de marauder à Bois-le-Roi, par exemple, petite commune proche de Melun (Seine-et-Marne) pour se rendre compte : des maisons individuelles, balançoires sur le gazon, lierre grimpant et gravier blond. Parfois de hauts murs dissimulent ces havres pour fins de semaine, mais le plus souvent, une inoffensive barrière en bois, peinte en blanc, défend l'accès des jardins, dérisoire rempart. On mesure à la hauteur des thuyas l'âge de la maison, voire la bonne volonté des apprentis jardiniers.

« Mais ce ne sont pas exclusivement des résidences secondaires », indique le commandant Yves Boudon, qui dirige la compagnie de gendarmerie de Melun. *« Certaines de ces maisons sont des résidences principales, dont les occupants travaillent à Paris et désertent les lieux toute la journée. »* Il est d'ailleurs difficile et un peu artificiel de faire la distinction. Et, secondaires ou pas, toutes sont menacées.

Le commandant Boudon évoque des jeunes filles qui viennent de la banlieue parisienne par le train, vêtues de multiples jupes de couleurs différentes : *« Elles se changent en un clin d'œil, sitôt le forfait accompli. »* Et de recenser quelques « trucs » habituels : On téléphone plusieurs fois à un numéro donné, à des heures différentes, et, si personne ne répond... On se déguise en employé du gaz ou on se prétend brocanteur.

« Nous avons donc décidé, conformément au texte de 1972, de constituer un répertoire », ajoute-t-il. Le commandant Boudon récuse le terme de « fichier ». *« D'ailleurs, les gens ne nous donnent que les renseignements qu'ils veulent bien nous communiquer. Ce n'est pas un interrogatoire ! »*

La gendarmerie de Melun a fait imprimer trente mille questionnaires joints à autant de lettres et distribués dans les boîtes aux lettres. Il s'agissait pour les destinataires de communiquer à leur gendarmerie leur identité, leur adresse et numéro de téléphone habituels, le numéro de leur voiture, tous renseignements inoffensifs qui sont déjà connus et classés ailleurs — ne serait-ce qu'au service des cartes grises à la préfecture. Les habitants peuvent en outre indiquer à qui ils confient leurs clefs en leur absence, mentionner s'ils sont susceptibles de prêter leur maison à quelqu'un et à qui, et préciser les dates où leur présence est totalement improbable.

Recommandations

Evidemment, tout cela peut être pris pour de l'inquisition. C'est pourquoi de nombreuses personnes ont accueilli ce questionnaire avec méfiance. Seulement la moitié sont revenus remplis, soit, cependant, quinze mille documents environ. Pour le commandant Boudon, cela ne signifie pas que les quinze mille autres personnes interrogées sont toutes réticentes. *« Il y a ceux — et je pense qu'ils sont nombreux — qui n'y ont pas répondu sur-le-champ et qui ont oublié de le faire par la suite. »*

C'est pourquoi il a été décidé cette année de faire paraître dans les bulletins municipaux, que tout le monde reçoit en principe gratuitement, le même questionnaire détachable.

Depuis quelque temps, les gendarmes en patrouille emportent avec eux ces « fiches » qui ne disent pas leur nom, et les consultent à la moindre anomalie. Les renseignements qu'elles contiennent sont mis en mémoire dans un ordinateur, ce qui doit permettre de rapprocher les déclarations de vol et le résultat des perquisitions.

La tâche première de la gendarmerie étant la prévention, ces questionnaires sont accompagnés d'une série de recommandations qui ne sont pas inutiles à rappeler. Cela commence par le renforcement des protections de portes et fenêtres, l'installation éventuelle de systèmes d'alarme, mais encore faut-il que le jeu en vaille la chandelle, car c'est souvent très onéreux. Les gendarmes conseillent aussi de prendre des photographies des objets de valeur, et de relever les numéros de série des appareils ménagers, hi-fi, etc., mais ne demandent pas qu'on les leur communique préventivement. *« Il nous arrive souvent de retrouver des postes de télévision lors d'une perquisition, mais nous ne savons pas à qui les restituer. Les gens, lors de leur déclaration de vol, ne connaissent même pas la marque de leur appareil parfois ! »*, ajoute le commandant Boudon.

Il reste que bon nombre de personnes se méfient, craignent sans doute des indiscrétions d'ordre fiscal. Les gendarmes de Melun sont toutefois confiants. Grâce aux renseignements ainsi fournis, ils affirment avoir déjà procédé à plusieurs arrestations.

CHRISTIAN COLCOMBET.

UNE TRANSFUSION SANGUINE SOUS LA GARDE DES GENDARMES

Un juge des enfants de Valence (Drôme), M. Denys Comte-Bellot, a pris, mercredi 20 août, une ordonnance déléguant l'autorité parentale d'un adolescent de dix-sept ans au médecin-chef du centre hospitalier de Crest. Après un accident de moto, l'état du jeune homme nécessitait en effet d'urgence une transfusion sanguine, mais son père, employé à l'hôpital et Témoin de Jéhovah, s'y opposait pour des motifs religieux.

Face à cette situation, les autorités médicales alertèrent la gendarmerie qui saisit aussitôt le tribunal de grande instance de Valence. L'ordonnance du magistrat fut signée immédiatement sans que le juge des enfants se rende au centre hospitalier. Finalement, les médecins ont procédé à la transfusion sanguine nécessaire, sous la garde des gendarmes, faisant barrage à la famille de l'adolescent qui protestait avec véhémence.

[Les Témoins de Jehovah, comme d'autres sectes fondamentalistes, considèrent la Bible comme un livre directement « dicté » par Dieu. Ils estiment par conséquent que tout y est à prendre au pied de la lettre. C'est ainsi que l'interdiction dans le livre du Lévitique de « manger le sang », qui est principe de vie « car la vie de la chair est dans le sang » (Lévitique 7, 26 et 17, 10-14), explique le refus de la secte d'accepter les transfusions sanguines.]

● *Quatre enfants ont été hospitalisés* au centre hospitalier de Pontoise (Val-d'Oise) après le déraillement d'un petit train pour enfants survenu jeudi 21 août vers 15 heures au parc d'attractions de Rueil-Malmaison-II, à Corneilles-en-Vexin (Val-d'Oise). L'accident s'est produit lorsque le train a, semble-t-il, patiné dans une pente. Le convoi d'une dizaine de wagonnets découverts a alors reculé d'environ deux cents mètres et a percuté une barrière métallique. Les enfants et leurs moniteurs venaient du centre aéré de Sevran (Seint-Saint-Denis). Tous les seize ont été admis à l'hôpital pour des soins. Quatre enfants étaient toujours hospitalisés ce vendredi matin, souffrant de fractures et de traumatismes crâniens.

LE NOMBRE DE CAMBRIOLAGES N'A PAS AUGMENTÉ EN FRANCE DEPUIS TROIS ANS

Sur 606 822 crimes et délits constatés par la gendarmerie nationale en 1979 (non comptés les 151 166 chèques sans provision), on relève 285 187 vols et cambriolages, soit 47 %. Ces chiffres sont en augmentation constante depuis 1976, enregistrant une progression proche de 13 % par rapport à 1979. Selon la gendarmerie, les délits contre les biens sont la cause essentielle de cette augmentation.

Sur ce total de 285 187 vols et cambriolages, il y a eu 11 380 cambriolages de lieux d'habitation et 9 988 cambriolages de résidences secondaires en 1979, soit un total de 21 368 (7.5 % des vols et cambriolages). Le nombre de ces derniers délits se maintient à un niveau à peu près constant (10 897 en 1977, 9 530 en 1978), et ce malgré l'augmentation du nombre des résidences secondaires. Toujours selon la gendarmerie, cela illustre l'effort consenti par elle dans le domaine de la surveillance générale et fait suite à la mise en place en 1976 de « pelotons de surveillance et d'intervention de la gendarmerie » (P. S. I. G.), actuellement au nombre de soixante-quatre, ce chiffre devant être porté à soixante-douze à la fin de cette année. Chaque peloton est composé de dix-huit gendarmes.

JUSTICE

UN « JEU DE LOI » CONTRE LE PROJET PEYREFITTE

Opposée au projet « sécurité et liberté » qui sera discuté au Sénat à l'automne, l'union départementale C.F.D.T. du Val-d'Oise a décidé d'informer la population des dispositions de cette loi. Afin de rendre cette explication attrayante, la C.F.D.T. a inventé un jeu de l'oie, appelé « jeu de loi ». Chaque case représente une situation quotidienne considérée comme un délit dont la règle du jeu permet de connaître les conséquences. Par exemple, à la case 17, le joueur n'a pas de carte d'identité : il doit revenir à la case 7 qui est le commissariat. Là, il passe un tour ou échoue à la case « tribunal » s'il est récidiviste. Les jugements sont rendus sur un coup de dé : pair, on est relaxé ; impair on va en prison.

Dimanche 24 août, à la base de loisirs de Cergy-Neuville, un stand permettra aux promeneurs de s'exercer à ce nouveau jeu. En septembre, une caravane sillonnera les routes du département pour faire connaître cette initiative. Un montage audiovisuel retracera les grandes lignes du projet tel que M. Peyrefitte l'a présenté, accompagné des commentaires d'avocats. Des pochettes-surprises seront proposées au public. Chacune représente un délit « à portée de tout le monde » : on ouvre et on trouve la peine encourue. Ainsi l'agriculteur qui jette sa récolte sur la chaussée risque cinq ans d'emprisonnement ; celui qui manifeste dans la rue contre la hausse des prix des transports, trois mois à deux ans, etc. En présentant cette initiative, l'union C.F.D.T. du Val-d'Oise a souhaité qu'elle fasse tache d'huile dans les autres départements de la région parisienne. — J. M.

LE PARQUET D'AIX-EN-PROVENCE SAISI DE LA DEMANDE D'EXTRADITION DE M. AFFATIGATO

Le jeune activiste italien d'extrême droite, M. Marco Affatigato, vingt-quatre ans, arrêté à Nice, le 6 août, après l'attentat de Bologne, devrait être transféré prochainement à Aix-en-Provence où la chambre d'accusation se prononcera sur son extradition. Cette demande formulée par les autorités italiennes vient, en effet, d'être transmise au parquet d'Aix-en-Provence. Celle-ci reposerait uniquement, selon son avocat, sur le vol et l'utilisation de papiers falsifiés. Ces délits, a précisé l'avocat, sont passibles, en vertu de la convention franco-italienne de justice, de peines d'au moins deux ans de prison, ce qui correspond à la peine limite pour justifier une extradition.

● *Le comité de soutien à Guy Mauvillain* vient d'éditer une plaquette intitulée *« cinq ans pour rien »*, dans laquelle il expose « l'affaire Mauvillain ». Guy Mauvillain a été condamné, le 25 novembre 1975, à dix-huit ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de Charente-Maritime, pour le meurtre d'une vieille dame (*le Monde* du 3 janvier). Or, il n'a jamais cessé de clamer son innocence. Une requête en révision ayant été rejetée, un recours en grâce a été déposé, mais ce que veut avant tout prouver cet homme, âgé de soixante ans, c'est son innocence. *« Une grâce n'effacerait pas la condamnation*, est-il écrit dans la plaquette. *La justice n'aurait pas à reconnaître qu'elle s'est trompée et il n'y aurait pas de réparation... »*. Le dossier de recours en grâce est actuellement à l'étude à l'Elysée.

SPORTS

VOILE

BREST : participation record à la quatrième Micro Cup

De notre envoyé spécial

Brest. — *C'est à Brest, du 17 au 20 août, que s'est disputée la quatrième Micro Cup entre soixante-huit concurrents venus de France, de Belgique, de Grande-Bretagne, d'Allemagne et d'Italie. Créée en 1977 par la revue* « Bateaux », *cette compétition est ouverte aux voiliers habitables de la catégorie Micro, mesurant 5,50 m de long et portant 18,50 mètres carrés de voilure.* Le Corsaire *satisfait à ces règles et participe à ces rencontres.*

La troisième Micro Cup, courue l'an dernier à La Grande-Motte, avait réuni quarante-trois unités. La formule se développe rapidement en Europe, car elle permet à trois équipiers d'effectuer des croisières côtières en vivant à bord ou de régater ici et là : le voilier, qui pèse environ 500 kilos, est aisément remorquable. Plusieurs chantiers produisent en série des Micro à des prix abordables, tandis que des architectes navals ou des constructeurs amateurs créent chaque année de nouveaux prototypes.

Par beau temps et petite brise, six épreuves — dont une course de 40 milles — ont été disputées dans la rade de Brest plus célèbre que connue : certains concurrents anglais la croyaient réservée à la marine nationale... L'organisation était assurée avec précision par l'active Société des Régates de Brest dont le président, M. Henri Bacchini, a tenu à participer à la compétition, à la barre d'un nouveau prototype dû à l'architecte brestois Lucas. Le Centre municipal de voile, qui est l'un des plus modernes et des mieux équipés de France, était à la disposition des équipages et des organisateurs.

Comme chaque année, la Micro Cup, disputée par des jeunes, s'est déroulée dans une atmosphère amicale et plaisante. Chacun a été en particulier très sensible, surtout dans les circonstances actuelles, à l'accueil réservé aux concurrents, le mardi soir 19 août, par les pêcheurs du petit port de Tinduff appartenant à la commune de Plougastel - Daoulas (Finistère) : le maire a souhaité la bienvenue aux équipages, conviés à apprécier les spécialités locales — huîtres et fraises — et à assister à un spectacle de danses bretonnes.

Les bateaux sont répartis en trois catégories qui font chacune l'objet d'un classement. L'épreuve des « croiseurs côtiers » a été remportée par Bernard Ancel sur *Microchat*, un Micro-Challenger; la série « régates » a vu triompher Jean-Pierre Lostis, sur *Performance*, un Neptune ; celle des « prototypes » a été enlevée par Jacques Fauroux sur *Microtune*, dessiné par lui-même. (Il est également l'auteur des plans du Neptune.)

L'un des meilleurs barreurs

Ancien champion du monde de Moth, déjà vainqueur de la Micro Cup en 1979, le Cannois Jacques Fauroux est à la fois l'un des meilleurs barreurs et des meilleurs architectes français. Il participera à la Trinité-sur-Mer, au début de septembre, à la Three Quarter Ton Cup, sur un nouveau bateau de sa création Ayant d'autre part remporté les éliminatoires françaises de la Quarter Ton Cup, également sur un bateau de sa conception, il a été désigné pour représenter notre pays en novembre dans cette compétition internationale qui aura lieu en Nouvelle-Zélande. Malheureusement, les promesses faites par l'entraîneur national de la Fédération française de voile — couverture des frais de déplacement du voilier et de son équipage — ne semblent pas, jusqu'à maintenant, se matérialiser complètement.

YVES ANDRÉ.

RÉGATE REMISE A NEWPORT

Une brise supérieure à 35 nœuds, une mer grosse et une pluie fine limitant la visibilité ont contraint les organisateurs de la Coupe de l'America à rappeler *France-III* et *Lionheart*, qui se préparaient à disputer, sur le plan d'eau de Newport (Rhode-Island), la cinquième régate des demi-finales des challengers. Cette régate entre les voiliers français et anglais sera en principe disputée ce vendredi 22 août.

SPORTS ÉQUESTRES

Concours complets « olympiques » à Fontainebleau

Les organisateurs du Festival international des concours complets d'équitation qui se disputent du 21 au 24 août au Grand Parquet de Fontainebleau ont beau jeu d'affirmer que la rencontre bellifontaine et ses trois phases — dressage, fond, concours hippique — se présente « telle qu'elle aurait pu avoir lieu à Moscou ». Qu'on en juge : seize nations dont onze par équipe, soixante-dix cavaliers sur la brèche dans la cité de François Ier, ce n'est pas un mince événement.

Jeudi 21 août, nous avons assisté à la première des deux journées consacrées au dressage. Au niveau international, précisons pour l'édification de l'amateur, que la reprise imposée à Fontainebleau se situe entre la 3 bis et la 4. Elle comprend donc quelques airs de manège relevés. Mais ce que les juges souhaitent voir avant tout, et on les comprend, ce sont des chevaux bien sur la main, dans un placé fixe et correct, et non pas un travail d'école. Le cheval doit demeurer sur le rectangle de la piste un animal libre, conseillé, sollicité et non pas contraint. N'est-ce pas là une excellente préparation à la conduite en cross où, plus qu'en toute autre activité, le cavalier n'est qu'un guide (courageux) et le cheval (sans peur) l'exécutant d'autant meilleur qu'il sera confiant et attentif aux indications de son pilote.

A cet égard, la reprise du jeune Français, Jean-Yves Touzaint, sur l'alezan *Flipper*, nous a enchanté. Voilà un cheval mis correctement aux trois allures, apte aux transitions souples et moelleuses et impressionnant dans ses allongements au trot.

Remarqué également, la reprise de l'Allemand de l'Ouest, Helmut Rethmeier, sur le bai *Santiago* à la bouche nageuse d'écume, preuve que l'animal se plaît à mâcher et remâcher son mors.

La déception est venue des chevaux argentins présentés soit en désordre par excès d'influx nerveux, soit complètement éteints. Autre déception de taille : la médiocre prestation du capitaine Mark Phillips en selle sur le bai *Lincol* qui (abomination des abominations) lui a proprement volé la main au galop. Pour comble, le cheval du gendre de la reine Elisabeth avait failli, le matin, être écarté de la compétition pour s'être montré bas d'état lors de la visite vétérinaire. Mais on en eût fait de telles gorges chaudes jusque dans les appartements de Buckingham que, finalement, l'indulgence a prévalu.

Cela dit, gardons-nous des jugements hâtifs. En « complet », tel cavalier qui s'est brillamment comporté en dressage se voit souvent relégué aux dernières places à la suite du cross, l'épreuve reine. Tel, au contraire, dont la monture n'a cessé de bafouiller à tous les airs d'école passe des dernières places en dressage aux premières au classement général. Alors ?

ROLAND MERLIN.

TENNIS

SUCCÈS FRANÇAIS A MASON

Après avoir successivement éliminé Dibley et Fibak, Pascal Portes a battu l'Australien Mark Edmondson (6-4, 6-3) au tournoi de Mason (Ohio), tandis que Roger Vanelin l'emportait de son côté devant Brian Gottfried 7-5 1-6, 7-5

ÉDUCATION

DÉCIDÉ IL Y A DEUX ANS

Le déménagement de l'université Paris-VIII se termine

Commencé le 31 juillet, le déménagement de *l'université de Paris-VIII* Vincennes vers les nouveaux locaux de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) se termine. Selon l'administrateur provisoire, M. Charles Elmary, la rentrée aura lieu normalement en novembre. Les membres du personnel administratif et quelques *enseignants, qui commencent* à vider leurs cartons, se montrent moins optimistes. Le transfert de l'université de Paris-VIII, décidé par le ministère des universités en juillet 1978, avait provoqué pendant deux années de nombreuses manifestations, grèves et « fêtes » de la part des « *Vincennois* ». *Refusé* par une partie du personnel, des étudiants et des enseignants — par crainte d'une mise au pas d'une université originale, — le déménagement a finalement eu lieu.

« VINCENNES A SAINT-DENIS : un habit trop étroit »

A l'angle des rues de la Liberté et Lénine, sur 2,6 hectares, se dressent les locaux de la nouvelle université de la banlieue parisienne, à Saint-Denis. Les bâtiments sont recouverts de carrelage rouge (imitation brique) et ils communiquent par de larges escaliers et des patios. Quelques maigres parcelles d'espaces verts sont là, comme pour excuser l'absence du bois de Vincennes. Le vacarme des véhicules, roulant à grande vitesse sur la route nationale voisine, rappelle que l'université de Paris-VIII a été exilée en pleine ville. L'architecte déclare s'être « *efforcé d'intégrer la décoration dans le mouvement général de la construction et dans la vie de tous les jours* ». En effet, les membres du personnel et les quelques étudiants qui se sont rendus à Saint-Denis s'accordent pour reconnaître que c'est « *une coquette petite université* », dont l'aspect « *design* » n'est pas déplaisant.

Les couleurs des murs et des portes associent mauve, vieux rose, bleu turquoise, jaune canari et vert pomme. L'effet n'est pas toujours heureux, mais la grisaille est bannie. « *Un petit Beaubourg* », mais « *un Beaubourg du pauvre* », s'empresse de rectifier la directrice de la bibliothèque, Mme Madeleine Julien, déjà sur les lieux pour surveiller l'arrivée des cent cinquante mille ouvrages. Les cartons entassés, souvent éventrés lors du transport, les dizaines de bureaux branlants et l'amoncellement de chaises entreposées dans les salles, ne réussissent pas à cacher l'état d'inachèvement des locaux. « *C'est un mélange de petits détails défectueux et de réalisations de prestige très coûteuses* », explique M. Devillers, enseignant en informatique. Selon lui, la promesse de livraison d'une université « *clé en main* » n'a *pas été tenue.*

Ce qui inquiète le plus le personnel vincennois, c'est l'exiguïté des locaux, inadaptés aux besoins d'une université. Certes, la surface consacrée au service pédagogique est comparable à celle de Vincennes, parfois plus grande, comme pour la bibliothèque. Mais, très vite, les désillusions se sont multipliées. Sur les cent quatre-vingts salles de cours promises, soixante seulement, dont une partie importante sans fenêtre, pourront être utilisées. Les secrétariats des départements pédagogiques et les bureaux des professeurs avaient été oubliés... Des services ne disposeront que de petits bureaux.

Comment cette université, qui, selon les entrepreneurs, ne peut contenir que dix mille personnes, pourra-t-elle accueillir les trente-deux mille étudiants et le millier d'employés de Vincennes ? Même M. Elmary, qui a supervisé le transfert, reconnaît que « *Vincennes à Saint-Denis sera un organisme meurtri mais intact qui fonctionnera dans un habit trop étroit* ». En effet, à Saint-Denis, outre la surface plus réduite, manqueront les équipements sportifs, le restaurant universitaire, l'école maternelle et la crèche. Pour cette dernière, cependant, des projets de construction future sont débattus actuellement.

Remises en cause

Pour les responsables de l'université, l'échéance la plus immédiate est la rentrée. Elle pourrait n'avoir lieu qu'au mois de janvier. Selon Mme Julien, les salles de lecture et les ouvrages ne seront pas à la disposition des étudiants avant le début de l'année 1981. La plupart des installations techniques ne seront en état de fonctionner qu'en janvier.

Face à cette situation, M. Elmary *demeure résolument optimiste* et prévoit, lui, une rentrée normale en novembre. L'administrateur provisoire ne cache pas que, pour lui, le transfert de Vincennes à Saint-Denis implique « *une redéfinition des moyens et conditions pédagogiques* ». Jusqu'où peuvent aller ces remises en cause qui inquiètent les « *jusqu'au-boutiste* » ? Pour eux, Saint-Denis « *ne peut pas être et ne sera pas Vincennes* ». « *Nous avons été battus* », « *nous n'aurons plus le même esprit pionnier* », déclarent-ils, en rappelant que l'association « Vincennes à Vincennes » résiste toujours et émet sur la radio libre OVNI (Ondes vincennoises non identifiées).

En revanche, des membres du personnel, qui l'an dernier refusaient le transfert, ont décidé de surmonter l'amertume de la défaite. Ils envisagent des initiatives différentes qui ne rompraient pas avec l'esprit novateur de Vincennes. Ils souhaitent s'adresser à la population de Saint-Denis et la faire participer à la vie universitaire. Les questions de quelques déménageurs désirant s'inscrire aux cours de Paris-VIII, les ont « *encouragés dans cette voie* ».

« Vincennes - Saint-Denis », le nouveau nom choisi pour l'université Paris-VIII est-il démagogique, désuet ou annonce-t-il la continuation de l'expérience ?

RUTH ELKRIEF.

CORRESPONDANCE

Un dossier transmis à la Cour des comptes

M. Pierre Merlin, ancien président de l'université de Paris-VIII, nous écrit :

Depuis ma démission, le 12 mars dernier, de mes fonctions de président de l'université de Paris-VIII Vincennes, je me suis abstenu d'intervenir dans les affaires de celle-ci, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Mais je crois nécessaire de faire connaître les conditions dans lesquelles s'effectue, ces jours-ci, son transfert à Saint-Denis.

Le recteur de l'académie de Créteil a chargé, par un marché de gré à gré, le groupe Trams d'effectuer le déménagement. Sauf erreur de ma part, le coût de cette opération approchera 2 millions de francs. La société choisie n'a aucune compétence particulière... sauf d'avoir déménagé, en 1978, l'I.U.T. de Saint-Denis sous la protection de la police, non sans dégâts. Une société connue pour sa compétence avait fait une offre de 700 000 F. L'appel d'offres obligatoire n'a donc pas eu lieu.

On a volontairement choisi une entreprise presque trois fois plus chère et, peut-on penser, moins compétente, qui, pour faire ce déménagement, a engagé massivement des adolescents payés à 80 % du SMIC.

J'ai transmis une information *sur le coût du déménagement* à la Cour des comptes. Le recteur de l'académie de Créteil, voire ses supérieurs s'il a agi sur instructions, doivent répondre de cette curieuse utilisation des deniers publics, au besoin devant la cour de discipline budgétaire.

J'apprends d'autre part que les bâtiments provisoires pourraient être réutilisés. Or, le maire de Paris, pour exiger l'éviction de l'université du bois de Vincennes, a pris appui sur la convention entre l'Etat et la Ville prévoyant la remise à la Ville des terrains libres de toute construction, et il a argué de la nécessité de rendre ces 5 hectares à la promenade. Le ministère des universités et la mairie de Paris vont-ils fournir la preuve qu'il ne s'agissait que de prétextes pour fermer une université qui gênait ?

Un autre scandale ? Le coût de la démolition serait estimé à 2 millions de francs. A-t-on, là encore, lancé un appel d'offres, comme c'est obligatoire ? Il ne manquerait pas alors d'entreprises pour effectuer gratuitement la démolition, compte tenu des éléments à récupérer dans des bâtiments vieux de douze ans seulement.

Le ministère des universités a l'habitude de choisir l'été pour réaliser ses coups de force. Il est dommage que les Vincennois aient choisi, eux, d'être en vacances, plutôt que de s'y opposer ou au moins de les dénoncer.

La formation de la nouvelle carte universitaire

Nous continuons ci-dessous la publication de la liste des universités habilitées à délivrer, à partir de la prochaine année universitaire, des diplômes nationaux. Elle comprend les habilitations qui viennent d'être décidées et celles qui, n'étant pas soumises à renouvellement cette année, se trouvent en sursis (ces universités apparaissent en italique).

Malgré l'absence d'informations officielles, nous publions, au risque de lacunes et d'erreurs, la liste des licences et maîtrises supprimées ou créées.

Nos premières listes sont parues dans nos numéros des 30, 31 juillet, 1er, 2, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13, 14, 19, 21 et 22 août.

Sciences de l'ingénieur

Deuxième cycle

MÉCANIQUE

● *Licences préparées à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-I, Besançon, Bordeaux-I, Grenoble-I, Lille-I, Lyon-I, Nancy-I, Nantes, Poitiers, Strasbourg-I, Toulouse-III, Paris-VI.

● *Maîtrises préparées à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-II, Besançon, Bordeaux-I, Grenoble-I, Lille-I, Lyon-I, Nancy-I, Nantes, Poitiers, Strasbourg-I, Toulouse-III, Paris-VI.

TECHNOLOGIE DE CONSTRUCTION

● *Licences et maîtrises préparées à la rentrée 1980 :* Besançon, Grenoble-I, *Lille-I*, *Metz*, *Nantes*, Poitiers, Toulouse-III, Paris-VI.

CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

● *Licence préparée à la rentrée 1980 :* Metz.

SCIENCES DES MATÉRIAUX

● *Licences et maîtrises préparées à la rentrée 1980 : Mulhouse*, Lyon-I.

AÉRONAUTIQUE

● *Maîtrise préparée à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-II.

● *Est supprimée la licence* d'Aix-Marseille-I.

ÉLECTRONIQUE

● *Licences et maîtrises préparées à la rentrée 1980 : Aix-Marseille-I, Bordeaux-I, Clermont-Ferrand-II,* Grenoble-I, *Lille-I, Lyon-I,* Montpellier-II, *Mulhouse*, Nancy-I, Nice, Orléans, Rennes-I, Toulouse-III, Paris-XI.

ÉLECTROTECHNIQUE

● *Licence préparée à la rentrée 1980 :* Metz.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

● *Licences préparées à la rentrée 1980 : Aix-Marseille-III, Bordeaux-I, Brest, Lille-I, Limoges, Nancy-I, Poitiers,* Reims, Saint-*trée 1980 : Limoges.*

● *Est créée :* Toulouse-III.

ÉLECTRONIQUE ET COMMUNICATIONS

● *Maîtrise préparée à la rentrée 1980 :* Limoges.

TECHNIQUES AUDIO-VISUELLES

● *Licence et maîtrise préparées à la rentrée 1980 : Valenciennes.*

ÉLECTRONIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

● *Licence préparée à la rentrée 1980 :* Paris-VII.

GÉNIE ÉLECTRIQUE

● *Licence et maîtrise préparées à la rentrée 1980 : Paris-XI.*

SCIENCES DE L'INDUSTRIE

● *Licence préparée à la rentrée 1980 : Amiens.*

MAINTENANCE INDUSTRIELLE

● *Licence et maîtrise préparées à la rentrée 1980 : Valenciennes.*

SCIENCES

Avec la mise en place de la cuve du réacteur

La construction de la centrale nucléaire Super-Phénix est à mi-parcours

Les responsables du chantier nucléaire de *Creys-Malville*, situé à une soixantaine de kilomètres à l'est de Lyon, ont, jeudi 21 août, mis en place la cuve principale du réacteur surgénérateur Super-Phénix. L'installation dans le bâtiment réacteur de cette pièce en acier inox de plus de 700 tonnes marque une étape importante dans la réalisation de cette centrale nucléaire prototype de 1 200 mégawatts.

Comme l'a précisé M. Boris Saitcevsky, président du directoire de la NERSA, qui groupe les intérêts des producteur d'électricité de cinq pays d'Europe (1), et pour le compte de laquelle la centrale est construite, le programme Super-Phénix est à mi-parcours. L'essentiel du génie civil est aujourd'hui achevé et mécaniciens et électriciens prennent progressivement le relais. Les premiers montages des circuits de la centrale commenceront en effet vers le mois d'octobre, tandis que continue à Cadarache, sous la responsabilité de la COGEMA, filiale du Commissariat à l'énergie atomique, la fabrication du combustible nécessaire au fonctionnement de la centrale.

Bien que l'adoption de certaines modifications ait entraîné un retard de six mois du programme, les futurs exploitants de Super-Phénix espèrent coupler la centrale au réseau E.D.F. à la fin de 1983 ou au début de 1984. A cette époque, la France et ses associés disposeront donc d'un outil de choix — le plus puissant surgénérateur en fonctionnement au monde — pour les aider à mieux cerner les possibilités de cette filière nucléaire. Si aujourd'hui Allemands, Néerlandais, Belges, Italiens et Français sont associés, par le biais d'accords de coopéra*tion, pour le développement* de ce type de réacteur, seule la France, bien que rien n'ait encore été décidé, a manifesté l'intention de s'engager dans la voie des surgénérateurs commerciaux.

Cette coopération européenne semble sur le point de s'élargir en accueillant un allié de choix : la Grande-Bretagne. Voilà plus d'un an, en effet, que Londres et Paris discutent d'un tel rapprochement et, à la fin de l'année dernière, une proposition d'accord a été soumise aux Britanniques par les Français et les Allemands de l'Ouest. Bien que de nombreuses raisons militent en faveur d'un tel accord — convergence de vues franco-britannique sur le type de réacteur, expérience acquise sur le prototype de surgénérateurs écossais de Dounreay (250 mégawatts), etc., — il n'y a pas lieu niques au plus tôt avant l'automne. Le gouvernement de Mme Thatcher doit, en effet, mettre un peu d'ordre dans l'industrie et les programmes nucléaires britanniques avant de se prononcer sur les surgénérateurs. Si l'accord venait à être conclu, encore faudrait-il que la Grande-Bretagne acquitte un droit d'entrée que la France, compte tenu de *leadership* qu'elle estime détenir dans *ce domaine, aurait évalué, dit*-on de source britannique, entre 20 et 25 millions de livres (195 à 244 millions de francs). C'est à ce prix que Londres pourrait avoir accès à la fois à la technologie des Super-Phénix et à celle des réacteurs qui suivront. — J.-F. A.

(1) Allemagne fédérale, Belgique, France, Pays-Bas, Italie et, pour une petite part, Grande-Bretagne.

PRESSE

Plan d'assistance entre pays non alignés

Les représentants des agences de presse de seize pays non alignés, réunis à Managua (Nicaragua), ont décidé d'aider trente autres pays non-alignés à créer leurs propres agences de presse.

La majorité des intervenants dans les débats ont affirmé une nouvelle fois que les agences de presse occidentales monopolisent l'information internationale et donnent une vision inappropriée et déformée du tiers-monde. « *Les agences* (occidentales) *sont nécessaires, mais seulement le dixième de leur porduction concerne les nations non alignées* », a déclaré M. Rajablovich, de l'agence yougoslave Tanyoug. En ce qui concerne l'établissement d'un « nouvel ordre mondial de l'information », « *nous rejetons la thèse selon laquelle la technologie moderne constituerait l'infrastrucmoderne constituerait l'infrature nécessaire à la création de ce nouvel ordre* », a notamment déclaré le délégué cubain, M. Gustavo Robreno.

Le « nouvel ordre mondial de l'information » sera également le thème principal de la douzième assemblée de l'Association internationale des chercheurs en communication, qui se tiendra à Caracas (Venezuela), du 25 au 29 août prochains. La conférence examinera notamment le « rapport McBride » réalisé à la demande de l'UNESCO par une équipe dirigée par l'ancien premier ministre irlandais. Le président vénézuélien, M. Luis Herrera Campins, ouvrira la conférence, à laquelle participeront environ trois cents délégués venus de quarante pays. — *(A.F.P., A.P.)*

UNE GRÈVE DU PERSONNEL TECHNIQUE EMPÊCHE LA PARUTION DU « QUOTIDIEN DE LA RÉUNION »

(De notre correspondant.)

Saint-Denis-de-la-Réunion. — Le personnel technique du *Quotidien de la Réunion* (indépendant) a commencé sa première grève. Pour le deuxième jour consécutif le journal n'a pas paru ce vendredi 2 août, à la suite d'un arrêt de travail du personnel de la Société anonyme de fabrication et d'impression (SAFI), qui compose et imprime le journal.

Les grévistes demandent notamment une augmentation de salaire de 20 %, le versement d'un treizième mois à tous les employés de la société et la mise en place d'un comité d'entreprise.

On peut voir dans la spontanéité du mouvement une réaction contre les pressions qui se sont exercées depuis la création du journal sur les employés de la SAFI pour les inciter à ne pas se syndiquer ou à quitter le syndicat.

Devant la non-parution du journal jeudi matin, la direction du *Quotidien de la Réunion* a décidé, dans un premier temps, *le lock-out de l'ensemble du* personnel, y compris la vingtaine de journalistes employés par la Société de presse de la Réunion (S.P.R.). Des chaînes et des cadenas ont été posés à l'entrée des locaux du quotidien, qui abrite les deux sociétés constituant le journal. Les responsables de l'entreprise affirment avoir pris cette mesure « *par précaution* » et n'avoir pas été informés des revendications des grévistes.

Le Quotidien de la Réunion, dont la diffusion oscille autour de 20 000 exemplaires, paraît depuis le 13 septembre 1976.

HUBERT BRUYÈRE.

ANCIENS COMBATTANTS

● *Une délégation de la Fédération nationale des déportés* et internés résistants et patriotes, conduite par M. Marcel Paul, président fondateur, ancien ministre, a été reçue récemment par M. le secrétaire d'Etat aux anciens combattants.

« *Elle a pris acte,* déclare un communiqué, *des indications de M. Maurice Plantier relatives à des études en cours sur la défense des droits d'anciens internés et résistants.*

» *La délégation a insisté sur la gravité de la situation créée par les atteintes dirigées contre les droits des invalides rescapés des camps d'extermination nazis.*

» *Elle a, par ailleurs, demandé au secrétaire d'Etat d'informer le gouvernement de l'émotion des anciens déportés devant l'activité d'éléments fascistes et l'impunité dont ceux-ci bénéficient.* »

هكذا من الأصل

CIENCES

PRESSE

Le Monde

jours d'été

SAÏD ET MOI

Roman-reportage de Poirot-Delpech

V. - Nuit blanche

RESUME DES CHAPITRES PRECEDENTS. — Dans un bourg près de Tlemcen, le docteur Rieux fait la connaissance, en compagnie d'un jeune émigré, du futur beau-père de sa fille, et de quelques singularités locales.

...« Tu dors ? Saïd ! C'est moi, Rieux ! S'il te plaît, ne me laisse pas. J'ai peur du noir comme quand j'étais petit. J'ai peur de ce que je sens, des pensées dont je suis capable. Saïd, répond ! Ecoute au *moins*, je t'en supplie. Le matin ne viendra donc jamais ? Voilà des heures que je guette la fente du toit : des siècles qu'aucune lueur ne s'annonce. La nuit est close sur ses bruits : claquements de langue, près de mon lit de camp, du grand-père amoureux du Gaumont-Palace ; longs pets du « beau-père », dont les pieds touchent les miens ; couinements des six enfants étendus à même le sol ; ruades du mouton voisin, qui sait la mort aux portes ; ton silence à l'autre bout de la pièce...

Ces sons pêle-mêle et insituables dans l'obscurité sans haut ni bas, je les sens soudain proches de moi à me frôler, quand l'insomnie cède à un assoupissement de quelques secondes, parce que le rat aperçu hier dans la rue (ce ne peut être que lui) cesse de grignoter les restes du dîner, là, quelque part à ma main gauche, j'ai vu sa queue triangulaire, sale lanière de cuir besogneuse. (Ce qui m'épouvante, dans ce rongement, c'est sa méthode venue du fond de l'espèce, son formidable entêtement.)

Saïd, me croiras-tu ? Je voudrais être le mouton dont le sang, tout à l'heure, va rosir la laine et dont les naseaux, je le sais, s'encombreront de raclements infects. Je préférerais ça au dégoût qui submerge ma raison, et me salit tout entier... Toi encore, Paris t'a blanchi la peau et l'esprit, t'a donné, sur ce que l'on voit ici, le même recul qu'à moi, mais tous les tiens, les milliers d'habitants de Mansourah qui m'entourent cette nuit, moi seul *roumi*, les millions d'Arabes dont je dessine dans le noir l'empire grouillant, de l'Atlantique aux confins d'Asie, Jean-Marc, qui, à cet instant peut-être, crie victoire sur le ventre de mon enfant, eux tous, c'est plus fort que moi, je te le dis à toi puisque tu ne m'entends pas : JE LES HAIS. Je faisais comme tous les Français, je faisais effort pour ne pas me l'avouer, pour penser à autre chose, je changeais de trottoir, je noyais le poisson. Qu'ils retournent chez eux, voilà tout ! Maintenant que je sais votre force en marche, et notre effacement assuré, il faut que je l'admette pour moi-même : vous m'écœurez. Votre teint malade, votre langue tout en aboiements, votre violence de reptile subreptice qui se coule dans l'autre...

Çà y est : le rat a repris son labeur tétanique. Il va me toucher de sa fourrure lisse, je le sens. Saïd, votre façon de ne même pas claquer du doigt pour que les femmes vous servent, d'accepter qu'elles attendent, debout et muettes, derrière la cotonnade douteuse, leurs mains où bave le henné, cette dictature moite... si je te disais que je les vomis ! Et que l'on ne me parle plus des rencontres entre seigneurs dont se gargarisaient nos ancêtres à képi, tu sais ; le tête-à-tête chevaleresque sous le firmament vernissé du désert, le lait de chamelle, l'*aman* fier, soi-disant, Lawrence, Lyautey, Laperrine, Montherlant, mon beau-père le colonel de Locquenay, tout ce chiqué de nobliaux en mal de pauses, les plateaux de pacotille rapportés dans la cantine, « ces gens-là m'aimaient, moi, monsieur, parce qu'ils sentaient ma force... » Et ta sœur ? Ce qu'ils avaient vu de l'Arabie, ces cons, c'était une toile peinte où passer leur chère bobine, comme dans les photos de foire. La vraie Arabie, c'est tout à l'heure, quand vous avez plongé vos mains dans la graisse du ragoût, bu à la même carafe trouble, craché dans le même seau à vaisselle, chiffonné la même serviette surie, pissé au même puisard bouché, somnolé devant la télé où votre musique n'en finissait pas de tourner autour d'un accord introuvable, c'est maintenant que vous pétez et graillonnez...

Çà y est : le rat m'a touché, cette fois, j'en suis sûr, là, derrière le genou, Il m'a flairé, l'impudent, comme une vulgaire chose. Saïd ! Je te croyais de mon bord parce que tu attrapais des coups de soleil, que tu causais verlan comme mon fils, à table, avec sa sœur, et voilà que tu en écrases, pas gêné, de plain-pied avec cette odeur de fourrage souillé... Te voilà romanichel avec les romanichels ! Reviens, s'il te plaît. Sois écœuré, toi aussi. Ne me dis pas que notre monde, nos vingt-cinq siècles de raison claire, Chartres et ses vitraux myrtille, Mozart, qui trouve l'accord, lui, ne me dis pas que votre pouillerie va les périmer, les régenter, qu'elle verra si elle les garde, ça dépendra... Jure-moi que, avant de prendre le commandement, vous allez cesser d'être pauvres... Ce qui me fait peur, ce n'est pas votre peau, c'est votre gêne. Il y a tout à craindre de qui n'espère rien. Bachir, avec sa 404 pourrie, sur le bateau, ne m'inquiétait pas, il avait quelque chose à défendre. La menace, c'est le tas de pois chiches sur lequel un enfant s'est endormi, avant le dîner, consentant aux mouches... Je hais la misère, Saïd, j'ai hâte que vous ayez des bidets et des crèmes amincissantes ; alors le fanatisme tombera comme un vieil ongle, et ma civilisation sera à l'abri. Ma civilisation chérie ! Je ne l'ai jamais tant aimée que cette nuit. T'ai-je parlé de Mozart, déjà ? Des Sicav ? T'ai-je dit que les chercheurs américains allaient trouver, pour le cancer, d'ici trente ans ?...

Ecoute : on a frappé à la porte sur la rue. Tu n'as pas entendu ? On insiste... Grand-père se racle la gorge, crache par terre, allume son briquet, va ouvrir. Un jeune homme passe la tête. C'est le fiancé venu de Paris pour se marier. Il parle français. A voix couverte, il explique que sa mère l'a « entortillé » par des « sehour », que seul le grand-père peut l'en délivrer... Le grand-père lui écrit une « sora » au dos d'une enveloppe, et l'enferme dans un petit sachet de cuir. Le jeune remercie en glissant deux cents dinars dans la paume du vieux... Je surveille la scène comme un gosse. Je dois avoir un air écarquillé et stupide. Une voix, en moi, chantonne, presque gaie, sur le ton des anciens romans d'aventures : « Où l'on voit un hématologiste des hôpitaux surprendre, dans le noir, comment les complexes d'Œdipe se soignent à coups de scapulaire, quelque part vers Tlemcen »... Je respire mieux. Je sens que le jour va faire taire les grattements du rat, et mes frayeurs. Une nuit sans sommeil, qu'est-ce que c'est ! Le tout est que je ne laisse aucune trace des excès de langage auxquels j'ai cédé par fatigue... Du moment que rien n'est écrit... J'aurai eu un coup de déprime, voilà tout.

Tiens : le muezzin ! Sauvé ! Un filet d'aube grenat coule par la terrasse. Je vois le grand-père dérouler son tapis de prière, s'accroupir, lancer rudement ses épaules vers le sol. Il grommelle. Je crois l'entendre répéter : « Cinq balcons, le Gaumont-Palace, cinq ! » Il est beau, à sa manière. Il est beau parce qu'il est exténué. Hier soir, il m'a parlé de sa douleur, là, sous l'aisselle gauche. Sans l'ausculter, je devine ce qu'elle cache. Lui aussi, il sait bien que le rapace tapi, un de ces quatre, va planter plus fort son bec vers le sternum. Son seul regret : ne pas avoir été à La Mecque « avant », ne pas pouvoir accrocher, comme son frère, une photo-couleur de la Kaaba, au-dessus de la télévision. Il avait réuni les 10 000 francs nécessaires... juste quand le frère est mort, à Vénissieux, avec ordre de ramener son corps à Mansourah. Le million ancien du pèlerinage y est passé !... Au fond, il est moral « Gaumont-Palace » ! Dans le jour, maintenant bien levé, il a fière allure. La djellaba et le chèche qu'il embobine sur sa calotte de lin blanc font oublier ce qu'a de vulgaire sa chemise en madras à carreaux verts. Il a bien plus de gueule, quand on y pense, que nos dirigeants en loden, parlant cash-flow avec la voix de Giscard, à la sortie de la messe de Saint-Honoré-d'Eylau !

Mon moral revient. Il fait presque frais... Saint-Honoré-d'Eylau ! Comment croire, d'ici, que ça existe encore ? Quel rapport entre cet homme sans dents, à quatre pattes dans ses pois chiches, et mes vieillards à moi, aux dentiers étincelants comme un rang de « Minthos », aux popelines hors de prix ? Au stéthoscope, leurs systoles bafouillent pareil, mais pour le reste ? Comment parler d'humanisme s'ils n'ont rien en commun ?

Y a-t-il un lien entre l'aisance des uns et la misère des autres ? La première est-elle tirée de la seconde ?... Sur le remblai aux contrebandiers, hier, Rachid me demandait : « *A votre avis, le boom européen des années 60-75, vous le devez à un petit miracle de la productivité capitaliste ou au pillage de nos ressources et de notre force de travail ?* » Il est membre du F.L.N., Rachid ; il m'a montré sa carte ; c'est même grâce à lui, à son frère lieutenant, que Kheddad a pu construire sa terrasse sans problème. Il a le vocabulaire pompeux des convaincus. Mais est-ce à dire qu'il a tort ? Pour croire que des gens en exploitent d'autres, on a besoin, n'est-ce pas, de voir voler les fouets sur des dos de galériens luisants. Traduite en pétro-dollars, la malice ne se voit plus.

Il va faire beau ; moins chaud, on dirait. Un air presque froid tombe de la montagne, où le soleil pose un premier rayon safran. « Gaumont-Palace » a vu que je ne dormais pas. Il est parti me préparer un café. Je sais maintenant ce qu'est une nuit au tiers-monde. On se fait à l'odeur. On se fait à tout. Je ne me sens pas coupable, ni pardonné. Un peu autre, simplement. Tout à l'heure, je jetterai aux ordures le sac en chèvre de Mamiche, que j'ai préféré comme oreiller, cette nuit, aux coussins poisseux de Rachid... Je ne m'affole plus à l'idée qu'Isabelle aime Omar Kheddad. Je suis prêt à en avertir son père... »

الغريب

Justement, le voici qui se *réveille*. « Gaumont-Palace » a sorti les cageots et la cafetière sur le pas du gourbi. Trois enfants passent, chargés de lourds jerrycans d'eau, en souriant sans raison, d'un sourire qui n'en finit pas. Un chien, déjà, sieste. Le beau-père — « *pas de chichi entre nous*, dirait-on chez les Rieux, *appelez-moi Tahar !* », — « le beaup' », dirait Saïd, hume son café, debout sur le seuil. Tout d'un coup, il sort son porte feuille.

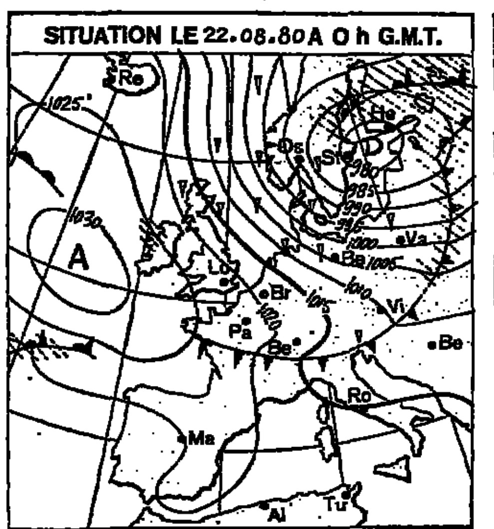
« *A propos*, dit-il, *voilà des photos d'Omar. Bonnes, non ?* »

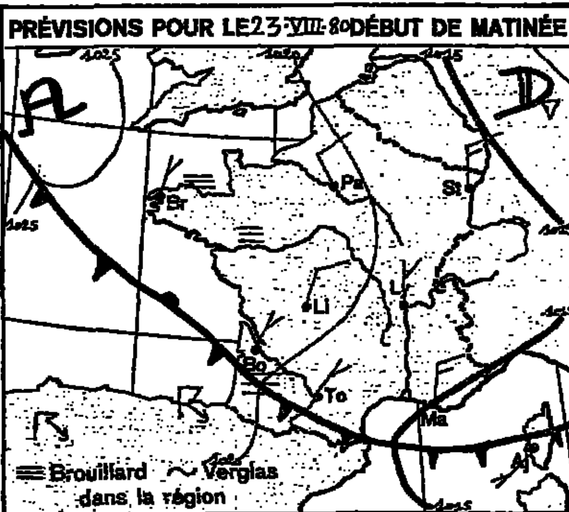
Rieux renverse son quart sur son pantalon. C'était bien la peine de se convertir à la sobre beauté arabe !... Le nabot de la photo n'a rien à voir avec le beau « Jean-Marc » d'Isabelle ! Il paraît que les Kheddad sont des centaines ; et les Omar, donc ! Cet Omar-là, pas d'erreur, n'est pas le sien !

Demain :

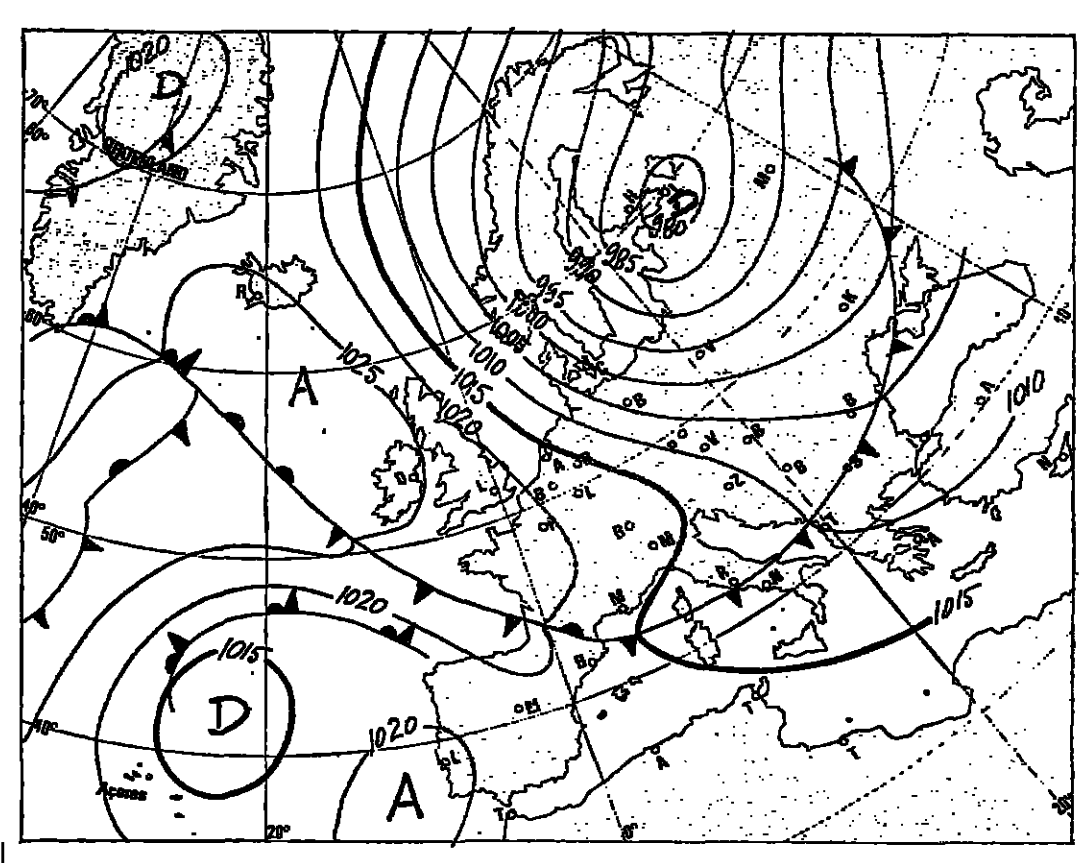
BOUT D' FICELLE SELLE DE CH'VAL

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 23 AOUT A 0 HEURE (G.M.T.)



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas

Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds

Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 22 août à 0 heure et le samedi 23 août à 24 heures :

La profonde dépression des pays Baltes commencera à se combler en se déplaçant vers l'est et les hautes pressions des îles Britanniques se prolongeront par une dorsale vers le massif alpin. Sur la face sud-ouest de ces hautes pressions, on notera le développement d'une situation orageuse sur l'ancienne limite frontale qui achève de traverser la France.

Samedi, le temps sera généralement bien ensoleillé sur la France après la dissipation des brouillards ou des nuages bas formés en fin de nuit, surtout dans les régions occidentales. Cependant, les nuages seront un peu plus abondants près des frontières du nord et du nord-est. D'autre part, sur les Pyrénées et les régions situées au sud de la Garonne, des nuages orageux se développeront, pouvant donner quelques ondées ou orages isolés.

Après un début de matinée un peu frais, les températures maximales seront en hausse par rapport à celles de la veille.

Le vendredi 22 août, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 020,6 millibars, soit 765,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 août ; le second, le minimum de la nuit du 21 au 22) : Ajaccio, 27 et 17 degrés ; Biarritz, 25 et 18 ; Bordeaux, 31 et 16 ; Bourges, 27 et 15 ; Brest, 20 et 12 ; Caen, 21 et 10 ; Cherbourg, 19 et 11 ; Clermont-Ferrand, 29 et 16 ; Dijon, 29 et 16 ; Grenoble, 30 et 14 ; Lille, 20 et 9 ; Lyon, 28 et 16 ; Marseille, 32 et 21 ; Nancy, 23 et 12 ; Nantes, 27 et 15 ; Nice, 26 et 22 ; Paris-Le Bourget, 22 et 9 ; Pau, 31 et 16 ; Perpignan, 36 et 26 ; Rennes, 23 et 11 ; Strasbourg, 27 et 12 ; Tours, 26 et 13 ; Toulouse, 31 et 18 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 33 et 20 degrés ; Amsterdam, 19 et 13 ; Athènes, 29 et 21 ; Berlin, 21 et 12 ; Bonn, 20 et 11 ; Bruxelles, 19 et 11 ; Le Caire, 33 et 20 ; îles Canaries, 26 et 21 ; Copenhague, 18 et 13 ; Genève, 31 et 13 ; Lisbonne, 36 et 26 ; Londres, 21 et 10 ; Madrid, 38 et 22 ; Moscou, 20 et 13 ; Nairobi, 23 et 9 ; New-York, 24 et 17 ; Palma-de-Majorque, 31 et 17 ; Rome, 30 et 19 ; Stockholm, 18 et 11 ; Téhéran, 27 et 16.

TEMPS PROBABLE POUR LE DIMANCHE 24 AOUT

Le beau temps va prédominer sur l'ensemble de la France avec de larges périodes ensoleillées et des températures en hausse par rapport à samedi. Elles atteindront 23 à 26 degrés dans la moitié nord du pays et environ 30 degrés dans les régions méridionales. Les vents seront faibles à modérés.

Sur les Pyrénées et au sud de la Garonne, les nuages orageux deviendront plus nombreux en cours de journée et l'on peut s'attendre à quelques orages très isolés.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 23 AOUT

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Guillier.

« Le Jardin des plantes et les jardins du quai Saint-Bernard », 15 h., entrée, angle de la rue Buffon et de la rue Geoffroy-Saint-Hilaire, Mme Legrégeois.

« Hôtel de Chaulnes », 15 h., 3, place des Vosges, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« De la rue Quincampoix, des Lombards au quartier de l'Horloge », 15 h. 15, 76, rue de la Verrerie (Mme Barbier).

« La franc-maçonnerie », 15 h., 16, rue Cadet (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Salons de l'Inter-Continental », 14 h. 45, 17, place Vendôme (Mme Pleuriot).

« Le Marais de l'hôtel de Sully », 15 h., métro Saint-Paul-le-Marais (Mme Hauller).

« Provence et Languedoc au douzième siècle », 15 h., Musée des monuments français (Histoire et Archéologie).

« Les salles égyptiennes du Louvre », 15 h., métro Louvre (Lutèce-Visites).

« Quartier Saint-Sulpice », 15 h., métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Le Marais », 15 h., 2, rue de Sévigné (le Vieux-Paris).

DIMANCHE 24 AOUT

« Hôtel de Sully et place des Vosges », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Legrégeois.

« Les salons du Conseil d'Etat », 15 h., grille d'honneur, place du Palais-Royal, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Rue de Tournon », 15 h. 15, 6, rue Férou (Mme Barbier).

« Le Père-Lachaise », 15 h., métro Père-Lachaise (Mme Camus).

« L'île Saint-Louis », 10 h. 30, métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les jardins secrets de la rue d'Enfer », 15 h., 92, avenue Denfert-Rochereau (Mme Ferrand).

« Le Vieux-Montmartre », 14 h. 45, métro Abbesses (Mme Hauller).

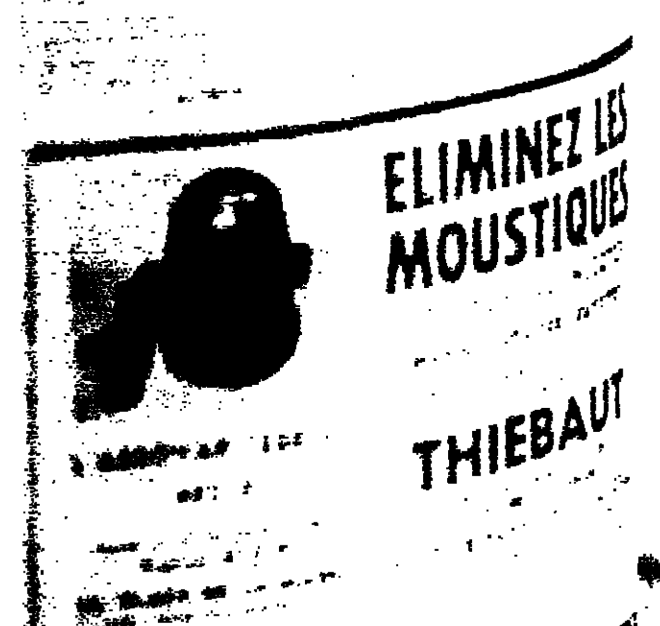
« Le Second Empire », 15 h., 93, rue de Rivoli (Histoire et Archéologie).

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Lutèce-Visites).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h., métro Saint-Germain-des-Prés (Résurrection du passé).

« Le Palais de justice », 16 h., 4, boulevard du Palais (Tourisme culturel).

« Les synagogues de la rue des Rosiers ; le couvent des Blancs-Manteaux », 16 h., 3, rue Malher (le Vieux-Paris).



INFORMATIONS « SERVICES »

Les urgences du dimanche

SANTÉ

● UN SECOURS D'URGENCE. — Appeler le SAMU en téléphonant pour Paris, au 567-50-50 ; pour l'Essonne, au 088-33-33 ; pour les Hauts-de-Seine, au 741-79-11 ; pour la Seine-Saint-Denis, au 830-32-50 ; pour le Val-de-Marne, au 207-51-41 ; pour le Val-d'Oise, au 032-22-33 ; pour les Yvelines, au 953-83-33 ; pour la Seine-et-Marne, au 437-10-11, ou, à défaut, le 17 (police) ou le 18 (pompiers), qui transmettent l'appel au SAMU.

● UN MEDECIN. — A défaut du médecin traitant, appeler la permanence des soins de Paris (542-37-00), ou la garde syndicale des médecins de Paris (533-99-11), ou l'Association pour les urgences médicales de Paris (A.U.M.P.) (828-40-04) ou S.O.S.-Médecins (707-77-77).

● UNE INFORMATION SUR LES INTOXICATIONS. — 205-63-29 (hôpital Fernand-Widal).

● S.O.S. Urgences bucco-dentaires : 337-51-00.

TRANSPORTS

● AEROPORTS. — Renseignements sur les arrivées et départs à Orly (687-12-34 ou 853-12-34) ; à Roissy-Charles-de-Gaulle (862-12-12 ou 862-22-80).

● COMPAGNIES AERIENNES. — Arrivées ou départs des avions : Air France (320-12-55 ou 320-13-55) ; U.T.A. (775-75-75) ; Air Inter (687-12-12). Renseignements, réservations : Air France (535-61-61) ; U.T.A. (776-41-52) ; Air Inter (539-25-25).

● S.N.C.F. — Renseignements : 261-50-50.

ÉTAT DES ROUTES

● INTER SERVICE ROUTES donne des renseignements généraux au 858-33-33.

Pour des renseignements plus précis, on peut s'adresser aux centres régionaux d'information routière Bordeaux (56) 96-33-33 ; Lille (20) 91-92-33 ; Lyon (7) 54-33-33 ; Marseille (91) 78-78-78 ; Metz (87) 62-11-22 ; Rennes (99) 50-78-93.

P.T.T.

Sont ouverts le dimanche les bureaux de :

— Paris recette principale (52, rue du Louvre, 1er), ouvert 24 heures sur 24 ;

— Paris 08, annexe 1 (71, avenue des Champs-Elysées), ouvert de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 20 heures ;

— Orly, aérogare Sud, annexe 1, ouvert en permanence ;

— Orly, aérogare Ouest, annexe 2, ouvert de 6 heures à 23 heures ;

— Roissy principal annexes 1 et 2 (aéroport Charles-de-Gaulle), ouvert de 8 h. 30 à 18 h. 30.

La recette principale de Paris assure aussi le paiement des mandats-lettres, des bons et des chèques de dépannage, des lettres-chèques ainsi que les remboursements sans préavis sur livret C.N.E.

ANIMAUX

● UN VETERINAIRE au 871-20-61 (de 8 heures à 20 heures).

● L'OFFICE DE TOURISME DE PARIS diffuse une sélection enregistrée des loisirs à Paris : en français au 720-94-94 ; en anglais au 720-88-98. Son bureau d'accueil du 127, avenue des Champs-Elysées est ouvert le dimanche, de 9 heures à 20 heures. Tél. : 723-61-72.

S.O.S. - AMITIÉ

Vingt-quatre heures sur vingt-quatre à l'écoute au 621-31-31 pour Boulogne-Billancourt ; 364-31-31 pour Bagnolet et 078-16-16 pour Evry (de 14 heures à 6 heures du matin) e tau 296-26-26 pour Paris (de 14 heures à 4 heures du matin) et au 296-26-26 un poste en anglais : S.O.S.-Help, au 723-80-80 (de 19 heures à 23 heures).

S.O.S. - 3e AGE

De 9 heures à 19 heures au 340-44-11.

VIE QUOTIDIENNE

DES CERTIFICATS MÉDICAUX SONT SUPPRIMÉS

Dans le cadre des programmes de simplification administrative, un certain nombre de formalités médicales ont été supprimées ou simplifiées, parce qu'elles ne répondent plus à une réelle utilité.

Il en est ainsi du certificat médical que les parents devaient fournir pour faire admettre leurs enfants dans les centres de vacances. Depuis le 12 mars 1980, seuls les mineurs désirant pratiquer une compétition sportive ou une activité à risques doivent en être munis, à moins qu'ils n'aient déjà été déclarés aptes pendant l'année scolaire.

De plus, les enfants non vaccinés en raison de contre-indications, mais suivant une scolarité normale, ne se verront plus refuser l'accès aux centres de vacances.

Plus de certificat médical non plus pour les familles hébergeant des enfants pendant les vacances ni pour ceux qui partent en classe de neige, de mer, classes vertes, etc. ; ni pour les élèves qui passent de l'enseignement privé à l'enseignement public.

Enfin, les conditions de délivrance du certificat médical d'aptitude exigé pour suivre les enseignements de formation préparant aux professions de santé sont simplifiées : un seul certificat, établi par un médecin généraliste et attestant que l'intéressé n'est atteint d'aucune maladie incompatible avec le métier choisi, ni de tuberculose, est demandé. Jusqu'alors, les candidats devaient produire deux certificats établis l'un par un généraliste assermenté, l'autre par un phtisiologue agréé.

LE MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA SECURITE SOCIALE recrute un médecin gynécologue, homme plutôt que femme (1). Les candidatures avec C.V. sont à adresser au ministère des affaires étrangères, direction générale des relations culturelles, service sciences techniques, développement, division des opérations, 34, rue La Pérouse, 75775 Paris cédex 16. Tél. : 502-14-23, p. 4951.

(1) N.D.L.R. : la précision est du ministère de la santé.

JEUX

Le « portrait chinois »

Problème n° 24

Le « portrait chinois » — plus connu sous le nom de « Si c'était... » — consiste à faire deviner le nom d'un personnage, réel ou légendaire, grâce aux réponses fournies aux questions exprimées sous la forme « Si c'était... une couleur, laquelle serait-ce ? », « Si c'était une chanson, laquelle serait-ce ? », etc.

Le terme « chinois » découle de « chinoiseries » (subtilités, complications).

Les réponses sont analogiques et font tout autant appel à l'érudition [souriante] qu'aux jeux de mots et aux calembours.

1. *Si c'était un écrivain ?*
— Les sœurs Brontë... ou Alexandre Dumas.
2. *Si c'était une couleur ?*
— Bleu outremer.
3. *Si c'était une œuvre littéraire ?*
— « Horace », de Corneille.
4. *Si c'était un animal ?*
— Un perroquet.
5. *Si c'était un personnage mythologique ?*
— Polyphème.
6. *Si c'était un terme utilisé en informatique ?*
— Un cabestan.
7. *Si c'était un film ?*
— « L'Aigle des mers ».
8. *Si c'était une boisson ?*
— Du malt.
9. *Si c'était un monument ?*
— Une colonne.
10. *Si c'était un prénom ?*
— Emma.

J.-P. COLIGNON.

« L'énigme attique »

Solution du problème n° 23

1) La lettre *n*. — 2. Le rire. — La lettre *r*.

Pour en revenir à Œdipe et au sphinx, rappelons pour mémoire la fameuse énigme partout mentionnée, mais qui ne semble pas avoir été la seule que le monstre ait posée : « Quel est l'être qui marche tantôt à deux pattes, tantôt à trois, tantôt à quatre, et qui, contrairement à la loi générale, est le plus faible quand il a le plus de pattes ? ».

La réponse est « l'homme » (parce que, bambin, l'homme marche à quatre pattes, puis sur ses deux jambes et, enfin, doit s'appuyer sur un bâton au soir de sa vie). Mais on cite au moins une seconde énigme, elle aussi posée à Œdipe : « Ce sont deux sœurs, dont l'une engendre l'autre, et dont la seconde, à son tour, est engendrée par la première. » Là encore, le fils de Laïos [ou Laïus (1)] sut trouver la réponse à cette devinette qui paraît enfantine : « Le jour et la nuit » (en grec, le nom du jour était du genre féminin : il s'agissait donc bien de deux « sœurs »).

Le mot *sphinx* fut repris dans le langage populaire [XIXe siècle] pour désigner plaisamment un mets imaginaire qu'on réclamait facétieusement dans les restaurants cotés qui prétendaient avoir de tout.

***

Le petit texte présenté comme « un peu fou » était en fait fort sensé... ou plutôt sans *c*. On pouvait remarquer que toutes les lettres de l'alphabet y figuraient, hormis le *c*.

Il s'agissait donc d'un *lipogramme* (du grec *leipô*, « je laisse », et *gramma*, « lettre ») — résultat de la lipogrammatie, exercice qui consiste à exclure d'un texte une ou plusieurs lettres de l'alphabet. Parmi les tours de force littéraires réalisés dans le genre, rappelons celui obtenu par l'Italien Orazio Fidele, qui écrivit un poème en 1 600 vers, *L'R sbandito sopra la potenza d'amore*, où l'on ne trouve pas la lettre *r*, et le traité en 23 chapitres *Sur les âges du monde et de l'homme* de Gordianus Fulgentius, où manquent successivement les 23 lettres de l'alphabet latin. Georges Pérec, l'auteur de *la Vie, mode d'emploi*, s'est attaqué lui aussi avec succès à la lipogrammatie. — J.-P. C.

(1) Le nom commun *laïus* (« discours », « allocution ») vient de ce patronyme, par antonomase. En 1804, les élèves de l'Ecole polytechnique ont pour premier sujet littéraire un *Discours de Laïus, père d'Œdipe*. Le mot fit florès et fut repris par toutes les grandes écoles, puis passa dans l'usage général.

Laïusser (« discourir », « blablater », « pérorer ») et *laïusseur* (« bavard ») ont été peu utilisés.

Les mots croisés sont en page 14, dans « le Monde des loisirs et du tourisme ».

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du 22 août 1980 :

UN DECRET

● Fixant le service hebdomadaire d'enseignement des professeurs techniques et professeurs techniques adjoints de lycée technique ;

LE BULLETIN OFFICIEL DES DECORATIONS MEDAILLES ET RECOMPENSES publie :

● Des décret et arrêtés conférant la médaille pénitentiaire ; des arrêtés portant attribution de la médaille de l'éducation surveillée : des citations à l'ordre de l'armée ; des arrêtés conférant la médaille de la gendarmerie nationale ; des décrets portant promotion et nomination dans l'ordre des palmes académiques, et un arrêté portant attribution de la médaille d'honneur du travail.

COMMÉMORATION

La libération de Paris

Plusieurs cérémonies marqueront le trente-sixième anniversaire de la libération de Paris, célébré le lundi 25 août, en présence notamment de M. Jacques Chirac, maire de Paris :

— A 11 heures, à l'Hôtel de Ville, cérémonie du souvenir en hommage aux fonctionnaires morts pour la France, suivie d'un hommage aux conseillers municipaux fusillés pendant l'occupation ;

— A 11 h. 45, gare de l'Est, dépôt de gerbes devant la plaque commémorative du départ des déportés ;

— A 12 h, place de Stalingrad : dépôt de gerbes à l'arbre Libération-Victoire.

Pour sa part, M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, représentera le gouvernement aux cérémonies prévues en fin d'après-midi :

— A 18 h., place du 25-Août-1944 : dépôt de gerbes au monument au maréchal Leclerc ;

— A 18 h. 40, place du 18-Juin-1940 (ancienne gare Montparnasse) : dépôt de gerbes devant la plaque commémorative de la reddition des troupes allemandes au général Leclerc.

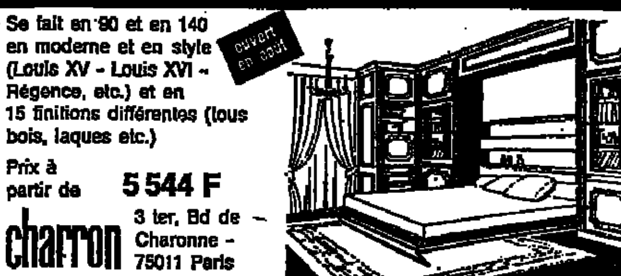
En raison des travaux d'aménagement de la place de l'Hôtel-de-Ville, la cérémonie militaire aura lieu en effet, à 18 h. 45, place du 18-Juin-1940. C'est sur cette place, dominée maintenant par la tour Maine-Montparnasse, que prit fin en 1944 l'occupation de la capitale avec la reddition du général von Choltitz et des troupes allemandes au général Leclerc. L'acte de reddition fut signé dans la vieille gare Montparnasse, aujourd'hui disparue, le 25 août à 16 heures, en présence du général de Gaulle, arrivé à Paris quelques heures plus tôt.

A 20 heures, une réception aura lieu dans les salons de l'Hôtel de Ville.

La veille, le dimanche 24 août, une « *messe de la 2e D.B. sera célébrée à Notre-Dame en présence de M. Jacques Chirac* », précise la mairie de Paris.

● *Le 36e anniversaire des combats* pour la libération de Paris en 1944 a été célébré mardi 19 août, dans la cour de la préfecture de police.

La cérémonie était présidée par M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, entouré de M. Pierre Somveille, préfet de police, Mme Nicole de Hauteclocque, député, adjoint au maire de Paris, représentant M. Chirac, M. Lucien Lanier, préfet de la région Ile-de-France, préfet de Paris, du général d'armée Georges Roidot, gouverneur militaire de Paris et de M. Marcel Lambert, directeur de la police nationale.



CARNET

Naissances

— Gloria et André CAMPANA laisse à *Clémentine le plaisir* d'annoncer la naissance de sa petite sœur

Lucie, Jeanne, Michelle,

le 13 août 1980, à Pithiviers.

— M. et Mme Gilles CERON sont heureux d'annoncer la naissance de

Nicolas.

Paris, le 12 août 1980.

— Bernadette et Daniel GARRIC GRIBINSKI sont heureux d'annoncer la naissance de

Marie-Laetitia.

Paris, le 18 août 1980.

— M. François JOUBERT et Mme, née Catherine Guérin, sont heureux d'annoncer la naissance de

Jonathan.

le 19 juillet 1980.

Mariages

— M. et Mme Jacques BAILLY,
M. et Mme Jean CITRY,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Frédérique et Eric,

le samedi 6 septembre 1980, à 16 h. 30, en l'abbaye Notre-Dame-de-la-Roche, à Lévis-Saint-Nom.

1, allée Jean-de-Saint-Cyran,
78460 Chevreuse.
« La Reinerie ».
Lévis-Saint-Nom,
78320 Le Mesnil-Saint-Denis.

Décès

CAMILLE DESCOSSY

— Le peintre

Camille DESCOSSY

est mort mercredi dans son mas de Castelnou, au cœur des Aspres (Pyrénées-Orientales).

[Né à Céret (Pyrénées-Orientales) en 1904, Camille Descossy avait été nommé professeur de dessin à l'école des Beaux-Arts de Montpellier en 1931, et en avait assuré la direction de 1939 à 1967. Peintre, mais aussi écrivain, il fut encore un défenseur de l'identité catalane à travers ses positions pour la défense de la région des Aspres (ravagée par des incendies en 1976), et par ses actions pour le rapatriement des fresques de la chapelle de Casenoves (Pyrénées-Orientales), actuellement déposées dans un musée de Genève.]

— Mme Nicolas Alexandrof,
Mme Ernest Marendaz,
ses sœurs,
M. et Mme Reave Robbins,
M. et Mme Georges Alexandrof,
Le docteur et Mme Daniel Gravrand,
M. et Mme Karl Frankenberger,
M. et Mme Paul Millet,
Mlle Nicole Marendaz,
M. et Mme Remo Guidieri,
ses neveux et nièces,
M. et Mme Jacques Bergerault,
M. et Mme Faron,
ses beaux-fils et belles-filles,
Tous ses petits-neveux et nièces,
Parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Honoré BERGERAULT,
née Pavia Nadetsky,

survenu le 10 août 1980, à Nogent-le-Rotrou, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Un service sera célébré à sa mémoire à l'église russe de la rue Daru, à Paris, à une date qui sera précisée ultérieurement.

— M. et Mme Yves Delamotte,
Jean François, Béatrice et Daphné,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme C. MOORE CANNON,

survenu le 18 août 1980, à Fort Worth (Texas).

— M. Marius Cristol,
Mme Eveline Beaucoudray et ses enfants,
M. Guy-Dorian Cristol et sa fille,
Mme Myriam Feinstein,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Hélène CRISTOL,

leur épouse, mère, grand-mère et sœur,
survenu le 20 août 1980, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Saint-Gemme,
78810 Feucherolles.

— Mme Myriam Cukierman,
M. et Mme Roger Cukierman et leurs enfants,
M. et Mme Henri Cukierman et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Chil, Max CUKIERMAN,

leur époux, père et grand-père,
survenu à l'âge de soixante-treize ans.

L'inhumation aura lieu le lundi 25 août 1980, à 10 h. 30, au cimetière de Bagneux-Parisien.

16, avenue du Général-de-Gaulle,
94300 Vincennes.

— Mme André Gatineau, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Gatineau, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

André GATINEAU,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique,
maire de Cervières,

à l'âge de soixante ans, le jeudi 14 août 1980, à Cervières.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le 16 août, à Cervières.

— M. et Mme Pierre Malet, née Grieu, leurs enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du retour à Dieu de

l'abbé Jean GRIEU,

à l'âge de soixante-quinze ans.
ancien professeur
au Collège des jésuites
de Montpellier, à Tivoli
et Grand-Lebrun de Bordeaux.

Les obsèques ont eu lieu le 19 août 1980, en l'église de l'Immaculée-Conception de Béziers.

4, rue Madeleine-Roch,
34500 Béziers.

— M. et Mme Pierre Hamaide,
ses parents,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Emmanuelle HAMAIDE,

survenu accidentellement, à dix-huit ans, à Stafford (Angleterre), le 9 août 1980.

Emmanuelle repose dans la paix à Gif-sur-Yvette.

19, allée de la Gambauderie,
91190 Gif-sur-Yvette.

— Eric et Simonne Johansson-Rosen,
Nils et Axel,
Et toute la famille,
ont l'immense douleur de faire part du décès, à l'âge de vingt-quatre ans, de

Bertil JOHANSSON-ROSEN,
ESSEC 1977,
organiste.

Un service religieux sera célébré mardi 26 août 1980, à 17 heures, en l'église évangélique luthérienne Saint-Marcel, 24, rue Pierre-Nicole, 75005 Paris.

Des dons peuvent être adressés à « L'aide aux jeunes diabétiques », C.C.P. 14 051 12 B Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue Alfred-Stevens,
75009 Paris.

— Mme Michel Libersa,
Mlle Emmanuelle Libersa,
M. et Mme Roland Libersa,
Mme Roger Libersa,
Mlle Reine Libersa,
M. et Mme Jean Maurice Corre,
Mme Claude Gros,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Michel LIBERSA,
avocat
à la cour d'appel de Paris,
ancien membre
du conseil de l'ordre,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
Silver Star,

décédé le 14 août 1980, dans sa maison de Collobrières.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le samedi 16 août, en l'église de Collobrières (83).

— Nous apprenons la mort, à l'âge de quatre-vingt-six ans, de

M. Jean ROTHÉA.

[Né le 12 mai 1894 à Paris, Jean Rothéa a fait toute sa carrière au sein de l'entreprise familiale : la Société des tuileries Gilardoni Frères. Entré en 1927 comme administrateur-directeur, il en a été P.-D. G. de 1937 à 1970, date à laquelle il en est devenu président d'honneur. M. Jean Rothéa a été également président et fondateur de la Fédération européenne des fabricants de tuiles et briques (depuis 1932), et président (de 1951 à 1960) de la Fédération des fabricants de tuiles et briques de France, organismes dont il était devenu président honoraire. Il était vice-président de la Société centrale canine de France et administrateur du Saint-Hubert Club de France.]

— Nantes, Hongkong, Rennes.
Le docteur et Mme Marcel Geffriaud, ses neveux,
M. et Mme J.P. Geffriaud,
M. et Mme Claude Le Masne de Chermont,
Le docteur et Mme A. Geffriaud,
M. et Mme Jérôme Geffriaud,
Ses petits-neveux, ses parents et amis,
Mlle Modeste Alix et M. Georges Coscini, ses fidèles serviteurs,
ont la douleur de faire part du décès du

professeur Paul VERAN,
de l'académie de médecine,
membre fondateur
de la Société française de cardiologie,
correspondant national
de la Société médicale
des hôpitaux de Paris,
ancien président
de la Société française
de la tuberculose,
ancien président
de la Société française
de pathologie respiratoire,
médecin honoraire
des hôpitaux de Nantes,
officier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre de Malte,

pieusement décédé le 12 août 1980.

Selon la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu en l'église de Saint-Clément de Nantes, dans la plus stricte intimité.

Que ses amis prient pour lui.

1, place de la Monnaie,
44000 Nantes.

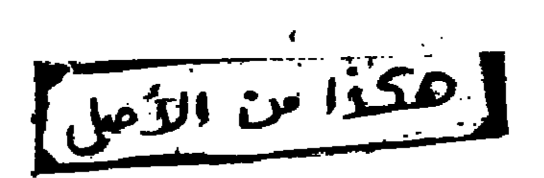
— André Jakubowicz,
Le docteur et Mme Max Galula et leurs enfants (Sceaux),
M. et Mme Yohanan Cohen (Jérusalem),
M. et Mme T. Avidan Holon (Israël),
M. et Mme R. Harley (New-York),
M. et Mme C. Levin (New-York),
Mme Ginette Farel et ses enfants (Paris),
Sa famille et ses amis les plus proches,
ont la douleur de faire part du décès survenu, le 14 août 1980, à Paris, de

Mme Thérèse (Tosia) WEKSLER,
née à Czestochowa (Pologne),
veuve de Mietek Jakubowicz,
mort en déportation à Auschwitz.

L'incinération aura lieu le mercredi 27 août 1980.

On se réunira au columbarium du Père-Lachaise, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.



هكذا من الأصل

ARNET

Le Monde

LOISIRS ET TOURISME



VU DE CHEZ EUX

Français-pionniers

par PAUL YANKOVITCH

SUR la liste des touristes étrangers qui, chaque année, envahissent la Yougoslavie, les Français ne sont qu'à la sixième ou à la septième place. En revanche, ils occupent la première place par leur connaissance du pays. Car, à l'inverse des Allemands de l'Ouest, des Autrichiens, des Italiens, des Anglais ou des Américains, qui, pendant toute la durée de leur séjour, s'installent dans un endroit déterminé et ne le quittent que pour de brèves excursions dans les environs, les Français circulent infatigablement. Ils sont à la « découverte » permanente de la Yougoslavie. Il y a là, d'ailleurs, une sorte de tradition. Les habitants de l'Hexagone, en effet, ont été parmi les tout premiers étrangers à porter à la connaissance de l'Europe les beautés naturelles des régions qui, aujourd'hui, constituent la Yougoslavie.

Au début du siècle dernier déjà, des hauts fonctionnaires et officiers français ont été impressionnés par la beauté de la Dalmatie, l'une des régions de l'Illyrie napoléonienne, et par Dubrovnik, « perle de l'Adriatique ». Raguse, ancien nom italien de Dubrovnik, est inscrit sur l'Arc de Triomphe à Paris parmi les grandes victoires de l'empereur. Dans son Voyage en Orient, *Lamartine a donné une belle description de Belgrade et des forêts de la Serbie, accompagnée de réflexions sur l'avenir de son peuple qui se sont révélées prophétiques. Pierre Loti, dont le navire a fait partie de l'escadre des puissances occidentales qui, en 1880, séjourna dans les bouches de Kotor, fut séduit par le paysage féerique du Monténégro et de l'Herzégovine. Il avait sillonné les deux contrées à la recherche d'un amour malheureux conté dans son roman* Pascala Ivanovitch...

Plus de 70 % des touristes français viennent en Yougoslavie motorisés et individuellement. Dès la frontière franchie, ils s'écartent des routes principales pour s'engager dans des « pays perdus », quelquefois au grand étonnement de leurs hôtes. La plupart des étrangers traversent la Bosnie-Herzégovine pour se rendre sur le littoral adriatique. Certains s'arrêtent à Sarajevo ou Mostar, mais juste le temps nécessaire pour visiter la ville. Car ils sont pressés de rejoindre la mer. Ce n'est pas le cas des Français. Ils s'installent au bord des rivières bosniaques, dans des camps de « nomades motorisés », passent des journées entières à pêcher la truite. Ils s'approvisionnent directement chez l'habitant, avec lequel ils nouent des contacts sans difficulté. A l'autre bout de la Yougoslavie, dans les plaines de la Voïvodine, ils chassent le gibier. Les Français sont également les principaux visiteurs des monastères médiévaux serbes. L'accès n'en est pas toujours facile, mais ils sont prêts à tout effort pour pouvoir admirer leur architecture et leurs fresques que Gabriel Millet, professeur au Collège de France et célèbre byzantologue, fut le premier à porter à la connaissance de l'Europe voici plus de six décennies.

Jusqu'au Danube

Depuis quelques années, la région des Portes-de-Fer sur le Danube connaît une certaine vogue. Une route a été construite le long de la rive droite du fleuve (la rive gauche appartient à la Roumanie) qui, à cet endroit, a creusé au cours des siècles un immense défilé dans les Carpates. On peut y arriver par voie d'eau, en hydroglisseur ultra-rapide qui, en quelques heures, vous amène de Belgrade. Mais les Français préfèrent la route. Ils souhaitent voir de près et sans précipitation les majestueux et sauvages rochers qui surplombent le Danube et les vestiges de civilisations anciennes de la région que l'empereur romain Trajan avait traversée à la conquête de la Dacie (l'actuelle Roumanie). Il n'est pas de Français non plus, qui transitant par la Yougoslavie pour se rendre en Grèce, ne s'arrête en Macédoine. Détruite par le tremblement de terre de 1963, Skoplje est aujourd'hui une ville moderne. Mais l'ancienne patrie d'Alexandre le Grand dissimule, elle aussi, des trésors uniques de civilisations et de cultures anciennes au sein de paysages féeriques.

Les Français ont été parmi les premiers étrangers à se rendre en Yougoslavie au début des années 60, lorsque celle-ci s'est « ouverte » au tourisme international. Leur nombre a été depuis en augmentation constante avec, il est vrai, des oscillations relativement prononcées : 391 000 en 1975, 360 000 en 1976, 414 000 en 1978 (année record) et 370 000 en 1979. Cette année, l'augmentation du nombre des visiteurs est due à la dévaluation du dinar (au début de juin) qui a fait de nouveau de la Yougoslavie l'un des pays les moins chers pour les touristes étrangers.

Les organisations touristiques et la presse se font écho de temps à autre des observations des touristes étrangers sur leur séjour en Yougoslavie. Les Français se déclarent enchantés par les beautés naturelles et la propreté de la mer et des plages.

Des plaintes sur les prix et la qualité des services sont rares, de même que celles concernant l'état des routes, bien que le système de signalisation à l'intérieur du pays soit parfois contesté. En réalité, les principales observations portent sur les terrains de camping. Il y a trop de monde et leurs installations ne sont pas toujours des plus modernes. Les Yougoslaves eux-mêmes admettent la nécessité d'une amélioration et expliquent les déficiences par une affluence de touristes qui, souvent, dépasse les prévisions. En tout cas, on est convaincu ici de la possibilité de voir dans les années à venir une augmentation substantielle du nombre de touristes français, dont l'énorme majorité, satisfaite de l'accueil qui leur a été réservé, promettent de revenir.

Vacances européennes : nous avons continué dans « le Monde du tourisme et des loisirs » du 16 août avec l'Allemagne un « tour » d'Europe au cours duquel nous proposons chaque semaine à nos lecteurs des formules originales de séjours. Pour chacune de nos étapes, nous avons demandé à un observateur du pays d'aider les visiteurs français à aller au-delà des clichés et des préjugés. La semaine prochaine : la Suisse.

En Yougoslavie, le naturisme fait oublier la lutte des classes

EN robe noire et en fichu, Stefania Precal attend son tour dans la file. Les autres sont nus. Elle s'en moque. Le supermarché de l'autokamp naturiste est moins cher. A quatre-vingt-cinq ans, Stefania sait compter. Le tourisme a transformé son village et enrichi ses habitants. Plus rien n'est pareil à Fontana, dans ce coin d'Istrie, d'où les pauvres pêcheurs ont disparu, où la rigidité des mœurs qui accompagnait une économie de survie a laissé la place à la tolérance, source de profit. On est passé du dénuement à la nudité. « *Dans quelques années, tout Fontana fera du nudisme* », affirme le responsable administratif du bourg, M. Tillo Tomach. La majorité de la population travaille dans le camp dont les barrières touchent au village. « *Au départ,* ajoute M. Tomach, *il y a eu un rejet des habitants, surtout des catholiques. On ne voulait pas que les filles soient employées là-bas. Mais les gens ont vite compris qu'ils avaient tout à gagner* ». Et Stefania la première qui, en tant que doyenne inspirait quelques craintes. « *Je trouve cela très bien,* dit-elle aujourd'hui. *Je ne regrette qu'une chose, c'est de ne plus avoir vingt ans...* »

Les Yougoslaves voient le nudisme d'un œil plus que bienveillant. En quelques années, les sociétés de tourisme ont ouvert plus de trente camps sur la côte adriatique, mais aussi à l'intérieur du pays. Banja Luka, au fin fond de la Bosnie, vient d'inaugurer son centre de naturisme. Environ soixante-dix mille adeptes de la nudité passent chaque année leurs vacances en Yougoslavie. « *A Porech* (Istrie), *le tiers des habitants fréquentent à présent les camps naturistes alentours : Koversada, Ulika, Solaris* », affirme M. Sergio Stojnic, de la société de tourisme Plava Laguna. L'histoire de ce paysan de l'arrière-pays, plus curieux que timide, dont l'épouse n'a jamais voulu se déshabiller remonte à une autre époque : « *Lui-même s'émut aussitôt à la vue d'une jolie femme. Il dut se plonger dans l'eau froide, et comme rien n'y faisait, il alla chercher le directeur qui fit appeler un médecin... mais à présent nos compatriotes sont sans complexe* », conclut M. Stojnic.

Les purs de « l'hygiénisme » reprochent aux organisateurs de ne pas être assez sévères. Trop de « textiles » circulent, selon eux, dans les camps, et les « inorganisés » sont plus nombreux que les affiliés des fédérations (59 % contre 41 %). Les grands principes mis de côté et vite oubliés, chaque peuple retrouve ses habitudes, ses fantasmes collectifs sur la nudité des corps. Deux Suisses préfèrent les centres yougoslaves parce que « *en un mot, c'est plus propre* ». « *L'autre jour,* raconte le directeur du camping d'Ulika, *des Italiens qui ignoraient ce qu'était le naturisme ont fait l'amour sur la plage. Il a fallu leur expliquer que c'était interdit. Certains nagent pendant des kilomètres pour voir et photographier comme des paparazzi. Ils ont le sang chaud et là-bas l'Eglise met le couvercle sur la marmite.* » « *Nous n'acceptons les hommes que s'ils sont accompagnés d'une femme* », précise M. Antonio, le gardien — un bel uniforme, mais un bon sourire — qui jure n'avoir rien vu « d'incorrect » : « *Ma femme ne me laisserait pas travailler ici...* » D'autres se sont reconstruit une différence effacée par la nudité. A Koversada, le premier centre naturiste yougoslave, ouvert en 1964, les Allemands campent dans la « Garden Strasse » et ils cultivent leur bout de jardin. Ils ont dressé des barrières et des portails. Chaque année, ils retrouvent leur emplacement de caravane, leurs légumes, leurs arbres parfois. Un Français, M. Marc Combes, ne tarit pas d'éloges : « *Je viens depuis quatre ans à Ulika. On m'a reçu cette année avec du champagne. J'ai envoyé mes condoléances au directeur du camp à la mort de Tito,* dit-il, nu comme un ver. *Le nudisme, c'est merveilleux, tout le monde est pareil, il n'y a plus de classes sociales...* »

L'Eglise et les « fanatiques de la nature »

Il ressort des statistiques officielles que 52 % des naturistes en Yougoslavie sont ouvriers ou employés, contre 25 % en Italie, mais le socialisme ne suffit pas à expliquer cette surreprésentation populaire : la dévaluation du dinar permet aux Allemands les plus modestes de venir sur la côte adriatique, les centres F.K.K. (Frei Kultur Korp) en accueillent un grand nombre. D'après une étude pour le centre de Solaris, il y aurait 45 % d'Allemands et d'Autrichiens contre 6 % de Français et d'Italiens, et 3 % de Yougoslaves. Les austères maîtres à penser des fédérations naturistes intéressent moins les puissantes sociétés de tourisme que les avantages commerciaux qu'on peut tirer du plaisir d'exposer son corps au soleil et au vent dans un enclos, en compagnie de mille autres corps. Les sociétés autogérées sont en concurrence : le naturisme leur permet de réaliser de substantiels bénéfices. « *Les nudistes,* reconnaît M. Stojnic, *ont en moyenne plus de pouvoir d'achat que les « textiles ». A Ulika nous n'avons pas assez de restaurants, de lieux de distraction, pour que nos clients dépensent leur argent.* » Le souci de renforcer la société par des apports de devises aboutit parfois à des résultats comparables à ceux des entreprises capitalistes. Certains camps sont surpeuplés, les équipements sanitaires insuffisants, mais il faut reconnaître que le principe de l'autogestion, le rythme plus lent du travail, le nombre plus élevé des employés, compensent cette âpreté commerciale et apportent une certaine décontraction qui rejaillit sur l'humeur des vacanciers.

M. Anton Maretich, le fondateur de Koversada, a été « remis à la base ». « *Il dépensait trop d'énergie,* dit-on. *Il finissait par croire que l'entreprise lui appartenait...* » A l'évidence les camps naturistes reflètent les avantages et les inconvénients de la société yougoslave. Ils y trouvent aussi leur originalité. « *Le directeur avait interdit d'entrer nu dans les magasins. Je n'étais pas d'accord,* dit M. Combes, *car j'estime que mon sexe est aussi propre que ma figure. J'ai fait une pétition et j'ai obtenu gain de cause.* » Un conseil de touristes sur le modèle des conseils ouvriers.

Le naturisme, l'une des principales options touristiques du pays, encouragé et mis en valeur par les grandes sociétés, est entré dans l'univers quotidien des Istriens et des Dalmates. L'Eglise yougoslave a beau s'élever contre ces « *fanatiques de la nature* », et rappeler dans son journal *Turizam* que « *le sentiment moral des chrétiens condamne formellement la démonstration du corps nu* », *nolens volens*, les corps nus s'étalent, s'affichent, provoquent les tentations pécheresses.

« *Ils ont même demandé à notre évêque,* se souvient le chanoine de la basilique de Porech, *d'aller dire la sainte messe à Koversada à l'occasion du treizième congrès mondial du naturisme, en 1973. L'évêque a refusé...* » Le désir de nudité collective submerge la vieille morale à bout d'arguments : en plein milieu du camp de Fontana — 3 500 places, — le docteur Viktor Plausteiner et sa femme, originaires de Slovénie, sont en état de siège. « *J'ai acheté un lopin de terre ici, en 1964. Je n'ai pas voulu partir et maintenant, je suis encerclé. J'aime les arbres que j'ai plantés. J'allais chercher l'eau pour les arroser à pied, à cinq kilomètres.* » La société Riviéra veut exproprier M. Plausteiner, dont la petite maison s'élève au-dessus des toits colorés des tentes. « *Le nudisme, c'est bien, c'est plus hygiénique ; c'est en tout cas la preuve que les gens sont plus évolués...* » Mais M. Plausteiner songe à un autre naturisme qui n'exclurait pas les « textiles », qui ne s'enfermerait pas dans un ghetto, où chacun irait comme bon lui semble, cultivant son jardin malgré la « gymnité » du voisinage. « *On n'en est pas là,* reconnaît M. Jerko Sladoljev, directeur de la promotion de la société Kivinia, *comme au Danemark, où on peut se mettre comme on veut, nu ou habillé ; mais les esprits changeront. Ici, à Vsar, les gens avaient la frousse du cimetière et de ses grands cyprès noirs. La nuit, personne n'osait y passer. A présent il y a un camping tout contre le mur. Vous voyez, le tourisme peut aider à chasser les tabous et les peurs traditionnelles.* »

CHRISTIAN COLOMBANI.

Premiers au hit-parade du patrimoine

EST-CE une faveur ? Est-ce la reconnaissance d'un patrimoine particulièrement riche... ou menacé ? Toujours est-il que la Yougoslavie a aujourd'hui le privilège d'être en tête du palmarès de l'UNESCO pour le nombre de sites naturels et de monuments inscrits sur la « *liste du patrimoine mondial* (1) ». Elle a réussi à obtenir le classement de six villes historiques et sites naturels, tandis que les Etats-Unis, l'Egypte ou la France ne s'en voyaient reconnaître que cinq, et d'autres moins encore.

Depuis 1979, la Yougoslavie possède donc six merveilles reconnues internationalement, que l'humanité entière, par l'intermédiaire de l'UNESCO, s'est engagée à protéger comme son bien le plus précieux. Pourquoi le touriste de 1980 ne suivrait-il pas ce parcours fléché par les plus hautes instances internationales ?

Trois républiques yougoslaves avaient présenté la candidature d'un site naturel exceptionnel : la Slovénie avec Bled, lac alpestre niché près de la frontière italo-autrichienne ; la Croatie avec Plitvice, chapelet de lacs étranges dans une vallée karstique ; et enfin la Macédoine avec Ohrid, un lac encore, mais situé cette fois à l'autre bout du pays, à la frontière gréco-albanaise. N'ont finalement été retenus par l'UNESCO que Plitvice et Ohrid, à la grande déception de la république slovène, pratiquement pénalisée pour sa prospérité.

Les lacs de Plitvice, il est vrai, présentent une particularité rare : *ils se métamorphosent* naturellement sous l'effet d'un processus chimique original. Par temps chaud, les mousses fixent le carbonate de calcium de l'eau et se transforment en calcaire, créant de véritables barrages de travertin. Une vingtaine de lacs se sont ainsi formés — et se forment encore, — coupés de chutes et de cascades, surplombés de grottes, se faufilant dans une vallée aux pentes couvertes de hêtres et de sapins.

Décrétée parc national dès 1928, la vallée attire aujourd'hui les touristes yougoslaves épris de calme ou de pêche (pas plus de trois truites par jour) et les étrangers fascinés par la couleur émeraude de ces piscines naturelles que l'on parcourt en canot.

ROGER CANS.

(*Lire la suite page 12.*)

(1) En 1972, la conférence générale de l'UNESCO a décidé la création d'un « comité du patrimoine mondial », chargé d'établir « une liste des biens du patrimoine culturel et naturel qu'il considère comme ayant une valeur universelle exceptionnelle ». A la fin de 1979, une soixantaine de sites — représentant vingt pays — étaient inscrits sur la liste.

Avant le départ

TRANSPORTS

● **Avion.** — Tarif spécial excursions (6 jours-1 mois) Paris-Belgrade : 1 840 F (aller-retour). Le prix normal est de 2 630 F. Sur ces prix, une réduction de 25 % est pratiquée pour les jeunes de moins de vingt-deux ans.

★ Compagnie aérienne yougoslave JAT (297-43-03).
★ Compagnie Air France (535-61-61).

● **Train.** — Paris-Belgrade, deuxième classe : 744 F (aller-retour). Paris-Zagreb, deuxième classe : 614 F (aller-retour).
★ S.N.C.F. (261-50-50).

● **Bateau.** — Les principaux ports de la côte yougoslave sont reliés entre eux par une ligne directe de car-ferries et toutes les grandes îles sont reliées au continent par des car-ferries quotidiens. (Office de tourisme yougoslave, voir ci-dessous).

● **Auto.** — La Yougoslavie dispose d'un réseau de 76 kilomètres d'autoroutes à péage. Une carte indiquant l'état des routes est distribuée gracieusement par l'Office de tourisme yougoslave. On peut se procurer des bons d'essence avec une réduction de 7,8 % sur les tarifs pratiqués en Yougoslavie dans certaines banques en France et aux postes frontières, ce qui met le litre de super à 2,91 F environ au lieu de 3,16 F.

LOGEMENT

— Dans un hôtel de catégorie A : 120 à 180 F par personne en chambre double avec pension complète. Dans un hôtel de catégorie B : 110 à 130 F environ. Chez l'habitant : 15 F environ par personne la chambre tout confort. Des auberges de jeunesse, notamment au bord de l'Adriatique, offrent des prix en pension complète à 40 F environ par personne.

— Camping : on trouve des terrains aménagés pratiquement partout.

A LIRE

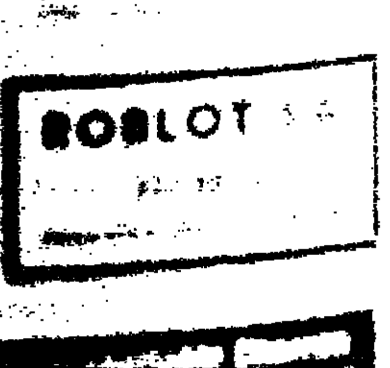
— Guide bleu (Hachette), 130 F environ.

— Guide Nagel, 110 F environ.

— Yougoslavie, par J.N. Domenach (« Petite Planète », Seuil), 20 F environ.

— La Yougoslavie, par divers auteurs (coll. « Monde et Voyages »), 70 F environ.

★ Office de tourisme yougoslave, 31, boulevard des Italiens, 75002 Paris. Tél. : 297-57-56.





Le patrimoine yougoslave

(Suite de la page 11.)

Le site d'Ohrid a l'avantage d'offrir, outre un grand lac qu'affectionnent les pélicans, une ville au passé prestigieux. Archevêché autonome pendant la période byzantine, la ville a eu son université « *deux siècles avant Bologne* » et compta, dit-on, autant d'églises ou chapelles que de jours dans l'année. Il n'en reste pas tant aujourd'hui, mais la cathédrale Sainte-Sophie (XIe - XIVe siècle) ou l'église de la Vierge-de-l'Hôpital (XIVe siècle) possèdent des fresques qui rachètent les édifices disparus.

Pour l'amateur de promenade, Ohrid offre encore des ruelles *bordées d'anciennes maisons* macédoniennes avec étages en encorbellement — on restaure, enfin ! Et l'on peut faire le tour de la ville en affrétant un canot-taxi à moteur hors-bord ou encore visiter le marché de Struga — la ville voisine, — où se rassemble une paysannerie macédonienne qui n'a guère changé depuis la « libération » (des Turcs), en 1912.

La slavitude

Le site retenu en Serbie, Sopacani, près de Novi-Pazar, déroute quelque peu le touriste qui pourrait s'attendre au grandiose ou au somptueux. Après les mosquées de Novi-Pazar — qui ne sont pas classées, — la basilique de Sopacani paraît bien quelconque de l'extérieur. Abandonnée pendant deux siècles d'occupation turque, elle n'a retrouvé un toit qu'en 1929 et a dû attendre encore cinquante ans pour être entièrement restaurée. Mais les fresques — parmi lesquelles « *la Mona Lisa yougoslave* » — et les ruines voisines de Stari-Ras — symbole de l'ancienne Serbie — portent témoignage d'une slavitude trop *souvent contestée. Oui, Sopacani* prouve que les Serbes avaient développé un art libéré des contraintes byzantines et annonciateur d'une Renaissance qui s'épanouira, — plus tard, — en Italie.

Ce chauvinisme culturel n'a pas cours le long de la côte dalmate. Et pour cause. A Split se déploient les splendeurs de la « pax romana » : une ville vénitienne incrustée dans l'enceinte d'un palais romain du Bas-Empire, l'étonnant palais de Dioclétien (troisième siècle après Jésus-Christ). S'il est un ensemble monumental que l'UNESCO se doit de protéger en Yougoslavie, c'est bien cet enchevêtrement de murailles romaines et de fortifications vénitiennes, c'est bien ce mausolée impérial transformé en cathédrale, ce péristyle romain décoré de sphinx égyptiens et ce temple de Jupiter qui possède encore — intact — son plafond voûté à caissons.

L'UNESCO ne pouvait pas non plus ne pas inscrire sur sa liste « *la perle de l'Adriatique* », Dubrovnik, où les touristes affluent de toute façon. Mais elle a aussi retenu le site voisin de Kotor dans le Monténégro. Cette ville vénitienne nichée au fond d'un fjord sauvage, entourée d'une muraille qui escalade les montagnes comme sa grande sœur de Chine, possède le charme des cités secrètes, repliées sur leurs trésors.

Depuis le 15 avril 1979, c'est aussi une cité interdite. Le tremblement de terre qui a secoué ce jour-là le Monténégro a vidé la ville de ses habitants. Ils n'y retourneront que lorsque tous les bâtiments auront été restaurés, selon un plan d'ensemble agréé par l'UNESCO. Le touriste doit se contenter d'une visite à la cathédrale Saint-Tryphon (XIIe siècle), pratiquement intacte, et d'une promenade rapide dans les ruelles déjà envahies d'herbes entre les dalles. Mais la communauté mondiale s'est portée garante : Kotor la sauvage revivra.

ROGER CANS.

RIVIÈRES ET CANAUX EN FRANCHE-COMTÉ

Les voiliers de Besançon

TRES pratiqué dans certains pays, le tourisme fluvial l'est encore peu en France. Dans quelques régions, cependant, cette forme de loisir a été prise en considération. Après la Bourgogne, l'Anjou, le Nord-Pas-de-Calais, la Franche-Comté regarde d'un œil nouveau ses rivières et ses canaux.

L'initiative que vient de prendre l'Association départementale du tourisme du Doubs en promenant pendant deux semaines sur l'eau une modeste mais efficace flottille de plaisance peut être de nature à éveiller l'intérêt du public en même temps qu'elle prépare les collectivités locales et les administrations à réfléchir au parti qu'elles pourraient tirer du développement de cette activité. Le ministère des transports voit dans la plaisance un moyen de compenser en partie la baisse du trafic fluvial ; celui de l'environnement comprend la nécessité de conserver ce patrimoine que sont les canaux moussus et les rivières paisibles ; et la direction du tourisme estime que les 8 623 kilomètres de voies navigables de l'Hexagone peuvent être mieux exploités.

Depuis deux ans, d'ailleurs, les services d'étude et d'aménagement touristiques du littoral (S.E.A.T.L.) travaillent sur cette question, et le gouvernement a réuni, il y a à peine un mois, un groupe de travail du ministère sur les problèmes que pose le développement du tourisme fluvial. A l'occasion de ce colloque, réuni à Besançon pour l'opération de promotion du tourisme fluvial organisée par l'A.D.T., M. Viannay, chargé de mission au S.E.A.T.L., a d'ailleurs indiqué où en était le dossier.

« Pendant longtemps, *a-t-il dit,* la politique de l'Etat a été d'abandonner les canaux où la navigation commerciale disparaissait. Heureusement, il y a eu un certain nombre d'initiatives du fait d'associations, en particulier le Touring Club de France, ou d'autres, qui se sont groupées lorsqu'il y avait une menace, qui ont permis de sauver certains canaux, notamment le canal de Bourgogne. »

La menace de Rhin-Rhône

Est-ce à dire que l'Etat, tout en admettant aujourd'hui la nécessité de maintenir un réseau de canaux délaissés par les péniches, serait surtout soucieux de voir les associations en question ou les organismes comme les chambres de commerce prendre en charge l'entretien de ce réseau ? En fait, il semble que les pouvoirs publics sont décidés à prendre une participation dans le développement du tourisme fluvial. Il faut savoir en tout cas que l'entretien d'un canal coûte jusqu'à 80 000 francs par kilomètre et par an. Qui acceptera de faire un tel investissement, et pour qui ? Actuellement on dénombre en France sept cent vingt house boards, ces habitations flottantes louées à la journée, au week-end ou à la semaine et que l'on peut dans la plupart des cas piloter sans permis. En 1979, il y en avait cinq cent soixante-cinq et deux seulement en 1960. L'année dernière cinquante mille personnes ont navigué sur ces house boards, et deux cent cinquante mille personnes ont séjourné dans des péniches-hôtels. Mais il existe aussi un trafic de transit important que l'on doit aux plaisanciers allant d'un port à l'autre en passant par le réseau intérieur.

Certaines communes n'accepteront peut-être pas de réaliser des équipements d'accueil pour des « milliardaires étrangers » ; d'autres, en revanche, espèrent vaguement que ces navigateurs cossus laisseront au passage quelques marks ou autres monnaies fortes. En fait — et notamment dans le Doubs où la question est encore trop neuve — les maires vont sans doute préférer attendre un peu pour voir si le tourisme fluvial est promis à l'avenir que l'on veut bien dire. Cependant, un petit port vient d'être créé dans la région de Belfort, et Besançon a ouvert ce mois-ci à la navigation de plaisance le bras du Doubs qui ceinture la ville et que court-circuite le canal creusé sous la citadelle.

Quoi qu'il en soit, le projet de canal à grand gabarit Rhin-Saône risque de bloquer bien des initiatives, encore que la Compagnie nationale du Rhône assure que la construction de l'ouvrage — dont on sait qu'il modifiera considérablement l'aspect de la vallée du Doubs — ne nuira pas au tourisme fluvial. Mais ne partagent pas cette opinion tous ceux qui se demandent qui diable pourrait bien trouver du plaisir à se promener sur une manière d'autoroute. Dans ces conditions la Saône, l'autre rivière navigable de Franche-Comté, pourrait jouer sa carte avec succès. D'autant qu'un loueur de bateaux va s'installer aux environs de Gray (en Haute-Saône) l'année prochaine, s'ajoutant aux loueurs déjà établis plus au sud : à Saint-Jean-de-Losne, Seurre et Verdun-sur-le-Doubs.

CLAUDE FABERT.

Carnet de voyage

POUR LES PLUS DE CINQUANTE ANS. — L'OCCAJ (Organisation centrale des camps et activités de jeunesse et du tourisme populaire) édite, chaque année depuis 1967, un catalogue spécial « Plus de cinquante ans ». Celui de 1981 propose de nombreux séjours sportifs dans seize installations, à la mer, à la montagne ou à la campagne, ainsi que plusieurs voyages à l'étranger. L'OCCAJ offre aussi huit séjours de ski de fond « 3e âge » en Isère, à Autrans et Uriage, dans les Hautes-Alpes, à Pelvoux et dans le Jura, à Bellefontaine.

★ Gratuitement sur simple demande en écrivant à O.C.C.A.J., 9, rue de Vienne, 75008 Paris.

JEUX PICARDS. — Remettre à l'honneur les jeux et sports traditionnels picards (ballon au poing, balle à la main, longue paume, javelot, balle au tamis, tir à l'arc, choule), les faire mieux connaître du public afin qu'ils soient toujours plus pratiqués par la jeunesse, c'est le but des deux journées que vivra la cité historique de Saint-Valéry-sur-Somme, les 23 et 24 août.

* Direction du tourisme, 9, rue Albert, 80 000 Amiens. Tél. : (22) 95-65-00.

STAGE DE CYCLISME EN ROUSSILLON. — Des stages de cyclisme sont organisés cet été sous la direction de Raymonod Poulidor, jusqu'au 12 septembre, en Roussillon. Ils dureront une semaine, comprendront une partie pratique, des sorties quotidiennes et un programme théorique, mécanique, diététique, etc.

★ Mission interministérielle pour l'aménagement touristique du Languedoc-Roussillon, Stages de cyclisme Raymond Poulidor, 78, avenue Marceau, 75008 Paris. Tél. : 720-07-89.

LES JEUNES AUX ÉTATS-UNIS. — Des séjours de quatre semaines pour les jeunes (seize-vingt-cinq ans) aux Etats-Unis et au Canada moyennant 4 950 francs, telle est la proposition de l'Association Yaniv. Les circuits permettent de visiter les villes de New-York, Toronto, Ottawa, Montréal, Québec. Les sportifs pourront faire, durant une semaine, une expérience en canoë dans une réserve naturelle canadienne.

★ Yaniv, 2, square Eblé, 78150 Le Chesnay. Tél. : 954-65-84 et 951-67-80.

LA GRECE « CULTURELLE ». — Mieux faire connaître la Grèce, tel est le but de l'Association culturelle Athéna qui propose une série de voyages au pays des îles : des circuits permettent de visiter les environs de l'Atlantide, la Grèce classique, la Crête, la Grèce insolite, etc.

★ Séjours à partir de 2 350 F, Athéna, B.P. 352, 24012 Annecy Cedex. Tél. : (50) 57-11-05.

PREMIÈRE FÊTE DE LA VIGNE ET DES VINS MACONNAIS. — La première fête de la vigne et des vins maconnais aura lieu dimanche 7 septembre à Macon (Saône-et-Loire). Au programme *trois défilés à l'occasion desquels* des groupes et des chars raconteront l'histoire de la ville et une exposition des vins régionaux : pouilly-fuissé, saint-Véran, mâcon, chenas, saint-amour, moulin-à-vent, etc.

Vingt mille lieues sous Golfe-Juan

Dans le cadre des opérations de sauvegarde et de reconquête du milieu marin, lancées depuis quelques années par la Cellule d'intervention contre la pollution dans les Alpes-Maritimes (CIPALM), une réserve sous-marine de 50 hectares vient d'être inaugurée à Golfe-Juan au terme de quatre années d'études, d'observations et de sensibilisation. Elle s'ajoute, sur la Côte d'Azur, à celles de Beaulieu-sur-Mer, qui a servi de « banc d'essai » dès 1968, et de Monaco, créée récemment sur 25 hectares. Les associations de défense des sites du département ont soutenu cette initiative, qu'elles mettent cependant en parallèle avec les dommages irréversibles causés par les nombreuses restructurations du rivage.

LE site de la nouvelle réserve sous-marine de Golfe-Juan a été choisi par les pêcheurs de la prud'homie locale. Il couvre une superficie de 50 hectares par des fonds allant de moins 15 à moins 50 mètres, dans une zone dégradée d'où la faune est pratiquement absente. Après une campagne de prospection au sonar latéral et la mise en place de plusieurs dizaines de jalons, vingt mille pneumatiques usagés — offerts et transportés par les villes de Nice, Antibes et Vallauris-Golfe-Juan — ont été immergés pour constituer dans un premier temps dix récifs artificiels sous-marins.

D'après les études effectuées par la CIPALM, il ressort, en effet, que les pneumatiques usagés représentent un matériau stable, non dégradable et peu coûteux, beaucoup mieux approprié pour la réaction de récifs artificiels que les carcasses de voitures utilisées sans grand succès sur la côte languedocienne ; préalablement percés, ils ont été assemblés suivant diverses dispositions tendant à reproduire le relief des récifs naturels. Les effets mécaniques et physico-chimiques de leur immersion sur le milieu benthique seront étudiés par le laboratoire de géodynamique sous-marine de Villefranche-sur-Mer, après qu'un « point zéro » aura été effectué par *l'Institut scientifique et technique des pêches maritimes* (I.S.T.P.M.).

Dans un deuxième temps, dix autres récifs artificiels, formés, cette fois, par des parpaings en aggloméré reposant sur une embase de béton, ont été mouillés le lundi 11 août, en présence du préfet des Alpes-Maritimes, M. Pierre Lambertin. Ils ont été conçus pour abriter cent homards juvéniles provenant de l'île d'Yeu, et qui seront lâchés en octobre prochain. En raison d'une surexploitation, cette espèce a aujourd'hui presque entièrement disparu de la baie de Golfe-Juan. Il est également prévu un repeuplement des fonds avec des poissons autochtones. Deux cages plongées dans la réserve permettront d'abriter durant l'adaptation au milieu certaines espèces plus vulnérables.

Le statut juridique adopté pour cette réserve est celui de la concession d'établissement de pêche octroyée à la prud'homie de Golfe-Juan. Le site a été balisé en surface par quatre bouées, dont une lumineuse, et un arrêté préfectoral a été pris pour interdire sur toute son étendue le mouillage, la pêche et la plongée sous-marine (la gendarmerie maritime a déjà dû intervenir pour verbaliser des contrevenants). Le responsable de la CIPALM, M. Augustin Cini, se montre optimiste sur les résultats de l'opération, qui a coûté 170 000 francs. D'autres projets existent pour réaliser sur le littoral du département des réserves semblables, de 25 à 50 hectares de superficie, notamment à Cap-d'Ail et Roquebrune-Cap-Martin. Des actions de bouturage et de transplantation d'herbiers seront également lancées dans les prochains mois, en particulier à Cannes, avec la collaboration de M. Cooper, le « jardinier de la mer », dont les expériences dans la baie de Giens (Var) ont été couronnées de succès.

Les associations de défense des sites font remarquer, pour leur part, qu'il serait illusoire de poursuivre ces opérations si, dans le même temps, l'étage infra-littoral devait continuer à être grignoté par des restructurations du rivage. Une étude, publiée il y a quelques années par deux universitaires niçois, a permis d'établir (*le Monde* daté 23-24 mai 1976) que 13 % de la bande côtière entre zéro et moins vingt mètres, où la flore et la faune sont les plus riches, avaient déjà été détruits par trente et un ports ou abris, six plages alvéolaires et six terre-pleins, représentant une surface totale de 690 hectares.

GUY PORTE.

Il pleut dans le château de Blois

LES quatre cent mille visiteurs qui se pressent chaque année dans le château de Blois (Loir-et-Cher) ne se doutent pas que des pierres risquent à tout moment de leur tomber sur la tête : aussi étonnant que cela puisse paraître, l'un des monuments les plus visités de France est, en effet, gravement menacé.

La plupart des toitures sont pourries, les tuiles n'ayant pas vu l'ombre d'un couvreur depuis plus d'un siècle. L'eau s'infiltre partout, endommageant les œuvres d'art et les collections des musées. Les pierres éclatent et tombent dans la cour. Il pleut dans l'appartement du conservateur.

Les derniers travaux de restauration, qui ne furent que partiels, datent des années 60 : grâce à une loi-programme du « règne » d'André Malraux au ministère de la culture, les toitures de l'aile François Ier et de la salle des Etats-Généraux avaient pu alors être refaites.

Mais rien n'avait été prévu pour l'aile Gaston d'Orléans, qui est actuellement la plus touchée des trois parties du château, la troisième étant l'aile Louis XII. Sous peine d'interdire l'accès de cette aile, où se déroulent notamment des expositions et des concerts, il a fallu d'urgence décider de faire des travaux.

Là où l'affaire se complique, c'est que le château de Blois — par la grâce de Napoléon Ier — appartient à la ville de Blois. Et les finances de celle-ci se passeraient volontiers d'une telle charge. Le programme de travaux est estimé, en effet, à 36 millions de francs.

La ville a décidé d'engager chaque année une somme de 250 000 F, auxquels s'ajoute une somme égale du ministère des affaires culturelles. A ce rythme-là, il faudra... soixante-douze ans pour achever les travaux. Autant dire que tout, ou presque, sera alors à refaire. Or, depuis dix ans, la ville a déjà versé 7,5 millions de francs pour son château.

C'est donc un véritable cri d'alarme qu'elle vient de lancer à l'Etat, pour que celui-ci augmente son aide. Faute de quoi, a menacé M. Pierre Sudreau, maire (app. U.D.F.) de Blois, « *on fera la quête* ». Les élus de la ville s'étonnent et s'indignent à la fois de voir les sommes engagées pour restaurer le château de Versailles, tandis qu'on laisse pourrir son aîné de Blois.

BÉATRICE HOUCHARD.



Hippisme

Orage sur la route du pétrole

« CE n'est peut-être qu'un début », écrivions-nous, la semaine passée (1), à propos des sanctions prises contre un jeune entraîneur et un jockey, coupables d'avoir « tiré » un cheval. La suite, en effet, n'a pas tardé, et elle est fracassante. Une amende de 10 000 F est infligée, par les commissaires de la Société d'encouragement, à l'entraîneur libanais Saliba, responsable de la grande écurie arabe Mahmoud Fustok. Motif : une substance dopante, de la caféine, a été décelée dans l'urine d'un cheval de l'écurie, *Ya Zaman*, après sa victoire dans le prix de la Porte-Maillot, le 29 juin, à Longchamp. Dans la foulée, les commissaires ont déclassé *Ya Zaman* de la course, attribuant la victoire, et les 120 000 F qui lui étaient attachés, à la seconde, la pouliche britannique *Luck of the Draw*.

Saliba nie toute responsabilité dans l'affaire. Il assure n'avoir ni administré ni fait administrer à *Ya Zaman* une substance interdite. Le vétérinaire qui soigne habituellement les chevaux de l'écurie, le lad de *Ya Zaman*, le « garçon de voyage » qui l'avait amené, le 29 juin, à Longchamp, ont été entendus. Aucun d'eux n'a fourni même un début d'explication. Bref, on aboutit à l'impasse où bute toujours ce genre d'affaire : personne n'a fait et ne sait quoi que ce soit.

Mais le code des courses a prévu cette situation. Son article 70 stipule que, dans un tel cas, l'entraîneur peut être sanctionné pour n'avoir pas établi autour du cheval une surveillance propre à empêcher que la substance dopante lui ait été administrée. Telle est la disposition appliquée en l'occurrence : Saliba n'est pas condamné pour avoir dopé *Ya Zaman*, mais pour n'avoir pas eu empêcher qu'il le fût. Il n'y a pas eu intention frauduleuse ; simple négligence professionnelle. L'opprobre est épargnée à l'entraîneur et, du même coup, au propriétaire de l'écurie, Mahmoud Fustok.

Celui-ci n'en a pas moins réagi vivement. *« I'm very angry » (« Je suis ulcéré »)*, a-t-il dit à ceux qui l'interrogeaient, dimanche, à Deauville, alors que, suivi de son secrétaire, de son chauffeur et de ses deux gardes du corps (son escorte habituelle), il se dirigeait vers le box de *Manjam*, assez bon troisième du prix Le Marois (ce *Manjam* et *Hilal* font actuellement exception dans une grisaille de résultats telle que l'écurie, extraordinairement heureuse jusqu'au mois de juillet — vingt-trois gagnants, alors, sur cent trente-six partants, soit, en moyenne, un sur sept, — n'en a eu qu'un, depuis, en trente-cinq nouvelles tentatives).

Le propriétaire considère que les prélèvements effectués par la Société d'encouragement n'ont pas le caractère contradictoire et ne donnent pas lieu aux véritables contre-expertises (bien que, chaque fois, les analyses soient doubles), qui devraient être en usage dans une instruction parajudiciaire. Mais, de ce côté, les voies de recours semblent bien incertaines : avant d'obtenir ses « couleurs », tout propriétaire signe l'engagement de se soumettre au code des courses et, par conséquent, souscrit aux procédures de contrôle antidopage qu'il prévoit.

En fait, la seule arme dont paraît disposer Mahmoud Fustok est celle d'une représaille. Le propriétaire, représentant hippique des princes du pétrole, beau-frère du prince héritier d'Arabie Saoudite, a été, depuis trois ans, le plus gros investisseur des courses françaises. Il a acheté, chaque année, pour 6 ou 7 millions de francs de poulains aux ventes de yearlings de Deauville. Or, ces ventes commencent ce samedi. Que Mahmoud Fustok en soit absent, que la route du pétrole ne se relie plus à l'allée d'asphalte rose qui conduit au pied de la tribune du commissaire-priseur, et le marché peut vaciller ; car, au jeu des enchères, il peut suffire du forfait d'un seul partenaire pour modifier toute la partie.

Un précédent

Il y a eu un précédent : voilà quatre ans, l'armateur de pétroliers, Ravi Tikkoo, dont un cheval avait été distancé après un contrôle antidopage avait, d'un coup, décidé de se détourner des courses françaises. Non seulement il n'avait plus acheté un poulain mais il avait, en quelques semaines, dissous son écurie, vendant, sur place, la moitié de ses effectifs, et transportant l'autre moitié aux Etats-Unis.

Rendons justice à Mahmoud Fustok : il n'a pas évoqué l'éventualité d'une telle attitude (certains de ses collaborateurs, cependant, l'ont fait). Rendons aussi, au passage, justice aux dirigeants de la Société d'encouragement : beaucoup d'entre eux, héritiers des fondateurs des courses françaises au dix-neuvième siècle, sont, après trois ou quatre générations, devenus éleveurs vendeurs et avaient donc un intérêt direct et évident à ce qu'aucun orage n'assombrît la route hippique du pétrole ; ils ne se sont pas écartés de la solution qui était celle du code. Mais il est certain que plus d'un guettera, ce samedi, l'apparition, au bout de l'allée d'asphalte rose, de l'énorme Mercedes des visites en pétrodollars.

En marge de l'orage, deux ondées : les commissaires ont également ouvert une enquête sur l'arrivée du quarté — soixante-dix fois millionnaire en centimes — du 15 août et sur celle d'un handicap, couru samedi passé.

Les mauvaises langues prétendent que leur vigilance, soudain sans défaut, tient à leur souci de justifier le séjour tous frais payés que la Société leur offre à Deauville pendant le mois où se déroulent les courses. En tout cas, si certaines expressions n'étaient pas à bannir définitivement du vocabulaire hippique, on serait tenté de dire qu'ils ont mangé du cheval.

Soupçons

Dans le cas du quarté, leurs soupçons se sont portés sur *Noagro*, qui venait de se traîner sur 2 500 mètres et qui s'est envolé sur 3 600. Mais ils semblent déjà prêts à classer ce dossier : le terrain très lourd et un déroulement de course heureux peuvent suffire à expliquer l'envolée imprévue.

Ces explications n'existent pas dans le cas de *Gold Eyes*. Cette pouliche, entraînée par Olivier Douieb, venait de terminer septième d'un petit handicap dédoublé, à Compiègne. Elle a gagné facilement le handicap prix de Franceville, où l'opposition était plus relevée. L'examen des cotes accroît les soupçons : dans la petite course de Compiègne, *Gold Eyes* était à 13/1 ; dans la moins petite course de Deauville, où ses chances étaient théoriquement moindres, elle était à 4/1. Bizarre, bizarre.

Il y a tout de même des trouées de ciel lumineux au-dessus de l'hippodrome de la Touques. C'en est une qu'a ouverte, semble-t-il (on ne peut plus jurer de rien avant les résultats d'analyses), *Nadjar*, dans le prix du Marais. Ce cheval craint le contact avec les autres. La consigne avait donc été donnée à son jockey de l'isoler du peloton. Tel quel, seul d'un côté de la piste, contre tous les autres se relayant à sa droite, *Nadjar* n'en a pas moins gagné. Une performance exceptionnelle.

Celle de l'anglais *Known Fact*, modeste cinquième, incite, par contre, à modérer l'estime dans laquelle on tenait « notre » *Noureyev*, son rival des 2 000 Guinées. *Noureyev*, dont la carrière est apparemment terminée après trois courses seulement, a-t-il été le champion qu'on a imaginé, ou bien un virtuose en promotion commerciale ? Dans la seconde hypothèse, saluons : il fera la « monte », l'an prochain, au tarif de 100 000 francs au premier « saut », plus 100 000 francs en cas de gestation. Pas mal, après trois courses et deux victoires et demie (il a été distancé des Guinées, qu'il avait gagnées, pour avoir gêné un concurrent).

LOUIS DÉNIEL.

(1) *Le Monde*, 16 août.

Plaisirs de la table

L'Allemagne à Paris

LA généralisation, m'a dit un jour M. Jacques Chaban-Delmas, est la marque des petits esprits. Ne généralisons pas à propos de la cuisine allemande, qui n'est point que charcuterie, choucroute et delikatessen. Aussi bien l'Allemagne est faite de nombreuses provinces, et il y a autant de différences entre la soupe à la bière berlinoise et les maultascher de Souabe qu'entre la quiche lorraine et la ratatouille. Bref, une cuisine aussi variée ne saurait être inintéressante. Et même si nous ne la retrouvons ici qu'ébauchée et quelquefois francisée, réjouissons-nous.

D'autant que ce *Vieux Berlin* se double d'un petit snack et d'une épicerie où vous pouvez trouver charcuteries, vins et fromages. D'autant encore que — si l'on excepte les brasseries — vraies ou fausses — munichoises ou westphaliennes, il représente seul la cuisine d'outre-Rhin de séduisante façon. Dans un cadre parfaitement « comestible » (n'en déplaise à certains), avec un confort et un service de qualité.

La choucroute, ici, est bien cuite, c'est-à-dire tenue craquante et pas grasse, la soupe de pois cassés traditionnelle, le filet de porc à la bière remarquable, les harengs et le poisson fumé savoureux avec un verre de snaps, la wiener-schnitzel aimablement viennoise.

Et parmi les plats du jour vous aurez peut-être la joie gourmande de trouver la cassolette de légumes à la noix de Berlin (jambon exceptionnel), les œufs pochés aux deux poitrines d'oie (nature et au poivre), un goulash de lotte, un rumsteak au bleu de Bavière, un râble de lapereau à la moutarde de Munich.

Des bières pressions savoureuses, des vins à découvrir, comme le Merdinger, par exemple. Des desserts un peu trop « desserts » pour mon goût, mais des fromages intéressants.

Le dépaysement assuré, et vous en serez charmés.

LA REYNIERE.

* Le Vieux Berlin, 32, avenue George-V, Paris-8e. Tél. : 225-88-96. Fermé samedi et dimanche.

Avec des baguettes

Les curistes hors cure connaissaient bien Kimyko, la gentille barmaid du Carlton. Ses fils Patrick et Jean-Jacques, avec le chef Tcheng venu de Taïwan via Miami viennent d'ouvrir le MAH JONGG.

Dans un cadre élégant sans chinoiseries les amateurs peuvent se régaler d'une cuisine sino-vietnamienne, des pâtés impériaux (frits) aux rouleaux de printemps (crudités), de plats « façon Fuyong » c'est-à-dire en sauce aigre-douce aux cacahuètes pilées, des classiques de la céleste cuisine avec toutes leurs sauces (nuoc nam et shoyou) jusqu'aux fruits exotiques. Et, sur commande le canard aux cinq parfums (140 F), laqué (150 F) et pékinois (160 F), une splendeur.

Salon de thé pâtisserie l'après-midi, petite boutique de produits à emporter, carte des thés.

A deux pas de la source Hôpital, une source d'exotisme sympathique.

MAH JONGG, 7-9, rue de Banville - Tél. 31-56-10. Tous les jours. — L. R.

● On annonce des travaux puis un changement de formule *Chez Calvet* (boulevard Saint-Germain), Paris-6e), un nouveau chef au *Mareyeur* (rue Vital, Paris-16e), l'ouverture d'un restaurant turc, le *Bosphore* (cour des Petites-Ecuries, Paris-10e) et un petit nouveau à l'enseigne du *Bon Vivant* (rue de Richelieu-rue de Montpensier, Paris-1er).

● On est bien content de l'apprendre : d'après *Sélection*, les fromages fondus en portions (cette horreur !) doivent se boire avec des vins rouges ou rosés du Languedoc-Roussillon. Mais le champagne convient à tous les fromages, aussi !

Philatélie

N° 1651

FRANCE : Jean-Marie de La Mennais.

Dans la série des « personnages célèbres », le troisième timbre de l'année sera dédié à Jean-Marie de La Mennais (1780 - 1860), l'aîné de Félicité, qui a eu son timbre en 1957. Vente générale le 8 septembre (32e/80). — Retrait prévu pour el 8 mai 1981.

1,40 + 0,30 F, bleu foncé et bleu azur.

Format 22 × 36 mm. Maquette et gravure de Michel Monvoisin. Tirage : 3 000 000 d'exemplaires. Impression taille-douce ; Atelier du timbre, Périgueux.

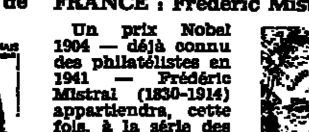
Mise en vente anticipée :

— Les 6 et 7 septembre, de 9 h. à 18 h., au bureau de poste temporaire ouvert au Casino municipal de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine). — Oblitération « P.J. ».

— Le 6 septembre, de 8 h. à 12 h., au bureau de poste de Saint-Malo Principal. — Boîte aux lettres spéciale pour « P.J. ».

● MAURITANIE. — *« Pèlerinage à La Mecque », 10 et 50 Um ; « Croissant-Rouge », 30 Um.*

FRANCE : Frédéric Mistral.



Un prix Nobel 1904 — déjà connu des philatélistes en 1941 — Frédéric Mistral (1830-1914) appartiendra, cette fois, à la série des « personnages célèbres » de l'année. Ecrivain d'expression provençale, auteur de « Mireille », né à Maillane, dans les Bouches-du-Rhône. Vente générale le 8 septembre (33e/80). — Retrait prévu pour le 8 mai 1981.

1,40 + 0,30 F, noir.

Format 22 × 36 mm. Maquette et gravure de Jacques Gauthier. Tirage : 3 000 000 d'exemplaires. Impression taille-douce ; Atelier du timbre, Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 6 et 7 septembre, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire installé à l'annexe de la mairie, place Frédéric-Mistral, à Maillane (Bouches-du-Rhône). — Oblitération « P.J. ».

— Le 6 septembre, de 9 h. à 12 h., au bureau de poste de Maillane. — boîte aux lettres spéciales pour l'oblitération « P.J. ».

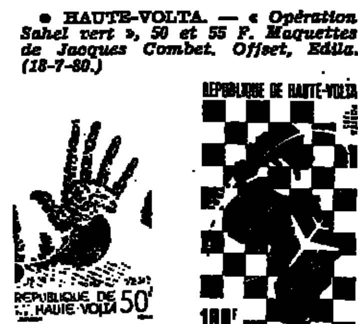
Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 93350 Le Bourget, du 27 septembre au 5 octobre. — Salon de la caravane.

⊙ 59100 Roubaix, du 27 au 28 septembre et du 4 au 6 octobre. — Salon des arts ménagers.

EN BREF...

● HAUTE-VOLTA. — *« Opération Sahel vert », 50 et 55 F. Maquettes de Jacques Combet. Offset, Edila. (18-7-80.)*



● HAUTE-VOLTA. — *« Europafrique », 100 F. Maquette de Georges Bétemps. Offset, Edila. (14-7-80.)*

ADALBERT VITALYOS.

Jeux

échecs N° 879

UNE BELLE ANALYSE NE SUFFISAIT PAS

(Tournoi de Reykjavik, 1980)
Blancs : V. KUPREITCHIK
Noirs : G. SIGURJONSSON
Défense sicilienne

1.	é4	ç5	23.	Da3	D×a2
2.	Cç3	é6	24.	b×a3	d5 (p)
3.	Cf3	d6	25.	Tç1	T×ç1 (q)
4.	d4	ç×d4	26.	T×ç1	d4 (r)
5.	C×d4	Cf6	27.	Rb2	b5 (s)
6.	f4	Fé7	28.	Tç8+	Rg7
7.	Fé3	0-0 (a)	29.	Td8!	Cç4+
8.	Df3	é5 (b)	30.	Rb3	d3
9.	Cf5 (c)	F×f5	31.	Rç3 (t)	C×a3
10.	é×f5	Da5	32.	Rd4	Cb1
11.	0-0-0	é4 (d)	33.	R×é4	Cç3 (u)
12.	Db3 (e)	Tç8 (f)	34.	R×d3	C×a2
13.	Fd4	Cç6	35.	Rd4	b4
14.	Fç4 (g)	Db4! (h)	36.	Rç4	a5
15.	F×f6	F×f6	37.	Ta8	Cç3
16.	Fb3	Cd4! (i)	38.	T×a5	Cd1 (v)
17.	Cd5 (j)	T×ç2+!! (k)	39.	Rd3	h5
18.	Rb1 (l)	C×b3 (m)	40.	Tb5	Cf2
19.	C×f6+ (n)	G×f6	41.	Rd4	h4
20.	R×ç2	Tç8+	42.	h3	Ch1
21.	Rb1	Cd2+	43.	T×b4	Cg3
22.	Ra1	Tç2 (o)	44.	Tb5	Rh6
			45.	Ré3	Rh5
			46.	Rf3	Cf1
			47.	Tb8	abandon.

● *Robert Huebner* mène par 4 points à 3 dans la seconde demi-finale du Tournoi des candidats, jouée à Abano-Terme (Italie). Le G.M. allemand a, en effet, remporté la neuvième partie du match qui l'oppose au G.M. hongrois Lajos Portisch. Il reste trois parties à disputer.

●« *La Passion des Echecs* », documentaire réalisé par Patrick Séry, sera diffusé le dimanche 24 août, à 22 h. 5, sur FR 3.

NOTES

a) Les Noirs adoptent un schéma très particulier dans ce système de Scheveningue en retardant la sortie du C-D en ç6 ainsi que l'avance a7-a6.

b) On retrouve la même idée dans la partie Tal - Balachov de 1973 après 7..., Cç6 ; 8. Df3, é5, position dans laquelle les Blancs ne peuvent plus répondre 9. Cf5 à cause de 9..., F×f5 ; 10. é×f5, Cd4 ! ; 11. F×d4, é×d4.

c) Si 9. f×é5, d×é5 ; 10. Cf5, F×f5 ; 11. D×f5, Fb4 ! et si 9. Cb3, a5 ; 10. a4, Cç6 ou encore 9. Cb3, é×f4 ; 10. F×f4, Cç6 menaçant Cé5.

d) Meilleur que 11..., Cç6 ; 12. Fç4, Ta-ç8 ; 13. Fb3 !

e) Et non 12. C×é4 à cause de 12..., D×a2 avec des complications favorables aux Noirs. Maintenant surgit la menace de mat sur h7 par Fç4 - g4 - g5 - g6.

f) Menace 13..., T×ç3.

g) 14. g4 est prématuré : 14..., C×d4 ; 15. T×d4, T×ç3 ! ; 16. D×ç3, D×ç3 ; 17. b×ç3, C×g4 ou bien 14..., b5 ; 15. g5, C×d4 ; 16. T×d4, b4.

h) Beaucoup plus dangereux que 14..., C×d4 ; 15. T×d4, Dç5 ; 16. Th-d1, a6.

i) A considérer est aussi la suite 16..., F×ç3 ; 17. D×ç3, D×ç3 ; 18. b×ç3, Ca5 ou 17. b×ç3, Da3+ ; 18. Rb1, Ca5 ; 19. Td4, b5. Après le coup du texte, la menace est 17..., T×ç3 ou encore 17..., C×b3+ ; 18. a×b3, F×ç3 ; 19. b×ç3, T×ç3.

j) Une réplique qui semble forte.

k) Une trouvaille de Minic dans son commentaire de la partie Sigurjonsson - Malich (match Islande - R.D.A. par télex de 1978). Malich joua 17..., Dç5 et finit par perdre après 18. ç3, a5 ; 19. C×f6+, g×f6 ; 20. F×f7+ ! Sigurjonsson n'a pas oublié la leçon !

l) Si 18. F×ç2 ?, Cé2+ ; 19. Rb1, D×b2 mat.

m) 18..., Ta-ç8 ! est intéressant : 19. C×b4 ?, T×b2+!! ; 20 R×b2, Cb5+ ; 21. Rb1, Ca3 mat. Si 19. C×f6+, g×f6 ; 20 F×ç2, T×ç2 ; 21. Da3, D×a3 ; 22. b×a3, Tç4 ; 23. Tç1, Tç6 ou 20. T×d4, T×b2+! ; 21. R×b2, D×d4+ ; 22. Rb1, é3 et les Noirs conservent la nullité par échec perpétuel.

n) Si 19. C×b4 ?, T×b2 mat et si 19. a×b3 ?, T×b2+ etc.

o) 22..., d5 était aussi simple.

p) Sigurjonsson a obtenu la position qu'il souhaitait. Conformément à ses analyses préalables, le gain est en vue.

q) Mais cette première erreur change tout. 25..., Tç6 était nécessaire.

r) Normal : une erreur en engendre souvent une autre immédiatement. 26..., Cç4 était meilleur.

s) Si 27..., d3 ; 28. Rç3 et si 27..., é3 ; 28. Rç2. Selon une analyse de « Chakmaty », 27..., Rf8 ! devait avoir lieu : par exemple, 28. Td1, Cç4+ ; 29. Rb3, Ca5+ et 30..., Cç6. Si 28. Tç7, d3 ; 29. Tç1, b5! et si 28. Tç8+, Ré7 ; 29. Tç7+, Ré8! ; 30. T×b7, Cç4+ ; 31. Rb3, Cd6! ; 32. T×a7, d3 ; 33. Ta8+, Rd7 ; 34. Rç3, Cç4!

t) Les pions noirs sont bloqués. Si 31..., d2 ; 32. T×d2!

u) Ou 33..., d2 ; 34. Ré3, a5 ; 35. T×d2, C×d2 ; 36. R×d2, Rf8 ; 37. Rd3, Ré7 ; 38. Rd4, Rd6 ; 39. g4.

v) Les Noirs pouvaient abandonner ici. Cruelle déception.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 878

A. O. HERBSTMAN, 1935.

(Blancs : Rh3, Dh1, Cf2, Pé5, f6, h6.)

(Noirs : Rd2, Df4, Cé3, Fd3, Pd4, h4.)

1. Dé1+!, Rç2! (si 1..., R×é1 ; 2. C×d3+ et 3. C×f4) ; 2. Dç1+!, Rb3! ; 3. Db2+!, Rç4 (si 3..., Ra4 ; 4. Db4 + !, R × b4 ; 5. C × d3 +) ; 4. Db4+!, Rd5! ; 5. Dd6+, Rç4 ; 6. Dç5+!, Rb3! 7. Db4+!, Ra(ç)2 ; 8. Db2+, R×b2 ; 9. C×d3+, R joue ; 10. C×f4 et les Blancs gagnent.

ÉTUDE

A. KURIATINKOV (1973)

BLANCS (6) : Rd2, Tf5, Fh7, Cf3, Pb2 et h6.

NOIRS (5) : Ra4, Fd8, Ca5, Pa2, b4.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 876

L'ÉTONNANT SAUVETAGE

Contre un grand chelem à Sans Atout, la meilleure entame est celle qui risque le moins de donner une levée à l'adversaire, et l'attaque sous un roi est en général exclue. Pour n'avoir pas suivi ce principe *fondamental*, l'adversaire donna l'occasion à David Wilder de réussir un grand chelem très mal annoncé.

Nord : ♠ D 3 — ♥ R D V 9 7 5 3 — ♦ 7 — ♣ V 5 3

Ouest : ♠ R 10 7 — ♥ 10 — ♦ R 10 6 5 — ♣ R 10 9 8 7

Est : ♠ V 9 8 5 2 — ♥ 8 4 2 — ♦ 4 3 2 — ♣ 4 2

Sud : ♠ A 6 4 — ♥ A 6 — ♦ A D V 9 8 — ♣ A D 6

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
2 ♦	passe	2 ♥	passe
2 SA	passe	4 SA	passe
5 SA	passe	6 SA	passe
passe	contre	surc.	passe
7 SA	contre	passe	passe...

Ouest ayant fait l'entame désastreuse du 10 de trèfle, *comment Wilder a-t-il joué* pour gagner le GRAND CHELEM A SANS ATOUT contre toute défense ?

Réponse :

Après avoir pris le 10 de trèfle avec la dame, le déclarant estima que seul un squeeze pouvait le sauver. Après avoir donné deux coups de Vienne (en tirant successivement l'as de trèfle et l'as de pique), il réalisa tous les cœurs du mort, et Ouest, qui avait les trois rois, fut effectivement *squeezé à trois couleurs*. Voici la fin de cette cascade dans laquelle Est ne joue aucun rôle :

♠ D ♥ R ♦ 7 ♣ V

♠ R ♦ R 10 ♣ R — ♦ A D V 9

Wilder joua le roi de cœur du mort sur lequel la meilleure défense en Ouest fut de « sécher » le roi de carreau en jetant le 10 de carreau. Mais Wilder ne fut pas dupe : il tira l'as de carreau en tête, et fit ensuite la dame et le valet. Si Ouest avait défaussé le roi de pique, le déclarant aurait joué la dame de pique affranchie pour squeezer Ouest une seconde fois.

Remarque :

Avec quatre as (ou sans as), la réponse utilisée aujourd'hui est « 5 ♣ », et on réserve la réponse de « 5 SA » au cas où il y a deux as et une chicane.

La ruse ou la technique

Cette donne publiée par l'Italien Cicelli est remarquable, car le chelem peut être réussi de deux façons différentes.

Nord : ♠ V 2 — ♥ A 5 3 2 — ♦ V 10 4 — ♣ A 5 4 3

Ouest : ♠ 3 — ♥ D 8 7 2 — ♦ R 9 8 6 — ♣ V 10 9 6

Est : ♠ 9 8 6 5 — ♥ V 10 9 — ♦ A 7 5 2 — ♣ 8 7

Sud : ♠ A R D 10 7 4 — ♥ R 6 — ♦ D 3 — ♣ R D 2

Ouest ayant entamé le valet de trèfle, *comment Sud peut-il gagner* le PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ? Quelle ruse pourrait-on envisager pour préparer un double squeeze ?

Note sur les enchères :

Des annonces normales devraient permettre de s'arrêter avant le chelem.

Sud	*Nord*
2 ♠	2 SA
3 ♠	4 ♣
4 ♥	4 ♠

L'enchère de « 4 ♣ » est une invitation au chelem qui indique le contrôle à trèfle. Il en est de même de « 4 ♥ ». En ne déclarant pas « 4 ♦ » sur « 4 ♣ », Sud montre qu'il n'a pas de contrôle à carreau, et Nord doit arrêter les enchères à « 4 ♠ ».

Sur l'ouverture de « 2 ♠ », la *main de Nord est un peu belle* pour répondre « 2 SA », et, à cause de ses deux as, il pourrait dire « 3 ♣ » sur lesquels Sud donnerait un soutien à « 4 ♣ ». Si Nord déclare alors « 4 ♥ » ou « 4 ♠ », il indiquera qu'il n'a pas de contrôle à carreau...

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble® N° 92

LES ZÉROS PLEUVRONT

Certains skieurs présents au Festival de Scrabble de Val-Thorens qui s'est joué du 2 au 10 août de cette année se sont demandé si la forme NEIGEANT était acceptable. Le P.L.I. et Bescherelle restent étrangement cois à ce sujet. Ce dernier cite la forme PLEUVANT, justifiée lorsque le verbe est employé figurément, donc personnellement : les coups PLEUVENT. Les zéros, en PLEUVANT, les ont écœurés. *Feu Grevisse dans* le Bon Usage *précise que lorsqu'ils sont employés au figuré les verbes impersonnels peuvent se mettre au pluriel et se conjuguer au participe présent (gérondif), ce que ne font jamais les verbes impersonnels pris au sens propre. Le règlement international s'est rangé à cet avis : à partir du 1er janvier 1981, les verbes météorologiques (BRUINER, BRUMER, NEIGER, VENTER, etc.), ne seront plus acceptés au participe présent, mais les formes GRELANT, PLEUVANT, TONNANT, dont l'acception figurée est attestée par le P.L.I., resteront admises.*

IIIe FESTIVAL DE VAL-THORENS
Mardi 5 août 1980.

Partie-joker : à chaque coup, il faut remplacer sur la grille le joker par la lettre qu'il représente.

Le dictionnaire en vigueur est le PLI (Petit Larousse illustré) de l'année. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

	TIRAGE	SOLUTION	REF.	PTS
1	?AFMIRU			
2	?DDBOUS	FUM(E)RAI	H 4	78
3	?ABEUJT	BOUDD(H)AS	9 B	63
4	?EEGIMV	AJU(S)TEE	11 E	113
5	?MG + AIIN	(R)IVEE	D 11	30
6	?AEKLWY	GEMINAI(T)	15 C	77
7	?ELY + ILL	KWA(S)	L 8	26
8	?L + ACMOV	(S)IBYLLE (a)	B 7	37
9	?M + ENOOZ	VOCAL	A 4	50
10	?MOO + FIN	ENV(I)EZ	13 B	54
11	?MNOO + EX	KI(E)F	8 L	45
12	?EMNOX + U	O(S)	14 A	38
13	?AEGNNT	MON(T)UEUX	5 D	118
14	?EEOQTU	F(R)ANGENT	O 8	89
15	?LNPERA	(B)OUQUETE (b)	J 1	68
16	?ITARRE	PLAN(O)RBE (c)	I D	92
17	??AEDLS	RE(P)ARTIE	N 1	68
18	?CHU	DEL(I)AS	2 A	25
19		CHAU(L)A (d)	10 J	31
		TOTAL		1 122

NOTES

(a) Devineresse, chez les anciens ; (b) Pour du vin ; (c) Mollusque ; (d) Mettre de la chaux sur un mur ou dans un terrain.

Résultats : 1. B. Hannuna 1 118 ; 2. C. Del 1013.

Résultats du Festival (tournoi homologué) : 1. Del ; 2. Laïk ; 3. Lahmi ; 4. Hannuna ; 5. Esquerré ; 6. Mollard ; 7. Sélis (Belgique) ; 8. Duval (B) ; 9. Nino ; 10. Marguerite Ballot.

● Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

PENTASCRABBLE N° 92
de Mme Aimelet, de Joué-lès-Tours

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot passant obligatoirement par l'étoile rose. Les cinq mots à trouver doivent utiliser toutes les lettres de chaque tirage.

DEINETT — AACHMNE — EEIMEST — AAILMST — EELRUX ?

SOLUTION PROPOSEE : 842 points.

Solution du problème n° 90 (trouvée par M. Chabert, de Sainte-Foy-lès-Lyon) : TETIONS, H 2, 66 - MEISTRES ou SERTIMES, 8 A, 58 - E (C) UISSEE (ECUISSER : faire éclater le tronc d'un arbre en l'abattant), G 8, 58 - BERCERA, I D, 116 - JOUXTIEZ, 15 A, 437. TOTAL : 757 points. Problème annexe : faire 701 points en remplaçant le dernier tirage (I J O T U X Z) par EJOSTUX.

● Tournoi homologable de Vittel, samedi 20 septembre à 10 h., en trois séances. Paires, le 19, à 21 h. et le 21, à 14 h. 30. Séjour (non obligatoire), 490 F. Club Méditerranée, tél., 261-85-00, poste 35 70.

● Vingt-Quatre Heures de Saint-Etienne, hôtel Mercure, samedi 27 septembre, à 16 h., par équipes de deux joueurs se relayant. Par ailleurs, le club stéphanois se réunira tous les mercredis à 14 h. 15 au Mercure, à partir du 1er septembre. Tél. : (77) 74-73-31.

MICHEL CHARLEMAGNE.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

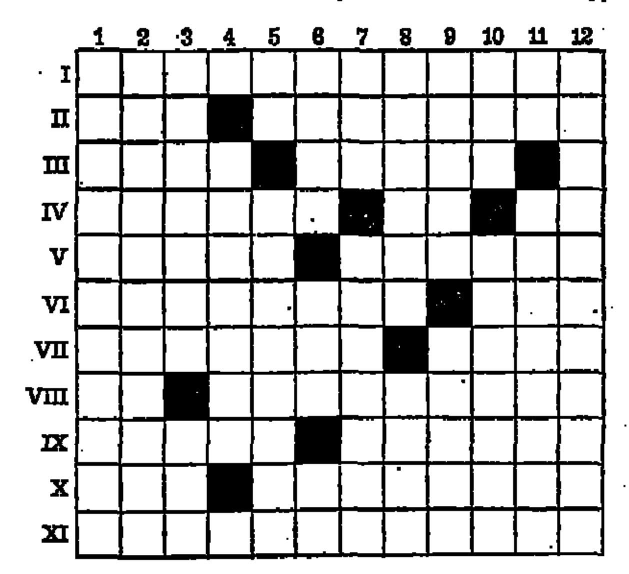
N° 107

Horizontalement

I. Il ne faut pas se fier à l'apparence. — II. Plus il y en a, plus on regrette les précédents ; Tirer parti. — III. La première partie d'un appel ; Revêtit une glace. — IV. Pommes ; Direction ; En coin. — V. Se gagne difficilement, mais se perd facilement ; La première moitié d'un président. — VI. Ne supportent plus leurs lourds fardeaux ; Mesure ou subit la chaleur. — VII. Fromage ; Il aurait encore plus d'argent s'il était entier et à l'endroit. — VIII. Au Touquet ; Au Proche-Orient. — IX. Dés ; Ont leurs contes. — X. Interjection ; Tirons-les, s'il en est temps. — XI. Pour élever les vivants ou pour servir les morts.

Verticalement

1. Un souffle, un rien. — 2. Avec eux, on réalise des économies dont on se passerait bien. — 3. Joue les gros ; Sur la Bièvre. — 4. Mélodie pour Berg ou pour Schönberg. — 5. Participe ; Boucher ? — 6. Peuvent être pourris ; Au bridge ; En rang. — 7. Plaça ; C'est le roi des prolos. — 8. Rien ne les épate plus ; Peut être à la fois noire et blanche. — 9. Terre ; Illustra son village. — 10. Sur les boîtes de pellicules ; Energique. — 11. Négatif ; Fruitier. — 12. Désobéit.



SOLUTION DU N° 106

Horizontalement

I. Scotland Yard. — II. Ardoisée ; Bée. — III. Voire ; Urgent. — IV. Oslo ; At ; Aine. — V. Inénarrables. — VI. Ré ; Sidéral. — VII. F.S.M. ; Me ; Creva. — VIII. Etanche ; Ob. — IX. Intentai ; Mil. — X. Raretés ; File. — XI. Epoussetages.

Verticalement

1. Savoir faire. — 2. Crosnes ; N.A.P. — 3. Odile ; Métro. — 4. Torons ; Teeu. — 5. Lie ; Aimants. — 6. As ; Ardentes. — 7. Neutre ; Casé. — 8. Der ; Archi. — 9. Gabare ; Fa. — 10. Abeille ; Mig. — 11. Renne ; Voile. — 12. Détestables.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (*)

N° 107

Horizontalement

1. CEEFGNRU. — 2. AELLMRU (+ 1). — 3. AFIORRT. — 4. CEEOORST. — 5. ACHOTUU. — 6. DEEEINQU. — 7. AEMORSS (+ 1). — 8. EEGINPS (+ 1). — 9. AAEISTT (+ 1). — 10. AEILMRU (+ 1). — 11. AEFFRUX. — 12. ADEIILN. — 13. AABIRSSS. — 14. EEELNRTY.

Verticalement

15. EEFJORT. — 16. AELLMOT. — 17. AAEORSTT. — 18. EELRSTT (+ 1). — 19. ACEGEOU. — 20. EEIOSSU. — 21. ADIMORRS (+ 2). — 22. EGINPRSS. — 23. AEIOQUZ. — 24. EEEFFNR. — 25. ADEEILP (+ 3). — 26. CENOORR (+ 1). — 27. AEEHNST (+ 2). — 28. EIRSSSU (+ 2).

SOLUTION DU N° 106

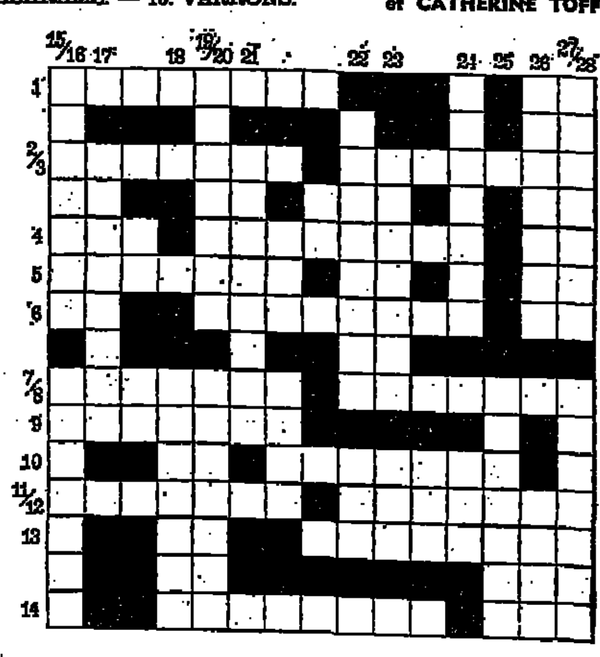
Horizontalement

1. EPANOUI. — 2. COPINAT (CAPTION, PONCAIT, PIONCAT). — 3. RISOTTO. — 4. NAQUIMES. — 5. PERORAI. — 6. SUEDINE (DESUNIE, DINEUSE, ENDUISE). — 7. ARIETTE (ATTIREE, TETERAI, TRAITEE). — 8. MANIEREE (REANIMEE, REMANIEE). — 9. ACAJOUS. — 10. ABUSIVE. — 11. ETRUSQUE (QUESTEUR, QUESTURE, QUETEURS, TRUQUEES). — 12. GUIPERA (PURGEAI). — 13. ATTIRAI (TAIRAIT, TRAITAI). — 14. BOSSUER (BOURSES, BROUSSE).

Verticalement

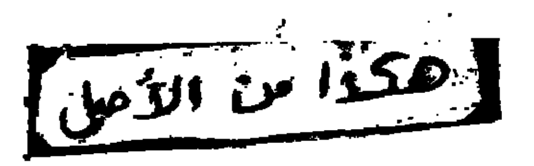
15. EREPSINE (INESPERE, PERINEES). — 16. UNICITE. — 17. ASHRAMS. — 18. VARRONS. — 19. BEJAUNES. — 20. OTARIES (AORISTE, OSERAIT, OTERAIS, TOISERA, TOREAIS). — 21. BRUSQUEE. — 22. IONISER (IRONIES, IRONISE). — 23. CAQUETA. — 24. RUNABOUT. — 25. *PRIMIDI*. — 26. INUSITE. — 27. MINIERE. — 28. NIERENT (INTERNE, RENIENT). — 29. REITERA (ARETIER, ETIRERA, RATIERE, REERAIT, TARIERE). — 30. RECEPERAI).

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.



(*) Jeu déposé





Le Monde

culture

MUSIQUE

A la Conciergerie

Renart le Nouvel

Que se passerait-il si au lieu d'appeler un chat un chat on disait tout simplement un félix? Les chiens seraient des pifs, les canards des donalds, les souris des mickeys et les éléphants des jumbos. A ceux qui s'en indigneraient il serait facile de citer l'exemple d'un certain goupil, nommé Renart, qui a bientôt donné son nom à tous ses frères, au point de faire oublier leur ancien patronyme. Si l'on ne connaît plus guère du Roman de Renart *que quelques extraits toujours les mêmes, le personnage est assez populaire pour qu'une simple allusion à ses aventures suscite un mouvement de sympathie et de curiosité : le public qui se pressait aux deux premières représentations de* Renart le Nouvel, *à la Conciergerie, en témoigne suffisamment.*

***

Pourtant ce n'était pas exactement du même Renart qu'il s'agissait : cet autre Renart, héros plein de ressources d'un nouveau spectacle de l'Ensemble Perceval, est peut-être seulement un cousin de celui dont la tradition populaire a gardé les frasques en mémoire. En effet, Renart le Nouvel, *à l'inverse de l'autre, n'est pas un ouvrage composite, mais l'œuvre d'un seul homme, le trouvère lillois Jacquemart Gielee, qui, reprenant à son compte un personnage bien connu, a composé en 1288 un roman gigantesque de huit mille vers. Ce* Nouveau Renart, *précise Guy Robert, auteur de l'adaptation scénique et musicale du roman,* « incarne l'apparition du mal-faire, mais aussi de l'habileté individuelle, dans un univers hiérarchisé, strict mais usé. Il se montre un personnage à la fois somptueux, riche, généreux et roué, inquiétant, pervers ; son ambition démesurée se lie à l'habileté du fin politique : la conquête du pouvoir se fait dans l'ombre, sans vaine morale ni bravoure. »

Réduit à huit cents vers (après suppression des passages de type descriptif et des épisodes secondaires) pour tenir dans la durée normale d'une représentation, le récit, tel qu'il est joué, a sans doute besoin de ces explications préliminaires car on ne saurait dire qu'il soit toujours pleinement compréhensible. Si le respect de la langue originale avec la prononciation restituée peuvent poser quelques problèmes d'accoutumance, vite surmontés d'ailleurs, la diction défectueuse de certains acteurs, la superposition d'une trame musicale à des a parte *ou la recherche, un peu maniérée parfois, d'une sorte de* sprechgesang *joints aux problèmes acoustiques particuliers à la salle des Gens d'armes de la Conciergerie, semblent des barrières inutiles et qui pourraient disparaître lors des prochaines représentations.*

***

La partie musicale, outre les refrains du roman, emprunte largement aux auteurs anonymes, profanes ou religieux, des treizième et quatorzième ìècles ; Guillaume de Machaut revient par deux fois avec le kyrie de sa Messe de Notre-Dame *et un* Ite, missa est. *Les intermèdes musicaux, chantés ou joués par les membres de l'Ensemble Perceval — qui, à l'instar des jongleurs, se veulent à la fois musiciens, danseurs, mimes et comédiens, — ne sont pas seulement conçus comme des transitions entre les scènes, ils tentent de s'y intégrer, tantôt avec bonheur, tantôt d'une façon un peu forcée : on sent l'artifice. Mais c'est peut-être un simple problème d'enchaînement. Le spectacle, déjà court si on imagine les choix auxquels on a dû se résoudre, gagnerait à être resserré ici où là. Il est possible aussi que la mise en scène, soucieuse de communiquer cette folie dont il est question dans les notes du programme, abonde un peu trop en effets juxtaposés et ressemble parfois plus à de l'animation scénique à tout prix qu'à une utilisation efficace de l'espace. C'est vrai que cela bouge beaucoup, qu'on chante, qu'on frappe, que la voix et les coups jouent avec l'écho des voûtes, mais comme rien n'est moins transmissible dans une époque que la gaieté d'une autre, cela sonne faux quelquefois.*

A côté de ces restrictions, dont certaines sont de l'ordre du sentiment individuel, il faut naturellement souligner la valeur d'une entreprise qui, avec des moyens réduits, beaucoup de talent et un souci évident de fidélité historique — sans oublier toute la part d'imagination que cela comporte, — s'attache à faire revivre, après l'avoir tirée de l'oubli, une œuvre qui, par son thème, par la forme et les prolongements qui lui sont donnés ici, a toutes les chances de susciter dans le public autre chose qu'un simple intérêt de curiosité.

GÉRARD CONDÉ.

★ Prochaines représentations le 28 août ; les 4, 8 et 9 septembre, à 18 h. 30 ; le 10 septembre, à 18 h. 30 et 20 h. 30.

THÉATRE

Des plans pour l'avenir

A l'initiative du ministère de la culture et de la communication, quatre commissions se sont réunies entre octobre 1979 et mars 1980. Composées de professionnels désignés (arbitrairement) par la direction du théâtre et des spectacles, elles étaient chargées d'analyser la situation du théâtre, de proposer des solutions de redressement, sans toutefois intervenir dans la définition d'une politique culturelle globale, qui demeure seulement du domaine du ministère.

Les quatre commissions étaient présidées par Jacques Rigaud (secetur public), Paul-Louis Mignon (secteur privé), François Billetdoux (auteur), Jean-Jacques Celerier (audiovisuel). La version définitive du compte rendu, établie sous la responsabilité de Patrick Devaud, sera mise à la disposition du public en septembre.

Les travaux de la commission auront eu au moins le mérite d'« officialiser », en somme, un certain nombre de carences, d'équivoques, d'absurdités. Le ministère ne peut plus en nier l'importance, voire feindre de les ignorer. Le dossier le plus complexe est celui du secteur public, dans lequel entrent pêle-mêle toutes les catégories d'entreprises subventionnées, des théâtres nationaux — établissements publics dont la gestion est contrôlée par le ministère des finances — aux petites compagnies, en passant par les centres dramatiques et les différents organismes d'action culturelle.

Ce secteur s'est quantitativement beaucoup développé et diversifié sans que son budget augmente en proportion, sans que les différentes missions soient clairement définies. Il en résulte une grande confusion, des réactions de protectionnisme, la rigidité des circuits, l'uniformité qui procède d'une tendance à généraliser les règlements sans tenir compte des situations spécifiques. Au fil des ans, la stratification alourdit les charges, entrave la création. On a constaté que, mise à part la *Comédie-Française,* aucune unité de production n'est financièrement viable. *« Le décalage s'est accru entre l'apparence, l'habillage juridique et administratif, et la réalité. »*

Quinze ans de marginalisation

La crise qui frappe le secteur privé n'est pas comparable, par le fait même qu'il s'est réduit, qu'il s'est concentré sur Paris, alors que le secteur public s'est développé hors de la capitale. Mais, depuis trente ans, tous les deux sont en concurrence et subissent les effets de l'inflation. Dans les théâtres privés, les prix des places, bien qu'ils atteignent le maximim supportable pour le public, sont loin de leur prix de revient. Le théâtre privé souffre d'une ambiguïté : théoriquement entreprise commerciale, en pratique l'évolution des quinze dernières années montre que, à l'exception d'environ 5 % des salles, ses bénéfices ont été faibles ou nuls.

La situation des compagnies indépendantes est la plus aléatoire. Elles sont subventionnées annuellement soit directement, soit sur proposition de la commission d'aide, commission consultative dont les avis restent pour la plupart lettre morte, son budget étant ridiculement insuffisant. Le nombre des compagnies augmente chaque année, et là encore se retrouvent mêlés des gens dont les options, les besoins, les méthodes, n'ont rien de commun. Les compagnies peuvent s'adresser aussi à la commission d'aide à la création, également consultative, qui propose des subsides pour des textes d'auteurs vivants de langue française. Mais son budget est encore plus restreint que celui de la commission d'aide aux compagnies.

Les malheurs des auteurs sont liés au processus de marginalisation dans lequel ils sont engagés depuis quinze ans. La responsabilité en revient aux recherches d'écriture collective, d'écritures nouvelles, à la vogue de la théâtralisation d'écritures non dramatiques, à la peur du risque. La situation des auteurs joués n'est pas fameuse non plus, en particulier dans le secteur public, puisque les droits qu'ils touchent sont fonction des recettes, que le nombre de représentations est limité, que les prix des places sont très bas. Les auteurs ont du mal à se faire publier, donc à se faire connaître. Ils ne peuvent pas apprendre leur métier : à l'exception de Théâtre ouvert, il n'existe pas d'ateliers où ils pourraient participer à la mise en pratique de leur écriture. La radio et la télévision les négligent, diminuent le nombre d'émissions dramatiques. La télévision accorde une place infime au théâtre, en particulier dans ses journaux.

Il n'y a rien de bien neuf dans ce catalogue des doléances, mais elles sont enfin rassemblées. Les solutions proposées demeurent parfois théoriques. Elles ne seraient pas irréalisables si le budget culturel pouvait être notablement augmenté. La comparaison avec la situation des théâtres en Allemagne fédérale, celle des auteurs aux Pays-Bas ou en Grande-Bretagne, avec l'action des télévisions européennes montre le long chemin qui reste à parcourir.

Trois vœux sont formulés : qu'un programme d'action prioritaire soit établi dans le cadre du plan quinquennal de développement pour la relance d'une politique théâtrale à l'échelle de la nation. Qu'un fonds d'équipement soit reconstitué sur les lignes budgétaires de la direction du théâtre et des spectacles. Qu'une concertation soit organisée sur les problèmes de formation.

Des propositions sont faites concernant l'assouplissement du statut des entreprises subventionnées, dont la direction serait entièrement responsable dans le domaine de la gestion comme de l'action. Le contrôle des autorités de tutelle serait modulé. Chaque entreprise serait dotée d'un lieu propre. L'Etat devrait mener une politique lui permettant de gérer le patrimoine et d'aider les compagnies à aménager des lieux nouveaux. Les missions doivent être clarifiées, précisées, la notion de service public redéfinie, la pratique contractuelle généralisée. La commission d'aide à laquelle participeraient des représentants régionaux serait scindée en deux : la première étant chargée de détecter de nouveaux talents, la seconde de statuer après trois ans d'exercice. Des postes d'inspecteurs généraux doivent être créés.

Le théâtre pour l'enfance et la jeunesse peut être développé et décloisonné, et ne doit plus être opposé au théâtre pour adultes. Des expériences dans les pays anglo-saxons et dans les pays de l'Est servent d'exemple. D'autre part a été abordée l'éventualité de centres dramatiques régionaux, points de départ de tournées dans les villes moyennes, lieux d'une formation liée à la vie des habitants, à la recherche des racines culturelles.

Charges et fiscalité

Dans le secteur privé, la fiscalité et les charges sont d'abord à réviser afin que les établissements soient mieux utilisés et plus longtemps — notamment pendant l'été, — ne soient plus contraints à une gestion au jour le jour, puissent établir des programmes. La création serait financée par l'intermédiaire du fonds de soutien, en aval par des a-valoir sur les textes et par le financement d'ateliers d'auteurs, en amont par des subsides accordés en fonction de la jauge des salles, du temps de représentation. Les tournées, les relations avec les compagnies subventionnées sont à faciliter et réglementer. La centralisation de la location par l'informatique, la planification de publicité commune est également envisagée.

Pour les auteurs, il s'agit d'abord d'aider à la publication et à la diffusion des textes en accord avec les maisons d'édition. Dans certains cas, l'auteur pourrait être salarié au même niveau que les comédiens qui jouent sa pièce.

Dans le domaine de l'audiovisuel, c'est l'information d'abord qui reste à développer, avec la présence de journalistes spécialisés comme il en existe dans la presse écrite. Le volume des magazines doit être accru, et leur diffusion reportée aux heures de grande écoute. Un archivage systématique devrait être entrepris, à la charge de chaque théâtre.

A la radio, le volume des retransmissions et des créations dramatiques peut revenir, comme base minimum, à ce qu'il était au début de 1979. A la télévision, les chaînes renonceraient aux diffusions les soirs traditionnels de sortie, les vendredis et samedis. Un comité permanent auprès de la direction du théâtre et des spectacles établirait et contrôlerait le choix et le quota des retransmissions. Les chaînes doivent accorder suffisamment de moyens et de temps afin que l'enregistrement ne soit plus une simple mise en boite. Elles financeraient des coréalisations ; une même pièce, une même équipe de comédiens seraient utilisées pour la création théâtrale et une création audio-visuelle originale.

Une telle démarche passe par une meilleure connaissance réciproque entre les gens de théâtre et de la télévision, elle peut aboutir à la création *d'ateliers.* Elle implique qu'un effort de commercialisation soit entrepris pour la vente à l'étranger des émissions, que le cahier des charges des sociétés de programme soient modifiés, que la S.F.P. intervienne comme prestataire de services.

Une profession sinistrée

Le programme des commissions arrondit les angles, en essayant de satisfaire chacun, comme si les controverses, les concurrences, les oppositions idéologiques et professionnelles étaient aplanies. Il est vrai que si chacun pouvait travailler dans des conditions normales, si on ne prenait pas aux uns pour sauver les autres de la noyade, les revendications iraient d'abord dans le sens d'améliorations. 1981 étant l'année de la création, peut-on espérer que le ministère tienne compte du rapport ? On ne connaît pas encore la répartition du budget, on sait déjà que les théâtres nationaux et les centres dramatiques auront tout juste de quoi ajuster la masse salariale permanente — avec un petit supplément pour ceux qui auront bien travaillé.

On a pu constater que si le ministre ne met pas en question le principe de la parité pour le financement des organismes d'action culturelle, dans bien des cas, déjà, il ne l'observe pas. On sait aussi que le budget de la commission d'aide aux compagnies reste le même. Entre sept et dix compagnies — sur les cinquante-huit proposées — vont être appelées à négocier directement avec la direction du théâtre et des spectacles, et elles vont recevoir le minimum : 400 000 F ou même 350 000 F... Les théâtres privés annoncent Barillet et Gredy, Françoise Dorin, Yves Jamiaque, Bernard Shaw, en essayant de tenir une saison ou deux. A la télévision, les journaux ignorent le théâtre, et Gilbert Kahn ne sait toujours pas si son magazine « Salle des fêtes » reste hebdomadaire ou devient mensuel... Fondamentalement, rien ne change, et ce n'est pas quelques chômeurs de plus dans une profession sinistrée qui feront agir le gouvernement. Nous ne lui demandons qu'une chose : qu'il nous prouve que notre pessimisme est une erreur.

COLETTE GODARD.

LA SAISON A MARSEILLE

Pour la saison 1980-1981, le N.T.N.M. (Nouveau Théâtre national de Marseille), dirigé par Marcel Maréchal, créera *le Fleuve rouge* de Pierre Laville, comédie fantastique sur la vie et l'œuvre *de l'écrivain soviétique Mikhaïl* Boulgakov, et accueillera *No mans' land* d'Harold Pinter, monté par Roger Planchon, avec le T.N.P.-Villeurbanne. Puis, en mai-juin 1981, l'installation du théâtre de la Criée sera l'occasion d'une grande fête du théâtre dont le programme n'a pas été révélé.

Mais entre-temps le N.T.N.M. se mettra en sommeil. Les raisons de ce silence, *« dont l'Etat seul est responsable,* a expliqué Marcel Maréchal, *est qu'on ne fait pas fonctionner les deux salles du théâtre de la Criée avec les moyens qui étaient ceux du Gymnase. Les productions envisagées, les besoins en personnel, doublent pratiquement les frais, et depuis 1975 aucun financement supplémentaire n'a été fourni. »*

Marcel Maréchal réclame l'égalité avec le T.N.P. et le T.E.P. Mais on sait déjà qu'en 1981 rien ne sera changé. *« Le problème de l'avenir du théâtre de la Criée reste totalement posé »,* a-t-il conclu. — *(Corresp.)*

CINÉMA

« L'Empire contre-attaque »

(Suite de la première page.)

Trois ans après le numéro un de la série, avec « L'Empire contre-attaque », second volet d'une trilogie, *George Lucas et son préposé* à la mise en scène Irvin Kershner relancent le jeu, imaginent que l'Empire, après sa rude défaite à la fin de « la Guerre des étoiles », refait surface et poursuit les rebelles à sa loi conduits par Luke Skywalker et la princesse Leia. Dès les premières images, la bataille fait rage sur des hauteurs enneigées (en *fait* la Norvège), les poursuites s'organisent à des vitesses météoriques. On est bien là pour s'amuser, pour le spectacle, pour le « fun », comme on dit sur le continent nord-américain, Québec inclus. La barre de l'ancien cinéma hollywoodien a été relevée *de douze à quatorze ans, mais les* adolescents de quatorze ans aujourd'hui, enfants de l'atome, n'ont plus grand-chose à voir avec cet âge mental de douze ans que le producteur Samuel Goldwyn attribuait autrefois au spectateur moyen.

Divers collaborateurs du nouveau film ont indiqué le léger décalage, le changement de perspective voulus par rapport au premier film. « La Guerre des étoiles » donnait le ton, établissait clairement et simplement les personnages, le décor et la morale des histoires à venir : lutte du bien contre le mal dans des espaces interstellaires, des méchants couleur d'encre, d'un côté, des preux défenseurs de la vertu blancs comme neige de l'autre, et surtout la Force, avec un f majuscule, arbitre des valeurs suprêmes. Origine de la mythologie lucasienne, origine du monde par la même envolée, tout commençait sur une planète proche de notre terre, avec un brave petit gars qui quittait un jour les siens pour le voyage d'initiation.

Un petit bonhomme en caoutchouc

« La Guerre des étoiles », soutenue par l'admirable travail de John Dysktra pour certaines maquettes et celui de John Barry pour la conception artistique générale de l'œuvre, directement mise en scène par Lucas lui-même, ressemblait à une épure, évoquait quelque légende du Graal de l'ère galactique. Le combat final; monté par Marcia Lucas sur le modèle des grands combats aériens de la deuxième guerre mondiale tels que nous les ont fait découvrir les actualités allemandes et américaines, relevait du sublime. George Lucas avait concrétisé la lutte du bien contre le mal.

Avec « « L'empire contre-attaque », la ruse dialectique reprend le dessus, on occupe le terrain brillamment conquis, on exploite le filon. On retrouve les ficelles du bon vieux spectacle traditionnel, la logique interne du sujet y perd en consistance ce qu'il gagne en force romanesque, en tours et détours dramatiques. La princesse devient simple roturière, oublie ses origines et partage son cœur entre deux prétendants, Luke l'intrépide et Han Solo le mercenaire d'antan. Luke, conseillé par la Force (Alec Guinness), part à la recherche de Yeda, maître à penser des Jedaï, *ces survivants d'un très vieil ordre* de chevalerie. Il rencontre un petit bonhomme en caoutchouc aux oreilles pointues, puits de sagesse et de bon sens. Lors de la vaste confrontation finale, Luke découvre le pot aux roses, mais vérifie en même temps le bien-fondé des avertissements de Yeda, son mentor Jedaï : Darth Vader, le chef noir, le super-traître, est aussi son père ; il lui propose de partager avec lui l'empire du monde. Luke refuse. Pour George Lucas, dans une mythologie naïve, très hollywoodienne, Darth Vader symbolise la soif de pouvoir fasciste. Tout est dans tout, la lutte du bien et du mal pourra reprendre inlassablement.

La quincaillerie, comme dirait Marshall MacLuhan, la technologie, les prouesses techniques, se sont encore améliorées par rapport à « la Guerre des étoiles ». La commande électronique des caméras, à partir d'une bande programmée, est aujourd'hui lieu commun, On peut tourner désormais, au millième de millimètre, le même plan inlassablement repris, les acteurs n'ayant plus qu'à s'adapter au plus juste à la technique. C-3PO, le long robot doré dégingandé et sententieux, relève lui aussi uniquement de l'ordinateur. Seul R2-D2, l'autre robot aux allures de bouteille de butagaz bipède, embrouillé dans son omniscience électronique, garde paradoxalement toute son humanité. Il touche beaucoup les jeunes spectateurs, assurent les auteurs du film.

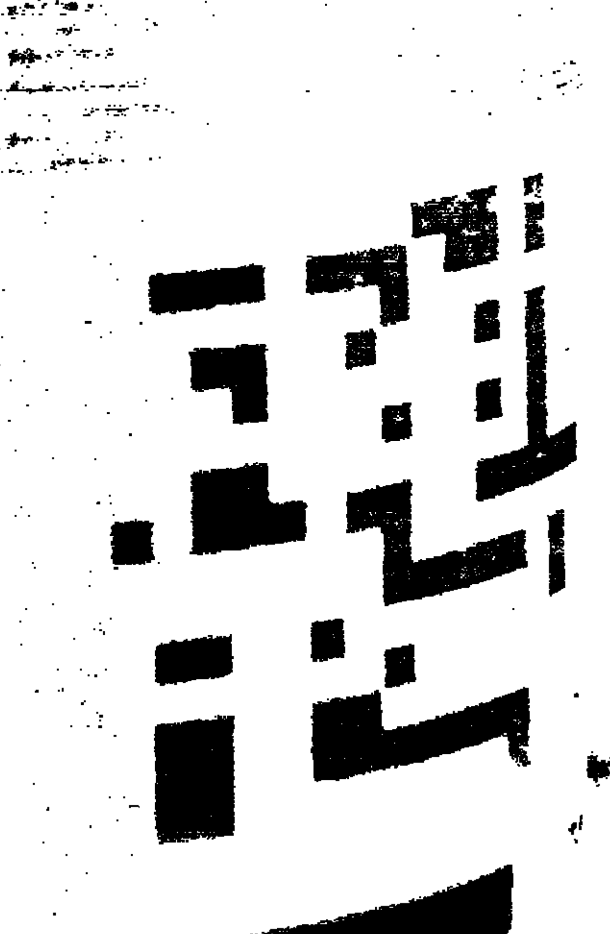
Bref, « L'empire contre-attaque », s'il a perdu la rigueur formelle du modèle original, tout en nous enfonçant un peu plus avant dans le mirage technique, se veut plus humain, plus familier, plus terre à terre, se révèle porteur d'une éthique du sens commun capable de mobiliser un très large public aux Etats-Unis : ces adultes à l'âme d'éternels enfants qui, à travers vents et marées, veulent croire au bonheur à tout prix. George Lucas, avec une naïveté qui relève de la légende, mais avec une intuition profonde des besoins idéologiques de tout un pays, annonce comme Carter, comme Reagan, le retour en force d'une Amérique indécrottablement optimiste.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.







SPECTACLES

théâtres

Les théâtres de Paris

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Prospectus.
Astelle-Théâtre du XIXe (202-34-31) 20 h. 30 : les Bonnes.
Carreau du Temple (624-53-25). 21 h. : le Cirque de Molière.
Comédie-Italienne (321-22-22), 21 h. : la Locandiera.
Conciergerie (633-61-77), 21 h. : la Rose et le Fer.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Histoires vraies.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 45 : Tupac-Tosco, la Raison de la mémoire.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Rufus ; 22 h. : Le Père Noël est un ordure.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : En compagnie d'Apollinaire ; 20 h. 30 : Haute surveillance ; 22 h. 15 : le Journal de Nijinsky. — Théâtre rouge, 18 h. 15 : Idée fixe ; 20 h. 30 : la Double Inconstance ; 22 h. 30 : Molly Bloom. — III, 18 h. 15 : Parlons français ; 22 h. 30 : Notre-Dame de l'Informatique.
Marigny (225-20-74), 21 h. : Kean. — Salle Gabriel, 22 h. 30 : Nuit de noces de Cendrillon.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Le Farré sifflera trois fois.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : En plein dans le mille.
Théâtre-en-Rond (387-88-14), 20 h. 30 : Huis clos.
Théâtre de Poche (548-42-97), 20 h. 30 : le Premier.
Théâtre de l'Union (770-90-94), 21 h. : Tartuffe.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

Les cafés-théâtres

Bistrot Beaubourg (271-33-17), 20 h. 30 : E. Sarda Generation Hollywood ; 21 h. 45 : J. B. on the rock.
Blancs-Manteaux (887-16-70), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : G. Cuvier ; 22 h. 30 : les Belges.
Café d'Edgar (320-85-11), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Couple-moi le souffle ; 22 h. 30 : les Deux Suisses. — II, 22 h. : Popeck ; 23 h. 30 : R. Mason.
Café de la Gare (278-52-51), 22 h. : Charlelie Couture ; 22 h. 30 : le Bastringue.
Cafessaïon (278-46-42), 23 h. : Jacques Charby.
Le Clown (555-00-44), 22 h. 30 : Caf' Conc't
Le Connétable (277-41-40), 21 h. 30 : Clotilde ; 22 h. 30 : Abadie.

Vendredi 22 août

Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 23 h. : Bagdad Connection.
Cour des Miracles (548-85-60), 21 h. 30 : la Matiouette ; 22 h. : Essayez donc nos pédalos.
L'Echaudoir (240-58-27), 21 h. 30 : M. Boubin, G. Verchère.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : L'une mange, l'autre boit ; 21 h. 15 : le Président.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. — II, 20 h. 45 : Si la concierge savait ; 21 h. 45 : Suzanne, ouvre-moi.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. 45 : Raymond.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Cabaret chaud sept ; 21 h. 30 : Ch. Jolibois ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
Théâtre du Marais (278-50-27), 21 h. : Phèdre à repasser.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances ; 21 h. 30 : J. Blot ; 22 h. 30 : J.-C. Montella.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible.

Les comédies musicales

Bouffes-Parisiens (296-60-24), 20 h. 30 : Ta bouche.
Renaissance (208-18-50), 20 h. 45 : Viva Mexico.

Le music-hall

Daunou (261-69-14), 21 h. : Pepe Cordoba et sa Fiesta flamenca.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Magie and Co.

La danse

Mairie du IVe (278-60-56), 21 h. : Ballets historiques du Marais.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : M. Delavie, J. Skippen (Beethoven, Mozart, Stravinski, Chopin, Donizetti).

Jazz, pop, rock, folk

Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : M. Portal, J.-L. Chautemps, L. Sclavis et J. di Donato ; 22 h. 45 : Los Salseros.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 15 : Street Boys.
Dunois (584-57-34), 21 h. : Toto Bissainthe.
Gibus (700-78-88), 22 h. : Femme fatale.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : Quiproquo.
Riverbop (325-93-71), 22 h. 30 : Diaphane Quintet.

XVe Festival estival de Paris

(329-37-57)

Hôtel Intercontinental, 18 h. 30 : Zingara Trio (Beethoven, Bridge, Brahms).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 15 h. : les Espions, de F. Lang ; 19 h., Le patrimoine cinématographique français : la Chute de la maison Usher, de J. Epstein ; 21 h. : Sandra, de L. Visconti.
Beaubourg (278-35-57), 15 h., Le patrimoine cinématographique français : les Nouveaux Messieurs, de J. Feyder ; 17 h. : la Quatrième Alliance de dame Marguerite, de C. T. Dreyer ; 19 h. : le Justicier, de T. Ince ; le Gondolier de Venise, de R. Barker et G. Beban.

Les exclusivités

ALIEN (A., v.o.) : Broadway, 16e 527-41-16).
AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) : Denfert, 14e (354-00-11).
AU-DELA DE LA GLOIRE (A., v.o.) (**) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
BIENVENUE M. CHANCE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
BRIGADE MONDAINE : VAUDOU AUX CARAIBES (F.) (**) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Miramar, 14e (320-89-52).
CALIGULA (It., vers. angl.) (**) : Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE CHAINON MANQUANT (F., belg., v. angl.) : Cinoche, 6e (633-10-82) — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Espace Gaîté, 14e (320-99-34).
CHARLIE BRAVO (F.) (*) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LE COMMANDO DE SA MAJESTE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CONTES PERVERS (F.) (**) Haussmann, 9e (770-47-55).
DEUX AFFREUX SUR LE SABLE (A., v.f.) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DON GIOVANNI (Fr.-it., v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
ENQUETE SUR UNE PASSION (Ang., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
EXTASE (Tch., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (227-87-23).
LES FAISEURS DE SUISSES (Suisse) : Marais, 4e (278-47-86).
LA FEMME INTEGRALE (Fr.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LES HERITIERES (Hong., v.o.) : Epée de bois, 5e (337-57-47).
JE VAIS CRAQUER (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
JE SUIS PHOTOGENIQUE (It., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
MAIS QU'EST-CE QUE J'AI FAIT AU BON DIEU POUR AVOIR UNE FEMME QUI BOIT DANS LES CAFES AVEC LES HOMMES ? (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LA MALEDICTION DE LA VALLEE DES ROIS (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
MANHATTAN (A., v.o.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
NIMITZ, RETOUR VERS L'ENFER (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Ternes, 17e (380-10-41).
NEW YORK CONNECTION (A., v.f.) (**) : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
PILE OU FACE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE PLUS SECRET DES AGENTS SECRETS (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
PIED PLAT SUR LE NIL (It., v.f.) : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE PRE (It., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Calypso, 17e (380-30-11).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE SAUT DANS LE VIDE (It., v.f.) : 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT EXPRESS (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; v.f. : Movies Les Halles, 1er (236-71-72).
LES SOUS-DOUES (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
L'ULTIME ATTAQUE (Ang., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

Les grandes reprises

ACCATONE (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) H. sp.
A CHAQUE AUBE, JE MEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.f.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42)
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Paris, 8e (359-53-99). — V.f : Impérial, 2e (742-72-52), Athéna, 12e (343-07-48), Parnassiens, 14e (329-83-11), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Mayfair, 16e (525-27-06).
BONS BAISERS DE RUSSIE (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Tourelles, 20e (354-51-98), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
LES BERETS VERTS (A., v.o.) : Paramount-City Triomphe, 8e (562-45-76). — V.f. : Max Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07)
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74), Elysées-Lincoln, 8e (354-36-14).
CHINATOWN (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LE CONFORMISTE (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LES DAMNES (It., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-79-38), Pagode, 7e (705-12-15), France-Elysées, 8e (723-71-11). — V.f. : ABC, 2e (236-55-54), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Athéna, 12e (343-07-48), Nation, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., (v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
DOUZE SALOPARDS (A., v.f.) : Mistral, 14e (539-52-43).
LES ENFANTS DU CAPITAINE GRANT (A., v.f.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Royale, 8e (265-82-66) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE FOUINEUR (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LES GARÇONS (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.
GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
GOLDFINGER (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-76-23) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SPECTACLES

LE GUEPARD (It., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75)

GUET-APENS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. sp. : Mercury, 8e (562-75-90). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Actua-Champo, 5e (354-51-60) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

LES FILMS NOUVEAUX

ROSY LA BOURRASQUE, film italien de Mario Monicelli. — V.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (359-42-33). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Bienvenue - Montparnasse, 15e (544-25-02), Magic-Convention, 15e (828-20-64).

L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, film américain d'Irvin Kershner. — V.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Marignan, 8e (359-92-82), Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).

LA PETITE SIRENE, film français de Roger Andrieux : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), Biarritz, 8e (359-42-33), Caméo, 9e (246-66-44), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Mistral, 14e (539-52-43), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Murat, 16e (651-99-75).

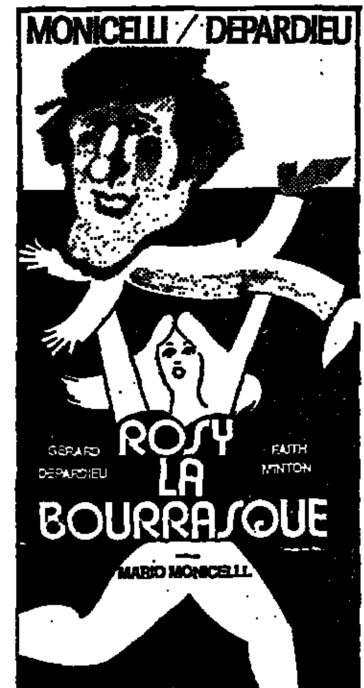
FRENCH POSTCARDS, film américain de William Huyck. V.o. : Elysées Point Show, 8e (225-67-29), Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (354-35-40) ; v.f. : Nation, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LES MONSTRES DE LA MER, film américain de Barbara Peters (*). — V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Secrétan, 19e (206-71-33).

BABY CART, L'ENFANT MASSACRE, film japonais de Kenji Misumi (*). — V.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).

ODO TOUM, film suisse de Costa Haralambis : La Clef, 5e (337-90-90), Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA NUIT DES TRAQUEES, film français de Jean Rollin (**) : Balzac, 8e (561-10-60), Maxéville, 9e (770-72-86), Eldorado, 9e (208-18-76).



HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Actua-Champo, 5e (354-51-60).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).

INSPECTEUR HARRY (A., v.f.) : Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LE JOURNAL D'UNE FEMME DE CHAMBRE (Fr.) : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-79-38) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LULU (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LE MESSAGER (Angl., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LES MISFITS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

MONTY-PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

LA NUIT DES MORTS-VIVANTS (A., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Athéna, 12e (343-07-48).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

L'ŒUF DU SERPENT (Suéd., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

PAPA D'UN JOUR (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Studio Git le Cœur, 6e (326-80-25) ; Espace Gaîté, 14e (320-99-34).

LE PARRAIN I et II (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Balzac, 8e (561-10-60).

LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (320-99-34).

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A.), v.f. : Movies-Les Halles, 1er (236-71-72).

LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

TARZOON, LA HONTE DE LA JUNGLE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

TAXI DRIVER (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

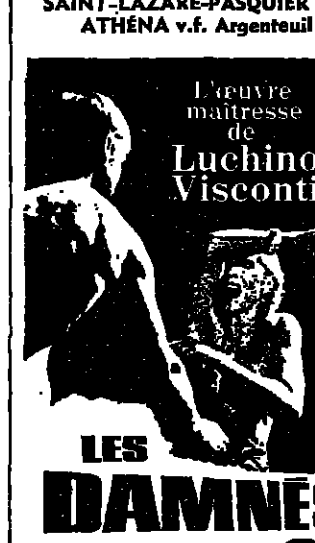
LE TIGRE DU BENGALE, LE TOMBEAU HINDOU (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

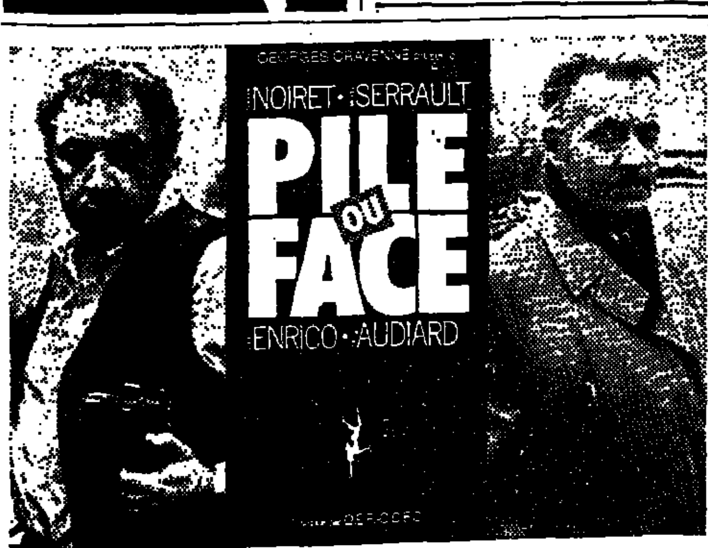
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).

TESS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56). H. sp.

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

LA VRAIE NATURE DE BERNADETTE (Can.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).



POUR LES SALLES, VOIR LIGNES PROGRAMMES

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 22 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

19 h Caméra au poing : Dans la jungle malaise.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 : Série : « Frédéric ».

20 h Journal.

20 h 30 Téléfilm : C'est pas Dieu possible.
D'après C. Exbrayat. Réal. : E. Tyborowski. Avec : P. Préjean, N. Pescheux, G. Grosso, E. Buyle, M. Modo, J.-C. Arnaud, etc.
Quand l'élection d'un nouveau maire dans un petit village — celui de Brignolette — se termine par un crime mystérieux.

22 h Les idées et les hommes : Montaigne.
Série de D. Huisman et M.-A. Malfray. Réal. : P. Paviot.
A l'occasion du quatrième centenaire de la publication des « Essais », des professeurs et des écrivains expliquent qui fut et qui est pour eux le philosophe girondin.

22 h 50 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Variétés : Trente Six bouts de chandelles.

20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : Fortunata et Jacinta.
D'après B. Perez-Galdoz, réal. M. Camus. Avec A. Belen, M. Martin, F.-E. Gendron, M. Alexandre...

21 h 45 Magazine : Ah ! vous écrivez.
De B. Pivot.
Avec MM. M. Grevisse (*le Bon Usage*), T. Cartano (*Black bird*) et Mme D. de Margerie (*Ailleurs et autrement*).

22 h 50 Journal.

22 h 55 Ciné-Club : « Arsenic et vieilles dentelles ».
Film américain de F. Capra (1941), avec C. Grant, Priscilla Lane, J. Hull, J. Adair, J. Alexander, R. Massey, P. Lorre, E. Everett Horton. (V.O. sous-titrée. N.)
Un critique dramatique, neveu de deux charmantes vieilles dames habitant Brooklyn, découvre qu'elles assassinent, par bonté d'âme, les vieux messieurs solitaires qu'elles prennent pour locataires. C'est le début d'un fol imbroglio
Adaptation d'une pièce à succès, longtemps jouée à Broadway et à Paris. Frank Capra n'est pas toujours à l'aise dans l'humour noir, mais les acteurs sont savoureux.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 40 Pour les jeunes.
Les aventures de Lolek et Bolek ; Titres en poche : jeux de mains.

20 h Les Jeux.

20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : La télévision d'ailleurs.
Un village de la Mafia
L'enquête menée à Alcamo, petite ville de la côte ouest de la Sicile, permettra peut-être de lever un coin du voile derrière lequel se retranche la Mafia. Un sujet délicat mais passionnant

21 h 30 Documentaire : Verlaine, le Lorrain ; Paul Fort, en Champagne ; Rimbaud, des Ardennes.
Par Jean Desvilles.
Paul Verlaine, né à Metz en 1844 ; Arthur Rimbaud, à Charleville, en 1854 ; Paul Fort, à Reims, en 1872 : la géographie littéraire a des hasards qui pourraient rendre chauvins les habitants de cette région de l'Est. Ici une évocation de la vie de ces trois poètes et des relations qui furent les leurs.

22 h 25 Journal.

FRANCE-CULTURE

19 h. 25, Sons : Bestiaire d'exotisme.
19 h. 30, Algues, pierres et ancres : L'île de Bréhat.
20 h., La comédie musicale : Fred Astaire.
21 h., Médicale : La latence de l'enfant (en liaison avec TF 1).
22 h. 30, Les chemins de la connaissance : La symbolique des nombres. (Redif.)
23 h., Trois hommes à la recherche d'une comète, de L. Kobrynski. (Redif.)
23 h. 30, New-nuits.

FRANCE - MUSIQUE

20 h. 20, Concert : « Symphonie n° 30 en ut majeur K 425 », « Concerto pour piano et orchestre n° 17 en sol majeur » (Mozart), « Symphonie n° 3 en la mineur » (Mendelssohn), par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. H. Zender, avec *I. Haebler*, piano.

22 h. 15, Les nuits d'été : La musique se livre ; 23 h. 5, Vieilles cires : Œuvres de Durante, Vivaldi, Mozart et Verdi ; 0 h. 5 Grandes œuvres, grands interprètes : Œuvres de Brahms, Mozart, Stravinski, Berlioz et Portal, avec Michel Portal et Guy Deplus, clarinettistes.

Samedi 23 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 30 Qu'est-ce qui fait courir papa ? (Rebecca).

13 h Journal.

13 h 30 Le monde de l'accordéon.

13 h 50 Au plaisir du samedi.
En direct du Gault - Saint - Denis : Fête du Moyen Age ; 13 h. 55, La petite maison dans la prairie ; 14 h. 40, Maya l'abeille ; 15 h. 20, Les évasions célèbres ; 16 h. 40, Magazine de l'aventure : visages de bronze ; 18 h., Temps X.

19 h Trente millions d'amis.
Emission spéciale sur les animaux perdus.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Série : « Frédéric ».

20 h Journal.

20 h 30 Variétés : Numéro un
Joe Dassin (rediffusion).

21 h 35 Série : Starsky et Hutch (la Folie du jeu).

22 h 23 Série : C'est arrivé à Hollywood (Poursuites).

22 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h Journal des sourds et des malentendants.

12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
Le soufflé au fromage.

12 h 45 Samedi et demi.

13 h 35 Document : La France vue du ciel.
Le Rhône et les Alpes.

14 h Les jeux du stade.
Athlétisme ; patinage artistique : grand prix de Saint-Gervais ; basket-ball.

18 h 15 Moi aussi, je parle français.
Prospective II.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Variétés : Trente-six bouts de chandelles.

20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : « Fortunata et Jacinta ».
N° 2.
D'après B. Perez-Galdoz, réal. M. Camus. Avec A. Belen, M. Martin, F.-E. Gendron, M. Alexandre...

21 h 50 Antenne à Francis Perrin.

22 h 50 Variétés : Rythme sur l'A 2.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 40 Pour les jeunes.
Plages : le poisson tropical ; le « Butor blongios ».

20 h Les Jeux.

20 h 30 Téléfilm : « les Femmes en blanc ».
Deuxième partie
D'après F. Slaughter. Scénario : R. Malcom Young et I. Pearlberg. Réal. : J. London.
Vieilles amours en péril et idylles naissantes à l'hôpital Biscayne. Mystères autour d'une autopsie et opération à cœur ouvert d'une fillette. Tous les ingrédients du mélo sont là. Production garantie américaine.

22 h Journal.

22 h 20 Ciné regard.
La Banquière, de F. Girod.

FRANCE-CULTURE

7 h., 2, Colportage.
8 h., L'envers de la lettre : La solitude en milieu rural ; Le rôle de la radio et de la télévision dans les relations humaines.
9 h. 7, Portrait d'un Québec en attente : La société en métamorphose.
11 h. 2, Hommage aux grands interprètes de Mozart.
12 h. 5, Le pont des Arts.
14 h., La solitude : Mille déserts solitaires et glacés.
16 h. 15, Alfred Deller un an après.
17 h. 30, Théâtre ouvert, à Hérisson.
19 h. 25, Sons : Bestiaire d'exotisme.
19 h. 30, Radio-Canada présente : « Lettres du Québec », par G. Archambault (Problèmes d'éducation).
20 h., Le théâtre de la foire : « Arlequin Hulla ».
21 h., Wolfstein et Mégaléna ou « la Vengeance du rosicrucien », de P.B. Shelley. Adapt. : M. Sarfati.
22 h. 30, Giono par lui-même. (Redif.)

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 2, Réveil-Matin : Chopin par Samson François, piano ; 8 h. 35, Kiosque-Matin ; 9 h. 30, Chopin, par S. François et A. Cortot.

11 h. 30, Concert.

14 h. 30, *Festival de Salzbourg 1980 (en direct de l'O.R.F.)*, récital G. Kremer, violon et E. Kremer, piano : Œuvres de Paert, Beethoven, Schubert, Franck, Satie et Milhaud.

16 h., Collection particulière : Samson François, virtuose et poète du piano (Liszt, Debussy et S. François) ; 17 h., Œuvres de Chopin et Ravel ; 17 h. 30, Œuvres de Chopin et Liszt, avec S. François ; 19 h. 30, Prologue au concert.

20 h., Concert : Festival de Salzbourg 1980 (en direct de l'O.R.F.). Ancienne musique sacrée slave et des œuvres de compositeurs russes et bulgares par les Chœurs de l'Opéra national de Sofia, dir. W. Angelow.

22 h., *Les nuits d'été : programme de musique française* ; 23 h. 5, Comment l'entendez-vous ? Impuissance et pouvoir de la musique, par René Girard (Haëndel, Mozart, Chopin et R. Strauss) ; 1 h., Le dernier concert : Rencontres internationales d'art contemporain de La Rochelle, œuvres de Xenakis et Auric, par l'Ensemble instrumental de La Rochelle. (2e partie.)

Dimanche 24 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 La source de vie.

9 h 30 Orthodoxie.

10 h Présence protestante.

10 h 30 Le jour du Seigneur.

11 h Messe.
Célébrée en l'église de Clairvaux-les-Lacs (Jura).
Prédicateur : R.P. Dubost.

12 h La séquence du spectateur.

12 h 30 Jeu : la bonne conduite.

13 h Journal.

13 h 15 Variétés : Cirque Ringling Brothers.

14 h 15 Variétés : Les grands moments du music-hall.

15 h 15 L'énergie, c'est nous : l'aérodynamisme des carrosseries.

15 h 30 Tiercé à Deauville.

15 h 40 Série : « le Monde merveilleux de Walt Disney ».
L'Enlèvement.

16 h 30 Sports première.
Equitation : concours complet à Fontainebleau ; football ; base-ball.

18 h 25 Série : « le Temps des as ».

19 h 25 Les animaux du monde : les animaux du bout du monde.

20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : « Quo vadis ? ».
Film américain de M. Le Roy (1951), avec R. Taylor, D. Kerr, L. Genn, P. Ustinov, P. Laffan, F. Currie, A. Sofaer, M. Berti.
A Rome sous le règne de Néron, un consul s'éprend d'une ancienne esclave qu'il se fait donner par l'empereur. Mais la jeune fille est chrétienne : Marcus découvre sa religion et le véritable amour au milieu des persécutions.
Les fastes d'une mise en scène hollywoodienne pour un roman à l'antique (de l'écrivain polonais Henryk Sienkiewicz) souvent porté à l'écran. L'incendie de Rome et les scènes de cirque impressionnent. Peter Ustinov est étonnant en Néron.

23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 45 Journal.

13 h 20 Série : Embarquement immédiat.
Le sénateur.

14 h 15 Jeu : Les descendants.

14 h 55 Variétés : Quinze ans de chansons.
(En hommage à Joe Dassin.)

15 h 35 Variétés : Henri de Goya.

16 h Opéra : Boris Godounov.
De Moussorgsky. Avec l'Orchestre et les chœurs de l'Opéra de Paris, direction : R. Baytcheff ; mise en scène : J. Losey. Avec R. Raimondi, Z. Gal, L. Soumagnas, C. Barbaux, A. Ringart, K. Riegel, E. Blanc (en liaison avec France-Musique).

18 h 55 Stade 2.

20 h Journal.

20 h 35 Jeux sans frontières.
En Angleterre.

22 h Documentaire : A deux pas de chez nous.
La Côte-d'Ivoire, émission de F. Desplats.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h Feuilleton : « la Flèche noire ».

20 h 30 Série : les merveilles de la mer.
L'art du camouflage. Par F. Rossif, C. Darget. Réal. : L. Ritter, R. Young, M. Lerner.

20 h 55 Série : Télé-test (l'écran nous regarde).
Un divertissement : l'occasion d'examiner les aptitudes des téléspectateurs à percevoir les images, les sons que leur offre quotidiennement le petit écran. Très intéressante réflexion. A ne pas manquer.

21 h 50 Journal.

22 h 5 Documentaire : la passion des échecs.
Commentaires autour d'un jeu de société qui a ses fanatiques : des gens loin d'être indifférents. De Victor Kortchnoi à Guy Béart, en passant par un directeur d'école et un psychanalyste, des spécialistes témoignent.

22 h 30 Cinéma de minuit (cycle A. Dovjenko) : « la Terre ».
Film soviétique de A. Dovjenko (1930), avec S. Chkourat, S. Svachenko, Y. Solntseva, E. Maksimova, I. Franko (Muet N.)
Dans un village ukrainien dont le kolkhoze reçoit son premier tracteur, le fils d'un riche « koulak » dépossédé s'oppose à un jeune communiste qui a mis tout son idéal dans les réformes agraires
Superbe poème visuel sur un thème de propagande. Un hommage à la terre d'Ukraine et à ses paysans, le rythme de la vie, de la mort, de la nature.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique enregistrée.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux : Les jeunes et la sagesse.
7 h. 40, Université radiophonique et télévisuelle internationale : Nietzsche.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : L'Union rationaliste.
10 h., Messe à l'abbaye des Trappistines de Laval.
11 h., La musique et les mots : Un poème, des musiciens (Goethe et Beethoven, Liszt, Schubert, Schumann, Wolf).
12 h. 5, Bobby et les siens.
12 h. 40, Musique de chambre : par l'Ensemble Musica Antiqua de Cologne et les Madrigalistes de Prague.
14 h., Magazine : « France-Culture 1975-1980 ».
19 h. 10, Sons : Bestiaire d'exotisme.
19 h. 15, Culture européenne : Appartenance européenne
20 h., Le Phoque des Pyrénées, de F. Campo et X. Domingo. (Redif.)
21 h. 30, Offenbach : « Orphée aux enfers », par les Solistes, Chœurs et Orchestre du Capitole de Toulouse.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 2, Réveil-Matin : « Pelléas et Mélisande », de Debussy, avec l'interprète du jour, Ruggero Raimondi ; 9 h. 10, Des extraits de « Don Carlos » et des « Vêpres siciliennes », de Verdi ; 9 h. 30, Mozart et Verdi (extraits d'œuvres) avec R. Raimondi.

11 h. 30, Concert : Fêtes romantiques de Nohant, œuvres de Haydn, Debussy, Ravel et Stravinski, avec O. Kagan, violon, N. Gutmann, violoncelle et V. Skanavi, piano (concert du 26 juin 1980 au château de George Sand) ; 13 h. 5, Jazz : Musiciens dans la foule (Gray, Vinson, Mingus).

14 h., Récital de piano Vladimir Horowitz : Bach, Busoni, Chopin, Schumann et Scriabine ; *15 h. 30, D. Jameux présente « Boris Godounov »*.

15 h. 50 Concert : « Boris Godounov », de Moussorgski (en liaison avec A 2) ; 19 h. 5, Œuvres de Moussorgski ; 20 h., Prologue au concert de 20 h. 30.

20 h. 30, Concert : Danses symphoniques de « West Side Story » et de « On the Waterfront », de L. Bernstein ; « Concerto pour piano et orchestre n° 3 en ré mineur », de Rachmaninov, par l'Orchestre national de France, dir. L. Bernstein, avec A. Weissenberg, piano (concert du 12 septembre 1979 au Théâtre des Champs-Elysées).

23 h., Les nuits d'été : Saturnales, œuvres de Chavez, Revueltas, Villa-Lobos, Nepomuceno, Ponce, Moreno et Ginastera.

Le Monde

économie

LE BLOCUS DES PORTS FRANÇAIS APRÈS

• Le Havre est ouvert pour vingt-quatre heures • Libre circulation des pétroliers à Fos

La situation le long du littoral — bien que confuse et constamment changeante — était la suivante vendredi en fin de matinée. Après l'intervention en force des unités de la Royale le chenal du port de Fos est dégagé mais ce sont les artisans pêcheurs eux-mêmes qui ont levé le barrage qu'ils avaient établi non loin de là, dans le canal de Caronte, menant à l'étang de Berre. En effet, dans la journée de jeudi 21 août, les fonctionnaires des affaires maritimes et les pêcheurs des quartiers de Martigues et de Marseille s'étaient réunis. Les pouvoirs publics ayant promis que les ventes illicites de poissons par les plaisanciers seraient énergiquement poursuivies, les professionnels de la pêche, dont c'était localement la principale revendication, acceptèrent de retirer leurs embarcations.

Au Havre, les chalutiers de Port-en-Bessin, Fécamp, Grandcamp, Trouville et Honfleur qui montaient la garde se sont rangés à quai. Le port est accessible pour vingt-quatre heures jusqu'à samedi 7 heures. « Si nous n'obtenons pas satisfaction, ont toutefois annoncé les pêcheurs, nous recommencerons. » De fait leurs bateaux n'ont pas regagné leurs ports d'attache.

Le mouvement semble mollir également à Roscoff, où trois car-ferries ont pu déposer ou prendre leurs passagers, et à Port-la-Nouvelle (Aude), où un pétrolier a été autorisé à accoster.

La détente est sensible dans un certain nombre de ports de plaisance où le mécontentement croissant des estivants commençait à inquiéter les marins-pêcheurs et donnait lieu, ici ou là, à des altercations, voire même à des incidents. Ainsi les ports vendéens de l'Ile-d'Yeu, de Noirmoutier et de Saint-Gilles-Croix-de-Vie ont été débloqués. Situation identique dans ceux de La Grande-Motte (Hérault), Port-Camargue et du Grau-du-Roi (Gard). Toujours pour « faire un geste » les pêcheurs bretons envisagent de lever leur garde dans la plupart des ports de la péninsule armoricaine au cours de la journée de vendredi.

En revanche, les concurrents de la course de voiliers dite du « Figaro » n'ont pu appareiller jeudi des Sables-d'Olonne. A Arcachon (Gironde), où les pêcheurs s'étaient contentés de déposer leur rôle sans gêner personne, les plaisanciers sont à présent bloqués le long des pontons. Quatre cents vacanciers sont prisonniers des îles Chausey, au large de Granville, qui reçoivent du ravitaillement mais d'où aucun bateau ne peut appareiller.

Dunkerque est toujours sous blocus et Cherbourg, après vingt-quatre heures de grâce, l'est à nouveau. Dans ces deux ports, les chambres de commerce demandent l'intervention de la marine nationale. Les marins-pêcheurs de Boulogne, d'où le mouvement est parti voici plus d'un mois et que l'on commençait à oublier, annoncent « de nouvelles actions » pour les jours prochains. A La Rochelle, pêcheurs et commerçants en matériel nautique ont failli en venir aux mains. Pour protester contre le blocage des ports de plaisance des Minimes et du vieux port ceux-ci avaient installé leurs voitures sur le pont qui commande l'entrée du bassin à flot, interdisant ainsi le retour des chalutiers encore en mer. Après une vive discussion, ce mini-blocus de rétorsion a été levé. Mais, à Rouen, les dockers ont refusé de décharger le porte-conteneurs « Lucie-Delmas », qui avait forcé le blocus du port le jeudi 21.

Enfin, les marins-pêcheurs boulonnais ont occupé, ce vendredi 22 en fin de matinée, le port des aéroglisseurs de Calais, y empêchant tout trafic.

Marine de guerre contre chalutiers à Fos

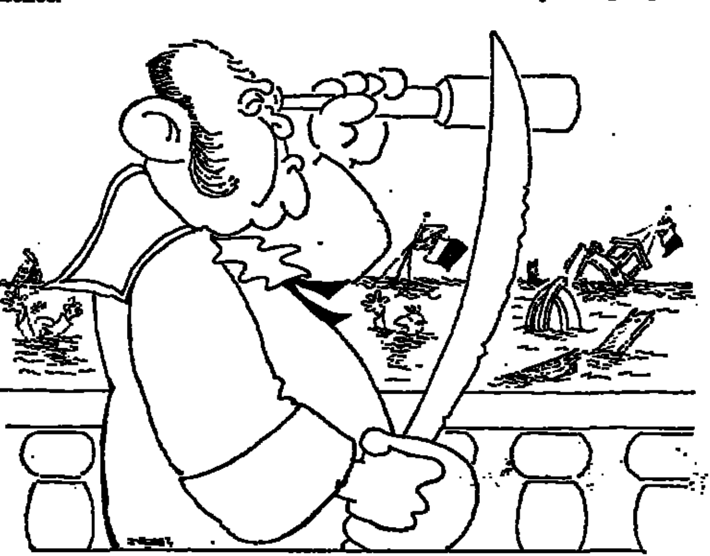
La Royale obligée de jouer les prolongations

De notre correspondant régional

Marseille. — 19 h. 31. Précédés par une vedette et annoncés de loin par des coups de sirène, ils arrivent... Depuis la nuit précédente, à Fos, on les attend dans l'inquiétude, la colère et l'ironie. « *Si la marine veut rentrer ? On lui ouvrira la porte. On hissera même le pavillon. S'ils nous aspergent ? On prendra du savon pour se laver un peu... De toute façon, la Bretagne tient, nous, on tiendra.* »

L'un derrière l'autre, à bonne allure, neuf bâtiments de la marine nationale — deux remorqueurs de manœuvre, le *Buffle* et le *Bélier*, trois remorqueurs d'assistance, deux bateaux de servitude, une gabare et un escorteur rapide, le *Vendéen* — fendent maintenant les eaux du chenal d'accès au port. Les voilà devant le terminal pétrolier, où quatre bateaux sont bloqués depuis deux jours, sous la surveillance d'une dizaine de chalutiers et de petites embarcations de pêcheurs.

Première manœuvre d'intimidation : les remorqueurs et leur suite passent tout près de la petite flottille qu'ils ont pour mission de dégager, effectuent un mouvement tournant et ralentissent les machines. De la darse sud, surgissent alors un, deux, trois, six chalutiers qui se faufilent entre les bâtiments militaires et vont renforcer les leurs. La bataille n'aura pas lieu immédiatement. Sur le canal radio des chalutiers, un ultimatum du vice-amiral Accary, préfet maritime de la troisième région, est lancé. Les pêcheurs ont dix minutes pour évacuer la passe de Fos : autant leur demander de se saborder sur-le-champ. Puisqu'on veut les déloger, que l'engagement commence.



(Dessin de CHENEZ.)

Un étonnant ballet se met en place. Plus rapides, plus mobiles, les chalutiers et les barques de pêcheurs coupent sans cesse la route des remorqueurs, virant de bord et continuent de harceler l'« ennemi ». La seule et unique mission de l'« escadre » anti-blocus est de permettre, avec une méthode douce, la sortie des gros pétroliers. Pendant quatre heures, les marins-pêcheurs parviendront à y faire échec. Dans le tumulte des cornes de brume, des cris, des sifflets et des injures qui pleuvent dru sur les matelots impassibles, une première offensive pour prendre en remorque le *British-Renown* (216 000 tonnes) est repoussée.

Les barques des pêcheurs se collent comme des ventouses au flanc du pétrolier et se glissent sous l'énorme bulbe de sa proue. Deux hommes s'emparent d'une amarre libre qui pend le long de la coque et tentent, sous les applaudissements, d'en cisailler la boucle.

« La Marseillaise »

20 h. 30. La première phase des hostilités s'achève. Les bâtiments de la marine paraissent se résigner et vont s'ancrer près du quai minéralier, à l'entrée de la darse 2. Les deux remorqueurs de manœuvre, eux, filent vers l'extrémité est du terminal pétrolier. Objectif : la prise en remorque du second des deux plus gros pétroliers retenus prisonniers, l'*Olympic-Ambition* (220 000 tonnes). La manœuvre réussira non sans mal après trois heures de « guérilla » dans la nuit, d'abord pour dégager les amarres « occupées » par une dizaine de marins-pêcheurs — qui quitteront leur position après l'intervention, sans heurt, d'une section de la C.R.S. 56 de Montpellier, — puis pour accrocher la remorque du bateau au *Buffle*. Les bâtiments de la marine n'auront finalement gain de cause qu'en mettant en action leurs lances à incendie contre les pêcheurs les plus acharnés, qui se retireront après avoir chanté *la Marseillaise*.

A 23 h. 30, l'*Olympic-Ambition* quitte enfin le port pétrolier. A 0 h. 20, c'est le tour du *British-Renown*, suivi, un peu plus tard, par le *Bianca-W*, un caboteur panaméen, pris à l'abordage jeudi matin alors qu'il tentait de sortir du port, puis d'un autre pétrolier, le *Petrola-32* (35 000 tonnes), battant pavillon grec.

La « bataille navale » de Fos paraît terminée. Bilan : quelques bordées enfoncées et la barre d'un gouvernail de chalutier cassée du côté des pêcheurs. Une fierté un peu froissée sans doute pour la marine nationale.

GUY PORTE.

● *Solidarité oblige*, les pêcheurs du lac Leman ont publié un communiqué apportant leur « soutien aux justes revendications des marins-pêcheurs en grève ». Les professionnels du Leman se plaignent de ne bénéficier d'aucune détaxe sur le carburant et le matériel de pêche, ainsi que des dégâts causés par la pollution.

Libre opinion

Survie d'abord, relance ensuite

par MICHEL CRÉPEAU (*)

IL ne sert évidemment à rien de parler de l'avenir maritime de la France — ou d'en faire l'une des options souhaitables du VIII[e] Plan — si la pêche maritime française est appelée à disparaître complètement dans les années qui viennent.

Le conflit qui aujourd'hui s'étend à la presque totalité des ports français était largement prévisible. Pour une fois unis et d'accord, tous les partenaires intéressés, équipages, armateurs, artisans, ont, à maintes reprises, attiré l'attention du gouvernement sur la nécessité d'un véritable plan d'aide et de relance de la pêche maritime.

On ne compte plus les navires désarmés ou vendus à l'étranger, les armements en difficulté, les marins au chômage. Le résultat en est que notre pays importe aujourd'hui plus de la moitié des produits de la mer qu'il consomme. Ce qui, à maints égards, est un gâchis inacceptable. Et en tout cas coûteux. On comprend que le gouvernement exige des professionnels les efforts nécessaires face à une augmentation du prix du pétrole qui est l'une des données essentielles du monde actuel. Encore lui appartient-il de permettre que le redressement, là aussi nécessaire, soit accompli.

S'il est vrai que le carburant-pêche est déjà détaxé, il n'en demeure pas moins qu'il coûte aux environs de 1,14 F en France et 70 centimes seulement en Italie. D'autre part, le Parlement anglais vient de voter une aide de 15 millions de livres sterlings, soit environ 140 millions de francs. En France, on nous parle de 30 millions. Ces 30 millions ne peuvent guère être qu'un coup de bâton dans... l'eau.

Il faudrait, en réalité, distinguer entre les mesures de survie à court terme qu'il est indispensable de prendre : abaissement du prix du carburant-pêche, avec une limitation provisoire des importations, et les mesures à moyen terme, tout aussi nécessaires pour moderniser et adapter l'outil de production. Cela veut dire mieux gérer les ressources et mieux répartir — en fonction de la proximité des ports — les lieux de pêche accessibles aux pêcheurs français. Et surtout organiser et transformer les structures archaïques et périmées du marché du poisson, de manière à assurer une rentabilité normale aux producteurs. Ne parlons que pour mémoire des industries de valorisation du produit qui existent en aval de la pêche elle-même.

Un plan — de cinq ans au moins — est assurément nécessaire pour réaliser tout cela. Il y faudra, bien sûr, mettre le prix. Et il sera encore plus nécessaire de faire preuve de volonté et de courage politique. Volonté et courage qui n'ont, bien sûr, rien à voir — loin de là ! — avec l'entêtement et les refus auxquels les armateurs et les marins se heurtent depuis des années.

Confrontés à une affaire aussi grave, le premier ministre et le Parlement ont certainement leur mot à dire. Ce que Mme Thatcher et la Chambre des communes font pour leurs marins est-il donc impossible en France ?

Notre nation croit-elle ou non à son avenir maritime ? Toute la question est là.

(*) Président du M.R.G., député, maire de La Rochelle, président de la commission des pêches du Conseil de la mer.

Une lettre de M. Mitterrand au président de la République

« Ouverture immédiate de négociations »

« *L'ouverture immédiate de négociations avec les pêcheurs est indispensable à la solution du conflit actuel, mais aussi à la définition d'une politique des pêches françaises dans le contexte européen* », a souligné le parti socialiste dans une lettre signée par M. François Mitterrand et plusieurs députés socialistes au président de la République.

« *Nous vous demandons, monsieur le président, d'ouvrir une négociation tripartite : armateurs, syndicats et gouvernement, pour obtenir la définition d'une politique cohérente aceptable par tous.* »

De nouvelles réactions syndicales ont été aussi publiées. La Confédération des syndicats libres (C.S.L.) a rappelé que le *gouvernement porte une responsabilité importante dans le conflit actuel pour n'avoir pas su faire valoir les droits de la pêche française à la C.E.E. Elle refuse, d'autre part, qu'un nouveau coup soit porté au pouvoir d'achat de l'ensemble des salariés par un non-approvisionnement prolongé des marchés du poisson entraînant une importation accrue qui risque de provoquer une hausse excessive des prix à la consommation.* »

La C.G.C., de son côté, « *ne peut approuver la paralysie imposée aux ports français* » et estime « *indispensable la tenue d'une réunion tripartite afin de mettre en place de grandes réformes de structure, entre autres celle des circuits de distribution.* »

Enfin, par la voix de Mgr Michel Saudreau, évêque du Havre et président du comité épiscopal de la mer, l'Eglise est intervenue, hier, pour la première fois dans le conflit. « *Nous demandons à tous les membres de la communauté française, spécialement à ceux qui ne sont concernés que de loin, de faire l'effort nécessaire pour comprendre la gravité des en jeux qui a provoqué l'action dure des marins. Au-delà des affrontements et des blocages, puisse une négociation réaliste entre tous les partenaires inventer les diverses solutions possibles pour répondre aux problèmes vécus par les marin-pêcheurs et les armements.* »

La C.G.T. a réagi vivement ce vendredi contre le recours à la marine nationale, à Fos-sur-Mer : « *En choisissant de faire intervenir la marine de guerre contre les marins-pêcheurs, le gouvernement a préféré le bâton à la négociation. Le bureau confédéral de la C.G.T. appelle l'ensemble des organisations à réagir à tous les niveaux pour que soient retirées sans délai les forces militaires et policières, pour que le gouvernement engage de véritables négociations sur l'ensemble des pêches maritimes.* »

La C.F.D.T. s'offusque de la décision du gouvernement qui, « *sous le prétexte fallacieux des approvisionnements pétroliers du pays, requiert la marine nationale pour s'attaquer aux marins-pêcheurs* ». Elle appelle « *ses organisations à soutenir la lutte des pêcheurs et leurs propositions de respect des conventions conclues et de négociation* ».

● *Un démenti de la C.F.D.T.* — M. Louis Coppin, secrétaire général de l'Union fédérale maritime C.F.D.T. dément formellement les propos de M. Joël Le Theule, ministre des transports, selon lesquels les syndicats lui auraient proposé de relever le prix du carburant « à la pompe », donc pour les usagers afin de baisser le tarif du gazole pêche.

JEUNES FRANÇAIS BLOQUÉS OUTRE-MANCHE

Les quelque vingt mille enfants, notamment des étudiants, encore bloqués en Angleterre à la suite du blocus des ports français par les marins-pêcheurs continuent à être rapatriés tant bien que mal par les organisateurs des séjours linguistiques.

Les associations ont « suivi » les car-ferries dans leur migration vers la Belgique et, avec l'aide de la S.N.C.F., réussi à ramener en France des groupes de milliers de jeunes.

C'est le cas notamment pour la Ligue de l'enseignement, qui a pu respecter avec très peu de retard les heures d'arrivée de mille cinq cents de ses deux mille jeunes clients.

D'autres associations telles que le Comité d'accueil, usant du contrat d'assistance qu'elles avaient souscrit avec leur contrat d'assurance, ont rapatrié les jeunes par avion par les vols réguliers.

Le cas de ces enfants est plus délicat que celui des vacanciers traditionnels : ils sont mineurs et ont moins de possibilités financières. D'autre part, ils voyagent en groupe et c'est par « troupes » de cinq ou sept cents qu'il faut les rapatrier.

PAUVRES PLAISANCIERS !

Les marins-pêcheurs, on ne les avait presque pas entendus, depuis le début de la « crise », au journal d'Antenne 2 de 20 heures. Jeudi 21 août, l'occasion en a été donnée aux téléspectateurs en direct d'un chalutier participant au blocus du port du Havre. Quatre hommes du bord, dont au moins deux pères de famille, ont expliqué calmement, avec des mots simples, sans acrimonie superflue, les aléas et les difficultés de leur métier d'artisans de la mer, leurs soucis d'avenir, leur désespoir même à l'idée d'avoir à abandonner une profession qu'ils exercent depuis des années.

« Je n'ai pas le certificat d'études, *a confié l'un d'eux à propos d'une conversion éventuelle.* J'avais douze ans quand je suis monté sur un bateau. J'ai bien passé quelques brevets qui me permettent de remplacer le capitaine. Mais quoi d'autre pour moi ? »

La séquence a duré quelques minutes très intéressantes, prenantes même... Et, pfuit ! on est passé à la météo avec, pour transition, les traces actuels des plaisanciers, auxquels il serait quand même dommage que viennent s'ajouter ceux d'un temps contraire à leurs ébats de vacances.

Grâce à Dieu, la météo ne s'annonçait pas mauvaise. Les plaisanciers ont pu dormir tranquilles. C'est bien connu, rien n'est plus délicat que de trouver une transition harmonieuse pour passer d'un sujet à un autre.

A. Rd.

ENVIRONNEMENT

● *Trois réserves dans les Pyrénées.* — Visitant les Pyrénées-orientales, le jeudi 21 août, M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, a évoqué les trois projets de réserves des massifs du Carença, des Madres et du Carlit, qui couvrent plus de 60 000 hectares dans des zones de montagne de 700 à 2 800 mètres d'altitude.

هكذا من الأصل

TS FRANCAIS APRÈ

irculation des pétroliers à

immédiate de négociations

Monde

L'INTERVENTION DE LA MARINE NATIONALE

LES ARMATEURS ESTIMENT PERDRE JUSQU'A 15 % DE LEUR RECETTE ANNUELLE.

Les immobilisations des bateaux dans les ports français vont désorganiser totalement, selon les armateurs, les rotations des navires de lignes régulières. Les conséquences financières sont déjà considérables et menacent l'équilibre déjà fragile de certaines compagnies maritimes. *« Dix jours d'arrêt peuvent entraîner la perte d'environ 15 % de la recette annuelle »*, a indiqué l'un des armateurs présents le jeudi 21 août à la conférence de presse du Comité central des armateurs français.

Environ cent cinquante navires, dont cinquante français, étaient bloqués le jeudi 21 août dans les ports français ; un navire immobilisé coûte entre 100.000 et 150 000 francs par jour. D'autre part, de nombreux bâtiments ont été déroutés vers les ports étrangers, une soixantaine pour le seul port du Havre.

L'arrêt du trafic maritime menace aussi l'approvisionnement en charbon de certaines centrales électriques, ainsi que les livraisons d'hydrocarbures dans les dépôts côtiers. Cependant, les armateurs soulignent que les pertes ne seront pas seulement financières ou matérielles. « *Ce blocus*, a déclaré M. Dominique Boyer, président du Comité central des armateurs français, *va causer un préjudice moral incalculable à l'ensemble des ports français dont la réputation était déjà exécrable. Plus que jamais, les consortiums internationaux hésiteront à inclure des escales françaises dans leurs dessertes de l'Europe.* »

M. JEAN-MARIE BESNARD, DE LORIENT

Un armateur «européen»

De notre envoyé spécial

Lorient. — *« Il a été retenu chez le sous-préfet. Vous n'avez qu'à l'attendre dans son bureau. »* Deux, trois petits tours, les talons aiguille claquent sur le plancher et vous plantent là dans l'antre directorial, libre de choisir votre fauteuil-barquette, de vaquer à votre guise dans le décor familier du propriétaire.

Pas fière la secrétaire. Le bon genre sympathique qui a autre chose à faire que de forcer sur le cérémonial d'accueil. La scène d'introduction va dans le sens de ce qui se dit devant les fenêtres, sur les quais du port de Lorient-Kéroman, du patron des lieux, Jean-Maurice Besnard, âgé de cinquante ans, P.D.G. de la société Jégo-Quéré.

Fils d'un « gavrais » de Port-Louis (Morbihan), ancien officier de la « marchande », « le Jean-Maurice » a épousé la fille de Ludovic Jégo (1894-1962), cofondateur avec Julien Quéré (1878-1961) d'une petite entreprise industrielle. Devenu M. Besnard, il est aujourd'hui seul maître à bord d'une société qui arme douze chalutiers de haute mer (prix d'achat de l'unité : de huit à onze millions de francs), second armateur français de pêche industrielle — « *Attention*, dira-t-il plus tard, *pour la pêche fraîche je suis le premier* », — le seul en tout cas, assure-t-on, à ne pas être obsédé par la tentation de réduire ses équipages. Comment résister alors à l'envie de rencontrer pareil homme ?

Pas irréprochable, bien sûr, le fameux P.-D. G. ! Il a connu des difficultés dans la gestion d'une entreprise de transformation du poisson. En ces temps maritimes de lutte de classes il est vivement critiqué, comme les autres. Mais les syndiqués ne lui brisent pas les reins. Différent simplement, pas infaillible. Lui-même doit avoir des craintes. Il a accroché au mur de son bureau un poème de Rudyard Kipling :

« Si tu peux voir détruire l'ouvrage de ta vie
« Et sans dire un mot te mettre à rebâtir
(...)
« Tu seras un homme mon fils ».

Le voilà. « *Retenu...* ». Excuses souriantes et franche poignée de main. Œil bleu attentif et chemise blanche col ouvert sur cou bronzé comme on aime la porter sur les passerelles de commandement de la marchande. Il a encore l'esprit ailleurs, à sa discussion précédente.

L'énervement le rend volubile. *« La position du gouvernement est absurde. On s'appuie sur le fait que Bruxelles nous reproche de soutenir le prix du gazole-pêche. Puisque le mal est fait, que le reproche existe, pourquoi ne pas accroître le « volume » de la faute en augmentant encore cette aide ? »*

Soucieux de poser son personnage de franc-tireur au franc-parler, il embraye sur les armateurs. « *Tous des conservateurs* », remarque-t-il, ravi de sa sentence. Entendons, des entrepreneurs d'un autre âge à l'archaïsme aussi peu folklorique que possible, indifférents au sort de la pêche industrielle au point de ne pas chercher d'autre solution à la demande qui leur est faite de restructurer leur compte d'exploitation, que l'inévitable réduction de la masse salariale. Le goût de l'innovation, c'est justement ce qui fait la force de Jean-Maurice Besnard.

Une autre mentalité

C'est lui par exemple qui, le premier, a compris l'importance des chalutiers à pêche arrière. Il avait à l'époque racheté le premier de la génération le *Paris-Bretagne*, bateau-légende célèbre sur les côtes atlantiques, qui est allé rejoindre dans son musée maritime personnel le *Notre-Dame de l'Assomption*, le thonier à voile sur lequel Jean-Maurice, le mousse, servit à l'âge de quinze ans, et le *Bérénice*, premier des pétroliers français de *18 000 tonnes qui eu à son bord* le lieutenant de vaisseau Besnard.

Surtout, lui seul a appliqué la méthode de la « pêche à bases avancées », ce qui lui vaut, assure-t-il, d'être bien placé dans la course des armateurs aux nouvelles subventions. C'est l'évidence même, ce mode de pêche emprunté aux thoniers des mers africaines : au lieu de perdre jusqu'à la moitié d'une marée de douze jours à rejoindre et à quitter les zones de pêche, les hauturiers gagnent, les cales pleines, un « port avancé » d'Ecosse, débarquent leur poisson *en containers et retournent* filer leurs chaluts.

Des camions frigorifiques chargés sur des ferry-boats font le trajet d'acheminement à la place des bateaux, ce qui permet d'allonger les marées, d'accroître la production et de diminuer le coût du « carburant improductif », celui du trajet.

L'idée paraît astucieuse. Elle heurte cependant profondément les mentalités des marins-pêcheurs et des armateurs français. Avec les bases avancées se brise la tradition qui fait que le grand métier est ce qu'il est, un drame que les pères transmettent aux fils, une dernière aventure, une vie de chien mais digne, un art du savoir-faire, qui ne veut qu'une maîtresse : la chance.

Douze jours de rang à lutter dans les vagues, voilà ce qu'il faut, pas un jour de plus. Pas trente-deux comme chez Jego-Quéré. Pas quinze jours de repos, *mais trois* entre *chaque marée*, pris chez soi en Bretagne, entre deux rendez-vous : l'arrivée et le départ.

Que va devenir la haute pêche si les équipages sont transportés par avion, comme des techniciens de forages pétroliers ? Que restera-t-il de l'esprit d'une pêche s'il faut cesser de maudire l'Anglais et lui emprunter ses ports ?

Jean-Marie Besnard ne craint pas de mettre en péril cette porcelaine fragile qu'est devenue notre pêche nationale par le triple effet de la hausse du prix du *pétrole*, l'éloignement des bancs et l'arrogance des importations. Lui a besoin de l'air du grand large. Il rêve déjà de créer des « bases flottantes », successeurs des bases avancées, de se mesurer avec la véritable concurrence, ces envahisseurs gloutons que sont les armadas russe ou japonaise.

Surtout, il se voudrait armateur et marin-pêcheur européen. Chacun des partenaires de la Communauté devrait pouvoir, selon lui, aller pêcher et vendre où il l'entend, en Angleterre comme en Allemagne, selon le mode le plus dur du marché, le prix de l'offre et de la demande ; les pays membres protégeraient leurs pêches côtières respectives. Mais pour la pêche industrielle, mieux vaut une franche bataille que les inégalités d'aide à l'armement et les tarifs préférentiels actuels. « *Il ne suffira plus après*, remarque Jean-Marie Besnard, *que de taxer les bateaux et les ventes des « pays tiers »*, l'Islande, les Féroé et la Norvège, l'Islande surtout, qui avait rejeté les nations de marins-pêcheurs hors de ses eaux et qui aujourd'hui achète des chalutiers débarquant « *sans autre compensation* » son poisson sur les quais européens. *« Taxons les pays tiers, cela fera de l'argent que Bruxelles pourra redistribuer à ses membres pour soutenir le prix du gazole pêche. C'est simple, non ? »*

PHILIPPE BOGGIO.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40



emplois régionaux

SOCIETE ARLESIENNE
recherche
Cadre Commercial
pour direction grande surface, bricolage et décoration.
Ouverture : automne 1980.
Envoyer C.V. et prétentions.
Ecr. s/nº 8793, « le Monde » P., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09.

LES HOSPICES CIVILS DE STRASBOURG recrutent :
— 1 analyste : ingénieur ou dipl. universit. ayant une exp. approf. des développ. « temps réel » sur mini-ordin. Connais. s/MITRA 225 Moniteur NMT 2 - V 2 souhaitées.
— 1 analyste : ingénieur ou dipl. universit. ou exp. profes. équivalente en inform. 5 ans. Expér. gestion des personnels. Connaiss. souhaitées : IRIS 45, 64 DPS, MITRA et PAC 700.
— des programmeurs, même débutants, titul. DUT ou BTS informatique.
Demande à adresser avec prétentions, copie dipl. et C.V. au Dir. général des Hospices civils de Strasbourg, 1, place de l'Hôpital, 67091 Strasbourg Cedex, avant le 1-9-1980.

Assoc. Educ. Populaire Lyon, gérant foyer de réfugiés et activités enfants adolescents, 3e âge, rech. pour octobre 1980
DIRECTEUR (TRICE)
EXPERIMENTE (E)
en gestion et animation. Lettre manuscrite et C.V. à
Centre Pierre-Valdo,
176, r. Pierre-Valdo, 69005 Lyon.

INTERNAT.

IRRIGATION SALES - AFRICA
International American Company with base in Europe requires experienced irrigation equipment sales person to sell agricultural and turf irrigation equipment and services.
Extensive travel and fluent English with French mother tongue required.
Send C.V. to box 6.969, « le Monde » Publicité, 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09.

offres d'emploi

Impte Sté d'ingénierie générale Bâtiment et Infrastructure ayant son siège à MONTREUIL-SOUS-BOIS (93)
recherche
JEUNE INGENIEUR
Diplômé Génie Civil
E.T.P. - A.M. - I.N.S.A.
ou équivalent
ayant une expérience de deux ou trois années de coordination d'études et de travaux bâtiment en entreprise ou B.E.T.
Adresser C.V. et prétentions (nº 4354), à O.P.F., 2, rue de Sèze, 75009 PARIS, qui transm.

Impte Sté d'ingénierie générale Bâtiment et Infrastructure ayant son siège à : MONTREUIL-SOUS-BOIS (93)
recherche
INGENIEUR DIPLOME GENIE CIVIL
E.T.P. - A.M. - I.N.S.A.
ou équivalent
ayant une expérience minimum de 5 années de coordination d'études et de travaux bâtiment et en entreprises ou B.E.T.
Adresser C.V. et prétentions (nº 5351), à O.P.F., 2, rue de Sèze, 75009 PARIS, qui transm.

THEATRE FIRMIN-GEMIER
92160 ANTONY
recherche
ANIMATEUR
Relation public
Poste dispon. immédiatement.
Tél. : 237-31-19

secrétaires

Dans le cadre du Pacte national pour l'emploi des jeunes
Secrétaires
(B.T.S. ou équivalent)
Bilingues
— Anglais ;
— Espagnol ;
— Allemand.
Envoyer C.V. à : R.P. Service du Personnel, 22, av. Montaigne, 75008 PARIS.

demandes d'emploi

Prof. certifiée lettres mod., 5 a. d'enseignement en collège et lycée, cherche à enseigner à *Paris et banlieue proche* pour rentrée 80 dans institut. privée. Tél. Mme COLIN : 790-02-43.

Jeune fille 21 ans, sérieuse, recherche emploi stable secrétaire médicale, expérience 2 a. à partir de septembre. Salaire minimum 3 500 F. Téléphoner après 20 heures au 473-99-40.

Ingénieur E.E.M.I., 44 ans, cél. étud. ttes propos. Informatique *de gestion* ou industrielle, niveau analyste programmeur, en France, dép. O.M. et Afrique francophone. Ecr. nº 2.546 « le Monde » P., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS cedex 09.

Etud. allemande, parl. angl., franç., permis de cond., ch. emploi intér. jusqu'à fin octobre. Ecr. nº 8.808 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09.

automobiles

vente

— de 5 C.V.

Vends L.N. 3 CV 1978
BLEU METALLISE
43.000 km, excellent état.
Tél. 820-63-03, poste 235 B ou 670-25-48, après 18 heures.

8 à 11 C.V.

ALFA-ROMEO
GTV 11 cv. An. 1978, 22.000 km
EXCELLENT ETAT - 1re main
Disponible début septembre
Prix Argus. - A débattre.
Téléphoner : 542-03-26 apr. 18 h.

12 à 16 C.V.

VEHICULE DIRECTION
AUDI 200 TURBO
1980. Gris métall. 10.000 km.
80.000 F
Possible leasing ou crédit.
Gar. CAMPOS - 830-49-70

L'immobilier

appartem. vente

5e arrdt.

PANTHEON - LYCEE Henri-IV
9, RUE DE L'ESTRAPADE
2 P. - 3 P. en DUPLEX
55 ou 68 m2 + cave. Poss. park.
Petit hôtel particulier
Restauration de qualité
Frais notaire réduits
S/pl. samedi, de 14 h. 30 à 18 h.
ou BEGI : 267-43-57/46-04

12e arrdt.

Part. vd studio, imm. stand. Px : 200.000 F, 71, aven. de St-Mandé, Paris (12e). Vis. s. pl.

14e arrdt.

EUROVIM PROPRIETAIRE
Maine-Montparnasse (150 m)
Luxueux et grand studio
idéal pied-à-terre
ou placement d'avenir. 555-92-72.

78 - Yvelines

L'ÉTANG-LA-VILLE
APPT dans gentilhommière du XIXe S. TRES BEAU PARC CALME, 2e et dernier étage, 143 m2 habitables : hall, gde récept. 65 m2, salon, 2 chbres, 2 salles de bains, wc, cuisine équipée, nombreux rangements. 2 parkgs s/sol, cave. 850.000 F.
AGENCE DE LA FORET
Tél. : 958-04-47 et 916-30-05

appartem. achat

L'AGENCE DU XVIe cherche
BEAUX APPARTEMENTS
préférence dans le 16e. 704-40-27

bureaux

Votre SIÈGE SOCIAL
BURX MEUBLES - TELEX
PARIS 8e - 9e - 15e.
CONSTITUT. STÉS
prix compétit., délais rapides.
ASPAC 281-18-18 +

VOTRE SIÈGE
A PARIS
DE 90 A 300 F PAR MOIS
CONSTITUTION de SOCIÉTÉS
G.E.I.C.A.
56 bis, rue du Louvre, Paris-2e
Téléph. : 296-41-12 +

Boutiques

INVESTISSEZ
Murs de boutiques
de 240 à 600.000 F
HAUT RENDEMENT
MURINVEST - 538-98-15

châteaux

A MOINS D'UNE HEURE DE PARIS, petit château, tennis et maison de gardiens. *Possibil.* terre.
LA CROIX-SAINT-LEUFROY (Eure) - Téléph. : (32) 37-76-15.

fonds de commerce

INVESTISSEMENT DYNAMIQUE
A LONG TERME
COMPLEXE D'AFFAIRES ET DE LOISIRS
PIERRE ANGULAIRE D'UN QUARTIER VITAL
DU CENTRE VILLE

Comprend un hôtel de 15 étages et 612 chambres (anciennement « Le Brown »), inscrit à l'inventaire des Monuments historiques, un immeuble contigu de 10 étages, à usages de bureaux, un authentique théâtre en activité de 1 400 places, abritant une saison de tournées, un garage de 300 places sur deux niveaux.

Cette propriété immobilière est située dans une zone en voie de rénovation du centre de Louisville. La Ville de Louisville et le « Broadway Development Group » envisagent un plan de remise en valeur qui n'est encore qu'à l'état de concept. La Ville envisage un financement sous forme d'obligations exemptes d'impôts, des subventions et d'autres aides à l'acheteur, si celui-ci se conforme au plan de remise en valeur de la Ville et du « Broadway Development Group », lorsque ce plan aura reçu sa forme définitive.

Le Board of Education du comté de Jefferson (Kentucky) met en vente cette propriété immobilière au moyen d'une négociation concurrentielle. Les offres cachetées sont acceptées jusqu'à 14 heures, heure de la côte Est (EST), le 14 novembre 1980 au bureau du Dr. Holbert Miller, 1825 South 7th Street, Louisville Kentucky 40208 (U.S.A.). Tél. : (502) 634-9401.

Les intérêts du propriétaire peuvent être assumés provisoirement à un taux exempt d'impôts.
Pour obtenir les spécifications et une brochure gratuite, prendre contact avec le Dr. Miller à l'adresse ci-dessus.

Commission garantie aux intermédiaires.
Echange de correspondances.

LA GRANDE-MOTTE
face au port
snack - bar - glacier
terrasse 200 places.
Cocktail lounge, licence IV, établissement de luxe, ouvert toute l'année, important C.A. prouvé, à vendre cause départ.
Tél. 16 (67) 56-61-09/56-61-09.

terrains

78 RÉGION
MONTFORT-L'AMAURY
Lotissement résid. ds site boisé, 5 terrains à partir de 2.500 m2.
STE DELCASSE - 359-99-50

MORBIHAN OCEAN
Terrain viabilisé boisé 2.500 m2, tennis, environnement très exceptionnel. BASTARD Mancir l'Annhovic - 56370 - SARZEAU
Tél. (97) 41-81-37.

villas

COTE VAROISE
5 km SANARY. Vaste villa provençale sur 1.500 m2 jardin pinède. Séjour, sal. coin feu, cuisine, cellier. Garage. Mezzan. 4 chambres, 3 bains. 980.000 F. Ecrire : SOREIM, 680, plage de Bonnegrâce, 83140 Six-Fours, ou téléph. : (94) 07-00-02.

Part. vd villa région Lot 300 m2 habitables, cuisine aménagée, 4 chambres, 3 s. d'eau, séj., 2 w.-c., parc 1 200 m2, jard. arboré, garage deux voitures. Px 700 000 F. Tél. (65) 36-83-48.

Vd villa F6, r.d.c. et étage Montpellier, terrain arboré 250 m2. Té (67) 75-37-54.

immeubles

IMPT GROUPE IMMOBILIER ACHETE DIRECTEM. AVEC paiement comptant immeubles libres même avec très gros travaux, Paris ou tr. proche banlieue. EUROVIM, 555-92-72.

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h.
au 296-15-01

locations non meublées Offre

Paris

PARIS 19e
Métro : PLACE-DES-FETES
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort
2 PCES 45 m2. Loyer : 1.330 F à 1.410 F
Charges : 352 F. Parkg : 170 F
3 PCES 62 m2. Loyer : 1.660 F Ch. 485 F. Park. 170 F
4/5 P. 87 m2. Loyer : 2.156 F Ch. 681 F. Park. 170 F
S'adresser au Régisseur : 25-29, rue des Lilas, Paris
Téléphone : 202-05-88,
de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.

Importante Société loue
SANS COMMISSION
Appts récents tout confort
PARIS 19e
15-17, rue Henri-Ribière
face Mº Place-des-Fêtes
2 P. 50 m2. Loyer : 1.366 F Ch. 341 F. Parkg 164 F
2 P. 53 m2. Loyer : 1.437 F Ch. 362 F. Parkg 164 F
3 P. 67 m2. Loyer : 1.803 F Ch. 457 F. Parkg 164 F
Téléphone : 205-74-30
de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h.

Région parisienne

MAISONS NEUVES
A LOUER
5, 6, 7 pièces sur 700 m² de terrain
en bordure du Golf de Chevry
à Gif sur Yvette.
Tél : 256.12.20

PONTAULT-COMBAULT, 20' de Paris autor. A 4, villa 5 p. pp. 3.500 F cc, 7/8 P. princ. 3.900 F ch comprises — Tél. 029-86-38.

locations non meublées Demande

Paris

Médecin cherche local habitation et professionnel 4-5 pièces 1er arrondissement.
Ecr. nº 6.970 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Parix ced 09.

Région parisienne

Collaborateur du journal cherche à louer 2-3 pièces confort, Paris ou banlieue Est (RER), 2 000 F net maxi. Tél. 883-18-14.

Cherche appartement (2 pièces *minimum*) dans PARIS près bois de Vincennes (loyer maximum 1 500 francs).
Tél. HELIAS 840-29-51.

Pour Stés européennes, cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02.

locations meublées Offre

Région parisienne

CLAMART (92) - STUDIO
32 M2 avec salle de bains. JARDINET
1.000 F C.C. - 261-53-88

propriétés

A 40 km sud Paris, dans cadre except. Villa récente, 3 niveaux de 130 m2 dans parc 10.000 m2. Prix : 1.300.000 F ou moitié compt. et moitié rente viagère.
Téléphone : 491-45-72

EXCEPTIONNEL
Près de SAINT-AFFRIQUE
Superbe ferme du 19e siècle en pierre bleue du pays, sur 5 000 m2 de prairie..
Vue magnifique, 10 pièces habitables. Gros œuvre bon état. Sanitaires à installer.
Nombreuses dépendances.
Prix : 450.000 F avec 90.000 F à la réservation. - CATRY c/o Cab. Lallemand, 19, bd Gambetta 30700 Uzès. (66) 22-43-44 H.B.

Bretagne, ferme de 1669 en granit, à 2 kilomètres de Combourg en pleine campagne, restauration luxueuse, 6 pièces, 130 m2 habitables en 3 niveaux vue imprenable sur prairies et forêts. Jardin fleuri sur 2 000 m2 de terrain. 500 000 francs.
Tél. : (99) 73-06-77.

domaines

50 KM MONTPELLIER
Particulier vend très beau MAS CEVENOL de grand caractère s/terrain 6 ha, comprenant : 4 corps bâtiment dont 2 aménagés habitab. immédiatement (eau, électricité, chauff. central, téléphone). Composés : logt ppal : 5 pièces (séjour de 60 m2, cheminée), cuisine, s. de bains, wc. Logt secondaire : avec accès indépend. 4 pièces (cuis., s. bns, wc). Nombreuses dépendances et bât. annexes : granges, caves voûtées, bergeries, etc. - Envoi dossier descriptif détaillé avec photos sur demande. Visite tous les jours sur rendez-vous.
Prix : 820.000 F. Très urgent. Tél. : 345-40-40, de 10 à 20 h. et 368-66-43, apr. 20 h. et week-end, ou écrire : COURTIEUX, 27, av. de St-Mandé, 75012 Paris

maisons de campagne

MAS PROVENCAL ANCIEN
à 10' sortie autoroute Orange
AU SUD DU VENTOUX
Construction pierre bon état, environ 300 m2 au sol, comprenant habitation 7 pièces + bâtiments d'exploitation attenants (*écuries, granges, greniers à* foin, celliers, garages, hangar pierre de 150 m2). Accès privé goudronné. Parc à créer environ 5.000 m2 à l'arrosage, délimité par belles haies de cyprès. Une affaire à visiter rapidement. - Prix : 490.000 F. CATRY (réf. 070) : (90) 89-36-40

ARDECHE (3 km Vals)
Vends grande maison de caractère, *toiture en bon état. Caves* voûtées, intérieur à aménager.
Téléphone : (75) 37-43-18

ARLES VENDS CAUSE DEPART
petite maison de caract., plein centre ville, beau séjour, poutres, cheminée, cuis. équipée, 5 chbres, 2 s. d'eau. Cave voût. Cour, terrasse. Chauff. centr. Prix : 480.000 F. Ph. Drivet, 10, r. la Rotonde, 13200 Arles Tél. heures repas (86) 96-44-02.

SAINT-NOM-LA-BRETECHE
Maison rurale, 8 p., cave anc., grange à aménager, 160 m2, terrain 300 m2 - Tél. 460-80-42.

AVEYRON (SUD)

A moins de 2 h. *Montpellier*
TOULOUSE et NIMES
PRES de NANT
Jolie maison d'artiste sur promontoire rocheux dans village classé, 3 p. habitables de suite, magnifiques combles à amén. Mini-jardin. Eau, électricité. Prix : 169.000 F avec 34.000 F à la réservation.

A 25 km de SAINT-AFFRIQUE
3 bel. granges et leur bergerie sur 3.000 m2 de prairie en bordure de hameau. Vue magnif. Après travaux, ferait une très belle propriété campagnarde. Eau, électricité.
Prix incroyable : 129.000 F avec 26.000 F à la réservation. Et tout un choix dans l'Aveyron de petites maisons à moins de 150.000 F. — Pour visiter : CATRY c/o Cabinet Lallemand, 19, bd Gambetta, 30700 Uzès, Téléph. : (66) 22-43-44, H. B.

GARD

A moins de 2 h. de *Marseille* LYON et GRENOBLE, à 10' de l'autoroute :
PRES d'UZES
BELLE MAISON de VILLAGE
entièrement rénovée et équipée. Pierre de taille, cheminée, terrasse avec vue panoramique.
Prix justifié : 320.000 F avec 64.000 F à la réservation.
JOLIE MAISON de VILLAGE
avec COUR et TERRASSE,
rénovée et équipée + 300 m2 habitables. Prix intéressant : 350.000 F avec 70.000 F à la réservation.
POUR VISITER : CATRY c/o CABINET LALLEMAND, 19, bd Gambetta, 30700 UZES, Téléph. : (66) 22-43-44 H. B. (66) 22-21-95 Heures repas.

15 kms ouest Châtellerault, part. vd 250.000 F, maison de 150 m2 sur terrain de 1 hect. dont cour 500 m2 clôturée de murs. Cuis., salle à manger, s.-d.-bns, 4 ch., garage, remises, hangar. Etat nf. TERRASSON, 14 bis, r. de Sèvres, 92 Boulogne

Vends maison de campagne région Mirande (Gers).
4 pièces, cheminée ancienne, toit neuf, planchers neufs. Murs extérieurs refaits. Grandes dépendances av. 2 000 à 4 000 m2. FITTERE Fernand Guélas par Mirande 32300. T. 62-67-06-70.

CONJONCTURE

POINT DE VUE

RÉNOVER LE SERVICE PUBLIC

par MICHEL CHARZAT (*)

LA notion de service public est apparue, au début de ce siècle, en rupture avec la vieille conception française de l'Etat régalien, puissance souveraine de commandement ; la légitimité du pouvoir ne devait plus désormais se fonder que sur le service des citoyens et ne s'assigner d'autre but que la satisfaction des besoins sociaux (1).

La tenue du récent colloque de Rouen (2), la mobilisation croissante des syndicats contre le démantèlement des services publics, la priorité accordée par le parti socialiste à la défense et à la promotion du secteur public, sont des signes révélateurs — parmi d'autres — d'une prise de conscience collective. Le problème du service public — celui de son devenir, — se trouve placé au carrefour des interrogations majeures de notre société.

1) Crise du service public ou crise de l'Etat interventionniste ?

En France, comme dans les principaux pays occidentaux, l'Etat de type libéral s'est voulu interventionniste. Le ressort principal de cette mutation résidait dans l'impossibilité de faire supporter à la classe ouvrière le poids des crises périodiques classiques, sans prendre le risque de voir celle-ci bouleverser toute l'organisation sociale. L'Etat de bien-être est devenu progressivement le principal agent, brassant plus de 40 % du revenu national qu'il prélève et redistribue à des fins économiques et sociales. Or, depuis peu, l'Etat interventionniste se révèle incapable d'intervenir contre la crise.

Dans l'internationalisation de l'économie, les groupes financiers jouent maintenant le rôle de moteur et l'Etat celui de l'accélérateur. Ce dernier accompagne, de surcroît, la régression sociale destinée à rétablir les bases de l'accumulation du profit sur les débris des acquis du mouvement ouvrier (sécurité sociale, droit du travail...). Pour les maîtres de l'Etat-Giscard, l'idée même d'un service public égalitaire et pluraliste, d'intérêts collectifs, de fonctions sociales distinctes des foncstions marchandes, constitue un archaïsme : le plan, hier « ardente obligation » est abandonné ; le marché se substitue au service public, le client à l'usager, l'usager au citoyen.

2) Crise de la rentabilité sociale ou crise du profit ?

Dès le dix-neuvième siècle, il est apparu que la recherche du profit, inhérente aux activités privées, ne pouvait, dans certains domaines, prévaloir sur celle du service à rendre à la collectivité.

La banalisation de la gestion des services publics, la dévalorisation et la dilution du secteur public se réalisent — *volens nolens* — selon les principes de « vérité des prix » et de « rentabilité ». Or le principe de vérité des prix, pour un service public, est une abstraction. Tout au plus, pouvons-nous comprendre celui de vérité des coûts de l'entreprise privée. Si l'on admet que le service public s'applique au domaine où le privé est défaillant ou indésirable, pourquoi chercher à le singer en appliquant ses critères.

Quant à la rentabilité du service public, il est clair qu'elle ne peut être assimilée au profit. L'effort de l'administration et des entreprises publiques pour développer les techniques de la rationalité des choix budgétaires (budgets de programmes, méthodes coût-efficacité et coût-avantage, analyse multi-critère...) est certes intéressant ; il se heurte néanmoins à un obstacle insurmontable, dans le contexte du néo-libéralisme triomphant. Ces méthodes postulent, en effet, l'existence soit d'un consensus sur les critères, soit d'un arbitrage légitime entre plusieurs options. Le pilotage à vue, l'optique de la rentabilité financière étroite, conséquences de l'actuelle absence de prospective, rendent illusoire toute clarification — et donc tout choix démocratique, — concernant l'optimisation de l'utilité sociale.

3) Crise de la « société bloquée » ou crise de la démocratie ?

Qui veut faire l'ange fait la bête ! Les réelles dysfonctions bureaucratiques que chacun peut constater dans la société française sont en réalité moins liées au type de statut — public ou privé — qu'au gigantisme qui caractérise certaines de nos institutions. Ainsi, malgré une dégradation due à la faiblesse des moyens financiers que le gouvernement met à la disposition des services publics et à l'indifférence avec laquelle il traite les besoins exprimés par les usagers, les jugements portés sur cinq grand services publics industriels et commerciaux (E.D.F., C.D.F., S.N.C.F., P.T.T., télévision) demeurent largement positifs (3).

Le pouvoir en place, faisant passer les conséquences pour les causes, tente de rejeter ses responsabilités sur le corps des fonctionnaires et des salariés du secteur public. N'est-ce pas lui pourtant qui a — par exemple — supprimé totalement la représentation des usagers, comme à la S.N.C.F., ou qui l'a diminuée, comme à E.D.F., au profit de « personnalités qualifiées » qu'il désigne lui-même. Le discours sur la société bloquée par la « bureaucratie » de l'administration e tla « sclérose » du secteur public permettent, en fait, de masquer d'autres enjeux beaucoup plus menaçants, comme le renforcement du contrôle social et la régression démocratique qui deviennent des nécessités du nouvel ordre intérieur.

4) Crise de la nation ou crise de l'Etat ?

L'utopie du « vieil Etat » au service de la nation fait désormais obstacle à la refonte multinationale de l'économie. La décadence de l'Etat républicain prépare l'émergence de l'Etat de la décadence. Que reste-t-il, en effet, de la légitimité d'un Etat fondé traditionnellement sur le service de la communauté nationale et la satisfaction des besoins sociaux, dès lors que l'Etat-nation, les systèmes de protection sociale et le service public sont jetés au vide-ordure de la quotidienneté et du mondialisme. Le secteur nationalisé, en l'absence d'un « devoir d'Etat », d'une planification digne de ce nom, est conduit à aligner son fonctionnement sur l'économie de marché. La colonisation de l'administration, la montée en puissance du clientélisme, le renforcement de filières parallèles et du secret qui caractérisent l'Etat-Giscard font courir le risque d'une implosion de la solidarité nationale.

Déjà, les théoriciens officiels de la « France duale » (4) dessinent le paysage d'une société éclatée ; deux secteurs se juxtapceseraient : l'un moderne, compétitif, ouvert sur l'exportation, espace des managers et des technocrates supersoniques. L'autre protégé, plus archaïque, mais plus convivial, terrain des nouvelles classes moyennes, de la marginalisation de masse et des « animateurs » chargés de l'entretenir. A l'articulation des deux secteurs, l'Etat encadrerait, dirigerait, accélérerait l'intégration du pays dans l'ensemble transatlantique. En revanche, la gestion du social serait déléguée, à l'échelon inférieur, aux microzones : un certain usage de la décentralisation est aujourd'hui clairement conçu comme une technique de gestion du capitalisme multinational.

Forger une nouvelle conception

Rénover le contenu de la notion de service public comme expression de la volonté de servir autrui, affirmer le rôle nouveau de l'Etat dans l'optique d'une croissance forte et différente, enfin préciser les critères de bon fonctionnement d'un secteur public élargi, démocratisé, plus autonome, forment une seule et même exigence : celle de la démocratie.

Il ne peut, en effet, être question — pour des socialistes — de forger une nouvelle conception du service public sans que deux conditions solidaires soient réunies préalablement.

La première passe par la restauration d'un Etat légitime, respectueux des règles d'or de l'égalité des citoyens devant une administration contrôlée, de la simplicité de la procédure administrative et de la neutralité du service public. La seconde condition exige l'instauration d'une planification à moyen et long terme, qui permettra à des hommes et à des femmes responsables, toute forme de gigantisme et de centralisme cassée, de décider démocratiquement.

Mais il n'est pas besoin d'attendre que triomphent les profondes transformations politiques nécessaires pour imaginer les formes nouvelles que pourrait adopter le service public, dans la dynamique d'une avancée vers l'autogestion. Aussi, après avoir dressé le constat de la dégradation des services et analysé ses causes (5), le parti socialiste entend — dès le mois de novembre prochain — proposer une conception renouvelée du service public.

Dans cette perspective, je me bornerai à indiquer quatre pistes de réflexion.

● *Une gestion au service du public.*

Les notions de profit, productivité, rentabilité sociale, doivent être dissociées. Nul ne conteste que la recherche de l'équilibre financier constitue un élément de bonne gestion : il ne saurait pour autant être l'unique ressort. La planificaiton devra prendre en charge ces nouvelles orientations de gestion, et notamment l'appréciation globale et décentralisée de la rentabilité sociale.

En matière de prix, deux principes pourraient être appliqués : compte tenu du choix financier global qui relève du domaine de la décision politique, il s'agira, d'une part, de satisfaire le plus grand nombre possible d'usagers, et, d'autre part, de satisfaire, en premier lieu, ceux pour lesquels les besoins sont les plus criants. En attendant une répartition optimale et juste des revenus, tout équilibre global obtenu par un ajustement marginal sur les prix ne peut, en effet, que reproduire l'inégalité. En matière commerciale, la qualité, trop souvent absente de la pensée commerciale publique qui assimile commerce et vente, sera recherchée. Ces objectifs n'impliquent pas la gratuité systématique, cette dernière pouvant être, elle aussi, source d'inégalité, mais l'extension de son aire à de nouveaux besoins (culture, information, santé...).

● *Une clarification des règles du jeu.*

Les organisations gérant les services publics devront être « transparentes » et fournir toute information les concernant au public, qui exercera, de ce fait, un contrôle renforcé. Elles ne devront pas attendre que la demande s'exprime, car l'habitude n'en n'a pas été prise ; elles devront, au contraire, la susciter.

Les services publics joueront également un rôle d'information générale de la population. Ils devront donc simplifier les procédures et devenir des lieux pour tous, accessibles, décentralisés.

● *Un réagencement des relations entre les pouvoirs publics centraux et locaux.*

Un autre mode de gouvernement, un autre partage des tâches entre l'Etat et les collectivités locales, entre les citoyens et les pouvoirs institués s'impose. En rupture avec l'uniformité administrativement imposée, le service public devra être localisé le plus près possible du public. Sa gestion rénovée facilitera une meilleure circulation des dossiers et de l'information, condition fondamentale de la rentabilité sociale et du droit à l'identité.

● *Un instrument de la « nouvelle donnée » démocratique.*

Il faudra, néanmoins, éviter que cette situation n'avantage toujours les plus favorisés : le service public ne doit pas, par sa gestion, être un élément de discrimination et de cloisonnement social. Dans cette perspective, l'intervention directe des travailleurs et des citoyens usagers dans la gestion des services publics sera encouragée. Ces initiatives permettront non seulement de faire de l'administration ce bien commun qu'implique la démocratie socialiste, mais plus immédiatement, de mette un terme au gaspillage des capacités du plus grand nombre et à la sclérose bureaucratique.

Le service public — conquête et aspiration démocratiques — doit être défendu avec résolution, dans l'unité la plus large. Il constitue, en effet, un legs de la gauche sur lequel deux générations ont vécu et vivent encore. Mais, en même temps, il convient d'explorer les voies de sa réhabilitation et de sa transformation. Pour les socialistes, l'autogestion doit lui fournir un nouveau contenu, et le pouvoir de la gauche une seconde chance.

(*) Secrétaire national du parti socialiste au secteur public.

(1) L'auto-limitation objective du pouvoir étant assurée par sa soumission aux « règles du service » : continuité, adaptation, égalité et neutralité des services rendus aux citoyens.

(2) *Le Monde* des 23 et 25 mai 1980.

(3) Opinions favorables de 56 % à 71 % des personnes interrogées, selon un sondage récent réalisé par la SOFRES.

(4) « Vers une économie duale », de C. Stoffaes in *la Société française et la Technologie* (Documentation française).

(5) cf. *Le Livre Noir du secteur public*, à paraître prochainement au Club socialiste du livre.

Selon l'INSEE

LA BAISSE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE VA SE POURSUIVRE

La baisse de la production industrielle amorcée au printemps devrait se poursuivre jusqu'à l'automne et la baisse des effectifs industriels devrait s'accélérer au cours des prochains mois, écrit l'INSEE dans sa dernière note de conjoncture.

Les experts de la porte de Vanves constatent, en effet, que *« la demande de consommation diminue depuis plusieurs mois. Avec un léger décalage, le recul de l'investissement paraît s'amorcer à la fin du premier semestre. Le stockage, qui avait largement contribué à la croissance à partir du milieu de l'année dernière, est en passe de se ralentir, et les mouvements de stocks exercent désormais un effet négatif sur l'activité. Dans ces conditions, et compte tenu du repli de la demande étrangère, la baisse de la production industrielle amorcée au printemps se poursuivra jusqu'à l'automne. Elle pourrait être de l'ordre de 5 % entre le premier* et le quatrième *trimestres »*.

AFFAIRES

LE SORT DE MANUFRANCE

Les syndicats accentuent leur pression sur la MACIF

De notre correspondant

Saint-Etienne. — *« Je n'ai rien à dire. J'ai tout à apprendre »*, avait lancé aux journalistes en arrivant, mercredi 20 août, à Manufrance M. Lucien Pfeiffer, chargé huit jours plus tôt par le conseil d'administration de la S.N.M. d'une mission d'information *« sur les intentions réelles des partenaires concernés par Manufrance et identifier ceux qui veulent réellement contribuer à la solution des difficultés de la société et ceux qui voudraient s'en servir à d'autres fins »*.

S'il s'est plongé dans les dossiers que lui a communiqués le directeur général, M. Blaise de Saint-Just, au cours de sa première journée stéphanoise, il réserva pratiquement la seconde aux organisations syndicales de la firme avec lesquelles il s'est concerté le matin et la majeure partie de l'après-midi. Entre l'ancien P.-D.G. de Pretabail, qui conçoit l'entreprise comme *« une société d'homme et non de capitaux »* et les représentants du personnel s'est rapidement établi un dialogue *« sur les principes d'action et les moyens à réunir non seulement pour sauver Manufrance dans l'immédiat mais pour la développer dans l'avenir afin qu'elle redevienne, notamment, créatrice d'emplois »*, comme l'indiquent dans leur communiqué commun les quatre syndicats et M. Pfeiffer. *« Les moyens financiers nécessaires et suffisants ne peuvent venir que des pouvoirs publics et des banques contrôlées par le gouvernement, qui ont le monopole de la collecte et de l'épargne »*, estiment les syndicats qui ont assuré leur interlocuteur qu'ils étaient décidé, *« avec l'ensemble du personnel, à mettre tout en œuvre afin d'atteindre ces objectifs sans préalables »*.

De son côté, M. Pfeiffer a déclaré être disposé à rendre publics les résultats de sa mission et *« s'il lui apparaissait que la volonté de toutes les parties concernées était de sauver Manufrance, il était prêt à passer les accords nécessaires et suffisants pour franchir une étape supplémentaire »*. Celle-ci pourrait aller, si cela lui était demandé, *« jusqu'à des responsabilités au sein de l'entreprise »*. M. Pfeiffer, qui devait être reçu par le CIASI ce vendredi, deviendra-t-il le neuvième P.-D.G. en cinq ans de Manufrance ? On ne devrait pas tarder à être fixé. Pour l'heure, tout est suspendu à la décision que prendra, samedi 23 août, le conseil d'administration de la MACIF. Si le P.-D.G. de celle-ci, M. Pierre Juvin — qui a amené M. Pfeiffer à s'intéresser à Manufrance — est hostile au retrait de la mutuelle, il n'en est pas, *a priori*, de même pour son directeur général, M. Jacques Vandier, si l'on se réfère à sa circulaire d'information (*le Monde* du 21 août). Aussi, dans une lettre adressée aux responsables de la MACIF, les syndicats de Manufrance écrivent notamment : *« Ce retrait apparaît impensable et comme une trahison. Gouvernement et MACIF associés pour assassiner Manufrance, nous ne pouvons le croire. »* Pour les syndicats, une telle décision aurait certainement pour conséquence le dépôt de bilan dont *« la MACIF serait tenue pour seule responsable »*.

De leur côté, les syndicats C.G.T. de la S.N.M. et de la MACIF, dans un communiqué commun, estiment *« souhaitable et possible »* que la mutuelle niortaise continue d'apporter *« dans les formes adéquates sa contribution au soutien de Manufrance »*. Participant elle aussi à ce forcing pour fléchir les hésitants, l'U.D. C.F.D.T. de la Loire considère que *« les pouvoirs publics et les compagnies d'assurances nationalisées ou privées verraient d'un bon œil la MACIF soit provoquer le dépôt de bilan par son retrait, soit s'engager plus avant sans garantie aucune, avec tous les risques que cela comporte »*. Pour la C.F.D.T., *« la ronde d'éventuels sauveurs ou d'hommes providentiels doit cesser. Ce dont Manufrance a besoin, c'est d'hommes sérieux, capables de mettre en place un véritable plan de survie et de relance de l'entreprise à court et moyen terme »*. Le dernier en date est celui de M. de Saint-Just, qui, pour l'heure, y apporte les dernières corrections, avant de le présenter incessamment au CIASI.

PAUL CHAPPEL.

● *Les Câbles de Lyon et C.I.T.-Alcatel, filiales de la C.G.E., obtiennent la fourniture du premier tronçon du câble sous-marin Europe-Brésil.* — Les Câbles de Lyon et C.I.T.-Alcatel signent, le 22 août, un contrat pour la fourniture du câble sous-marin téléphonique Portugal-Sénégal, premier tronçon de la liaison Atlantis (Brésil-Europe). D'une valeur de 430 millions de francs, il s'agit du plus important contrat de câble sous-marin conclu par leur division commune Submarcom. La liaison Atlantis aura une longueur de 6 000 kilomètres.

SOCIAL

LA GRÈVE DES POSEURS DE RAILS

La C.G.T. demande l'intervention de M. Lionel Stoléru

La C.G.T., qui avait appelé l'ensemble des poseurs de rails (environ douze mille salariés) à un arrêt de travail de vingt-quatre heures, jeudi 21 août, pour soutenir les grévistes de l'entreprise Desquenne et Giral et appuyer un certain nombre de revendications, fait état d'un mouvement *« très largement suivi, souvent à près de 100 % »*.

La fédération patronale de la construction et des travaux publics indique, pour sa part, que 35 % des salariés ont débrayé chez Desquenne et Giral, 25 % à 30 % chez Drouard Frères et que la situation a été pratiquement normale dans les autres entreprises. La direction de la S.N.C.F. précise, de son côté, que seuls trois chantiers du T.G.V. (train à grande vitesse) ont été affectés par cette grève, en Saône-et-Loire et dans la Côte-d'Or.

A Auxerre, une manifestation silencieuse a été organisée dans le centre de la ville et une délégation des grévistes a été reçue à la préfecture de l'Yonne, réclamant *« l'ouverture rapide de négociations pour régler le conflit de Desquenne et Giral* (déclenché le 2 juin), *la satisfaction des revendications, l'annulation des licenciements dans cette entreprise et le retrait des forces de l'ordre »* qui, depuis la fin de juillet, surveillent les chantiers du T.G.V., dans l'Yonne et en Côte-d'Or.

Dans le même temps, une délégation de la C.G.T. a demandé l'intervention de M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat chargé des travailleurs immigrés, et a attiré son attention sur le fait que la quarantaine de grévistes licenciés chez Desquenne et Giral sont en grande majorité des travailleurs immigrés, qui se voient privés d'allocations familiales et qui risquent de perdre leur carte de séjour.

Enfin, une cinquantaine d'ouvriers ont occupé pendant deux heures, jeudi 21 août, les locaux de la mairie de Sablé-sur-Sarthe (Sarthe), dirigée par M. Joël Le Theule, ministre des transports.

● *Menaces de grèves les 25 et 26 août dans les P.T.T.* — Les fédérations C.F.D.T. et C.F.T.C. des P.T.T. ont déposé des préavis de grève pour les 25 et 26 août concernant les agents affectés dans les brigades de réserve départementales. Ces agents, au nombre de cinq mille, sont chargés de remplacer les receveurs ou les inspecteurs lors des congés de ceux-ci. Les organisations syndicales réclament le versement d'une indemnité mensuelle de fonction ainsi que l'abrogation d'une circulaire qui oblige les agents à utiliser leur véhicule personnel pour leur déplacement.

D'autre part, la fédération unifiée C.F.D.T. des P.T.T. vient de proposer à la C.G.T. et à Force ouvrière la constitution d'un *« front syndical commun en vue d'organiser un mouvement de grande ampleur dans les postes et télécommunications »*.

ÉNERGIE

LES EXPORTATIONS PÉTROLIÈRES DE L'IRAN SONT TOMBÉES A 1 MILLION DE BARILS PAR JOUR

Les exportations pétrolières de l'Iran s'élèvent à 1 million de barils par jour (soit 50 millions de tonnes par an), a déclaré, le 21 août, M. Ali Moinfar, ministre du pétrole de l'Iran. Compte tenu d'une consommation intérieure égale à 700 000 barils par jour, on peut donc estimer la production journalière de l'Iran à 1,7 million de barils par jour.

Avant la *« révolution »*, l'Iran avait exporté jusqu'à 5 millions de barils par jour, pour une production de près de 6 millions de barils par jour. Selon M. Moinfar, les exportations ont, certes, diminué, *« mais nous exportons ce qui est nécessaire, et même plus, à nos besoins en devises »*.

Malgré la forte hausse des prix du pétrole en début d'année, les revenus que l'Iran tire de son « brut » sont en chute sensible. Pour la période du 21 juillet au 21 juin, ils se sont élevés, en moyenne, à 26 millions de dollars par jour, contre une moyenne de 48 millions au cours de la période 21 mars-21 juillet.

Pour les cinq premiers mois de l'année iranienne (21 mars 1980-21 août), les revenus pétroliers ont atteint 6 milliards de dollars. M. Moinfar pense que la recette annuelle sera d'environ 13 milliards de dollars. En 1978, l'Iran avait encaissé pour la vente de son pétrole un peu plus de 20 milliards de dollars, et 21 milliards en 1977.

● *Accord de coopération nucléaire entre la France et le Bangladesh.* — M. Ziaur Rahman, président du Bangladesh, signera, le 29 août prochain, un accord de coopération nucléaire avec la France lors d'une visite à Paris. Cet accord permettra la construction d'une centrale nucléaire de 250 mégawatts à Roopur (nord du pays). — *(Reuter, A.P.)*.

ÉTRANGER

LA BUNDESBANK ABAISSE DE 10 % LES RÉSERVES OBLIGATOIRES DES BANQUES

Francfort *(A.F.P.)*. — La Bundesbank a annoncé, le 21 août, une baisse de 10 % des réserves obligatoires des banques à compter du 1[er] septembre. Ses taux directeurs ne sont pas modifiés, qui restent fixés, depuis le 2 mai, à 7,5 % pour l'escompte et à 9,5 % pour le *« lombard »* (avance sur titres). La mesure prise permettra d'injecter environ 5,5 milliards de marks (12,7 milliards de francs) dans le système bancaire. Elle intervient après l'opération d'*open market*, annoncée le 24 juillet, la Bundesbank ayant alors décidé de prendre en pension, jusqu'au 24 août, 5,4 milliards de marks (12,5 milliards de francs) d'effets publics à long terme détenus par les banques.

Partagées entre le désir de soutenir la conjoncture et celui de préserver la valeur du mark, les autorités monétaires de Francfort ont choisi une voie moyenne, en utilisant un instrument auquel elles ont rarement recours, le coefficient de réserves. Même si se multiplient les signes de contraction de l'activité en R.F.A., le conseil central de la Bundesbank a redouté qu'un abaissement de l'escompte ne provoque une chute des taux d'intérêt et, par voie de conséquence, un reflux des capitaux étrangers dont l'Allemagne fédérale a désormais besoin pour financer le déficit de sa balance courante. La ligne fondamentale de la politique monétaire reste restrictive.

Les organisations professionnelles des banques et les milieux industriels de la R.F.A. ont été unanimes à approuver la décision de la Bundesbank. De son côté, la Bourse de Francfort, médiocre en début de semaine, a immédiatement accusé le coup, en progressant jusqu'à 2,50 D.M. par action pour les valeurs les plus représentatives.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.....	4,1850	4,1875	— 18	+ 30	+ 20	+ 55	— 90	0
$ can.	3,5988	3,6030	— 18	+ 65	+ 20	+ 90	— 40	+ 110
Yen (100).	1,8565	1,86,15	— 65	— 20	— 70	— 20	— 40	— 18
DM	2,3130	2,3170	+ 30	+ 75	+ 70	+ 130	+ 340	+ 425
Florin ...	2,1265	2,1305	0	+ 35	+ 20	+ 55	+ 90	+ 165
F.B. (100).	14,4725	14,4915	— 215	— 15	— 340	— 120	— 865	— 380
F.S.	2,5065	2,5125	+ 70	+ 125	+ 185	+ 255	+ 690	+ 790
L. (1 000).	4,8715	4,8815	—1025	— 790	—1950	—1730	—4120	—3760
£	9,8880	9,9000	— 650	— 510	— 985	— 835	—2150	—1880

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 1/4	8 3/4	8 3/8	8 7/8	8 1/4	8 3/4	8	8 1/2
$ E.-U.....	5.	5 1/2	10 3/4	11 1/4	10 1/2	11	11 3/4	12 1/8
Florin ...	10	10 1/2	10	10 1/2	10	10 1/2	10	10 1/2
F.B. (100).	11	13	12 1/8	12 5/8	12 1/8	12 5/8	12 3/8	12 7/8
F.S.	4 1/8	4 7/8	5 3/4	6 1/4	5 5/8	5 7/8	5 3/8	5 7/8
L. (1 000).	15	20	35	40	32	36	27	33
£	16 3/4	17 1/2	16 3/4	17 1/2	16 1/4	17	15 3/4	16 1/4
Fr. franç..	11	11 3/4	11 1/4	11 3/4	11 3/8	11 7/8	11 5/8	12 1/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LES MARCHÉS

BOURSE DE PARIS - 21 AOUT

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

21 AOUT

Marché bien tenu

La dernière séance du mois boursier, qui s'achevait jeudi, s'est déroulée de manière très satisfaisante. En ce jour de liquidation, les ventes occasionnées par la hausse de 3,5 % environ des cours depuis le 24 juillet dernier ont été bien absorbées dans l'ensemble, et le marché a consolidé ses positions, les renforçant même un tout petit peu, l'indicateur instantané enregistrant à la clôture un très modeste gain de 0,05 %.

Si l'on excepte Fraissinet (— 5,9 %), les baisses ont été, en règle générale, d'assez faible ampleur, une quinzaine seulement égalant ou dépassant 1 %.

De nombre à peu près égal, les hausses, en revanche, ont été plus étoffées. Parmi les plus appréciables, on retiendra les noms de Viniprix (+ 4,8 %), Prétabail (+ 3,7 %), Pernod (+ 3,7 %), C.G.I.P. (+ 3,1 %), Poliet (+ 3 %) et Leroy Somer (+ 3 %).

« Je n'y comprends plus rien », nous confiait un professionnel.

En fait, trois facteurs ont exercé leur influence sur le marché : la reprise de Wall Street, la baisse des taux d'intérêt en France, enfin la rétention des ventes, nombre d'opérateurs qui avaient acheté au cours du mois écoulé ayant préféré prendre possession de leurs titres et les garder. Pour ne pas payer de plus-values ? Possible, mais peut-être plus sûrement pour profiter d'un mouvement de hausse que les placements des SICAV-Monory en Bourse à la rentrée pourraient déclencher.

Sur le marché de l'or et suivant les indications parvenues de l'étranger, les cours ont monté. Le lingot a ainsi gagné 1 100 F à 86 000 F, ce qui fait ressortir à 641,45 dollars l'once (contre 634,01 dollars) le prix théorique du métal précieux. La hausse du napoléon a été plus forte encore qui passe de 755,10 F à 774,50 F. Simultanément l'emprunt 7 % est arrivé à 1 F en dessous de son plus haut niveau, tandis que le 4 1/2 % 1973 pulvérisait tous ses précédents records.

LONDRES

Après la récente remontée, le marché adopte une allure plus inégale. Si les industrielles et les fonds d'État s'effritent, les valeurs électriques et les banques sont bien disposées. Les mines d'or restent soutenues.

Or (ouverture) (dollars) 639 50 contre 645 25

VALEURS	CLOTURE 21/8	COURS 22/8
Beecham	157	157
British Petroleum	352	352
Courtaulds	64	64
*De Beers	9 1/2	9 5/8
Imperial Chemical	364	362
Rio Tinto Zinc Cor.	476	475
Shell	422	424
Vickers	128	132
War Loan 3 1/2 %	31 5/8	31 5/8
*West Driefontein	38	39
*Western Holdings	88 1/2	88 3/4

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

ROYAL DUTCH-SHELL. — Le bénéfice net du groupe a baissé pour le deuxième trimestre, revenant de 710 millions de livres (résultat obtenu en 1979 à pareille époque) à 680 millions. Cette baisse, explique-t-on au siège de la société, est due à l'incidence que la hausse des prix du pétrole brut a eue sur la valeur des stocks. Pour le premier semestre, cependant, le bénéfice net marque une légère progression de 5 % par rapport à la période correspondante de l'année passée en atteignant 1 328 millions de livres.

SAINT-GOBAIN. — Chiffre d'affaires consolidé provisoire pour le premier semestre : 19,72 milliards de francs (+ 15,2 %). A structures comparables, la progression n'est cependant que de 13,2 %, s'élevant à 18,3 % après élimination des différences de change.

CREDIT LYONNAIS. — Le taux actuariel de l'emprunt de 1 milliard de francs que l'établissement lancera le 25 août sera de 13,82 % et non de 14,02 % comme indiqué par erreur dans nos éditions datées du 22 août.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	20 août	21 août
Valeurs françaises	108,6	108,6
Valeurs étrangères	112,5	113,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	109,4	109,5

Taux du marché monétaire

Effets privés, du 21/8 ..... 11 1/2 %

NEW-YORK

La reprise se poursuit

Wall Street a retrouvé la forme. Déjà un peu plus vaillant quelques heures auparavant, le marché a fait preuve jeudi d'un dynamisme renouvelé, poursuivant, en l'accélérant, son mouvement de reprise avec des volumes d'affaires sensiblement accrus. A la clôture, l'indice des industrielles enregistrait un gain de 9,73 points à 955,03, ayant ainsi effacé près des deux tiers des pertes éprouvées en début de semaine.

Plus significatif encore de la vigueur du New-York Stock Exchange : le nombre de valeurs en hausse, soit 1 184 sur 1 904 traitées, 377 seulement ayant fléchi.

Le bal a été mené une fois encore par les actions des compagnies pétrolières. Mais celles des entreprises, objet d'une O.P.A., ont été aussi activement recherchées. L'activité a porté sur 50,77 millions de titres contre 42,56 millions.

D'après les spécialistes, ce sont les achats effectués par les investisseurs institutionnels qui ont été derechef à la source de la hausse, le seul facteur favorable dont les opérateurs aient eu connaissance ayant été la reprise des commandes de biens durables en juillet (+ 8,4 % après correction saisonnière), succédant à la baisse du mois de juin (— 1,3 %).

VALEURS	COURS 20/8	COURS 21/8
Alcoa	67 3/4	68 1/4
A.T.T.	52 7/8	53 3/4
Boeing	38 7/8	39 ...
Chase Manhattan Bank	25 1/2	45 1/2
Du Pont de Nemours	46 7/8	47 3/8
Eastman Kodak	64 1/8	65
Exxon	71 ..	71 5/8
Ford	28 5/8	28 5/8
General Electric	56 3/8	56 7/8
General Foods	30 3/4	31 1/4
General Motors	55 3/4	56 1/2
Goodyear	50 3/4	16
I.B.M.	66 7/8	67 3/8
I.T.T.	31	31 1/8
Kennecott	29 ..	29 1/4
Mobil Oil	72 ...	73 1/4
Pfizer	40 3/4	42 1/2
Schlumberger	132 7/8	138 ...
Texaco	37 1/4	37 5/8
U.A.L. Inc.	21 5/8	22
Union Carbide	47 1/4	47 3/8
U.S. Steel	22 5/8	23 1/2
Westinghouse	26 ..	26 7/8
Xerox	60	60 5/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	21/8	22/8
1 dollar (en yens)	224 50	225 35

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

SICAV

BOURSE DE PARIS - 21 AOUT - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

HORS COTE

* Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

COTE DES CHANGES — COURS des BILLETS AUX GUICHETS

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/8	Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 183	4 189	4 60	4 280
Allemagne (100 DM)	231 580	231 420	225	237
Belgique (100 F)	14 476	14 471	13 8.0	14 500
Pays-Bas (100 fl.)	212 880	212 810	206	217
Danemark (100 krd)	74 920	74 950	71 500	76 500
Norvège (100 k)	85 710	85 680	82	87
Grande-Bretagne (£ 1)	9 859	9 868	9 550	10 050
Italie (1 000 lires)	4 894	4 882	4 700	5 050
Suisse (100 fr.)	261 280	259 880	244	256
Suède (100 krs)	98 430	98 560	96	101 500
Autriche (100 sch.)	32 710	32 738	31 300	33 400
Espagne (100 pes.)	5 734	5 739	5 500	5 900
Portugal (100 esc.)	8 385	8 385	8	8 900
Canada ($ can. 1)	3 582	3 591	3 470	3 700
Japon (100 yens)	1 859	1 853	1 700	1 950

MARCHE LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/8
Or fin (kilo en barre)	84900	85900
Or fin (en lingot)	84900	86000
Pièce française (20 fr.)	755 10	774 50
Pièce française (10 fr.)	410	410
Pièce suisse (20 fr.)	624 80	628
Pièce latine (20 fr.)	618	635
Souverain	787	800
Pièce de 20 dollars	3120 40	3150
Pièce de 10 dollars	1610	1620
Pièce de 5 dollars		880
Pièce de 50 pesos	3540	3600
Pièce de 10 florins	605	619

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *Les Etats-Unis ont fortement augmenté les droits de douane sur l'importation des camionnettes.* — Les droits perçus sur les blocs cabines-châssis sont passés de 4 % à 24 %. Le bureau américain des douanes avait proposé cette majoration en mai, ce qui avait conduit l'importateur des véhicules Toyota à intenter une action en justice. Selon l'importateur, cette mesure se traduira par une hausse des prix des camionnettes importées de 800 à 1 000 dollars (3 280 francs à 4 100 francs). Un juge fédéral lui a donné tort mercredi 20 août.

Le numéro du « Monde » daté 22 août 1980 a été tiré à 496 458 exemplaires.

Les éleveurs de porcs bretons sont décidés à durcir leur action

L'agitation se poursuit dans le Finistère. Le trafic aérien Paris-Brest, interrompu depuis mardi à la suite de manifestations des éleveurs de porcs sur l'aérodrome de Brest, n'a pas repris comme prévu jeudi. La compagnie Air Inter a décidé de ne reprendre ses vols réguliers que vendredi 22 août à 16 h. 15 et de détourner ses vols de nuit sur Lorient afin d'éviter de laisser ses avions sur les pistes pendant la nuit. Les producteurs de porcs bretons semblent en effet décidés à maintenir leurs actions. Une délégation de la Fédération des exploitants (F.D.S.E.A.) du Finistère sera reçue lundi 25 août par le ministère de l'agriculture.

Prêt à tout

De notre correspondant

Quimper. — « *Les marins bloquent les ports, les éleveurs tiennent l'aérodrome de Brest-Guipavas et barrent les principales voies d'accès... C'est à croire que le Finistère est au bord de l'insurrection* » : ce commentaire d'un touriste agacé par les actions spectaculaires des pêcheurs et des paysans n'a rien de surprenant. Mais il en faudrait bien davantage pour faire reculer les uns et les autres. Au demeurant, les agriculteurs soulignent que ce n'est pas « *par plaisir* » qu'ils en viennent à organiser de pareilles opérations, mais parce qu'ils n'ont pas « *d'autre moyen pour se faire entendre* ». Comme les marins, ils s'en prennent « *aux importations abusives responsables de la chute des cours* ». Et ils s'expliquent : le kilo de porc en classe 3 est passé de 8,62 F en janvier à 6,85 F début août. Or, le prix de revient du porc s'élève à 7,80 F, main-d'œuvre non comprise. Une telle situation ne pouvait s'éterniser et des réactions étaient facilement prévisibles. En effet, plus que toutes les autres, les exploitations produisant des porcs — au nombre de trois mille dans le Finistère — sont d'authentiques entreprises obéissant aux mêmes règles comptables que n'importe quelle industrie. Ici, l'empirisme n'est plus de mise — contrairement à d'autres secteurs agricoles — et l'autarcie n'est qu'un très lointain souvenir. Conséquence logique : ces exploitations sont extrêmement vulnérables financièrement. Beaucoup sont de véritables usines à viande puisque soixante-dix possèdent plus de cent truies et qu'on estime que plus de deux cents produisent chacune plus de mille porcs charcutiers par an. Quelques-unes approchent même ou dépassent les mille truies. Quand on sait que chaque truie élève en moyenne seize petits par an... Ces agriculteurs ont fait du Finistère le premier département porcin de France, à égalité avec les Côtes-du-Nord, et permis à la Bretagne, avec 40 % de la production française, d'occuper une position inexpugnable.

« *Nous avions laissé un délai de huit jours aux pouvoirs publics pour qu'ils prennent des mesures de redressement du marché. Ce délai est expiré et nous n'avons toujours rien obtenu. A partir de maintenant, notre action ne fera qu'aller en se durcissant.* » Le président de la fédération départementale, M. Guy Le Sur, est péremptoire.

Sur le terrain, les hommes sont déterminés. Si déterminés que, dans le secteur de Morlaix, l'action a été relancée avant la fin du délai « *octroyé au gouvernement* » par les fédérations de l'Ouest. Il n'est pas impossible que certains leaders locaux, en désaccord avec les responsables départementaux, aient en l'occurrence voulu, par un excès de zèle, « *redorer leur blason* ». Comme dans les départements voisins, où les manifestations se sont multipliées ces derniers temps, les militants de base sont « *plus décidés que jamais* ». L'un, connu pour sa modération, déclarait froidement : « *On n'a plus rien à perdre. Depuis vingt ans que je suis installé, je n'ai jamais connu une situation aussi difficile. On est en train de bouffer nos chemises. On peut nous demander n'importe quoi, on est prêt à tout.* » Un grand blond d'une trentaine d'années ajoutait que c'était « *le moment où jamais. Après les élections présidentielles, il sera trop tard.* » Ce sentiment est partagé par la majorité des agriculteurs.

La Régie s'explique sur les transferts des machines

L'usine de Billancourt va devenir « la vitrine de Renault »

Par la voix de son directeur central du personnel et des relations sociales, M. René Houdart, la direction de la régie Renault s'est expliquée, au cours d'un déjeuner de presse organisé, jeudi 21 août, à la fois sur « l'affaire Certano » et sur le réaménagement de l'usine de Billancourt, qui suscite l'inquiétude des syndicats.

● *Le licenciement de M. Michel Certano.* — M. Houdart a rappelé les faits : au cours du long conflit des caristes du département 38, qui dura du 28 septembre au 4 décembre 1977, le secrétaire général du syndicat C.G.T. de Renault-Billancourt, M. Michel Certano, et plusieurs ouvriers « *séquestrèrent* » — selon le mot du directeur du personnel — pendant dix heures, le 24 novembre 1977, le P.-D.G. de la Régie, M. Bernard Vernier-Palliez. Ce dernier porte personnellement plainte.

Seul M. Certano sera reconnu coupable par le tribunal de Nanterre et sera condamné, le 30 novembre 1979, à une amende de 3 000 francs, avec inscription au casier judiciaire, pour « *inadmissible chantage à la liberté individuelle* ». La C.G.T. contestait le fait que M. Vernier-Palliez ait été « *séquestré* » et la Régie a donc attendu le jugement du tribunal de Nanterre, a souligné M. Houdart, pour engager une procédure de licenciement contre le syndicaliste pour « *faute lourde* ». Le 29 janvier 1980, M. Certano était informé de cette décision.

Considérant l'ancienneté des faits, l'inspecteur du travail refusait ce licenciement le 27 février 1980. La direction de l'entreprise nationalisée introduisait alors un recours auprès du ministre du travail et de la participation et, le 29 juillet dernier, M. Jean Mattéoli autorisait le licenciement de M. Certano.

La Régie se défend d'avoir voulu « *faire un exemple* » aux dépens de la C.G.T. et elle attend, souligne-t-elle, que la centrale de la rue La Fayette désigne un autre militant au poste de délégué central. « *La Régie n'accepte pas que l'on puisse séquestrer qui que soit, au nom de quoi que ce soit. C'est un acte de violence inacceptable, un point c'est tout* », a affirmé M. Houdart.

De son côté, M. Georges Séguy a écrit au président de la République pour réclamer la réintégration de M. Certano et la C.G.T. a introduit un recours grâcieux auprès de M. Mattéoli, qui se prononcera d'ici au 6 octobre.

● *Le réaménagement de l'usine de Billancourt.* — Le déménagement de machines-outils de Renault-Billancourt a provoqué, en particulier, l'inquiétude et les protestations de la C.G.T. et du P.C.F., qui voient dans cette affaire un « *plan de démantèlement* », un « *plan de casse* » (*le Monde* du 15 août). M. Houdart a formellement démenti : il s'agit, au contraire, a-t-il dit, d'un « *plan de modernisation* ».

Le directeur central du personnel et des relations sociales a donné les précisions techniques suivantes : le département 57 (modelage du métal) prend la place du département 51 (entretien des bâtiments), lui-même installé dans l'îlot V 5, qui abrite le département 14, d'où l'on déménage actuellement des machines-outils.

Certaines fabrications (barres de tension, biellettes de direction, collecteurs) seront en effet transférées dans d'autres unités de la Régie ou sous-traitées. Il est question de faire de l'usine de Billancourt « *la vitrine de la Régie* », a assuré M. Houdart, avec l'implantation de trois grands secteurs : le siège social (6 000 à 6 500 emplois), le centre technique industriel et ses ateliers d'application (4 000), qui regroupera notamment la direction des automatiseurs et l'ensemble de la robotique, et l'usine de carrosserie-montage de l'île Seguin (12 000), qui continuera de produire neuf cents véhicules par jour (actuellement de R-4).

M. Houdart a reconnu que cette modernisation allait entraîner la perte, à Billancourt, de 5 000 emplois industriels. Mais il a affirmé, d'une part, qu'il n'y aurait aucun licenciement — par le jeu des départs en préretraite et des reconversions — et, d'autre part, que des emplois — dont le nombre n'est pas connu — étaient créés dans d'autres unités, comme à Douai, Denain et dans les fonderies du Poitou. Billancourt sera à l'avenir « *le centre de décision du groupe Renault* », a conclu le dirigeant de la Régie.

MAX-POL FOUCHET EST MORT

Max-Pol Fouchet est décédé vendredi à l'hôpital d'Avallon des suites d'une commotion cérébrale.

Né en 1913 à Saint-Vaast-La-Hougue, il avait fait ses études au lycée et à la faculté d'Alger, puis à l'Ecole française d'Athènes. Professeur à Alger en 1939, il fondait la revue *Fontaine*, qui a joué un grand rôle dans la guerre. Grand voyageur, poète, historien d'art, critique avisé, Max-Pol Fouchet était également un homme de télévision, qui avait su captiver de grandes audiences.

Ses derniers livres, *Histoires pour dire autre chose* et *la Relevée des herbes* (Grasset) évoquent ses souvenirs et ses confidences d'homme de lettres.

LES NORMES DE SÉCURITÉ DES AUTOMOBILES IMPORTÉES SONT CONTESTÉES PAR L'ADMINISTRATION AMÉRICAINE

Le ministère américain des transports a mis en garde mardi 19 août les consommateurs sur la fragilité au choc de dix « petites » voitures japonaises et ouest-allemandes importées.

Le service national de la sécurité routière a procédé à des tests de résistance sur douze voitures de petite cylindrée, pour la plupart étrangères. Seules la chevrolet « Chevette » (américaine) et la Fiat « Ritmo » (italienne) ont résisté de façon satisfaisante à l'épreuve — les voitures étaient lancées à 50 km/h. contre un mur. Par contre tous les modèles japonais testés, de même que deux voitures allemandes (Audi et Volkswagen) n'ont pas supporté l'épreuve — qui deviendra obligatoire dès 1984. Aussitôt connus, ces résultats ont été contestés par les directions aux Volkswagen et de Renault aux Etats-Unis. M. Ventre, vice-président de Renault aux Etats-Unis, a déclaré que les résultats de ces tests de sécurité n'avaient aucun rapport avec ce qui se passe lors d'un accident réel.

Un porte-parole de Volkswagen a estimé que ces tests étaient « *arbitraires* »

DANS LA MAJORITÉ

Trois « universités » et un « campus d'été »

Les formations de la majorité organisent fin août et début septembre trois « universités » et un « campus d'été ». Dès le samedi 23 août s'ouvrira l'« université d'été » des jeunes démocrates-sociaux (J.D.S.) à Sevrier, près d'Annecy (Haute-Savoie). Le « campus » du mouvement des jeunes giscardiens commencera ses travaux lundi 25 août à Sélestat (Bas-Rhin), l'« université » du parti radical-socialiste (valoisien) le 30 août, dans la zone industrielle de Toulon, et celle du parti républicain le 4 septembre, dans l'île des Ambiez (Var).

Le premier ministre sera présent le 28 août chez les jeunes démocrates socialistes et début semptembre devant les jeunes giscardiens. M. Michel Poniatowski participera aux séances de clôture des journées du P.R. et de celles des jeunes giscardiens, dont les « stagiaires » s'intéresseront de près à l'élection présidentielle de 1981 et à la critique du projet socialiste.

Les jeunes démocrates-sociaux annoncent la participation de huit membres du gouvernement invités à débattre sur les thèmes qui les concernent directement : M. Pierre Méhaignerie pour l'agriculture, M. Jacques Barrot pour la santé, M. René Monory, ministre de l'économie, pour les énergies nouvelles, notamment. Les jeunes giscardiens se sont assuré la présence de Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, et de M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, qui s'exprimera devant quatre-vingts enseignants réunis en « carrefour d'été » par le Mouvement des enseignants libéraux.

Mme Saunier-Seïté se rendra ensuite aux journées du parti républicain, dont les débats seront notamment animés par MM. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs.

Les radicaux-socialistes, dont la formation, parmi celles qui composent l'U.D.F., est la plus modestement représentée au gouvernement, annoncent dans leur programme officiel une participation gouvernementale réduite : Mme Monique Pelletier, ministre chargé de la condition féminine, MM. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, et Jean-Pierre Prouteau, secrétaire d'Etat aux petites et moyennes industries.

M. MITTERRAND, C'EST « LA CONTINUITE DANS LE VIDE », déclare M. d'Ornano.

M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, a répondu, jeudi 21 août sur TF 1, aux propos tenus par M. François Mitterrand, mardi 19 août, sur la même chaîne. Le « *discours dépassé* » du premier secrétaire du parti socialiste se caractérise, selon lui, par « *la continuité dans le vide* », et « *l'aveu* » des « *erreurs* » qu'il a commises.

« *M. Mitterrand*, a déclaré M. d'Ornano, *condamne les sociétés socialistes marxistes, le communisme, alors qu'il proposait, il y a deux ans, d'amener ces mêmes socialistes-marxistes au pouvoir en France. C'est pathétique de voir ces erreurs permanentes* ».

D'autre part, M. d'Ornano s'est déclaré « *choqué* » par le caractère « *excessif* » à ses yeux des critiques adressées par M. Michel Debré à la politique de défense et à la politique extérieure du président de la République.

HAUSSE DU DOLLAR

La rumeur, rapidement démentie, selon laquelle cinq des otages américains auraient été exécutés en Iran a provoqué une certaine effervescence sur les marchés français vendredi 22 août dans la matinée.

Le calme revenu, le dollar a repris sa progression. A Paris, la devise américaine valait ainsi 4,18 F (contre 4,1690 F jeudi en clôture, tandis qu'elle s'échangeait à 1,8012 DM à Francfort (contre 1,7990 DM) et à 1,666 F.S. à Zurich (contre 1,6595 F.S.)

Cette nouvelle hausse du dollar toujours liée à l'évolution des taux d'intérêt outre-Atlantique semble avoir été accélérée par l'annonce d'une reprise des commandes de biens durables aux Etats-Unis en juillet.

Le cours de l'or, après être monté jusqu'à 646 dollars est retombé à 640 dollars en fin de matinée.

● *Un Renoir* Coco à l'éventail, *a été volé* dans une résidence de la banlieue de Melbourne, ont annoncé, le 20 août, les autorités de cette ville australienne. L'œuvre, une des nombreuses études consacrées au fils cadet du peintre, a été évaluée à 500 000 dollars australiens (2,3 millions de francs). — *(A.P.)*

Aux États-Unis

Les prêtres anglicans convertis au catholicisme pourront exercer leur ministère en restant mariés

Le congrès pastoral national de l'Eglise catholique en Angleterre, qui a eu lieu à Liverpool en mai, avait réclamé un réexamen de la position traditionnelle de l'Eglise sur des sujets aussi controversés que l'ordination des femmes, l'ordination d'hommes mariés, l'admission aux sacrements des divorcés remariés, l'hospitalité eucharistique offerte aux non-catholiques, la communion sous les deux espèces et une généralisation de la pratique de l'absolution collective.

Les évêques anglais qui avaient participé au congrès viennent de publier un « *message à la lumière du congrès pastoral* » intitulé *The Easter People* (le peuple pascal) et long de soixante-quinze pages. En soulignant l'importance du congrès comme un exemple de participation et de collégialité, les évêques se disent prêts à « *accepter sous condition* » ou à « *discuter plus amplement* » la communion sous les deux espèces, la pratique de l'absolution collective, l'ordination d'hommes mariés, l'admission des femmes au diaconat permanent. Ils refusent, en revanche, l'hospitalité eucharistique aux non-catholiques, l'ordination des femmes et l'admission aux sacrements des divorcés remariés.

Sur la contraception artificielle, les évêques adoptent une position ouverte mais prudente. Rappelant que l'encyclique *Humanae vitae* (qui interdisait tout recours à des moyens anticonceptionnels artificiels) représente l'« *enseignement authentique de l'Eglise* », les évêques ajoutent qu'elle « *doit être lue à la lumière de Vatican II* ». Avouant qu'« *on ne saurait prétendre que l'Eglise soit arrivée à une compréhension définitive de ce que l'Evangile révèle à propos du mariage chrétien* », les évêques reconnaissent que le but des relations sexuelles n'est pas seulement de « *donner la vie* », mais aussi de « *communiquer au conjoint son amour et sa personne* ». C'est par l'amour sexuel, disent-ils encore, que les époux « *rendent le Christ présent sacramentellement l'un à l'autre* ». Et les évêques acceptent non seulement de « *poursuivre l'examen* » de l'enseignement actuel, mais encore de soulever la question au synode romain, qui aura lieu à la fin de septembre, sur la famille.

D'autre part, aux Etats-Unis, les prêtres épiscopaliens (anglicans) mariés qui se convertissent au catholicisme pourront devenir des prêtres catholiques sans se séparer de leur épouse. Un projet dans ce sens de la conférence épiscopale américaine, accepté par le Saint-Siège, prévoit que ces prêtres épiscopaliens convertis pourront conserver certains éléments du rite anglican. Selon un porte-parole de la conférence, ils ne pourraient pas toutefois prendre de nouvelle épouse en cas de veuvage et ne pourraient jamais être nommés évêque.

Pie XII avait dispensé du célibat certains ministres allemands mariés convertis au catholicisme, mais c'est la première fois que ce « privilège » se voit promu en règle générale. — A. W.

